VALÈRE D. SOMÉ



THOMAS SANKARA

L'ESPOIR ASSASSINÉ

L'Harmattan

VALÈRE D. SOMÉ



THOMAS SANKARA

L'ESPOIR ASSASSINÉ

L'Harmattan

THOMAS SANKARA

L'espoir assassiné

LE BURKINA FASO

À L'HARMATTAN

- BAMOUNI Paulin B., Processus de la Révolution, préfacé par Mongo Beti, (Coll. Points de Vue), 180p.
- CONOMBO J. I., Mba Tinga Traditions des Mossé dans l'Empire du Moogho Naba; (Coll. Mémoires Africaines), 185p.
- CONOMBO J. I., Souvenirs de guerre d'un «Tirailleur Sénégalais», (Coll. Mémoires Africaines), 199p.
- DE ROUVILLE C., Organisation sociale des Lobi, (Coll. Connaissance des Hommes), 260p.
- DENIEL R. et AUDOUIN, L'Islam en Haute-Volta à l'époque coloniale, 130p.
- DUVAL Maurice, Un totalitarisme sans Etat Essai d'anthropologie politique à partir d'un village burkinabé, (Coll. Connaissance des Hommes), 184p.
- ENGELBERT Pierre, La révolution burkinabé, (Coll. Points de Vue), 270p.
- ETIENNE-NUGUE J., Artisanats traditionnels de Haute-Volta, t.1, livrephotos noir et blanc (21x27), 216p.
 - Artisanats traditionnels de Haute-Volta, t.2, fichier technique (15,5x21), photos, 376p.
- FAIZANG Sylvie, L'intérieur des choses Maladie, divination et reproduction sociale chez les Bissa du Burkina, (Coll. Connaissance des Hommes), 205p.
- GUIGNARD Erik, Faits et modèles de parenté chez les Touaregs Udalen de Haute-Volta, 255p.
- JAFFRÉ B., Les années Sankara de la Révolution à la «Rectification», 336p.
- LÉDÉA OUEDRAOGO B., Entraide villageoise et développement Groupements paysans au Burkina Faso (Coll. Alternatives rurales), 200p.

OUEDRAOGO J.B., Formation de la classe ouvrière en Afrique Noire - l'exemple du Burkina Faso, (Coll. Logiques Sociales), 210p.

PÉNOU SOME A., Systématique du signifiant en Dagara - Variété Wulé, 504p.

TARRAB G. et GOENNE Ch., Femmes et pouvoir au Burkina Faso, 125p.

TITINGA PACERE, Refrains sous le sahel (poésie), ça lire sous le Sahel (poésie).

VAN DUK Pieter, Burkina Faso - le secteur informel de Ouagadougou, (Coll. Villes et Entreprises), 200p.

Etc.

VALÈRE D. SOMÉ

THOMAS SANKARA L'ESPOIR ASSASSINÉ

L'Harmattan
5-7 Rue de l'Ecole-Polytechnique
75005 - Paris

ITINÉRAIRE DE L'AUTEUR

Valère D. Somé a été un compagnon de Thomas Sankara aux côtés duquel il a pris part au processus de la Révolution Démocratique et Populaire, déclenchée au Burkina Faso, après le 4 Août 1983. Dès le début, il est membre du Bureau politique du Conseil National de la Révolution (C.N.R.), et assume cette charge jusqu'à l'assassinat du Président Thomas Sankara. De Septembre 1986 à Septembre 1987, il occupe au sein du gouvernement le poste de ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Après les événements tragiques du 15 Octobre 1987, il est arrêté et torturé. Libéré, mais se sentant menacé, il décide de fuir son pays et se réfugie au Congo.

Au Congo, avec d'autres compatriotes - réfugiés eux au Ghana, au Sénégal, en France - il crée le Mouvement Sankariste(*), qui se veut un front large regroupant des partisans et des sympathisants de l'oeuvre ébauchée par le défunt Président Sankara, et qui reste à accomplir.

Il est le 14 Secrétaire de l'U.L.C.(R), devenue depuis le 25 Mars 1990 le Parti de la Démocratie Sociale (P.D.S.).

© L'Harmattan, 1990 ISBN: 2-7384-0568-1

AVANT-PROPOS

Thomas Sankara est mort, assassiné par d'anciens compagnons, le 15 Octobre 1987.

Plus de deux années se sont écoulées depuis cette date fatidique et beaucoup de choses ont été dites ou écrites. Tout n'a pas été dit et tout ne sera peut être jamais dit. Mais dès à présent, on peut affirmer sans craindre de se tromper que Thomas Sankara a su au cours de sa brève existence politique marquer les esprits de son temps. Il a inscrit son nom aux côtés de ceux, combien célèbres et combien rares, dont on a pu écrire:

«Ils ne meurent jamais. Ils sont comme des astres morts. Après leurs disparitions, leur lumière nous parvient encore pendant des siècles».(')

De tels grands hommes, on ne peut ternir l'auréole qui entoure leurs noms. «La mort est le commencement de l'immortalité» a dit justement Robespierre.

C'est pour soulever un coin du voile opaque qu'on a tenté et que l'on tente de jeter sur la stature de cet homme, que je me suis résolu à publier ce présent témoignage. Qu'avec sa disparition, ne soient point oubliés l'oyuvre dont il a été le principal artisan et le message d'espérance qu'il portait! Qu'avec lui, présent toujours dans nos esprits et dans nos coeurs, l'on associe le souvenir de tous ceux, combien nombreux, tombés à ses côtés et dont le seul crime fut leur engagement dans la quête d'un idéal de liberté et d'humanité!

Se souvenant des morts, que l'on pense aussi aux vivants qui aujourd'hui encore, au Burkina Faso, souffrent de l'intolérance et de l'inquisition; à qui l'on nie les droits à la simple existence du fait de leur fidélité à la mémoire de l'illustre disparu!

Il est un fait qu'aujourd'hui certaines consciences sont prêtes à excuser le forfait des dirigeants actuels du Burkina Faso devenus «légitimes» par le fait même qu'ils gouvernent. Mais l'on ne peut blanchir ces mains tachées de sang.

Si le président Thomas Sankara avait voulu véritablement se maintenir au pouvoir à ce prix, il l'aurait pu; mais il a préféré le martyre. Par cet acte, jusque dans sa mort, il aura laissé à la postérité la plus haute leçon de vertu,

d'abnégation, et d'honneur qui soit.

Sa gloire est devenue plus forte, car il a su s'écarter de la voie de la violence qu'empruntent la plupart des puissants de ce monde.

L'ombre de Thomas Sankara menace encore ses assassins jetés dans la confusion. Il les a même obligés à devenir ses exécuteurs testamentaires: il a vécu dans l'amour et la défense des pauvres et ils lui ont fait - malgré eux! - l'honneur de l'enterrer au milieu des siens, dans ce cimetière où les tombes sont anonymes et où reposent une multitude d'humbles gens...

Thomas Sankara a pris conscience le premier, des travers de la révolution. Il a préconisé sa «rectification». Ses assassins, pour justifier leur forfait, se sont proclamés «rectificateurs» de la révolution.

Je me suis étendu dans cet essai sur la situation de crise qui s'est dénouée avec la tragédie du 15 Octobre 1987 et dont j'éclaire les ressorts. A travers les tentatives d'explications des hérauts du Front dit Populaire(2>, j'ai également souligné comment la volonté de puissance s'est muée d'un coup en volonté d'être. L'interprétation de l'histoire est évidemment mienne, et je l'ai faite en toute bonne foi.

«Et voilà. Maintenant le ressort est bandé. Cela n'a plus qu'à se dérouler tout seul. C'est cela qui est commode avec la tragédie. On donne le petit coup de pouce pour que cela démarre. Rien (...), une envie d'honneur un beau matin, au réveil, comme de quelque chose qui se mange, une question de trop qu'on se pose un soir... C'est tout. (...) La mort, la trahison, le désespoir sont là, tout prêts, et les éclats, et les orages, et les silences: le silence quand le bras du bourreau se lève à la fin (...), le silence quand les cris de la foule éclatent autour du vainqueur (...), et le vainqueur déjà vaincu, seul au milieu de son silence (...).

C'est propre la tragédie. C'est reposant c'est sûr...

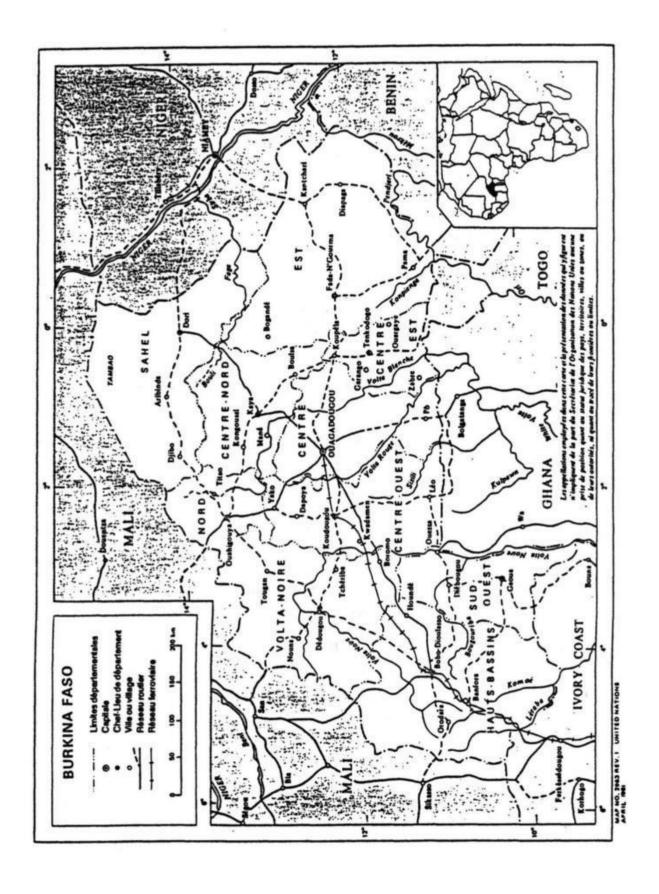
Dans le drame, avec ces traîtres, avec ces méchants acharnés, cette innocence persécutée, ces vainqueurs, ces terre-neuve, ces lueurs d'espoir, cela devient épouvantable de mourir comme un accident. On aurait peut-être pu se sauver, le bon jeune homme aurait pu arriver à temps avec les gendarmes.

Dans la tragédie, on est tranquille. D'abord, on est entre soi. On est tous innocents en somme! Ce n'est pas parce qu'il y en a un qui tue et l'autre qui est tué. C'est une question de distribution. Et puis, surtout, c'est reposant la tragédie, parce qu'on sait qu'il n'y a plus d'espoir, le sale espoir; qu'on est pris, comme un rat, avec tout le ciel sur son dos, et qu'on n'a plus qu'à crier - pas à gémir, non, pas à se plaindre! - à gueuler à pleine voix ce qu'on n'avait pas pu dire, qu'on n'avait jamais dit et qu'on ne savait peut-être pas encore et pour rien: pour se le dire à soi, pour l'apprendre, soi.

Dans le drame, on se débat, parce qu'on espère en sortir. C'est ignoble, c'est utilitaire. Là, c'est gratuit. C'est pour les rois. Et il n'y a plus rien à tenter, enfin!»

Le choeur d'Antigone

de Jean Anouilh



PREMIÈRE PARTIE LA TRAGÉDIE D'UNE RÉVOLUTION

SIGLES UTILISÉS

B.I.A.: Bataillon d'Intervention Aéroporté

C.D.R.: Comité de Défense de la Révolution

C.C.P.M.: Conférence des Commisions du Peuple chargées des secteurs Mi-

nistériels

COMISEC: Comité Ministériel Sectoriel

C.M.R.P.N.: Comité Militaire de Redressement Pour le Progrès National

C.N.E.C.: Centre National d'Entraînement Commando

C.N.R.: Conseil National de la Révolution

C.S.B.: Confédération Syndicale Burkinabé

C.S.P.: Conseil du Salut du Peuple

D.O.P.: Discours d'Orientation Politique (Texte fondamental du C.N.R. prononcé le 2 Octobre 1983 par Thomas Sankara)

E.T.I.R.: Escadron de Transmission et d'Intervention Rapide

F.I.M.A.T.: Force d'Intervention du Ministère de l'Administration Territoriale

F.P.V.: Front Progressiste Voltaïque (issu de la fusion du M.L.N. du Profes-

seur Ki Zerbo et du Front du Refus de Joseph Ouédraogo)

G.C.B.: Groupe Communiste Burkinabé

LIPAD: Ligue Patriotique pour le Développement (sous le contrôle du P.A.I.)

M.L.N.: Mouvement de Libération Nationale (Professeur Joseph Ki Zerbo)

O.C.V.: Organisation Communiste Voltaïque

O.D.P./MT: Organisation pour la Démocratie/Mouvement du Travail

O.M.R.: Organisation Militaire Révolutionnaire

P.A.I.: Parti Africain de l'Indépendance

P.C.R.V.: Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque

P.D.S.: Parti de la Démocratie Sociale

P.F.: Président du Faso

R.D.P.: Révolution Démocratique et Populaire

SNEAHV: Syndicat National des Enseignants Africains de Haute-Volta

T.P.R.: Tribunal Populaire Révolutionnaire

U.C.B.: Union Communiste Burkinabé

U.D.P.: Union Démocratique et Populaire

U.F.B.: Union des Femmes Burkinabé

U.L.C.: Union de Lutte Communiste

U.L.C.(R): Union de Lutte Reconstruite

LE DERNIER ENTRETIEN

Ce matin du jeudi 15 Octobre 1987, je m'étais réveillé d'une humeur égale sans me douter que ce jour marquerait un tournant dans l'histoire de notre peuple. Je n'ignorais pas la tension qui existait dans nos rangs. Quelques semaines auparavant, j'avais été tiré de mon lit au beau milieu de la nuit, par des camarades militants de mon organisation('), pour m'entendre dire:

- Va trouver ton type et dis-lui que s'il ne réagit pas, nous serons pris et égorgés comme des moutons! Il ne fait aucun doute que les partisans du Capitaine Compaoré sont prêts à passer à l'offensive!

<u>J'essayai de les rassurer: la situation n'était pas si alarmante; le P.F.(2)</u> avait la situation bien en mains; il craignait plutôt que Blaise n'opte pour la fuite, sa conjuration découverte...

Cependant, par acquit de conscience, le lendemain de cet entretien nocturne, j'allai voir mon «type» au bureau de la Présidence. Je lui rendis compte des propos de mes camarades qui n'étaient d'ailleurs pas les seuls à se préoccuper de la situation ambiante. Nombre d'officiers parmi ses fidèles éprouvaient les mêmes sentiments d'inquiétude.

- Ce sont, dit-il, vos inquiétudes qui m'inquiètent. Blaise n'ira pas jusque-là! Je ne l'en pense pas capable et je ne vois pas d'ailleurs comment il procèdera pour opérer un tel coup, le rapport de forces étant nettement en sa défaveur au sein des forces armées. Quant au C.N.R., tu le sais bien, là c'est la déconfiture complète de ses partisans; ce sont eux d'ailleurs qui polluent l'atmosphère et alarment aussi bien Blaise que moi. C'est une période difficile à traverser. Blaise luimême, se rendra bientôt à l'évidence qu'il est en train d'être abusé par des arrivistes ambitieux. Ce que je peux vous demander, c'est de rester calmes et confiants en ne tombant pas dans la provocation.
- Contrôles-tu au moins, lui répliquai-je, la ceinture de sécurité? J'entends: toute la zone qui couvre le Conseil de l'Entente, la Radio, le Palais Présidentiel et la Présidence? Les hommes postés à ces divers points sont-ils sous ton contrôle?

Il se contenta de sourire.

Sur ce, je sortis de son bureau à reculons tout en parlant:

- De toute façon, ce sont là des questions militaires et je ne peux prétendre en savoir plus que toi. Je te fais par conséquent confiance.

Il affichait un calme extraordinaire, un calme que jamais auparavant je ne lui avais connu. C'était au mois de Septembre 1987.

Je me rappelle aussi, que lors de nos multiples entretiens durant cette période où je lui tenais souvent compagnie, à midi à table, ou tard dans la nuit dans sa salle de travail, il tint les propos suivants:

- Je ne pense pas que Blaise veuille attenter à ma vie. Le seul danger, c'est que si lui-même se refuse à agir, l'impérialisme lui offrira le pouvoir sur un plateau d'argent en organisant mon assassinat...

Et un jour, échangeant des points de vue quant à l'opportunité de neutraliser Blaise Compaoré, puisqu'il était évident qu'il marchait à la conquête du pouvoir, répondant ainsi à la sollicitation des puissances étrangères, le P.F. me confia:

- Même s'il parvenait à m'assassiner, ce n'est pas grave! Le fond du problème c'est qu'ils veulent «bouffer» et je les en empêche! Mais je mourrai tranquille: plus jamais, après ce que nous avons réussi à inscrire dans la conscience de nos compatriotes, on ne pourra diriger notre peuple comme jadis!

Il venait ainsi de rejeter toute initiative dirigée contre Blaise Compaoré et ses partisans. Comment aurait-il pu d'ailleurs justifier aux yeux du peuple, une quelconque arrestation de Blaise Compaoré, a fortiori son élimination physique? Ne s'était-il pas toujours efforcé de prouver à l'opinion publique qu'aucun nuage n'entachait ses relations avec son compagnon de route?

Tout cela je le savais, lorsque le matin du 15 Octobre, il envoya son chauffeur me chercher à domicile, pour lui tenir compagnie dans sa résidence présidentielle.

Il était 8h environ, lorsque je pénétrai dans la pièce aménagée en salle de travail. Là, il aimait recevoir ses amis, collaborateurs et divers visiteurs

étrangers. Il y restait souvent très tard dans la nuit, épluchant les dossiers ou étudiant les sujets les plus divers.

Je l'ai trouvé en survêtement de sport, assis sur le canapé, en train d'écrire sur un bloc-notes.

- Que fais-tu à cette heure encore à la maison? N'as-tu pas un bureau au Conseil de l'Entente? Je pense qu'il faut que tu t'y rendes matin et soir comme tout bon fonctionnaire!

Ce furent là les termes de son accueil! Sans me décontenancer, je répondis que je m'étais octroyé un petit congé et que je ne serais assidu au bureau qu'il m'avait affecté qu'à partir du lundi 21 Octobre.

Lorsque j'avais quitté le gouvernement au dernier remaniement ministériel de Septembre 1987, je m'étais essentiellement occupé des tâches politiques dans le cadre du Conseil National de la Révolution, sans affectation précise au sein de l'exécutif. J'étais entre autres chargé d'élaborer une esquisse de programme pour le C.N.R., car une réunion du Bureau Politique m'avait mandaté pour cela et je devais m'exécuter avant le 6 Octobre 1987. Dès le ter Octobre, l'esquisse était d'ailleurs prête. Rien ne me retenait plus dans le bureau qui m'avait été affecté. Aussi restais-je souvent à mon domicile. Sans oublier qu'il avait été convenu qu'aussitôt terminée l'esquisse de programme, je devais disposer d'un mois de vacances pour me rendre à Paris à l'invitation d'un ami commun. A mon retour, à défaut du poste de Secrétaire Permanent du C.N.R., j'occuperais le poste de ministre «sans portefeuille», ce qui me laisserait les mains libres pour me consacrer entièrement à la question de l'édification du Parti, dont la nécessité était plus qu'impérieuse. Ces propositions avaient également recueilli l'assentiment de Blaise Compaoré.

Après cette brève explication, je m'assis à ses côtés sur le divan et me saisis de sa guitare, pendant qu'il s'absorbait dans ses écrits.

A la suite de nos entretiens qui portèrent sur divers sujets, je sus qu'il était en train de rédiger son intervention pour la réunion de 20 heures: une réunion de l'Organisation Militaire Révolutionnaire (O.M.R.), convoquée pour consacrer l'entente retrouvée entre le Président Thomas Sankara et Blaise Compaoré. Cette réunion devait ainsi mettre un terme à une crise qui n'avait que trop duré et qui

avait fini par gagner la rue.

J'ai même eu droit à la lecture d'un passage de ce projet d'intervention.-Il y écrivait (je cite de mémoire):

«Quelles que puissent être les contradictions qui ont pu exister ou qui existent entre nous, elles doivent trouver et trouveront leurs solutions du fait de la confiance que nous saurons établir entre nous. Aussi, travaillons-nous à instaurer et à préserver cette confiance...»

La suite allait hélas prouver le contraire.

Pour Thomas Sankara, la crise qui couvait depuis quelque temps, et qui était devenue manifeste au mois de Mai 1987, venait d'être jugulée. On avait frôlé la catastrophe. Fort heureusement, tout rentrait dans l'ordre sans grand dommage. Il fallait envisager l'avenir d'un bon pied.

Lors de la réunion du f Octobre 1987, Blaise n'avait-il pas été mis en difficulté? N'eût été le secours du P.F., n'aurait-il pas perdu le privilège d'être le numéro deux du régime, et n'aurait-il pas réintégré les rangs comme tout officier de l'armée? Le Président Thomas Sankara n'avait-il pas fait preuve de magnanimité - les preuves de la conjuration de Compaoré ayant été mises à nu - en le sauvant de la déchéance et de l'humiliation méritées? Ne l'avait-il pas imposé contre la volonté de la majorité des membres de l'O.M.R.? Blaise Compaoré lui-même, ce jour-là, ne s'était-il pas défendu contre les accusations de conjuration militaire contre le P.F. en invoquant tous les dieux du panthéon mossi et en arguant de sa parole d'officier? Qui plus est, sorti de cette réunion, n'avait-il pas déclaré auprès d'amis communs (à lui et au P.F.) venus pour prôner l'entente, que son éducation mossi proscrivait la trahison?

Toujours est-il que pour cette réunion de 20h, le Président du C.N.R., préconisait un certain nombre de sanctions parmi lesquelles:

- l'exclusion du Groupe Communiste Burkinabé (G.C.B.) du C.N.R., ses dirigeants s'étant illustrés tout au long de la crise par des intrigues sordides en vue d'opposer le Numéro 2 au Président du Faso.
 - des mesures punitives contre le Capitaine Jean-Pierre Palm et d'autres

membres du C.N.R. pour s'être distingués dans la confection et la diffusion de tracts à contenu ordurier.

Je me souviens - parlant du Capitaine Jean-Pierre Palm - que le Président Thomas Sankara avait mis son ami Blaise Compaoré en garde sur le fait que Palm, par ses intrigues, pouvait semer la zizanie entre nous. Nous faisions alors le point et étions parvenus à éviter la rupture du fait des manigances dudit Capitaine. Ce dernier était d'ailleurs venu m'alerter sur un prétendu projet d'homicide dirigé contre ma personne et dont le Président du Faso aurait été l'instigateur! C'était au mois de Juin 1985. Parallèlement, il se rendit auprès du P.F. pour l'informer des inquiétudes que je manifestais concernant la «menace» planant sur ma vie! Il reviendra ensuite me dire, qu'il avait tenu à prévenir le Président qu'un attentat en préparation contre moi le désignerait, lui le RF., aux yeux de tous, comme en étant l'auteur, et que, dans la mesure où le projet était connu de nombre de personnes, il valait mieux qu'il y renonçât...

Ce fait méritait d'être relaté pour démontrer comment on peut semer la méfiance et la discorde.

Mais revenons à la réunion de 20h. On peut supposer que l'action terroriste menée à 16h 30 mn et qui a abouti à l'assassinat du Président Thomas Sankara trouve son explication dans ces deux mesures citées plus haut.

Si, comme l'affirme le Capitaine Blaise Compaoré, Président du Front dit «Populaire», ce qui est arrivé s'est passé à son insu (bien qu'il n'en éprouve aucun regret), faut-il comprendre que l'initiative est venue de ses acolytes - le Capitaine Jean-Pierre Palm en tête - ceux-ci s'étant rendus compte, du recul amorcé par leur chef, et connaissant la faiblesse et l'indécision qui le caractérisent, avaient-ils décidé d'eux-mêmes de poser l'acte irréversible du 15 Octobre? Même dans ce cas, il faudrait supposer que le scénario mis en oeuvre ne constituait qu'un cas de figure parmi tant d'autres conçus de longue date...

On ne peut douter que Blaise Compaoré n'ait nourri l'ambition d'être le «Premier». Et ce, dès les derniers jours de la préparation du Coup d'Etat d'Août 1983 qui porta Thomas Sankara à la tête du pays. Il s'en était confié d'ailleurs à Vincent Sigué, pendant une mission qu'ils effectuaient ensemble, en ces termes: «Si nous réussissons le coup, je serai le président tandis que Thomas conservera le poste de Premier ministre».

Ces propos que Sigué se fit un devoir de rapporter à Thomas Sankara, nécessitèrent une séance de «clarification». Les quatre «dirigeants historiques» (Thomas Sankara, Blaise Compaoré, Boukary Jean-Baptiste Lingani et Henri Zongo) se sont retrouvés pour trancher cette question ainsi que les événements ultérieurs l'ont montré. De ce temps, remonte l'inimitié de Blaise Compaoré visà-vis de Vincent Sigué. On se souvient qu'au lendemain du 4 Août 1983, Blaise Compaoré s'est opposé à l'intégration de Sigué dans l'année, en dépit du fait que ce dernier ait été la cheville ouvrière de la prise du pouvoir.

Dès le mois de Septembre 1986, la conjuration de Blaise Compaoré était devenue patente pour un observateur avisé.

Le matin du 15 Octobre, nous avons le P.F. et moi, fait une retrospective des faits et gestes de Blaise Compaoré et de ses partisans, qui démontraient on ne peut plus clairement que depuis Septembre 1986 (pour le moins), ceux-ci s'acheminaient irrésistiblement vers la conquête du pouvoir.

J'ai noté pour ma part, les actions suivantes corroborant cette thèse:

1. Ma nomination au poste de ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Le Président Thomas Sankara, n'avait jamais voulu admettre que ma nomination à ce poste lui fut suggérée par Blaise Compaoré qui, bien entendu, prit soin de dissimuler ses véritables intentions. Le milieu universitaire était contrôlé sans partage par mon organisation l'U.L.C.(R). L'U.C.B. (Union Communiste Burkinabé) que la partie militaire soutenait à bout de bras, essayait vainement d'y faire des percées. En me proposant ce poste, on escomptait non seulement me paralyser mais surtout tourner contre moi la colère des étudiants et des enseignants(3). Le Président Thomas Sankara marcha dans le plan; il s'était laissé convaincre qu'il fallait nécessairement casser l'U.L.C.(R) pour parvenir à l'unification des organisations politiques membres du C.N.R.

Aussitôt après la constitution du gouvernement, le ler Septembre 1986, un décret du Secrétariat Général National des Comités de Défense de la Révolution (C.D.R.), dissolvait le Bureau National des Etudiants ainsi que le Comité d'Université de Ouagadougou, tous deux sous le contrôle exclusif de l'U.L.C.(R). Mesure bureaucratique et arbitraire s'il en fut.

Je me suis rendu à la réunion du Comité Central du C.N.R. ce jourlà, après une journée chargée, occupé que j'étais par l'étude des dossiers de mon nouveau ministère, sans avoir entendu le communiqué de dissolution de ces deux structures, qui fut diffusé à la radio. Le Président du C.N.R. s'était envolé pour Hararé, avant même que la liste des membres du gouvernement ne soit rendue publique. Blaise Compaoré qui devait présider cette réunion avait préféré se retirer à Pô. Il était conscient que l'acte qu'il avait fomenté avec Pierre Ouédraogo, Secrétaire Général National des C.D.R., allait nécessairement entraîner des «secousses». Il avait même misé là-dessus! Blaise Compaoré et Pierre Ouédraogo étaient unis par leur opposition commune à l'U.L.C.(R).

Le Commandant Lingani se vit donc confier la charge de diriger cette réunion. On inscrivit à l'ordre du jour le point sur la situation des structures révolutionnaires de l'Université; arrivé à ce point, la parole fut donnée au Secrétaire Général National des C.D.R. pour présenter la situation et informer les membres du C.N.R. des décisions qui venaient d'être prises et diffusées. J'étais sidéré. Mais tout le monde s'y attendait. Aussitôt, je levai la main pour demander la parole; le Commandant Lingani craignant le pire, passa la parole à quatre intervenants et se résolut à me l'accorder à défaut d'autres.

- J'estime, commençai-je, qu'il manque des mesures d'accompagnement à ces décisions qui viennent d'être portées à notre connaissance par le Secrétaire Général National des C.D.R. II aurait fallu ajouter que, dorénavant, le ministère de l'Enseignement Supérieur relève de l'autorité du Secrétariat Général National des C.D.R. Et d'un! De deux: j'estime que ces décisions ont une incidence tellement grave, que le Secrétaire Général National des C.D.R. n'aurait pas dû les prendre sans s'en référer au préalable au C.N.R. De trois: j'attire l'attention de tout un chacun ici présent, que cette mesure vient s'inscrire dans le lot des mesures bureaucratiques que le Secrétaire Général National des C.D.R. ne cesse d'initier au mépris même des principes du centralisme démocratique que nous sommes sensés tous respecter. J'affirme que depuis un certain temps, notre révolution est en train de dévier de son orientation initiale. Et le principal artisan de cette déviation est le Secrétaire Général National des C.D.R. (et je le désignai). Enfin, lorsque j'ai été sollicité par le Président du C.N.R. pour accepter le poste de Ministre de l'Enseignement Supérieur, j'ai tout de suite marqué mon refus. J'ai fini par accepter, après maintes insistances, parce que je pensais pouvoir bénéficier de l'appui de tous. Or je constate que l'on tire à hue et

à dia. N'étant pas homme à accepter une misssion que je sais compromise d'avance, je déclare séance tenante que je ne suis plus disposé à continuer d'assumer cette charge. J'attends le retour du Président du C.N.R. pour rendre ma décision effective.

Le Président de séance tenta de vaines conciliations et voulut lever la réunion sur ces entrefaits. Je repris la parole pour insister sur le fait qu'il fallait prendre très au sérieux ce que je venais d'annoncer.

Aussitôt après la réunion, bien entendu, la rumeur prit la rue. A peine le gouvernement venait-il d'être constitué qu'un ministre démissionnait!

Deux jours après la réunion du C.N.R., le premier conseil des ministres se réunit sous la présidence de Blaise Compaoré en l'absence du Président du Faso. Je refusai d'y prendre part. La rumeur publique trouvait sa confirmation. Blaise Compaoré, contrairement à ce que son devoir lui commandait, ne chercha pas à m'entendre. Mieux, il dut se réjouir de la situation. Tous les membres de mon organisation furent solidaires de ma décision. Tous, à quelque niveau que ce soit, occupant des responsabilités politico-administratives, devaient démissionner à ma suite. Même les deux éléments traîtres que nous comptions dans nos rangs - Kader Cissé et Moïse Traoré - ne purent se soustraire à la pression du mouvement. Blaise Compaoré s'arrangea pour porter les enchères au sein de l'armée, où il tenta de surchauffer les esprits en vue d'une action décisive contre nous. L'affrontement était arrivé à un point culminant.

Tous attendaient le retour du Président du Faso pour voir comment la crise allait se dénouer.

Le Capitaine Henri Zongo se fit l'intercesseur. Il me manda à son bureau et réussit à me convaincre de suspendre ma décision, en attendant le retour du Président du C.N.R.

A son arrivée, celui-ci me convoqua aussitôt:

- Qu'est-ce qui se passe? A peine ai-je tourné le dos que tu mets le feu à la baraque!
 - Qui met le feu à la baraque? lui rétorquai-je. C'est Pierre ou moi?

- Il faut trouver un compromis. Je refuse d'avance ta démission. S'il y a quelqu'un qui doit démissionner, c'est moi!

Après de longues discussions, nous avons fini par nous entendre. Je renonçai à démissionner, parce qu'à travers cette machination, il m'est apparu que l'arbre cachait la forêt. Après tout, ce n'était pas à moi et à mon organisation qu'on en voulait. Les intrigues de Blaise Compaoré, que je me gardai bien de nommer (le P.F. se refusant à regarder les choses en face, et défendant coûte que coûte son ami et alter ego) étaient devenues à mes yeux manifestes. Je lui dis:

J'ai l'impression que dans ton armée, il y a des gens qui sont à l'affût, attendant que nous créions une situation de crise, pour te renverser et nous avec. C'est la seule raison qui m'amène à accepter le compromis. Ce faisant, j'essaye de sauver ma tête plutôt que la tienne.

Il ne dit mot.

Toujours est-il qu'un compromis fut trouvé: et comme tout compromis, il n'a satisfait personne! La guerre sera dorénavant à peine voilée entre le Secrétaire Général National des C.D.R. et moi. L'U.C.B. - dont Pierre Ouédraogo a commencé par être le Secrétaire Général avant de céder la place à Watamu Lamien - n'était pas de taille à s'opposer à l'U.L.C.(R). Cette dernière devait plutôt faire face à l'appareil du Secrétariat Général National des C.D.R. ainsi qu'à tous les éléments militaires en majorité, sans la moindre formation politique, que l'on avait fait affluer dans les cellules de l'U.C.B.

2. Le contrôle des structures révolutionnaires à l'Université

Blaise Compaoré sortit de sa réserve à cette occasion, et prit les devants pour faire élire à la tête des structures des éléments à sa dévo tion tel Jonas Somé. Il comprenait déjà l'importance de contrôler les structures populaires!

Menaces, intimidations, corruptions, telles furent les armes de nos adversaires sur le terrain universitaire. Rien n'y fit. Nous sortîmes majoritaires des élections. Des mesures arbitraires furent prises pour proscrire des élections un certain nombre de militants de notre organisation. Blaise Compaoré, le Secrétaire Général National des C.D.R. et l'U.C.B. réussirent à contrôler la direction des structures révolutionnaires de l'université, quand bien même nous en contrôlions

la base.

Tout cela fut masqué aux yeux du Président du Faso, au nom de «la lutte entre l' U.C.B. et l' UL.C.(R), pour le contrôle de l'université». C'est d'ailleurs à cette occasion, qu'en compagnie du Capitaine Pierre Ouédraogo, Blaise Compaoré réunit une vingtaine d'étudiants parmi lesquels des militants de mon organisation pour leur tenir le discours suivant:

- Ça ne sert à rien de persister à supporter l'U.L.C.(R) sur le campus universitaire. De toute façon, c'est nous qui détenons le pouvoir, et je vous promets que lors du prochain remaniement ministériel, nous chasserons du gouvernement les militants de cette organisation.

Je fis part de ces propos au Président Thomas Sankara qui demanda à les vérifier auprès de Blaise Compaoré. Il chercha, par la suite, à me convaincre de la bonne foi de celui-ci. «Je devais, disait-il, bien m'assurer de mes sources d'information».

3. Le complot à l'intérieur même de l'U.L.C.(R)

Blaise Compaoré entreprit de m'isoler au sein même de mon organisation. Jusqu'à présent, ces tentatives n'avaient pas donné les fruits escomptés. L'U.L.C. (R) continuait d'influencer les étudiants et les élèves même si elle n'en contrôlait pas les instances dirigeantes.

Le phénomène de l'arrivisme petit-bourgeois n'avait pas épargné nos rangs. Deux éléments notoirement connus furent Moïse Traoré et Kader Cissé, qui avaient utilisé l'organisation comme tremplin pour accéder à de hautes responsabilités. L'un était Directeur de l'Union Révolutionnaire des Banques (U.RE.BA.) et l'autre Président du Conseil Révolutionnaire Economique et Social (C.R.E.S.). A ces hauteurs, ils ne s'en tenaient plus aux décisions de l'organisation et voguaient selon leurs propres intérêts. Ils finirent par se mouiller dans des histoires de corruption dont le Président Thomas Sankara fut informé en détail. Ils essayèrent alors de faire oublier leurs méfaits en décidant au cours des réunions du C.N.R. de trahir les positions de leur organisation. Ces trahisons servirent à mettre l'U.L.C.(R) en difficulté, mais ils ne furent pas pour autant absous: on les limogea. Blaise Compaoré fut celui-là même qui hâta leur destitution! Mais encore là ce fut pur calcul de sa part. Il les fit chasser d'une

main pour les récupérer de l'autre. En contre-partie de sa protection, il les commit à la tâche d'affaiblir ma position au sein de l'U.L.C.(R) où j'étais un empêcheur de tourner en rond.

Il appartenait, disait-on à l'époque, à chaque organisation d'en finir avec son «Soumane Touré» (4>. En effet, depuis 1985, Blaise Compaoré avait tenté à maintes reprises de se rapprocher de moi dans ce qu'il considérait comme une «commune opposition au Président du Faso». Mais, se rendant compte que mon opposition concernant certaines des initiatives du P.F. reposait non sur une quelconque ambition mais sur des principes, il s'était vite détourné de l'idée d'une alliance possible entre nous et m'avait ensuite pris comme cible à abattre.

A partir de Septembre 1987, Blaise eut le contrôle de toutes les organisations politiques civiles du C.N.R., sauf une: l'U.L.C.(R). Il est vrai que les deux autres - l'U.C.B. et le G.C.B. - dans leur commune rivalité contre l'U.L.C.(R). ne faisaient pas le poids. Un de nos camarades, Simon Compaoré, était son Directeur de cabinet. Par son entremise, il entreprendra de racoler Moïse Traoré, Kader Cissé et Alain Zoubga (cet ambitieux qui brûlait d'être ministre de la Santé lors des remaniements ministériels successifs). Ils entamèrent leurs actions souterraines dans l'Organisation. Mais, les conspirateurs furent mal servis par les deux arrivistes Moïse Traoré et Kader Cissé suffisamment décriés aux yeux de l'ensemble de nos militants. Nous saisissant de l'un de leurs nombreux actes de trahison vis-à-vis des positions de l'Organisation, nous entreprîmes de les exclure tout en ignorant la conspiration qui se tramait contre l'Organisation et qui avait pour maître-d'euvre, Blaise Compaoré!

Ce dernier avait informé, toujours de façon hypocrite, le Président Thomas Sankara, qu'une «scission se préparait au sein de l' U.L.C.(R)». Il en aurait été averti par «les auteurs de la scission en cours». Le Président du Faso encore plus ignorant que nous-mêmes de l'implication de Blaise Compaoré, le chargea alors de tout mettre en oeuvre pour empêcher cette scission. L'U.L.C.(R) affaiblie, c'était aussi la révolution qui accusait le coup. Tel, du moins, était le sentiment du Président. Il ne pouvait se douter que l'affaiblissement de l'U.L.C.(R) servait les desseins de Blaise Compaoré.

En toute ignorance donc de ce qui se tramait, nous prîmes la décision d'exclure Moïse Traoré et Kader Cissé, et ceci lors de la réunion de notre Comité Central du 1er Février 1987. La mesure d'exclusion, pour être effective, devait

être soumise pour approbation à la base de l'U.L.C.(R). Nos opportunistes n'attendirent pas l'issue de la procédure ainsi engagée. Le 3 Février 1987, ils firent précipitamment une déclaration dans laquelle ils annonçaient avoir scissionné d'avec l'U.L.C.(R), et avoir constitué une organisation qui retournait à l'ancienne appellation «U.L.C.», avec pour organe politique un journal intitulé «La Flamme».

Tel fut le résultat des machinations de Blaise Compaoré au sein de l'U.L.C. (R). Les différentes composantes du futur «Front Populaire» étaient ainsi réunies. Il ne restait plus qu'à les coordonner...

4. Le sabotage du processus d'unification des organisations politiques membres du C.N.R. en vue de la constitution du parti d'avant-garde

Depuis la veille du 4 Août 1986, les organisations avaient réussi à se mettre d'accord sur les termes de l'unification et une procédure planifiée avait été adoptée. Elle stipulait dans l'ordre chronologique, les actions suivantes:

- Elaboration et adoption d'une plate-forme de programme;
- Constitution d'un comité d'organisation provisoire pour le parti dont les modalités de mise sur pied étaient à définir;
 - Auto-dissolution des organisations politiques.

Lors de la réunion du 3 Août 1986 des organisations politiques, le représentant du G.C.B., Jean-Marc Palm dénonça les termes de l'accord et fut piteusement confondu par le Président du C.N.R. Face à la malhonnêteté érigée en ligne de conduite, le Président renonça à son intention de déclarer, lors de son discours aux cérémonies commémoratives du 4 Août 1986, que les organisations politiques membres du C.N.R. étaient parvenues à un degré d'unification satisfaisante et qu'elles avaient pris la résolution de s'auto-dissoudre au profit d'un cadre unique. Ce qui rendait pourtant bien compte de l'état des discussions entre les organisations politiques.

Les discussions furent suspendues. Le président se réserva l'initiative de leur relance. Elles reprirent de nouveau au mois de Juin 1987. La difficulté qui

surgira alors, concernera les modalités de constitution du Comité Provisoire pour le Parti. Sur ce point, nous fûmes, le représentant du G.C.B. (Jean-Marc Palm) et moi (représentant du l'U.L.C.(R)), divergents. Le représentant de l'U.C.B. (Watamu Lamien), comme dans toutes les questions épineuses, demeura louvoyant. Le G.C.B., proposa que le Comité Provisoire fût composé de deux membres par organisation selon un rapport arithmétique. Je proposai de mon côté que l'initiative de la composition du Comité Provisoire soit laissée à la discrétion du Président du C.N.R., puisque personne ne s'opposait à son leadership.

Le lendemain, Blaise Compaoré qui n'avait pas assisté à la réunion, fera allusion à ma proposition en me traitant de «lâche». Lorsque je lui demandai de répéter ce qu'il venait de dire pour que je fusse sûr de l'avoir bien entendu, il se rétracta. Pour moi, c'était on ne peut plus clair. Blaise Compaoré ne voyait pas l'unification d'un bon oeil. Pourquoi?

Lors de ces discussions, l'Organisation Militaire Révolutionnaire était représentée par le Capitaine Henri Zongo qui soutenait alors, comme on peut s'en douter, les vues du Président Thomas Sankara.

L'«U.L.C.»-La Flamme était absente au cours de ces discussions malgré l'insistance de Blaise Compaoré pour qu'elle fût intégrée au C.N.R. et associée au processus d'unification. Sur ce point, nous avons refusé tout marchandage. Nous étions déterminés à nous retirer du C.N.R. si on y faisait rentrer l'«U.L.C.»-La Flamme, car on ne pouvait se retrouver uni avec des éléments dont on s'était séparé auparavant!

Les discussions aboutirent cependant à des conclusions heureuses et furent sanctionnées par trois procès-verbaux co-signés par les représentants des diverses organisations(5). Alors, d'où vient l'accusation selon laquelle le Président du C.N.R. avait entrepris de «dissoudre de façon autoritaire, les différentes organisations politiques membres du CN.R., et de créer son partifantôche?»

Les organisations politiques membres du C.N.R. ont bel et bien donné leur accord au plan d'unification, fruit de longues discussions étalées sur deux années tout au long desquelles le Président du C.N.R. usa de patience et de persévérance. Il ne restait plus qu'à engager la phase concrète de l'unification.

Mais c'était sans compter avec Blaise Compaoré, qui voyait là autant de moyens que le Président Thomas Sankara se donnait pour «asseoir son pouvoir personnel».

5. L'organisation d'une cabale contre l'U.L.C.(R) et ses membres dirigeants, afin de compromettre l'accord d'unification entre les organisations politiques

Le ton sera donné lors des Journées anti-impérialistes de l'Université, organisées du 11 au 17 Mai 1987. Les responsables du Comité d'université risquèrent d'être lynchés par le gros de la troupe pour s'être attaqués ouvertement et nommément à des responsables de l'U.L.C.(R), non seulement membres du gouvernement, mais aussi membres des plus hautes instances du C.N.R.

Lors de la commémoration de la Journée du 1er Mai, l'U.L.C.(R) fit paraître le numéro 8 de son organe central, Le Prolétaire. Une analyse impitoyable de l'opportunisme arriviste y était faite et on y mettait en garde contre le danger imminent d'une restauration bourgeoise néo-coloniale. Il n'en fallait pas plus pour mettre le feu aux poudres. Le chef des conjurés, Blaise Compaoré, oeuvrant pour ladite restauration, ne se trompa pas en prenant la critique à son compte. Il organisa aussitôt une réplique à la hauteur de l'affront. Il commandita l'apparition d'un tract ordurier contre l'U.L.C.(R) et ses dirigeants et ne se cacha pas d'en être le principal propagateur. Cela ne suffisant pas, il loua les services de conférenciers tels Kader Cissé et Etienne Traoré.

Ces conférences, qui devaient être données à l'université, mirent les étudiants dans un état d'effervescence comparable à une véritable veillée d'armes. Nos troupes furent mobilisées et invitées à y participer activement. Pour la première fois dans l'histoire de l'Université de Ouagadougou, les forces armées investirent les lieux. C'est sous bonne escorte qu'Etienne Traoré réussit à donner sa conférence qui n'était ni plus ni moins qu'un plagiat retourné des développements théoriques contenus dans le numéro 8 du Prolétaire. On avait interdit l'accès de la salle de conférence aux militants de l'U.L.C.(R). La conférence qui devait être donnée par Kader Cissé, le transfuge, ne put avoir lieu. Nos troupes mieux organisées avaient réussi à déjouer la vigilance des commandos et des indicateurs postés aux portes, et à investir la salle. Les renforts de commandos arrivèrent et cinq de nos camarades dont Guy Yogo, furent appréhendés. J'en informai aussitôt le P.F. qui ordonna leur relaxe

immédiate.

Au cours d'une de ces conférences, Basile Guissou, Ministre de l'Information, se présenta aux côtés de nos militants. Le lendemain, il fit paraître sous un pseudonyme, un article dans le quotidien national Sidwaya où il dénonçait vigoureusement la recrudescence du militarisme sous la Révolution. Ces deux éléments furent retenus à sa charge et à la charge de l'Organisation. Le Président du Faso, lors d'un conseil des ministres, le tança ouvertement et l'Organisation ne fut pas épargnée.

Dans ce bras de fer, le Président continuait de prendre position en faveur de Blaise Compaoré et de Pierre Ouédraogo. Il n'ignorait pourtant pas que ces derniers étaient les vrais responsables, mais il était courroucé contre nous parce qu'il estimait que nous avions donné dans la provocation, en oubliant les véritables enjeux que l'on refusait encore de poser en termes clairs. Il a cependant arrêté d'autorité la diffusion à la radio de ces conférences au grand dépit des provocateurs.

Blaise Compaoré venait alors de gagner une manche de la bataille et non la moindre!

6. La tenue de la Conférence Nationale des Etudiants à Pô en Août 1987

Un mois avant la tenue de cette conférence, le ton fut donné: Somé Jonas, l'homme de main de Blaise Compaoré sur le campus universitaire, lança dans des émissions télévisées des attaques à peine voilées contre notre Organisation. Un certain pigiste, du nom de Gabriel Tamini, prit le relais dans ses commentaires radiodiffusés. C'est dans cette période que l'on convoqua le 18 Août 1987 une des avant-dernières réunions des Organisations politiques autour de la question de l'unification. Nous refusâmes d'y prendre part en adressant au Président du C.N.R. une lettre dans laquelle nous donnions les raisons de notre abstention(6):

- on ne peut parler d'unité alors que l'on encourage les militants d'une organisation à s'attaquer publiquement à l'U.L.C.(R);
 - on ne peut être partie prenante d'un processus et en même temps être

vilipendé dans les organes de presse de l'Etat qui contrôle ledit processus.

L'aubaine! Blaise Compaoré s'en saisit pour demander l'unification des organisations consentantes et puisque l'U.L.C.(R) s'y refusait, tant pis pour elle!

Cette fois c'était trop gros! Le Président du C.N.R. refusa de suivre son compagnon dans l'intérêt que celui-ci manifestait soudain pour l'unification des organisations politiques. Il convoqua une table ronde des organisations politiques afin de sortir de l'impasse. Il me vit auparavant pour me convaincre du fait que nous perdions de vue l'enjeu primordial en nous retirant du processus d'unification. Nous étions en train de faire la part belle à Blaise Compaoré, me dit-il. Enfin, nous étions sur la même longueur d'ondes! Tout était devenu clair pour le Président Thomas Sankara. Ou du moins, consentait-il enfin à aborder avec moi, sans détour, les véritables termes de l'enjeu. Nous allâmes donc à la table ronde.

Les représentants de l'U.C.B. furent confondus. Le représentant du G.C.B. essaya timidement de leur venir en aide tant la cause était difficilement défendable. Une conclusion s'imposait: présentement c'était l'U.C.B. - on ignorait pour quelle raison (bien sûr!) - qui était en train de tout mettre en oeuvre pour entraver le processus d'unification déjà fort avancé. Le Président recommanda aux uns et aux autres des attitudes responsables et donna des instructions fermes pour que les organes d'Etat ne soient pas le fief d'une quelconque organisation. Il nous fut demandé de surseoir à notre demande de boycott de la Conférence Nationale des Etudiants. Exerçant le contrôle sur la majorité des étudiants, nous avions en effet entrepris pour répondre aux attaques, de boycotter cette assise nationale. Ainsi à l'Université de Ouagadougou, le Comité d'Université n'avait réussi à inscrire sur la liste de participation que seize noms. Le Secrétariat Général National des C.D.R., de son côté, s'arrangea pour m'écarter de l'organisation politique de cette Conférence Nationale. Les attaques demeurèrent sournoises.

Lorsque tous les membres du gouvernement furent appelés à se rendre à Pô pour l'ouverture officielle de ces assises, j'obtins l'autorisation du Président du Faso de ne pas m'y rendre. La tenue de cette Conférence Nationale fut pour notre cause une erreur stratégique. Il aurait fallu, compte tenu des conditions qui avaient entouré sa convocation, l'annuler ou simplement la reporter. Malgré l'agitation qui fut faite et la mobilisation des grands moyens, la participation

étudiante à cette conférence fut faible. Il y eut des sorties à peine voilées contre le Président du C.N.R. La Conférence se tint sous le haut contrôle du Capitaine Blaise Compaoré qui avait acquis le Capitaine Pierre Ouédraogo à son projet de conjuration.

J'ai estimé, tout comme au jeu d'échecs, qu'il y a des positions qu'il ne faut jamais céder à l'adversaire au risque de tout perdre. On peut sacrifier du matériel, pour gagner du temps et de l'espace, mais l'on doit toujours veiller à ce que le sacrifice ne soit pas plus important que le gain escompté.

La-tenue-de la Conférence Nationale de Pô, dans les conditions que l'on sait, fut une concession très importante de notre part. A partir de là, Blaise Compaoré travaillera à faire tomber une à une les places fortes. Ses partisans à l'issue de cette conférence se sentiront assurés d'une certaine impunité. Désormais, ils vont tout se permettre sans craindre aucune autorité et ils multiplieront les actes d'indiscipline et de provocation.

7. Le discours du Président du C.N.R., le 4 Août 1987 à Bobo Dioulasso

A la veille de la commémoration du 4ème anniversaire de la Révolution Démocratique et Populaire (R.D.P.), prenant en compte les observations de ceux qui avaient su conserver non seulement l'esprit critique mais encore une claire conscience de la juste orientation à imprimer au processus révolutionnaire en cours, et qui osaient la formuler(l), le Président Thomas Sankara était arrivé au constat suivant:

- a) l'état de démobilisation des masses soumises à la pression d'une transformation rapide des choses, exaspérées par la façon cavalière du Secrétaire Général National des C.D.R. de résoudre les problèmes cet état de démobilisation donc, suscitait un certain nombre d'ajustements parmi lesquels:
- la relève du Capitaine Pierre Ouédraogo du Secrétariat Général National des C.D.R., et son affectation à un autre poste de responsabilité;
- la correction de certaines erreurs, tels le licenciement des instituteurs, et les dégagements abusifs des fonctionnaires.

- b) On ne peut pas faire le bonheur d'un peuple à son corps défendant: «Mieux vaut, dira-t-il, un seul pas avec le peuple que dix pas sans le peuple». Le rythme des transformations devait donc connaître une pause.
- c) Il s'était jusqu'à présent exténué dans les tâches de l'exécutif et de l'administration des hommes et des choses. Il lui fallait du recul pour s'investir véritablement dans les questions d'orientation politique et de mobilisation des masses populaires.

Que deviendrait l'exécutif? Ii le confierait à Blaise Compaoré qui deviendrait ainsi le chef du gouvernement. On verra par la suite l'utilisation malhonnête qui sera faite de cette proposition. Le Président du Faso avait l'intention de s'organiser de longs séjours dans toutes les provinces du pays, afin de se mettre à l'écoute des populations.

Aussi, dans son discours du 4 Août 1987 à Bobo Dioulasso, le Président Thomas Sankara insistera-t-il sur la nouvelle impulsion qu'il voulait imprimer aux choses. Il fera appel à l'unité des forces révolutionnaires, sans sectarisme. Il appellera les militants révolutionnaires à moins de radicalisme verbal et à plus d'actions concrètes en faveur du peuple qui ne se nourrit pas de slogans. Il condamnera l'anathématisation dans les divers milieux révolutionnaires. Il fera appel au dialogue entre révolutionnaires, et au dialogue entre révolutionnaires et non révolutionnaires. Il louera les vertus de la clémence et du pardon vis-àvis de ceux qui hier ont péché non parce qu'ils sont congénitalement et irrémédiablement mauvais, mais seulement, par erreur, par méconnaissance. Il annoncera, pour donner l'exemple, la reprise des instituteurs licenciés et le réexamen des dossiers des fonctionnaires dégagés en vue d'un éventuel réemploi.

Trois mois avant d'être assassiné, tel a été le contenu du discours que le Président Thomas Sankara adressa au peuple burkinabé. Un véritable legs testamentaire dans lequel l'homme n'hésite pas à reconnaître les erreurs d'un processus dont il était le principal dirigeant et à proposer des corrections et une attitude nouvelle pour éviter leur retour.

Aussitôt après le discours de Bobo, Blaise Compaoré et ses partisans passeront à l'attaque. Il ne leur fallait pas permettre la réalisation d'un tel plan d'action annoncé car ce serait là le meilleur moyen d'empêcher l'accomplissement de leur dessein.

De son vivant, le P.F. sera dénoncé pour avoir initié des mesures visant à rectifier le processus révolutionnaire. Mort, il sera condamné pour n'avoir «pas voulu entreprendre la rectification». Comprenne qui pourra!

Les parjures oeuvreront beaucoup pour prendre le contre-pied du contenu du discours de Bobo. Parvenus à leurs fins, ils en feront un acte de foi. Dans le discours de Bobo, ils voulurent voir et faire voir une renonciation de la part du Président du C.N.R. à la lutte des classes, une apologie de la conciliation des classes. Ils retournèrent le Discours d'Orientation Politique (D.O.P.) du 2 Octobre 1983 du C.N.R. contre le Président du C.N.R. Il s'en firent les légataires alors qu'ils n'étaient pas encore venus à la Révolution quand le D.O.P. traçait ses grandes orientations et ses fondements politiques!

L'indigent et servile pigiste du nom de Gabriel Tamini, le 31 Août 1987, s'empara d'un passage du D.O.P. pour l'opposer à l'esprit de dialogue préconisé par le Président du C.N.R. entre révolutionnaires et non révolutionnaires. Ce passage indique:

«Quoi que l'on fasse, quoi que l'on dise, elles (les classes parasitaires) resteront toujours égales à elles-mêmes et continueront de tramer complots et intrigues pour la reconquête du "royaume perdu". De ces nostalgiques, il ne faut point s'attendre à une reconversion de mentalité et d'attitudes. Ils ne sont sensibles et ne comprennent que le langage de la lutte, la lutte des classes révolutionnaires contre les exploiteurs et oppresseurs des peuples. Notre révolution sera pour eux la chose la plus autoritaire qui soit; elle sera un acte par lequel le peuple leur imposera sa volonté par tous les moyens dont il dispose et s'il le faut par les armes».

Considérant non sans pitié les thuriféraires de la trempe de Gabriel Tamini, il me revient une histoire que l'on m'a conté lorsque j'étais encore petit: un père dans la tradition initiatique, avait confié à son fils le mot-clé qu'il lui suffisait de prononcer dans un corps-à-corps pour venir à bout d'un adversaire quelconque. Le fils vola de succès en succès, de victoire en victoire; «Dou!», était le mot magique! Un jour, ne se contenant plus, dans le vertige de ses succès, il entreprit de s'essayer au père lui-même. Sitôt le corps-à-corps engagé, le fils se hâta de prononcer: «Dou!». Le père répondit: «Dou-Da!». Et l'aigle toucha le sol! Tel est pris qui croyait prendre!

Les idéologues de la conjuration n'avaient appris que le «Dou!». Leur impatience et leur ambition débordante leur ont fermé à jamais la connaissance du «Dou-Da!» de la révolution sankariste.

Nulle part dans son discours de Bobo, le 4 Août 1987, le Président Thomas Sankara n'a préconisé la collaboration avec les classes parasitaires demeurées égales à elles-mêmes. Il a seulement parlé de la conversion des non-révolutionnaires. Or, «non-révolutionnaire» ne signifie pas forcément anti-révolutionnaire ou contre-révolutionnaire. Les nuances et les subtilités sont hors d'atteinte des néophytes et des nouveaux venus à la Révolution tels que Gabriel Tamini et autre Jonas Somé!

Au cours de cette rétrospective des événements à laquelle nous avons procédé ce matin du 15 Octobre 1987, le Président Thomas Sankara et moi, je n'ai pas cherché à le blanchir. Au contraire! J'ai conclu en lui affirmant que lui-même avait marché dans le plan contre l'U.L.C.(R). Et que c'est seulement à la veille de la Conférence Nationale des Etudiants à Pô qu'il avait réalisé toute la machination. Vrai ou faux? Il s'est contenté de me dire qu'il ne voulait pas en débattre mais que j'étais en droit de garder mes convictions.

Toujours dans la même matinée du 15 Octobre 1987, nous avons eu, le Président Thomas Sankara et moi, à discuter de Chantal Terrasson de Fougère, la «furie adorable» de Biaise Compaoré(8). La veille dans la nuit, un mien ami, intime du couple Compaoré, s'était ainsi épanché:

- Entre le P.F. et son second c'est comme le jour et la nuit! L'un est trop puriste, l'autre trop libertin. Pourquoi n'essayerais-je donc pas, me confia cet ami, de demander au P.F. de «mettre un peu de vin dans son eau?» Imagine-toi le P.F. en train, en plein public, de soulever un verre de bière! Tu ne peux pas t'imaginer combien il mettrait les gens à l'aise!

Et le même de s'étendre sur les mauvais rapports qu'entrenait le P.F. avec Dame Chantal Compaoré qui s'en plaignait énormément, es Limant que tout l'entourage du Président Thomas Sankara la rejettait du fait de ses origines. D'où, son attitude défensive... C'est pourquoi, une nuit que le Président du Faso était à la recherche de son ami Blaise, elle s'était contentée de le recevoir sur le seuil de sa porte en lui disant que Compaoré n'était pas là. Elle n'avait pas voulu se

donner la peine de le faire entrer chez eux, ni de le recevoir comme il se devait. Après tout, elle n'existait pas pour lui. Il ne venait que pour son ami: à ce dernier de le recevoir!

Ladite Dame Chantal Terrasson de Fougère ne ratait jamais l'occasion de défier le P.F. Ainsi, un jour que le P.F. dînait avec eux, elle n'avait pas craint de faire venir une bouteille de champagne, de l'ouvrir et de la lui proposer. Fidèle à son éthique, le Président Sankara déclina l'offre. Et elle, de déclarer devant tous les convives: «Tant pis pour ceux qui se privent de champagne! Nous, nous y sommes habitués et ce n'est pas au nom d'une prétendue Révolution que nous nous en priverons!»

Le P.F. accusa le coup sans dire mot.

Au nombre des griefs qu'elle nourrissait contre le P.F., il y avait le fait qu'elle était continuellement égratignée par l'Intrus(9), alors qu'on y faisait jamais mention de Mariam Sankara.

Il y avait aussi le fait qu'elle s'était sentie bafouée lors de la visite officielle du Président français accompagné de son épouse. Le protocole d'Etat les avait saisies elle et madame Zongo pour la cérémonie d'accueil. Au dernier moment, le Président Thomas Sankara les avait convoquées à la Présidence, pour leur signifier qu'elles devaient s'abstenir de s'y rendre: seule Mariam Sankara devait en être.

Et mon ami conclut:

- Il vous faut faire très attention. Cette femme est capable de retourner Blaise Compaoré contre vous. Quel mari à chaque fois qu'il rentre chez lui, aime s'entendre dire: - Regarde les airs que tu te donnes! Alors que dehors, tu n'es qu'un figurant dans le décor aménagé pour la renommée d'un individu qui a pour nom Thomas Sankara.

L'ami en question (devenu ministre de B. Compaoré) m'a affirmé avoir été le témoin d'une scène de ce genre entre Blaise Compaoré et son épouse.

Le matin du 15 Octobre 1987, j'ai donc rapporté ces propos au Président Thomas Sankara, lui reprochant son manque de délicatesse visà-vis de son alter ego. Il a reconnu avec moi, qu'il n'avait pas les meilleurs rapports avec Chantal Compaoré, mais qu'il avait pris depuis l'engagement de normaliser la situation. Aussitôt qu'elle serait rentrée de Paris, où elle se trouvait présentement, il initierait un changement de leurs rapports.

Concernant l'incident du «protocole d'accueil de Monsieur et Madame Mitterrand», sa version fut tout autre. Pour l'Intrus, il m'assura que tous les articles parus sur Chantal Compaoré avaient été envoyés par son cher époux! Il était donc surpris qu'on lui en tienne grief à lui! Il attendrait le retour de Chantal pour éclaircir cette affaire. Il se rendrait chez eux, et en présence de son époux lui demanderait ce qu'elle pense de l'Intrus, après quoi il lui dirait: - Tu sais Chantal, tout ce qui a été écrit dans ce journal sur toi, l'a été par le fait de ton mari. Je n'y suis pour rien, moi! Il est là, tu peux le lui demander.

Ce rappel de la «petite histoire» est nécessaire afin que l'on réalise bien que pendant que le Président Thomas Sankara nourrissait des projets d'avenir pour l'amélioration de ses rapports avec le couple Compaoré, Blaise Compaoré lui fourbissait ses armes pour le mettre à mort!

Cette question ci-dessus exposée, que nous avons eu à aborder inopinément lui et moi, m'a convaincu davantage vu sa disposition d'esprit, que Thomas Sankara ne nourrissait contre Blaise Compaoré aucun dessein funeste et l'homme semblait sincère.

Tel fut le contenu du dernier entretien que j'eus avec le Président Thomas Sankara. J'omets de faire mention de quelques questions subsidiaires ou n'ayant aucune importance pour la compréhension du présent sujet.

Je l'ai quitté aux environs de 11h. Je n'allais plus le revoir.

COMMENT L'ON CONSPIRE POUR LE POUVOIR

Ce qui est arrivé le 15 Octobre 1987 au soir est l'aboutissement conséquent d'un plan minutieusement élaboré et conduit de maître. On peut résumer le plan de la conspiration comme suit:

- 1°) S'assurer le contrôle des Organisations politiques membres du C.N.R., en s'attachant leurs principaux dirigeants par la corruption.
- 2°) Par l'entremise des Organisations politiques ainsi acquises, exercer un contrôle sur les diverses structures populaires (Comités de Défense de la Révolution, Pouvoirs Révolutionnaires Provinciaux, Union des Femmes Burkinabé, syndicats, etc.) en vue de susciter un mouvement de mécontentement contre la politique du C.N.R. et surtout contre son Président.
- 3°) S'attacher par la corruption, les principaux chefs militaires (à cet effet, beaucoup de millions de francs CFA ont été distribués dans les casernes).
- 4°) Susciter des alliances en dehors du C.N.R., avec des organisations politiques telles que le P.A.I. (Parti Africain pour l'Indépendance) et le P.C.R.V. (Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque). Des tentatives d'approche ont été effectuées en direction de ces deux organisations.
- 5°) Réveiller les sentiments du groupe de pression tribale des Mossi de Ouagadougou.
- 6°) Pratiquer la maxime suivante: «Erre allié de Rome, et s'en faire un appui, c'est l'unique moyen de régner aujourd'hui»(la). Pour ce faire, par l'entremise de Djibrina Barry, Ambassadeur du Burkina Faso à Paris, un intriguant de la plus belle eau, présenter une image acceptable dans le milieu de la droite française donnée gagnante aux élections qui s'annonçaient.

Le chef de la conspiration lui-même mettra à profit l'année (Septembre 1986 à Septembre 1987) pour effectuer de nombreux voyages à l'extérieur du pays,

notamment en Chine, en URSS, en Libye et en Côte d'Ivoire, s'arrangeant toujours, lorsque c'était possible, pour faire des escales plus ou moins prolongées à Paris.

De retour de Moscou, il s'arrêtera à Tripoli où il gagnera le soutien de Khadafi. Le Président Thomas Sankara avait fini par porter ombrage au «Grand Frère» Khadafi à cause de ses «immixtions» impromptues dans les questions internationales où était impliquée la Libye (ce fut le cas pour la question tchadienne).

Par l'entremise de Frédéric Korsaga, Ambassadeur du Burkina Faso à Abidjan, Compaoré va multiplier les actes d'allégeance au «Vieux». Dans le milieu de la classe politique ivoirienne, plus royaliste que le roi lui-même, l'impatience était à peine contenue d'en finir enfin avec ce «dérangeant» Capitaine Thomas Sankara. Le «Vieux», longtemps demeuré sourd aux interpellations renouvelées de sa classe politique, avait fini par donner le feu vert: «rai tout fait, dira-t-il, pour me concilier le "Petit", mais en vain».

Le Veux se décrit lui-même, comme étant «un crocodile qui dort les yeux ouverts. Un crocodile qui se nourrit de capitaines». Il avait prononcé cette phrase comme réplique aux provocations du Capitaine Pierre Ouédraogo (encore lui), qui au cours d'un meeting aux portes du «Vieux» à Gnangologo (village frontalier) l'avait qualifié de «Vieux crocodile»...

Concernant le cas du Burkina révolutionnaire, Houphouët-Boigny avait choisi la tactique de la prise du château-fort de l'intérieur. Il s'arrangea pour mettre le ver dans le fruit et il lui suffit d'attendre que le pourrissement s'effectuât. Quelles que soient ses protestations énergiques (la quête forcenée du Prix Nobel de la Paix l'y oblige!), il n'est pas étranger à ce qui s'est passé à Ouagadougou le 15 Octobre 1987 même s'il n'a peut-être pas souhaité la mort du Président Thomas Sankara.

Aussitôt après le 15 Octobre 1987, on raconte, que Blaise Compaoré s'est rendu clandestinement auprès du «Vieux» pour lui rendre compte. Celui-ci serait rentré dans une violente colère contre son protégé: «Pourtant, devait-il lui dire, tu m'avais assuré de son impopularité!»

7°) Amener la presse à décrier le Président Thomas Sankara et à présenter

Blaise Compaoré, comme l'alternative nécessaire. Au nombre des tracts qui ont pu circuler dans cette période contre le Président du C.N.R., il en est un, particulièrement symptômatique, signé par un regroupement de Mossis militant pour l'hégémonie sans partage de cette ethnie majoritaire au Burkina. On pouvait y relever le fait que plus jamais le sang d'un Mossi ne coulerait du fait d'un autre Mossi et au profit d'un étranger. L'allusion au Président Thomas Sankara était à peine voilée. On y invitait tous les Mossis à s'unir pour bouter hors des limites du pouvoir l'ennemi commun étranger! Dans le Burkina Faso de 1987, que de telles manifestations de tribalisme aient été encore possibles, voilà qui surprend à plus d'un titre.

8°) Enfin: travailler à endormir la vigilance du Président Thomas Sankara en arguant la fidélité et l'amitié, principes sacrés chez les Mossi et que l'on ne saurait trahir.

Ce qui fait des événements du 15 Octobre 1987, une véritable tragé die cornélienne, c'est que le Président Thomas Sankara était au fait et dans leurs moindres détails, de tous les agissements des membres de la conjuration et de leurs réelles intentions.

III

DÉCLARATIONS D'INTENTION ET OCCASIONS MANQUÉES

1. Des déclarations d'intention

Sont relatées ici les déclarations d'intention des conspirateurs qui furent connues du Président Thomas Sankara, ce qui aurait pu lui permettre d'entraver leur projet homicide.

Au mois de Septembre 1987, il y eut un mouvement général des chefs des Régions militaires. Les commandants de la 3ème et 4ème Région militaire furent interchangés: le Capitaine Boukary Kaboré cédant le commandement du B.I.A. au Commandant Louis-Joanny Yaméogo, pour aller remplacer ce dernier à Bobo.

Un sieur de triste renom, à la solde de Blaise Compaoré et du Capitaine Palm, connu sous le nom de Cissé alias «Kennedy», s'en alla trouver le Commandant Yaméogo:

- J'ai appris que tu es concerné par le mouvement général des chefs des Régions militaires. Mais rassure-toi, tu n'auras pas à bouger d'ici, car bientôt Blaise fera sa fête à Thomas Sankara (sic!).

De cet entretien, il y eut une fuite. Blaise Compaoré, craignant que le Président du Faso en fut informé, prit les devants et proposa l'arrestation dudit «Kennedy». Ce qui fut fait. Mais dans l'idée de Blaise Compaoré, ii s'agissait seulement de lui donner une petite leçon, et de le faire relâcher ensuite. Le P.F. ne l'entendait pas de cette oreille. Il exigea le transfert du prisonnier de la gendarmerie de Bobo à celle de Ouagadougou, afin d'éclaircir les tenants et aboutissants de cette affaire. Les événements du 15 Octobre 1987 l'y trouveront encore pour des raisons d'enquête. Ce fut la première déclaration d'intention connue.

La deuxième déclaration d'intention se produisit la veille du voyage du Président du Faso en Ethiopie, soit aux environs du 12 Septembre 1987, afin

d'assister à la proclamation de la République éthiopienne. J'ai eu à l'informer du contenu des propos tenus par Watamu Lamien, Secrétaire général de l'U.C.B., qui affirma:

- Ils avaient simulé toutes les hypothèses d'un coup de force et avaient fini par retenir celle de l'assassinat. Mais ils ne pouvaient entreprendre de renverser le Président du Faso pendant qu'il se trouvait à l'étranger.

Le P.F. n'en parut pas surpris. Lui-même, devait-il me dire, avait envisagé une telle éventualité de la part des conspirateurs. L'essentiel pour nous, devait-il poursuivre, est de veiller durant cette période difficile à empêcher ce projet d'assassinat...

La troisième déclaration d'intention fut le fait de Chantal Terrasson de Fougère devenue Madame Compaoré. En présence de l'épouse de Paulin Bamouni(tt), elle prétendit que Mariam ne savait pas s'habiller malgré ses grands airs d'intellectuelle et que bientôt l'on verrait la différence, lorsqu'elle deviendrait la Première Dame du pays... Audelà de ces considérations ridicules, on pouvait percevoir que quelque chose se mijotait.

La quatrième déclaration d'intention est toujours de Chantal Compaoré, sur le chemin qui mène d'Abidjan à Paris. Blaise Compaoré, en prévision de l'épreuve de force qu'il comptait engager, avait entrepris de mettre en lieu sûr sa petite famille. C'était fin Septembre 1987. A Abidjan, au cours d'une conversation de salon entre gens de bonne compagnie (conversation qui nous fut rapportée), Madame Compaoré affirma devoir se rendre à Paris pour y attendre, le temps que son mari «règle le compte à ce prétentieux de Thomas Sankara» (sic!).

La cinquième déclaration d'intention connue fut faite par JeanMarc Palm, Secrétaire général du G.C.B. et frère aîné du Capitaine Palm, le plus farouche serviteur de Blaise Compaoré. Jean-Marc Palm a été le premier ministre des Relations Extérieures du régime du Front «Populaire». Les partisans de Blaise Compaoré venaient de se voir infliger une défaite après le grand meeting organisé le 10 Octobre à Bobo. Le Haut-Commissaire de la province du Houet, Thomas-Paul Sanou, venait de confirmer par cette démonstration éclatante son contrôle sans partage sur les masses de sa province. Sa popularité était bien assise. Les partisans de Blaise Compaoré - notamment les dirigeants du G.C.B. - en furent pour leurs frais, eux qui faisaient croire qu'ils contrôlaient cette

province! Furieux, Jean-Marc Palm proféra le soir même du meeting, des menaces à l'encontre de certains militants de l'U.L.C.(R):

- Vous venez de remporter une manche, mais vous ne perdez rien pour attendre. Je peux vous garantir que c'est là-haut (à Ouagadougou) que tout va se régler. Là-bas, vos chefs seront châtiés et vous vous retrouverez orphelins, sans protection. A ce moment, rira bien qui rira le dernier!

2. Des occasions manquées

La commémoration de l'anniversaire du 4 Août à Bobo Dioulasso fut la première occasion manquée. On devait y récidiver le scénario par lequel le Président égyptien Anouar El Sadate a trouvé la mort.

Sous prétexte d'assurer la sécurité de la manifestation, Blaise Compaoré, Commandant de la 5ème Région militaire, avait fait descendre de P8 sur Bobo, le gros de ses troupes afin d'y occuper les points stratégiques. Le danger d'une agression extérieure servit de diversion. Divertir avec le «Fou» (le Capitaine Kamboulé réfugié en Côte d'Ivoire) pour «faire mat» avec la «Reine» (le Capitaine Blaise Compaoré). Soupçonnant la manoeuvre, le Président Thomas Sankara fit doubler les hommes de Pô par les hommes de Koudougou, les hommes du C.N.E.C. par les hommes du B.I.A., les hommes du Capitaine Blaise Compaoré par les hommes du Capitaine Boukary Kaboré.

Tous ceux, nationaux comme étrangers, qui étaient venus à Bobo, le 4 Août 1987, prendre part aux manifestations ont certainement ressenti le malaise ambiant même s'ils étaient loin de se douter qu'un drame était en train d'être déjoué.

La commémoration de l'anniversaire du Discours d'Orientation Politique (D.O.P.), le 2 Octobre 1987, à Tenkodogo, constitua la seconde occasion manquée. Là, on projetait d'assassiner le Président Thomas Sankara au cours du bal populaire organisé pour clôre les cérémonies commémoratives. On devait mettre à profit le penchant du P.F. pour se fondre dans les masses loin de ses gardes du corps et l'abattre. Grâce à l'insistance de son aide de camp, le Capitaine Etienne Zongo, le Président quitta précipitamment le cocktail offert par le Haut-Commissaire de la province, une heure avant l'ouverture du bal, pour regagner la capitale sous bonne escorte.

La troisième occasion manquée fut une tentative de désespoir. La panique s'était installée dans les rangs des conspirateurs après de nombreuses défections. Le Président Thomas Sankara avait annoncé sa visite à Blaise Compaoré qui simulait la maladie. C'était le 8 Octobre 1987. Dès l'apparition de la voiture présidentielle, les gardes de Blaise Compaoré, dirigés par son aide de camp le Sergent Yacinthe Kafando, avaient reçu l'ordre d'ouvrir le feu. On mettrait ce forfait au compte d'un accident regrettable survenu à la barrière de contrôle interdisant l'accès à la résidence de Blaise Compaoré. A la dernière minute, se ravisant, Blaise Compaoré annula l'ordre. Mais déjà, à Abidjan, au sein de la classe politique, la rumeur de l'assassinat de Thomas Sankara s'était répandue comme une traînée de poudre...

La quatrième occasion manquée, ce fut lors d'une manifestation qui eut lieu à Kaya, chef-lieu de la province du Sanmantenga, situé à 100 km de la capitale. C'était le 13 ou le 14 Octobre 1987. Le Président, informé à temps qu'une machination l'y attendait, s'abstint de s'y rendre et y envoya le Capitaine Pierre Ouédraogo pour le représenter. Ce dernier venait, le ler Octobre 1987, de faire amende honorable en se désolidarisant des conjurés entourant Blaise Compaoré, avec lesquels il avait longtemps cheminé.

Il y a certainement eu d'autres tentatives avortées d'assassiner le Président Thomas Sankara. Je n'ai fait mention ici que de celles dont j'ai eu connaissance.

IV

L'ACCEPTATION DU MARTYRE

Une question naturellement vient à l'esprit après ce qui vient d'être dit: Pourquoi étant en possession de toutes ces informations concordantes, le Président Thomas Sankara n'a-t-il pas réagi? Pourquoi ne s'est-il pas donné l'initiative de l'action, puisqu'il en avait les moyens, en faisant par exemple arrêter Blaise Compaoré et ses acolytes? A défaut, pourquoi n'avoir pas cherché à user des mêmes armes scélérates que les comploteurs?

1. Croire en la postérité

Au cours de l'entretien que le Président Thomas Sankara a eu avec le journaliste Jean-Philippe Rapp, ce dernier lui a posé la question suivante:

«Vous n'êtes pas à l'abri d'une prochaine élimination physique. Quelle image aimeriez-vous laisser de votre rôle, de vousmême, si vous disparaissiez?»

Thomas Sankara:

«Je souhaite que mon action serve à convaincre les plus incrédules, qu'il y a une force, qu'elle s'appelle le peuple, qu'il faut se battre pour et avec ce peuple. Laisser la conviction aussi que, moyennant un certain nombre de précautions et une certaine organisation, nous aurons droit à la victoire, une victoire certaine et durable. Je souhaite que cette conviction gagne tous les autres pour que ce qui semble être aujourd'hui des sacrifices devienne pour eux demain des actes normaux et simples. Peut-être, dans notre temps, apparaîtrons-nous comme des conquérants de l'inutile, mais peut-être aurons-nous ouvert une voie dans laquelle d'autres demain s'engouffreront allègrement sans même réfléchir; un peu comme lorsqu'on marche (...). Et notre consolation sera réelle à mes camarades et à moimême, si nous avons pu être utiles à quelque chose, si nous avons pu être pionniers. A condition, bien sûr, que nous puissions recevoir cette consolation, là où nous serons...»(12)

Avant lui, un autre révolutionnaire intransigeant avait déclaré:

«Je suis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner. Le temps n'est point arrivé où les hommes de bien peuvent servir im punément la patrie; les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrits tant que la horde des fripons dominera.»

Cet autre révolutionnaire, c'était Maximilien Robespierre qui dira encore:

«Le ciel qui me donna une âme passionnée pour la liberté (...), m'appelle, peut-être, à tracer de mon sang la route qui doit conduire mon pays au bonheur»(13)

Cinq jours avant d'être assassiné, le Commandant Marien Ngouabi, Président de la République Populaire du Congo avait déclaré:

«Si ton pays devient trop sale, tu ne peux lui rendre sa propreté qu'en le lavant avec ton propre sang»(14)

2. Craindre le jugement de l'Histoire

L'histoire, ce grand juge qui doit venger l'humanité trahie et les peuples opprimés, voilà le refuge des martyrs.

Le dilemme apparut de façon évidente au Président Thomas Sankara lorsqu'il aperçut que son alter ego était résolu à passer à l'offensive. II devait soit conserver le pouvoir et perdre sa dignité, soit risquer de perdre le pouvoir en préservant une dignité chèrement acquise. Le peuple, sans le soutien duquel tout l'univers de Thomas Sankara s'écroulait, n'aurait pas cautionné une quelconque initiative contre Blaise Compaoré, «son ami de toujours, son compagnon le plus fidèle», comme il l'avait toujours présenté. Le peuple burkinabé lui aurait réservé le même dédain ou la révolte qu'il affiche aujourd'hui vis-à-vis de Blaise Compaoré et des membres de la Coordination du Front «Populaire». Thomas Sankara ne s'y résigna donc pas.

3. Le goût du risque qui caractérisait l'homme

Le Président Sankara préférait à la voie royale et aisée la marche sur une corde raide: il pouvait à tout instant tomber et se rompre le cou. Son sport préféré - tout Président qu'il était - consistait à voltiger au bord d'un des petits aéroplanes italiens (SIAL Marchetti) dont s'était dotée l'armée burkinabé. Le

risque que comportait la stratégie défensive ne l'effrayait guère.

4. La hantise de la trahison et l'attachement quasi sacré à certaines valeurs, telle l'amitié

Qu'on ne lui fasse surtout pas l'insulte de n'avoir pas pris connaissance du Prince de Machiavel. Il m'a raconté avoir été profondément marqué par un acte qu'il avait eu à poser étant élève au Lycée Ouezzin Coulibaly de Bobo: toute sa classe avait décidé de boycotter un devoir que voulait imposer un professeur, mais lorsqu'il s'agit de passer à l'acte, il s'était retrouvé parmi ceux qui faillirent; depuis lors, le souvenir de cet acte était resté gravé dans son esprit et il s'était juré que plus jamais on ne l'y reprendrait.

Agir en scélérat contre son ami, celui-là même qui aux yeux des masses et de l'Histoire était entré le 17 Mai 1983 en rébellion pour exiger sa libération(15) et qui, le 4 Août 1983, a constitué son bras armé pour la conquête du pouvoir, ne serait-ce pas là un acte de trahison?

Outre ces quatre raisons qui expliquent l'impassibilité du Président Thomas Sankara face au complot menaçant, il y a aussi le fait qu'au sein de l'armée, le rapport de forces était en sa faveur, tant pour la garnison de Pô, placée sous le commandement de Blaise Compaoré, que pour les autres camps militaires.

Au sein des garnisons entièrement acquises au Président du Faso, comme celle de Kamboïnsé (située à 10 kms de Ouagadougou et dotée de la même puissance de feu que celle de Pô) commandée par le Lieutenant Michel Kouama (assassiné lui aussi le 15 Octobre 1987), les éléments que Blaise Compaoré avait réussi à infiltrer en tant que commandant de la 5ème Région militaire, étaient connus: Lieutenant Gaspard Somé et Sergent-Chef Maïga.

Avec un tel rapport de forces, il s'agissait de dissuader l'adversaire. Et cette stratégie avait commencé à donner ses fruits, comme nous l'avons vu, avec les défections enregistrées dans les rangs de la conjuration. Les putschistes avaient fini par ne plus croire en la réussite de leur entreprise. Sous l'action conjuguée de divers facteurs (intervention de la famille et d'amis de tous horizons dont le Capitaine J. J. Rawlings, Président du Ghana), la solution d'entente, de conciliation, avait fini par s'imposer à tous.

Ce sont là autant de raisons qui expliquent l'impassibilité du Président Thomas Sankara. Sa seule préoccupation comme il a été dit tantôt, résidait dans les mesures adéquates à prendre pour éviter l'assassinat.

L'ASSASSINAT NE PUT ÊTRE ÉVITÉ

Pourquoi l'assassinat eut-il cependant lieu?

La stratégie défensive ayant porté ses fruits, Blaise Compaoré s'étant «rendu», contraint par la force des choses, les retrouvailles s'étant faites, tout péril semblait dès lors écarté...

Le soir du jeudi 15 Octobre 1987 en se rendant au Conseil de l'Entente, toujours habillé de son survêtement de sport, le Président Thomas Sankara avait fait desserrer l'étau de sa protection.

Si l'on en croit quelque peu le Capitaine Blaise Compaoré, c'était oublier le «débordement» de ses acolytes, le Capitaine J. P. Palm et le Sergent Yacinthe Kafando, qui eux ne pouvaient courir le risque de voir les retrouvailles s'opérer sur leur dos. Un des scénarios parmi tant d'autres depuis longtemps élaborés, devait être mis à exécution.

C'est le lieu d'établir un parallèle avec la façon dont s'est opéré le coup de force du 4 Août 1983 qui a porté le Capitaine Thomas Sankara au pouvoir. Au dernier moment, à la sortie d'un entretien avec le Président Jean-Baptiste Ouédraogo, le chef de la Révolution en marche, avait envoyé un émissaire à la rencontre des commandos de Pô en route vers la capitale, pour faire annuler l'action. L'émissaire tomba sur Vincent Sigué qui allait en tête de la troupe. Lorsque le Capitaine Blaise Compaoré lui demanda le contenu du message, Vincent Sigué prit sur lui la responsabilité de falsifier l'ordre reçu et répondit:

Le Capitaine Sankara nous fait dire que tout va bien et nous pouvons poursuivre notre avancée.

Lui-mime m'expliquera par la suite qu'il ne pouvait suivre le Capitaine Sankara dans son recul et courir le risque de faire abattre par la suite tous les révolutionnaires(16). Aussi, les premiers coups de feu surprirent-ils le Capitaine Sankara à son domicile, confiant qu'il était d'avoir annulé le coup. Vincent Sigué, par sa témérité et sa perspicacité venait ainsi de sauver la Révolution en la

portant au pouvoir!

Fort de ce parallèle, il est permis de croire aux dires du Capitaine Blaise Compaoré, lorsqu'il prétend que dans la soirée du 15 Octobre 1987, il a été surpris par le bruit des tirs venant de l'enceinte du Conseil de l'Entente:

- Lorsque j'ai entendu les bruits de tirs en provenance du Conseil de l'Entente, me dira-t-il lors d'un tête-à-tête, deux semaines après les événements du 15 Octobre 1987, j'ai d'abord cru que c'était contre ma résidence qu'ils étaient dirigés. Je me suis saisi d'une Kalachnikov, et j'ai couru au coin de la rue à côté du Ministère de l'Administration Territoriale. Les gardes sont venus m'y chercher pour me faire réintégrer la résidence pour des raisons de sécurité. Avec la persistance des tirs, je suis ressorti de nouveau. C'est seulement après que j'ai songé à téléphoner au Commandant Lingani afin qu'il me rejoigne à mon domicile. Ensemble, ne sachant pas l'origine des attaquants, nous avons entrepris de mettre toutes les garnisons militaires en état d'alerte. J'ai personnellement eu au bout du fil, le Lieutenant Kouama Michel qui se trouvait à Kamboïnsé. Il m'a demandé ce qui se passait. J'ai répondu que je n'en savais rien:
- Ça tire au Conseil de l'Entente et nous ne savons pas pourquoi et par qui. C'est pourquoi, il faut que toutes les troupes soient mises en état de guerre. Il se peut que ce soit une attaque des forces contrerévolutionnaires. Mariam Sankara m'a téléphoné pour savoir ce que signifiaient ces tirs. Je n'en sais rien, lui ai-je répondu, en ajoutant qu'aussitôt que je serais fixé je la rappellerais. Ce n'est qu'à 18h, que l'on est venu nous chercher pour nous conduire au Conseil de l'Entente à bord de la Peugeot 205 du P.F. Le Président était déjà mort.

Voilà la version que j'ai pu recueillir de vive-voix auprès de Blaise Compaoré. Je n'ai pas cru un seul mot de cette histoire à dormir debout. Mais je n'ai rien dit. Pouvais-je d'ailleurs objecter alors quoi que ce soit?

La première infirmation que j'aurai et qui démontre la non véracité de ce récit, c'est Mariam qui me la fournira. Elle dénie catégoriquement avoir téléphoné à Blaise Compaoré. Pourquoi ce recours à un mensonge futile et inutile pour le montage de toute l'affaire?

Le témoignage d'un commando qui se trouvait au Conseil de l'Entente, établit que Blaise Compaoré est arrivé seul. Après avoir constaté le forfait, il a saisi le téléphone et appelé le Commandant Lingani:

- Viens me rejoindre, j'ai treize tombes sur les bras!

Aux journalistes étrangers, Blaise Compaoré a raconté la même version en y ajoutant:

- Quand je suis arrivé, j'ai demandé pourquoi il avait été tué. Il m'ont dit qu'ils voulaient tout simplement l'arrêter et qu'une fusillade avait éclaté. Les premiers à tirer ont été les éléments de Sankara.

Mais à la question de savoir qui a donné l'ordre d'arrêter le Président du Faso, le Capitaine Blaise Compaoré balbutie:

«... Quand j'ai demandé à mes hommes pourquoi ils avaient arrêté Sankara sans me le dire, ils ont répondu que s'ils l'avaient fait, j'aurais refusé. Et c'est vrai. Je savais que mon camp politique était fort. Thomas ne contrôlait plus lEtat. Je n'avais plus besoin de faire un coup d'Etat. Mais mes hommes ont pris peur quand ils ont appris l'après-midi que nous devions être arrêtés (que l'on note bien le mot «arrêtés» et non «assassinés») à 20h.a7n»

«J'ai assumé, sans chercher plus loin, les conséquences de leur acte.(lo»

Depuis, le recoupement de nombreux témoignages a permis d'établir la chronologie des événements tragiques du 15 Octobre 1987. Voici:

Il était environ 16h 15mn lorsque la Peugeot 205 noire présidentielle se gara devant le pavillon «Haute Volta» du Conseil de l'Entente, suivie d'une voiture blanche de marque japonaise dont les occupants étaient quelques gardes du corps du Président. Le Président descendit de sa voiture et entra dans le pavillon où l'attendait tout le personnel nouvellement choisi pour faire partie du Secrétariat de la présidence du C.N.R. qui se réunissait une fois par semaine. A peine la réunion venait-elle de commencer, qu'une autre voiture, une Peugeot 504, pénétra dans l'enceinte du Conseil de l'Entente et se dirigea tout droit vers la voiture présidentielle. Le Caporal Maïga (l'un des gardes du corps de Blaise Compaoré) en descendit pour braquer le Sergent Der Somda, chauffeur du P.F. Au même moment, une Galante bleue, conduite par le Sergent Yacinthe Kafando

(l'aide de Camp de Blaise Compaoré), pénétra en trombe dans l'enceinte, et fonça droit sur le pavillon «Haute Volta». Le gendarme Soré et le soldat de lère classe, Ouédraogo Noufou, avant qu'ils ne réalisent ce qui leur arrivait, furent écrasés contre le mur du pavillon. Au même moment, le Caporal Maïga abattait à bout portant le Sergent Der Somda.

Dans la foulée, les assaillants descendus des deux voitures déclenchaient un feu nourri sur tous ceux qui se tenaient debout aux alentours du pavillon où le Président du C.N.R. était en réunion avec son secrétariat.

A l'intérieur, les premiers instants de surprise passés, tout le monde se précipita derrière les fauteuils pour y trouver refuge. Se ravisant, le Président Thomas Sankara se leva, poussa un soupir et s'apprêta à se rendre en s'adressant à ses collaborateurs:

- Ne vous en faites pas, c'est à moi qu'ils en veulent.

Les mains en l'air, tenant son revolver de parade, il franchit le seuil de la porte et s'engagea dans le couloir à la rencontre des assaillants.

Le Sergent Yacinthe Kafando et le Caporal Nadié se trouvèrent face à face avec le Président du Faso, le braquant avec leur Kalachnikov. Une première décharge lâchée par le Caporal Nadié atteint le Président Thomas Sankara à l'épaule. Malgré la blessure, il réussit à se replier dans le couloir. Il essaye d'ouvrir la porte du premier bureau, mais ses occupants se sont enfermés à clef au bruit des tirs.

Nul ne salira ce qui s'est passé dans la tête du Président du Faso pour qu'il revienne sur ses pas et reçoive la mort de ses assassins. Une seconde balle l'atteint au front. Il chancelle, se retrouve sur les genoux pendant quelques secondes, puis s'écroule sans avoir pu, ni dire un mot à ses tueurs, ni faire un geste quelconque qui prouve qu'il avait l'intention de se défendre.

De tous ceux qui étaient avec le Président Thomas Sankara ce jourlà, un seul a miraculeusement échappé à la boucherie: Alouna Traoré. Et il soutient que le Capitaine Gilbert Diendéré n'était pas au nombre des assaillants. Celui-ci ne fera son apparition que beaucoup plus tard.

Un autre témoignage concordant affirme que c'est le Capitaine Diendéré qui est intervenu pour arrêter le massacre gratuit. Après avoir constaté la mort du Président Thomas Sankara, il se serait réfugié dans la pièce du Conseil de l'Entente pour s'effondrer en pleurs. C'est par la suite qu'il se serait ressaisi afin de s'investir pour limiter les dégâts.

C'est dire qu'il persiste des zones d'ombres sur les circonstances de l'assassinat du Président Thomas Sankara.

L'adjudant Christophe Saba, Babou Paulin Bamoum, Frédéric Kiemdé, Bonaventure Compaoré, Patrice Zagré, ont accompagné le Président Thomas Sankara dans cette fin tragique.

Sept morts parmi les occupants du pavillon, plus six autres en dehors, cela fait bien treize tombes, pour lesquelles Blaise Compaoré aurait appelé le Commandant Lingani à la rescousse.

En guise de «tombes», on jettera ces corps dans des fosses d'à peine deux pouces de profondeur, que l'on couvrira d'une couche de terre. On voyait apparaître les cheveux du Président Thomas Sankara! Un bout de bois planté sur chaque «tombe» a reçu un papier sur lequel on a griffonné une inscription indiquant le nom de l'occupant. On y a même inscrit le nom d'un soldat qui n'était pas mort! Mais sur les treize tombes, nulle trace du nom de Bonaventure Compaoré... Ce n'est qu'après sept mois de va-et-vient entre le Conseil de l'Entente et son domicile, que l'épouse de ce dernier finira par se convaincre que le corps de son mari repose bien à Daghnoën aux côtés des douze suppliciés du 15 Octobre 1987.

Thomas Sankara repose au cimetière de Daghnoën, parmi la multitude des sans-noms, parmi ceux qui ont été enfouis dans le sol sans honneurs et sans trompettes. Sur sa tombe véritable ou supposée, le peuple burkinabé a tenu à graver des inscriptions dont la valeur est incomparable aux mille discours hypocrites qui auraient pu être prononcés, incomparable aux décorations, élégies et titres posthumes qu'on aurait pu lui décerner! Sur sa tombe sont gravés les sentiments d'affection que continue de lui vouer son peuple. Des mains anonymes ont ainsi tracé ces messages:

- «Hommage à toi, Thomas Sankara, digne fils du Burkina. Les jaloux, les

assoiffés du pouvoir et les traîtres t'ont assassiné. A bas les minables, les ignobles.»

- «Est-il possible de t'oublier? Mort aux traîtres, mort aux lâches. Et paix à ton âme.»
- «Ta sincérité et ton honnêteté t'ont valu la mort. Non! Un héros ne meurt jamais! Nous sommes avec toi et le monde entier te pleure.»
 - «Maman Sankara, ton fils sera vengé. Nous sommes tous des Sankara.»
- «Un tant soit peu, cette idée ne nous eût effleurés, un tant soit peu nous n'osions y croire. Mais aujourd'hui, l'éternel destin nous a montré que nous sommes vidés de sens.»
 - «4-1=0» (Quatre moins un égale zéro)
 - «Vive le Président des enfants! Vive le Président des pauvres!».
- «Sankara, tu as été trahi par un ami à qui tu avais donné toute ta confiance; ta disparition nous choque énormément car pour nous tu as été le libérateur.»

DEUXIÈME PARTIE LA DÉFAITE DES VAINQUEURS

LES DÉBUTS MANQUÉS DE BLAISE COMPAORÉ

Retenons pour hypothèse de toute investigation que le Capitaine Blaise Compaoré a été débordé par ses acolytes; ce qui ne l'innocente pas pour autant, car il projetait la disparition de Thomas Sankara depuis longtemps. C'est pourquoi vraisemblablement il n'a pas pris de mesures punitives contre ses hommes de main.

Toujours dans la même logique, il faudrait admettre que, profitant de la confusion générale qui s'en est suivie, le Front «Populaire», réuni dans la précipitation et dont les éléments à l'exception du noyau dur avaient entretenu entre eux jusqu'alors des rapports plus ou moins informels, porta le Capitaine Blaise Compaoré à la tête de l'Etat.

Mais quelles «preuves» ont convaincu Blaise Compaoré que Thomas Sankara s'apprêtait à le faire assassiner lui et d'autres révolutionnaires au cours de la réunion de 20h, «preuves» qui l'ont empêché, comme il l'a dit lui-même ensuite, de punir ceux qui avaient commis l'acte de forfaiture. «S'il n'y avait pas eu ces preuves, affirme-t-il, jamais je ne serai resté à la tête de cet Etat». (Libération du 22.10. 1987). «Preuves» que la coordination du Front «Populaire» mettra cinq mois à réunir avant de les publier dans le fameux «Mémorandum sur les événements du 15 Octobre 1987»!

On lira et relira le «Mémorandum» mais on ne pourra y trouver nulle trace de ce qui peut tenir lieu de preuves.

Le 26 Octobre 1987, Pierre Haski, journaliste de Libération, interpella Blaise Compaoré sur ces prétendues «preuves»:

«P. Haski: - Etes-vous intimement convaincu que Sankara allait vous arrêter et vous exécuter à 20h ce soir-là?

Blaise Compaoré: - Sankara, c'est un militaire. Si je préparais un coup comme ça, je ne laisserais pas d'éléments de preuve. Mais il y a un certain

nombre d'informations».

En guise de «preuves», il n'y a que des présomptions. Il n'y a que l'intime conviction de Blaise Compaoré lui-même, qui s'accroche désespérément pour justifier le fait qu'il soit «resté à la tête de cet Etat». Cette «conviction intime» de Blaise Compaoré tient en fait à peu de choses: il s'empêtre dans des contradictions inextricables à chaque fois qu'il tente de se justifier. Voici:

- «C'était lui ou moi». (Libération du 21.10.1987).
- «Il aurait fallu qu'on se laisse tuer pour que les gens et les journalistes soient contents» (...) «A vous entendre, nous, on avait seule ment le droit de mourir pour Sankara». (Propos recueillis par Didier François, et publiés dans Le Matin du 26.10.1987).
- «Si j'avais su, en 1983, qu'après des années au pouvoir, nous n'aurions pas d'autres moyens de régler nos conflits qu'un coup d'Etat militaire, croyez-moi, je ne me serais jamais engagé». (Propos recueillis par Stephen Smith et publiés dans Libération du 21.10. 1987).
- «J'aurais préféré l'avoir vivant» dit-il à Didier François, envoyé spécial du journal Le Matin. Tout de même étonnant pour quelqu'un qui n'a «pas donné d'ordres»! Et que l'on ne s'y trompe pas: on n'arrête pas un Sankara. Les conjurés le savaient eux qui avaient «simulé toutes les hypothèses de prise de pouvoir» et qui avaient fini par «opter pour l'hypothèse de l'assassinat». (Déclaration de Watamu Lamien, au mois de Septembre 1987).
 - «Je n'ai jamais cherché le pouvoir».
- «Je n'ai jamais pensé dans ma vie qu'un jour je pourrais être à la tête d'un Etat. Si le 4 Août 1983, j'avais su qu'on allait revenir encore à des actions militaires pour résoudre des questions politiques, alors, jamais je n'aurais participé à ce coup d'Etai». (Propos recueillis par Didier François et publiés dans Le Matin du 22.10.1987).

Bien sûr, celui à qui Blaise Compaoré tenait ces propos, ne pouvait savoir que précisément lors de la préparation du coup d'Etat d'Août 1983, le même homme avait exprimé son ambition d'être à la tête de l'Etat, tandis que Thomas Sankara

se contenterait d'être Premier Ministre...

Mais pourquoi avoir laissé traiter aussi ignominieusement, celui qu'il continuait de considérer comme «son meilleur ami»? Pourquoi l'avoir fait inhumer de façon aussi sordide? A cela Blaise répond:

- «Je vais vous dire franchement, j'avais moi-même l'impression que c'était une affaire qui pouvait me dépasser.» (Souligné par nous; notez le temps utilisé et remarquez que le déroulement ultérieur des événements confirmera les impressions de Blaise Compaoré).
- «Quand vous voyez la première proclamation et mon discours, il y a une différence. Pour la première proclamation, les camarades insistaient pour que quelqu'un mette son nom... Je dois vous avouer que je n'ai pas maîtrisé les événements. Mettez-vous à ma place les relations que j'avais avec Thomas Sankara comment pouvais-je m'expliquer tout ça? Depuis, j'ai pris les choses en main. La rectification était nécessaire.»
- «Vous ne pouvez pas vous mettre à ma place cette nuit du jeudi au vendredi, pour savoir que je ne pouvais pas me préoccuper de cela. Ce sont les soldats ici qui l'on fait (l'enterrement sordide, en question VS.). Mais tout ça nous allons le résoudre. Il y aura un bilan de Sankara, ce qu'il a fait pour le pays, ce qu'il a fait contre. Nous verrons alors le respect que nous lui devons». (Propos recueillis par Pierre Haski et publiés dans Libération du 26.10.1987).

En attendant ce «bilan», Thomas Sankara a été «rectifié» à la Kalachnikov et voué aux gémonies.

Du jeudi 15 Octobre au lundi 19 Octobre 1987, Compaoré gardera un mutisme complet. Le Président du Front «Populaire», faisait dire aux journalistes qu'il était «trop fatigué». L'homme était-il effondré ou jouait-il la comédie? Le soir même du 16 Octobre, je l'ai eu au bout du fil, sa voix était claire et résolue et ses propos pleins d'humour: «Où te caches-tu? me questionna-t-il. Il faut sortir pour soutenir le Front Populaire». Ce n'était pas un homme abattu qui m'a parlé au téléphone ce soir-là!

Le lundi 19 Octobre 1987, sa voix a retenti à la radio. Un ton nouveau. II

fallait rattraper «les débuts manqués de Compaoré».

Un de ces intriguants de cour, le sieur Ismaël Diallo, fonctionnaire international du Centre d'Information des Nations Unies (C.I.N.U.), présentement en poste à Brazzaville, mettra du sien pour la confection du nouveau discours. Il se prévalait de l'amitié des deux capitaines. Dès le 15 Octobre, il dira à Blaise Compaoré: «Ce qui est fait est fait, Thomas Sankara est mort. Moi, je tourne la page, je suis prêt à t'aider».

Le second courtisan prompt à courber l'échine, a pour nom Stanislas Spéro Adotévi, présentement Administrateur résident de l'UNICEF à Abidjan. Comme par coïncidence, les deux se sont éloignés de Ouagadougou quelque temps après que l'on ait tourné la page de la Révolution au Burkina Faso...

Dans son message radiodiffusé, le Président du Front «Populaire», affichant une grande assurance déclare:

- «Je peux affirmer à notre peuple et à la face de l'Afrique et du monde entier qu'il n'a été question à aucun moment ni pour mes camarades ni pour moi d'assouvir des ambitions personnelles dans le sang de ceux qui, hier encore, étaient mes camarades, mais avec lesquels notre divergence était devenue fondamentale sur bien des questions (...).

Aussi pour nous, il reste un camarade révolutionnaire qui s'est trompé. En tant que révolutionnaire, nous lui devons une sépulture digne de l'espoir qu'il a suscité à un moment donné de sa vie».

Et c'est avec de telles formules lapidaires que l'on déclare la page tournée!

La question d'une sépulture digne, à l'«ami», au «camarade révolutionnaire qui s'est trompé» sera reléguée aux oubliettes, Blaise Compaoré ayant déclaré qu'elle n'était pas inscrite parmi les préoccupations des masses burkinabé. Mais au mois de Mai 1985, pour entraver le mouvement des scolaires et étudiants qui se préparait, il se précipita pour faire couler du béton sur les tombes des martyrs...

Après avoir ainsi «tourné la page», on surprendra Blaise Compaoré, répondant aux journalistes de Jeune Afrique notamment, qu'il ne regrettait aucunement son forfait. Mieux: lui et les membres du Front «Populaire», tenteront un second

assassinat du Président Sankara en montant en épingle, la rocambolesque histoire de «la valise pleine d'argent» Wtl. L'homme Sankara avait été assassiné le 15 Octobre 1987, mais il restait à salir l'incorruptible qu'il fut.

VII

LES RÉACTIONS À L'ANNONCE DE LA MORT DE THOMAS SANKARA

La mère de Sankara: - «Tout ce que je souhaite encore dans ma vie, c'est que Blaise revienne dans la famille, qu'il franchisse à nouveau cette cour».

Mariam Sankara: - «...J'essaie de pardonner, je suis croyante. On ne change pas le destin. (...) Jusqu'à la fin, il (Thomas Sankara) refusait de croire les gens qui le mettaient en garde (...). Et même quand je lui ai montré la lettre d'une amie à qui Blaise avait dit qu'il était fou et qu'il fallait l'écarter, il m'a seulement répondu que ce n'était pas des preuves. Il dira à son père et à sa mère que si vraiment Blaise veut le tuer, il le tuera. Alors, il l'attendra au ciel».

Thomas Sankara, lui-même avait confié au journaliste Jean-Philippe Rapp, ces propos, bien connus depuis:

- «Un jour, des gens sont venus me voir complètement affolés: - Il paraît que Blaise prépare un coup contre toi. Ils étaient le plus sérieusement du monde paniqués. Je leur ai répondu ceci: - Le jour où vous apprendrez que Blaise prépare un coup d'Etat contre moi, ce ne sera pas la peine de chercher à vous y opposer ou même à me prévenir. Cela voudra dire qu'il est trop tard et que cela sera imparable. Il connaît tant de choses sur moi, que personne ne pourrait me protéger contre lui s'il voulait m'attaquer. Il a contre moi des armes que vous ignorez.»

Un homme d'affaires qui s'opposait à la politique de Thomas Sankara de son vivant, confie ses sentiments à la disparition de ce dernier: - «Jusqu'à l'an 2000, personne ne sera capable de guider le pays comme l'a fait Sankara. Dans vingt ans, je rendrai toujours hommage à la mémoire de cet homme, bien que j'aie souvent critiqué sa politique par le passé.»

Une semaine durant, des milliers de personnes - jeunes et vieux, hommes, femmes, enfants - défilèrent devant la tombe du héros pour lui rendre un dernier hommage.

Thomas Sankara avait répondu à la question: - «Connaissez-vous la peur? Demain, c'est peut-être fini?»:

- «Non, cette peur-là, je ne la connais pas. Je me suis fait une raison. Soit je finirai vieil homme quelque part, dans une bibliothèque à lire des bouquins, soit ce sera une fin violente car nous avons tellement d'ennemis! Une fois qu'on a accepté, ce n'est plus qu'une question de temps. Cela viendra aujourd'hui ou demain. D'ailleurs, je sais qu'on ne dira jamais en me désignant un jour: c'est l'ancien Président du Burkina Faso; on dira: c'est la tombe de l'ancien Président du Burkina Faso».

La réaction peu ordinaire d'un ambassadeur en poste à Ouagadougou: Michaël Geyer, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allémagne (R.F.A.) au Burkina Faso. Lors du toast d'adieu organisé le 7 Janvier 1988 en son honneur, à l'occasion de son départ, il a refusé la décoration du Front «Populaire» et a invité l'assistance à une «pensée pour celui qu'on a enterré comme un chien»...

Sur le plan africain, d'autres réactions

- Au Ghana, c'est la consternation. Le Capitaine J.J. Rawlings apparaît à la télévision les larmes aux yeux pour annoncer la terrible nouvelle à son peuple. Une semaine de deuil est décrétée. La veillée funéraire organisée à l'occasion, vit la participation du Président ougandais Yewori Museveni.
- En Côte d'Ivoire, la réaction fut vive au niveau de la jeunesse et des couches déshéritées. Le pouvoir, craignant une émeute, fit sortir les forces de l'ordre pour contenir la fièvre qui montait.
- A Dakar, sous la direction de And Jëf de Landing Savané, il y eut de nombreuses manifestations. La jeunesse sénégalaise a crié: «Nous préférons subir mille fois le sort de Thomas Sankara plutôt que d'être à sa place (Blaise Compaoré).»
- Au Congo, dès l'annonce de la mort de Thomas Sankara, le Président Denis Sassou N'Guesso s'est écrié:
 - «Je suis profondément bouleversé, choqué et indigné, par la disparition brutale et inacceptable du Camarade Thomas Sankara, grand ami du

peuple congolais, avec qui j'avais tissé des liens étroits d'amitié et de lutte. L'Afrique vient de perdre un grand révolutionnaire. Le Président Sankara était un dirigeant intègre, dynamique et entièrement dévoué à la cause de son peuple».

C'était le 16 Octobre. Le 21 Octobre, sous l'égide de l'Union de la Jeunesse Socialiste Congolaise (U.J.S.C.), le peuple congolais exprima son indignation face à l'acte crapuleux des putschistes de Ouagadougou. Un lycée de Brazzaville et une tour à Pointe Noire, furent baptisés du nom de «Thomas Sankara»; la promotion sortante de l'Ecole Nationale d'Administration et de la magistrature, dirigée par Kitsoro Kinzouza, prit le nom de «Thomas Sankara».

- Cinq mois après sa forfaiture, Blaise Compaoré, lors de sa tour née africaine, a pu sentir lui-même toute la réprobation des masses africaines. Ainsi, lors de sa visite officielle au Nigéria, le ministre nigérian des affaires étrangères, le général Ike Nwachuku, répondant à son opinion publique, a eu à déclarer: «Il n'y a aucun mal à cette visite, qui est dans rordre des choses (...). Il n'y a pas de place pour les sentiments dans les affaires internationales, pas plus qu'il n'y a d'amis et d'ennemis permanents. Il y a seulement des intérêts permanents».

Pourtant l'opinion des masses nigérianes exprimée dans la presse, se situe à l'opposé. Ainsi, pour le Daily Times, organe gouvernemental, «le gouvernement de Compaoré aggrave son cas et se fait davantage d'ennemis par ses actions inconsidérées». Le Daily Sketch écrit:

«Le Capitaine Compaoré, que nous hésitons à qualifier d'homme fort, à la façon de la presse occidentale, est arrivé hier au Nigéria pour se livrer à un exercice de relations publiques en faveur de sa propre image, après s'être frayé un chemin à coups de feu jusqu'à l'échelon le plus élevé du pouvoir (...). Un homme comme lui ne devrait pas être accueilli dans notre pays. Mais maintenant qu'il s'y trouve, nous ne devons rien faire pour lui donner à penser qu'il a obtenu un certificat de respectabilité et de bonne conduite».

Au niveau de la presse indépendante, le Nigerian Tribune, sous le titre, «Compaoré n'est pas le bienvenu», affirme que les Nigérians «se sentent humiliés que leur gouvernement déroule le tapis rouge en l'honneur d'un meurtrier, d'un criminel qui devrait être mis au ban de toutes les nations

respectables». The Vanguard sous le titre «L'étranger du Burkina Faso», écrit: «Blaise Compaoré n'a encore convaincu personne que des considérations plus nobles, que la vile cupidité, l'ambition et une jalousie mesquine ont inspiré son coup d'Etat d'Octobre dernier».

- A Maputo (Mozambique), au même moment, son ministre des Relations Extérieures, Jean-Marc Palm, se faisait recevoir par le Premier ministre mozambicain, Mario Machungo, et le Président du Parlement, Marcelino Dos Santos. Au cours des entretiens, Jean-Marc Palm s'est évertué mais en vain à modifier l'opinion de ceux-ci à l'égard des responsables de la mort de Thomas Sankara. Il manifesta le désir de rester à Maputo encore quelques jours pour y attendre le retour du président Joachim Chissano en tournée en Amérique Latine. «Mais les autorités de Maputo l'ont prié de quitter le pays dès samedi».
- A Lusaka (Zambie), l'accueil réservé à Blaise Compaoré fut glacial. Sous son regard médusé, le Président zambien, Kenneth Kaunda, entonna un chant repris en choeur par l'assistance, un chant en l'honneur des martyrs africains dont Thomas Sankara...
- C'est après force négociations certains présidents africains ayant intercédé en sa faveur - que Blaise Compaoré réussit à fouler le sol de Luanda (Angola).
- A Libreville (Gabon), sous la huée des jeunes lycéens, le cortège emportant Blaise Compaoré s'est ébranlé à grande vitesse vers la résidence des hôtes. Les jeunes criaient: «Assassin! Assassin! Qu'astu fait de Sankara?»
- Un an après sa forfaiture, Compaoré de passage à Dakar pour Rabat où il devait prendre part au sommet Franco-Africain, s'est vu réserver le même sort qu'à Libreville, par des jeunes lycéens sortis inopinément des classes. Le Président Abdou Diouf avait pourtant pris le soin préalable de cacher à son peuple l'heure d'arrivée de cet hôte gênant.
- Cependant... Une exception: à Lomé et à Yamoussoukro, un accueil triomphal fut réservé à Blaise Compaoré par les Présidents Eyadéma et Houphouët-Boigny. Dans ces deux villes africaines, il foula le sol en héros, salué par vingt-et-un coups de canon. La récompense de la trahison?

Les réactions dans le monde

Outre les associations, collectifs, fondations qui se créèrent partout dans le monde, à Paris, Oslo, Washington, etc., nombreuses furent les personnalités, hommes politiques et hommes de lettres, à avoir réagi négativement à l'assassinat du Président Thomas Sankara.

- En France:

Harlem Désir:

«Sankara était un personnage d'une grande finesse, d'une grande intelligence, beaucoup plus pragmatique que ne laissait apparaître la langue de bois de ses conférences de presse. Il essayait de trouver une solution originale aux problèmes du pays. Sankara refusait tout type d'alignement sur des forces extérieures (...) c'est de toutes les façons une lueur d'espoir qui s'est éteinte en Afrique».

François Mitterrand: «C'est une histoire terrible, c'est une nouvelle qui m'attriste. C'était un homme jeune, intelligent, plein de sincérité et d'élan». A Ouagadougou, répliquant au «toast» du Président Sankara, le président français avait déclaré:

«Le Président Sankara est un homme dérangeant, il vous titille, vous pose des questions, vous empêche de dormir en paix. Il faut qu'il sache que je suis comme lui, avec trente-cinq ans de plus. Il a le tranchant d'une belle jeunesse, dévouée à son peuple, mais il tranche trop. S'il n'était pas comme ça à trente-cinq ans, dans quel état serait-il à soixante-dix ans? (...) Je l'encourage mais pas trop...».

Jacques Chirac:

«Je ne puis que dire ma tristesse, le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres du monde qui devait rassembler toute son énergie pour essayer de se mobiliser avec l'aide internationale, avec l'aide de la France, pour essayer de développer le pays, plutôt que de perdre son énergie dans des coups d'Etat permanents qui ne correspondent pas à ce qui serait nécessaire. Je regrette beaucoup».

- Aux U.S.A.:

Georges Bush alors Vice-Président, avait dénoncé derrière l'assassinat du Président Thomas Sankara la main criminelle de Khadafi. Avait-il tort? L'on sait que le premier avion à avoir atterri à Ouagadougou le soir du 16 Octobre, malgré la fermeture de l'aéroport, fut un cargo libyen transportant une personnalité libyenne (non encore identifiée); l'on sait également qu'une voiture Alpha Roméo blindée avait été offerte à Compaoré à cette occasion. De plus, le ministre libyen des Affaires étrangères, n'a-t-il pas déclaré, peu après la mort de Thomas Sankara, que celui-ci s'ingérait de façon impromptue dans des affaires qui le dépassaient, faisant allusion, entre autres, à la question tchadienne...

VIII

LA RÉSISTANCE DU «LION DU BULKIEMDÉ»

Deux jours après l'assassinat du président Thomas Sankara, la Révolution aurait encore pu être sauvée. Le Capitaine Boukary Kaboré surnommé «Le Lion du Bulkiemdé» aurait pu devenir le sauveur de la Révolution en péril...

A l'annonce de la proclamation du Front «Populaire», les diverses garnisons militaires loyalistes sont demeurées dans l'expectative, ignorant la force réelle des usurpateurs qui venaient de se proclamer maîtres du pays. Toutes étaient dans l'attente d'une initiative quelconque de résistance, surtout du côté de Kamboïnsé(2), afin de s'y joindre. On ne pouvait aller en guerre contre un adversaire dont on ignorait la force.

De Kamboïnsé, rien ne vint. Car pendant que l'on assassinait le chef de la Révolution à Ouagadougou, dans les enceintes du Conseil de l'Entente, un autre forfait était commis à Kamboïnsé...

Le jeudi était avec le lundi, les jours consacrés au «sport de masse» sur toute l'étendue du territoire. Dans les casernes, même en état d'alerte, la pratique du «sport de masse» avait été observée ce jeudi 15 Octobre 1987. Les premiers coups de feu tirés au Conseil de l'Entente ont donc surpris les hommes du Lieutenant Kouama Michel, en train de pratiquer le sport. Aussitôt, on sonna le rassemblement et en quelques minutes, les soldats s'apprêtèrent, munis de leur attirail de combat. On n'attendait plus que l'arrivée du chef.

Où était-il donc passé? Quelqu'un dans la troupe émit l'idée (étaitce un infiltré des putschistes?) selon laquelle il devait s'être rendu au Conseil de l'Entente. Le Lieutenant Elisée Sanogho, en sa qualité de Commandant-adjoint de l'unité, prit par conséquent la direction des opérations. Il ordonna une descente immédiate de ses troupes sur le Conseil de l'Entente, convaincu que les conspirateurs étaient passés à l'offensive. On lui suggéra alors la patience en attendant le chef. - - - - -

- - ----- - -- - -

Ce dernier ne viendra jamais, car d'où il était, l'on ne revient jamais: il avait été surpris et assassiné dans sa résidence écartée mais non loin de la caserne. Le Lieutenant Gaspard Somé aidé de quelques hommes, l'y avait surpris au moment de la fusillade dans l'enceinte du Conseil de l'Entente, en train de revêtir sa tenue de combat et l'avait abattu froidement. Ils l'avaient abandonné là, baignant dans son sang, non sans avoir pris la précaution de boucler la porte derrière eux. Aussi, lorsqu'on envoya un homme le chercher dans sa résidence, il ne pouvait évidemment répondre aux appels: il était mort. Les assassins s'en iront rejoindre la troupe mobilisée et, à défaut de pouvoir prendre le contrôle de l'unité, ils vont gêner les initiatives du jeune Lieutenant Sanogho. Par la suite, ils oeuvreront à saper l'ardeur combative des soldats.

A l'annonce de la proclamation du Front «Populaire», aux environs de 17h, les choses parurent claires et sans équivoque au jeune lieutenant. Il entreprit de rentrer en contact avec le Capitaine Boukary Kaboré, Commandant du B.I.A. de Koudougou.

L'entretien entre le Lieutenant Sanogho et le «Lion du Bulkiemdé» se résume ainsi:

Lt Sanogho: - «Mon Capitaine, qu'est-ce qu'on fait? Je suis prêt quant à moi à canonner d'ici le Conseil de l'Entente et, ensuite, à faire démarrer mes troupes pour donner l'assaut.»

Le Lion: - «Surtout pas! Il faut bien réfléchir à ce que nous allons faire. Il ne suffit pas d'attaquer pour attaquer. Le Commandant Lingani vient de m'informer au téléphone que le P.F. est mort. A quoi donc servira notre action? A suppposer que nous réussissions, qui allonsnous placer à la tête de l'Etat?»

Li Sanogho: - «Toute la direction du C.N.R. n'est tout de même pas décapitée? Dans ce cas, c'est toi que nous placerons à la tête.»

Le Lion: - «Non! Je ne m'en sens pas capable. IL faut encore réfléchir, le sang a déjà assez coulé. A quoi ça sert d'en verser encore? Je te dis que le PF. est déjà mort! Notre intervention aurait un sens s'il était encore en vie.»

Comme on l'a compris, c'est le sort de la Révolution qui s'est joué dans ce bref entretien téléphonique.

Le commandant d'une autre garnison militaire, basée à Ouagadougou, entra en contact avec «Le Lion»: - «Nous allons, lui dit-il, commencer les tirs en attendant que tu débarques avec ton bataillon». «Le Lion» l'en dissuada.

Pendant que les forces loyalistes tergiversaient, le Front «Populaire», lui, gagnait un temps précieux qu'il mettait à profit pour consolider ses positions.

Si «Le Lion» était descendu sur Ouagadougou avec ses 400 commandos, dans la nuit même du 15 Octobre ou encore le lendemain, le Front «Populaire» n'aurait vécu que quelques heures, même en ayant réussi à supprimer le chef de la Révolution burkinabé.

Je me souviens, que je fus alerté à mon domicile par les tirs en provenance du Conseil de l'Entente. Un étudiant accouru à mobylette, m'avertit que «ça tirait au Conseil de l'Entente», qu'une rue séparait d'avec le domaine de l'Université.

Je sautai derrière lui et me fit conduire sur les lieux. Au niveau de l'Université, une barrière avait déjà été établie pour empêcher l'accès du Conseil de l'Entente. L'étudiant me proposa d'aller téléphoner chez son oncle qui habitait non loin de là. Ce que je fis. J'appelai d'abord au numéro direct du Président, à son bureau de la présidence. Personne ne décrocha. J'essayai le numéro du Conseil de l'Entente, là aussi peine perdue! J'abandonnai le projet de joindre le président Thomas Sankara, qui en ces instants mêmes avait cessé d'appartenir au monde des vivants.

Je contournai la zone du Conseil de l'Entente et me retrouvai à la hauteur de la Gendarmerie nationale - et c'est là que se situe l'intérêt de ce récit. Je constatai de moi-même que les gendarmes avaient pris des dispositions de défense en ignorant même ce qui se passait. Ils attendaient seulement des directives. C'est dire la confusion qui régnait.

De la Gendarmerie Nationale, je me suis rendu au domicile du «Vieux» Sankara. Il était devant sa porte tandis que sa vieille (la maman de Thomas Sankara) se tenait assise à même le sol contre le mur, les deux mains sur les joues dans l'attente prémonitrice d'une catastrophe.

«Qu'est-ce qui se passe?», me demanda le «Vieux», aussitôt que je m'approchai de lui pour le saluer.

- «Je n'en sais rien, lui répondis-je. J'ai essayé, mais en vain de joindre Thomas. Son bureau de la Présidence ne répond pas, pas plus que celui du Conseil de l'Entente.»

Le «Vieux» insista pour que je l'avertisse, aussitôt que j'aurai davantage d'informations concernant son fils.

Téméraire, j'essayai de forcer le barrage placé dans la rue officielle donnant accès au Conseil de l'Entente. On me somma de reculer, que sinon on tirerait. Je vis passer un gradé que je reconnus comme un membre du C.N.R. Je l'interpellai afin qu'il intervienne pour qu'on me laissât passer. Il me reconnut et détourna la tête sans mot dire. Par ce geste, il m'a sauvé la vie!

Je ne demandai pas mon reste, et repris la route vers mon domicile. C'est sur le chemin du retour, au niveau d'une essencerie, que je pus écouter la proclamation radiodiffusée du Front «Populaire»:

«Peuple burkinabé! Militants de la Révolution Démocratique et Populaire! Amis du Burkina Faso! Jeunesse militante d'Afrique! Le Front Populaire, regroupant les forces patriotiques, décide de mettre fin, en ce jeudi du 15 Octobre, au pouvoir autocratique de Thomas Sankara, d'arrêter le processus de restauration néo-coloniale entrepris par ce traître à la Révolution d'Août (...).

Le Mouvement Populaire du 15 Octobre, qui entend poursuivre conséquemment la Révolution d'Août 1983, s'engage à respecter les engagements pris vis-à-vis des autres peuples, Etats et Organisations internationales...».

Cela se terminait par «Pour le Front Populaire, le Capitaine Blaise Compaoré». Je ne comprendrai que par la suite la signification véritable de ces mots qui en fait disaient: «Thomas Sankara est mort, vive la Révolution!». Ainsi, c'était Blaise Compaoré, me suis-je dit. Il voulait le pouvoir, maintenant il l'a!

Je suis rentré à mon domicile en écartant de moi l'idée que Blaise Compaoré eût osé tuer Thomas Sankara...

Le peuple sans armes attendait une résistance des garnisons militaires loyalistes pour pouvoir exprimer sa colère. «Le Lion», de son côté - me dira-t-il plus tard - escomptait un soulèvement populaire pour justifier son intervention militaire. Au bout du compte, il n'y eut ni actions militaires, ni soulèvement populaire. L'espérance fut anéantie.

Sous l'effet de divers facteurs fortuits, le Front «Populaire» réussira à s'imposer dans la confusion générale et je doute fort que cette confusion ait été planifiée par les conspirateurs. Il y avait une mince chance pour que les assassins du Président Thomas Sankara réussissent leur entreprise. Et ils l'ont réussie, du moins à ses débuts et en apparence...

La rébellion plus ou moins longue du «Lion du Bulkiemdé» fut plutôt un baroud d'honneur qu'une détermination véritable à s'opposer aux usurpateurs. Lorsque l'on annonça que «Le Lion» était rentré en rébellion, la Coordination du Front «Populaire» fit diffuser un démenti à la radio afin de calmer les esprits: «Des rumeurs font état d'un prétendu refus d'obéissance du Capitaine Boukary Kaboré. Le Front Populaire tient à porter à la connaissance du peuple militant du Burkina Faso et des étrangers qu'il n'en est rien.»

En fait, par l'entremise du Capitaine Henri Zongo, Blaise Compaoré avait entrepris de négocier le ralliement du «Lion». Et il ne désespérait pas de pouvoir l'obtenir. A l'issue des négociations, un communiqué portant dit-on la signature du Capitaine Boukary Kaboré, fut lu à la radio:

«Il ressort de ces rencontres que lesdits responsables, tout en déplorant la disparition tragique du camarade Président du C.N.R., Président du Faso, soucieux de la nécessité de maintenir la paix au sein des masses, s'engagent à travailler résolument avec le peuple ayant à la tête le Front Populaire, pour le renforcement des acquis de la Révolution Démocratique et Populaire à travers le processus de rectification déclenché le 15 Octobre 1987.»

Le contenu du communiqué montre bien que les deux parties ont fait des concessions. Le Front «Populaire», au lieu du «renégat Sankara», accepte maintenant de déplorer «la disparition tragique du camarade Président du C.N.R., Président du Faso». Le souci marqué de «maintenir la paix au sein des

masses», montre bien, que le Front «Populaire» n'avait pas encore la situation bien en main et craignait que la rébellion du «Lion» ait un effet d'entraînement sur les autres garnisons militaires.

Du côté de la rébellion, l'on reconnaissait en retour l'autorité du Front «Populaire» à la tête du peuple burkinabé.

Fort de ce communiqué, le Front «Populaire» annonça que le Capitaine Kaboré était attendu à Ouagadougou dans les prochaines heures. Mais... rebondissement: le «Lion» dément avoir apposé sa signature au bas du communiqué lu à la radio: «C'est une question de principe, dit-il. Je ne peux soutenir celui qui a tué Sankara, je me rallierai le jour où l'on arrêtera de l'insulter, où l'on reconnaîtra ce qu'il a fait pour le pays et où on lui donnera une sépulture décente.»

L'original du communiqué conjoint a été modifié dans ses termes. Quant à sa «venue» dans la capitale, il déclare: - «pour que j'y aille, il me faut des garanties».

Pourquoi refuse-t-il de se rallier? Il répond: - «Comment soutenir ce Front populaire alors qu'il n'a même pas publié de programme. Je ne peux m'amuser à soutenir le vide. J'attends. Je me réserve». Il est convaincu que «le peuple se résigne mais ne participe pas.»

Il dit au Front «Populaire»: «Mobilisez le peuple et je suivrai. Mais il n'y a pas de débats.» Il est en outre convaincu, que «la plupart des chefs militaires partagent (son) point de vue, mais ont peur de se prononcer.»

Mais, qu'attend-il pour effectuer une descente sur Ouagadougou? Il ne descendra sur Ouagadougou que «si on touche au peuple» (sic). Comme si le peuple n'avait pas été touché avec l'assassinat de son leader Thomas Sankara! - «Nous sommes convaincus, poursuit-il, de la cause que nous défendons. Mieux vaut discuter, mais si c'est la guerre, c'est la guerre! On agite l'épouvantail du Tchad, mais qui a fait couler le sang? Je laisse chacun avec sa conscience. Si je dois mourir demain, je préfère mourir digne. On me fusillera les yeux ouverts; mais je dirai toujours non!»

Face au démenti du Capitaine Kaboré, Blaise Compaoré rétorque:

- «Je m'y attendais car je connais son état. C'est quelqu'un qui cherche la gloire. Ce sont des gens qui sont entrés dans l'Histoire d'une certaine façon et qui espéraient beaucoup avec le Capitaine Thomas. Notre éviction (souligné par nous) aurait pu lui assurer une promotion politique. Mais le Capitaine Boukary, s'il voit les masses faire la rectification de la Révolution sans lui, que fera-til? Il s'y joindra. Je le connais, je ne crois pas qu'il tirera sur qui que ce soit (souligné par nous). Il reviendra à la raison sans qu'on le brutalise» (Propos recueillis par Pierre Haski du journal Libéralion).

Le «Lion» pour n'avoir pas tiré n'a-t-il pas donné raison à Blaise Compaoré qui prétend «le connaître»? Le Capitaine Boukary luimême admet que ses hommes brûlaient de descendre sur la capitale, mais qu'il les en a empêchés:

- «Ils voulaient, dit-il, monter tout de suite sur Ouaga parce qu'on a fait un affront au pays; mais on aurait dit que j'avais bougé pour mon amitié pour Sankara». (Propos recueillis par Didier François, l'envoyé spécial du journal Le Matin à Kondougou).

Sans commentaire.

Quoi qu'il en soit, malgré le refus du «Lion» de «monter sur Ouagadougou», son démenti des allégations du Front «Populaire» allait occasionner contre lui un flot de mensonges et de médisances. Blaise Compaoré dira: «cet homme n'est pas normal, il a des crises de folie, mais je ne pense pas qu'il va bouger.» On l'impliqua dans le fameux «complot de 20h», à l'issue duquel il comptait soidisant être nommé «Commandant en Chef de l'armée».

La rébellion du «Lion du Bulkiemdé», pour n'avoir pas su apprécier correctement l'opportunité de l'action, devait être déconfite. Elle le fut le 27 Octobre 1987. Elle confirma la vérité de Machiavel selon laquelle, si l'on diffère un affrontement que l'on sait inévitable, on le diffère à son désavantage.

IX

LA CRUAUTÉ DES «VAINQUEURS»

Si au sein même du B.I.A.(3), le chef tergiversait, mû par des considérations purement humanistes, l'état d'esprit des troupes, quant à elles, était à la lutte. Une mention particulière doit être faite concernant le Lieutenant Kéré, l'un des meilleurs para-commandos de l'armée burkinabé et l'adjoint au B.I.A. du Capitaine Boukary Kaboré. Aussitôt qu'il eut appris ce qui venait de se produire à Ouagadougou, il ordonna à sa troupe de prendre toutes dispositions pour descendre sur la capitale en vue de donner l'assaut aux usurpateurs. Quatre de ses hommes y furent envoyés, chargés de missions particulières pour faciliter l'assaut ultérieur. De ces quatre hommes, un seul a survécu et se trouve présentement au Ghana. C'est le Sergent René Yoda.

Tout était prêt. Il ne restait que l'ordre d'attaquer. Cet ordre, le Lieutenant Kéré l'a attendu vainement. Il sera froidement assassiné ainsi que le Lieutenant Elisée Sanogho qui avait fini par déserter Kamboïnsé pour rejoindre Koudougou afin de participer à la résistance. Leurs deux corps, après avoir été enduits de gas-oil, furent brûlés. Les deux lieutenants sont morts de n'avoir pas su désobéir à leur chef.

Blaise Compaoré, cherchant à gagner du temps, avait engagé des «pourparlers» avec le chef de la résistance, le «Lion». Pendant qu'il envoyait des émissaires entretenir le «Lion», il déployait de nombreuses forces constituées par les différentes garnisons dont les chefs avaient fini par se rallier, en vue d'encercler la ville de Koudougou. Au cours des négociations, chaque jour que la résistance perdait était mis à profit par Blaise Compaoré pour resserrer l'étau. A partir du moment où les dispositions d'attaque de la ville de Koudougou furent mises au point, tout engagement de la part du B.I.A. devenait suicidaire. Les assaillants prirent la ville sans avoir eu besoin de tirer un seul coup de feu. Le moral des hommes du B.I.A. avait fini par être anéanti par cette longue attente qui, en elle-même, constituait déjà une capitulation.

Seuls les chefs ont cherché à fuir le courroux des «vainqueurs». Dans le ratissage de la ville, les vaillants lieutenants Kéré et Sanogho furent pris. Nous avons vu quel fut leur sort. Une famille de braves gens, qui avait simplement

offert l'asile pour une nuit au Lieutenant Sanogho Elisée, fut entièrement décimée.

Les lieutenants putschistes, Gaspard Somé et Alain Bonkian, appliquèrent des méthodes brutales de répression alors qu'aucun coup de feu ne fut échangé avec les forces de la résistance. Tous ceux d'entre les hommes du B.I.A. qui refusèrent de faire publiquement allégeance au Front «Populaire», furent froidement abattus. Le B.I.A. s'est transformé en boucherie. Un témoin de la scène a rapporté que six hommes du B.I.A., en fuite, furent appréhendés par la troupe dirigée par le Lieutenant Gaspard Somé. Celui-ci leur accorda cinq miutes pour effectuer leurs dernières prières et prendre conscience qu'ils allaient passer de vie à trépas. Il se saisit lui-même d'une Kalachnikov et les expédia dans l'autre monde. Il y eut une centaine de morts, civils et militaires confondus. La population de la ville de Koudougou restera longtemps marquée par le souvenir de ces massacres gratuits.

«LA VÉRITÉ» DES VAINQUEURS

Se souciant peu de la solidité de leurs accusations, les tueurs de Thomas Sankara entreprirent alors de réécrire l'Histoire. Ils n'hésitèrent pas à puiser dans toutes les poubelles les arguments nécessaires pour pouvoir couvrir d'opprobre celui que, hier encore, ils paraissaient aduler.

Faire sortir Thomas Sankara par la petite porte, le mauvais côté de l'Histoire, voilà la tâche colossale à laquelle se sont adonnés les nouveaux maîtres de la Révolution burkinabé. Selon l'adage africain bien connu: «le mensonge a beau courir dix ans durant, la vérité le surpassera en une journée de marche», la vérité sera rétablie un beau jour.

Ainsi, le 16 Octobre 1987, tentèrent-ils une justification de leur forfait: «Ce dénouement inattendu et brusque, indique un communiqué du Front "Populaire", a un seul responsable: la fraction dégénérée de la Révolution».

Sous la plume d'un journaliste, Michel Ouédraogo, Sidwaya, le quotidien d'information gouvernemental, laisse entendre que: «Thomas Sankara a été le seul artisan de sa disparition brutale. Il a affûté lui-même l'arme qui l'a abattu (...). Le dénouement a été celui que tout le peuple aurait ardemment souhaité s'il avait été au courant...».

Qu'est-ce que le peuple ne savait pas? Les historiens du Front «Populaire» mettront cinq mois à réunir de telles «informations».

Dans la «Proclamation» et dans les toutes premières déclarations du Front «Populaire», Thomas Sankara fut dénoncé comme un «autocrate», un «traître», un «misogyne», un «renégat qui oeuvrait à la restauration de l'ordre néocolonial.» Un «mémorandum sur les événements du 15 Octobre 1987» allait être publié début Mars 1988. Le défunt président du C.N.R. - y est-il dit - pour asseoir son pouvoir personnel, s'était engagé dans la voie de la militarisation du pouvoir, en créant notamment l'Organisation Militaire Révolutionnaire (O.M.R.) et la Force d'Intervention du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité (F.I.M.A.T.S.), ainsi qu'en préconisant la dissolution des Organisations

politiques membres du C.N.R., en faveur d'un «parti fantoche» qu'il avait l'intention de créer, etc. Le couronnement de sa marche vers le pouvoir absolu aurait été l'élimination du Capitaine Blaise Compaoré, du Commandant Lingani et du Capitaine Henri Zongo, qu'il projetait pour la réunion de 20h du jeudi 15 Octobre 1987.

Voilà en quoi consistait donc le fameux «Complot de 20h»!

«Naïvement encore, déclare Blaise Compaoré, nous allions nous rendre à cette réunion, toujours animés de la ferme volonté de faire triompher la vérité (lui qui n'a jamais pris la parole pour contredire qui que ce soit, dans quelque instance que ce soit! VS.) dans le débat contradictoire. Dans notre dos, traîtreusement, des mesures scélérates étaient prises (quelle inversion des rôles! VS.). Informés à temps, les révolutionnaires sincères se sont insurgés, déjouant le complot de 20h et évitant ainsi à notre peuple une tragédie sanglante, un bain de sang inutile...»

Le sang de Blaise Compaoré et de ses deux autres compagnons est semble-t-il plus précieux que le sang de Thomas Sankara et des centaines de révolutionnaires assassinés le 15 Octobre. Ce serait une «tragédie sanglante» que de le répandre! Mais le dénouement brutal du 15 Octobre, est tout simplement «regrettable», «en tant qu'être humain».

Ainsi parlait Blaise Compaoré le 19 Octobre 1987, en s'adressant au peuple burkinabé.

Les «preuves» du «Complot de 20h»:

- Vincent Sigué à qui avait été confié le commandement de la F.I.M.A.T.S., se trouvait à 10 Kms du Conseil de l'Entente, lorsqu'à 16h, les coups de feu éclatèrent: «Pourquoi tirent-ils maintenant? C'était prévu à 20h!», se serait-il écrié... Sigué est mort assassiné. Il ne pourra donc pas témoigner. Mais les porteparole du Front «Populaire» témoignent pour lui:
- «Après avoir fait la déclaration ci-dessus, écrivent-ils, il prendra la fuite vers le Ghana avec plus de deux millions de francs CFA., quand il comprit que le complot avait échoué.» Mais comment Sigué se rendit-il compte que l'action de

16h, n'était pas celle à laquelle «il était associé et qui était prévue pour 20h»? Et de plus, Vincent Sigué se promenait-il toujours en transportant sur lui la «bagatelle» de deux millions de francs C.F.A.?!

- Juste Tiemtoré, ministre de l'Information du gouvernement du C.N.R., aurait déclaré dès les premiers coups de feu, aux agents de la Présidence où il se trouvait: - «N'ayez pas peur, c'est le camarade Président qui règle ses comptes avec des imbéciles. Il en est de même de Fidèle Toé(4)». Depuis le 15 Octobre 1987, Tiemtoré a été placé, voici donc plus de deux ans, en résidence surveillée; peut-être pour qu'il n'apporte pas un démenti à une telle accusation.

- Dondassé Eugène, ministre des Ressources Financières du gouvernement du C.N.R., a été placé lui aussi en résidence surveillée depuis le 15 Octobre 1987. Le «Mémorandum» souligne:

«Chez les civils fidèles au Président, les signes préparatoires d'une guerre imminente étaient visibles. C'est le cas de Dondassé Eugène (...) qui, à la surprise générale de tout son personnel, est venu dès le matin du jeudi 15 Octobre en armes dans son bureau, tout comme Fidèle Toé (encore lui! VS.).»

A supposer que ce soit vrai - et seuls les intéressés peuvent le dire - qui ignorait en ville, que la tension depuis quelques temps pouvait déboucher sur l'explosion à tout moment? Rien d'anormal donc à sortir armé!

- Fidèle Tcé() lui, a pu témoigner:

«Le soir du jeudi 15 Octobre, comme tous les après-midi des lundi et jeudi, je me suis rendu à mon ministère, le coeur léger, l'esprit tranquille sans même me douter qu'il se passerait quelque chose, ni ce jour-là, ni les autres jours à venir. Je n'étais pas armé. J'étais allé pour faire mon sport hebdomadaire, un point c'est tout. Lorsque les tirs commencèrent au Conseil de l'Entente, qui se situe derrière le building où se trouvent les bureaux ministériels, mon réflexe a été de téléphoner à Bazié Jean-Hubert, Directeur de l'Intrus, afin qu'il se renseigne pour moi. Par ce témoignage, je ne cherche nullement à m'innocenter aux yeux du Front «Populaire». Après ce qui s'est passé, je m'en veux de n'avoir pas été armé ce jour-là. Depuis le début de la Révolution, tout militant se devait d'être

continuellement armé, que ce soit au bureau, à la maison, chez des amis, prêt à tout moment à défendre la Révolution menacée. Etre armé le 15 Octobre, n'est pas par conséquent un crime, c'est de ne l'avoir pas été qui fut une négligence de tous les révolutionnaires sincères, dont les conséquences continuent d'être incalculables.

De mon point de vue, les événements du 15 Octobre sont l'entreprise désespérée d'une conspiration éventée et dénoncée au sein de l'O.M.R.: une entreprise réussie à la grande surprise des conspirateurs eux-mêmes. Et cela a été possible, par l'accalmie observée, le relâchement de l'attention vis-à-vis d'une conspiration convaincue elle-même que sa cause était perdue.

Au dernier Conseil des Ministres, présidé par le Capitaine Thomas Sankara, nous avions tous été invités par lui, au calme. C'était le 14 Octobre 1987. Il a fait état des rumeurs, qu'il qualifiait être "des plus folles", faisant cas de son assassinat prochain et des dissensions qui l'opposeraient à ces trois compagnons que sont le Capitaine Blaise Compaoré, le Commandant Jean-Baptiste Boukary Lingani et le Capitaine Henri Zongo. Si le premier des trois était absent à ce conseil, les deux autres y étaient. "Les moments difficiles, poursuivait le P.F., étaient surmontés." Il laissa entendre clairement son refus d'être félon et criminel vis-à-vis de ceux qu'il considérait comme des amis, des camarades. J'ai même observé, que le Capitaine Henri Zongo souriait lorsque le Président nous tenait ces propos.

Poursuivant toujours dans son développement sur les rumeurs, le P.F. nous fit état de celle qui voulait qu'il ait tiré sur Blaise Compaoré et l'ait raté, à deux reprises.

- Si je connaissais ceux qui répandent de telles rumeurs, je leur intenterais un procès pour double diffamation:
- diffamation, parce que je ne suis pas homme à tirer sur un ami, sur un camarade révolutionnaire;
- diffamation aussi, parce que c'est me présenter comme un mauvais tireur. Je ne suis pas maladroit au tir et je ne peux rater une cible de la taille d'un homme».

XI

LE CONSEIL DES MINISTRES DU 7 OCTOBRE 1987

Fidèle Toé continue son témoignage:

«Depuis la formation du nouveau gouvernement, au mois de Septembre 1987, le P.F. n'avait pas dirigé un seul conseil des ministres, laissant cette charge à son alter ego, Blaise Compaoré. Cependant, au Conseil des ministres du 7 Octobre 1987, après l'épuisement des points inscrits à l'ordre du jour, le P.F. est descendu de son bureau pour s'entretenir avec les membres du gouvernement sur les questions du code de conduite des responsables politiques et la maîtrise de l'administration publique.

A ce conseil donc du 14 Octobre 1987, qu'il a présidé de bout en bout et auquel Blaise Compaoré n'a pas pris part, après que beaucoup de dossiers aient été retirés, on a retenu pour examen:

- le projet d'organisation du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité (M.A.T.S.);
 - le dossier sur la création de 2000 emplois;
 - le dossier sur l'augmentation des salaires; -- -- -

- - - -

- l'élaboration d'un code de conduite révolutionnaire.

Ainsi:

1°) L'examen du projet d'organisation du M.A.T.S.

Le P.F. a pris la parole pour expliquer l'urgence qu'il y a à adopter le plan d'organisation de ce ministère afin de lui permettre de fonctionner correctement et a passé ensuite le relais au ministre concerné, Ernest Nongma Ouédraogo. L'organigramme que ce dernier va présenter au

Conseil, comporte la création de la F.I.M.A.T.S. ainsi que de l'Ecole Nationale de la Sécurité et de la Police. Les questions que souleva ce dossier vinrent surtout des ministres civils qui ne comprenaient pas la nécessité de la F.I.M.A.T.S. Le P.F. et le Commandant Lingani s'investiront à leur démontrer la nécessité d'une telle structure. A cette occasion, Ernest N. Ouédraogo, qui manie l'humour noir déclare: - "Jusqu'à présent, nous ne nous sommes occupés que des ennemis déclarés de la Révolution. Il va falloir dorénavant nous occuper de nos amis qui oeuvrent dans la même direction que les premiers..."

- Le I.F. passe la parole au Commandant Lingani qui va justifier le projet en ces termes:
- "Il existe trois ordres, trois niveaux, dans les forces d'intervention armées:
- Au premier niveau, il y a les forces d'intervention constituées uniquement par les agents de police. Ceux-ci ont pour mission le maintien de l'ordre lors des cérémonies et des manifestations publiques et, aussi, en cas de troubles bien circonscrits. Les moyens à leur disposition sont limités, n'ayant à affronter que des groupes sans armes. Les C.R.S. et la Garde Républicaine(6), dans le passé, assumaient une telle mission. Mais elles n'existent plus, elles ont été dissoutes.
- Au second, se situent les Forces d'Intervention de seconde catégorie dotées de moyens matériels plus importants. C'est le cas de la Gendarmerie Nationale, avec ses armes automatiques légères et ses armes d'assaut.
- Au troisième niveau enfin, il y a l'armée. Là, les moyens sont considérables."

Après cette présentation faite par le Commandant Lingani, le P.F. intervient pour donner des compléments d'éclaircissement. - "On a parlé, dit-il, d'une hostilité au sein de l'armée, vis-à-vis de la création de la F.I.M.A.T.S. Rien n'est moins exact. Hier, une discussion a eu lieu au niveau militaire (?), et un accord a été établi."

Aux appréhensions que la F.I.M.A.T.S. ne se transforme en un G.I.G.N.rn, le P.F. a tenu à lever les inquiétudes et a fait un rappel historique: ce fut d'abord la Garde Nationale en France, qui à coups de formations et de recyclages, s'est transformée en corps d'élite et cela sous la direction du Capitaine Barril. Plus tard est né au sein de la Gendarmerie Nationale, le G.I.G.N. Comme ces deux unités de sécurité (C.R.S. et Garde Républicaine) n'existent plus, la création de la F.I.M.A.T.S. s'impose de façon urgente.

Après ces explications, le dossier fut adopté.

2°) La création de 2000 emplois

Le P.F avait adressé à tous les ministères, une correspondance dans laquelle il appelait les divers départements à émettre dans le cadre du budget 1988 bientôt soumis à discussion, des propositions de création d'emplois. Dans le cadre de l'élaboration du prochain budget, il fallait prévoir une enveloppe pour la création de 2000 emplois. Et dans cette perspective, chaque ministère devrait "monter" des petits projets d'intérêt économique et social réalisables à bref délai, à même d'offrir des emplois à la masse croissante des chômeurs.

3°) L'augmentation des salaires des agents de la fonction publique et des sociétés para-publiques

Le P.F. avait, déjà par une correspondance, invité les ministres des Ressources Financières, du Budget, du Travail et de la Fonction Publique, à élaborer une étude commune, en vue de lui faire des propositions d'augmentation de salaires et ce, au plus tard le 10 Novembre 1987. Il est, par conséquent, revenu sur la nécessité de cette étude pour faire face à la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs.

4°) L'élaboration d'un code de conduite révolutionnaire

La Révolution devrait pouvoir se doter d'un code de conduite permettant d'apprécier les cadres dirigeants, et de nommer les responsables aux grands postes de l'Etat. L'existence d'un tel code comblerait le vide qui protégeait bon nombre de cadres dirigeants lorsqu'on les critiquait. Les

responsables de la Révolution devraient être appréciés selon quatre critères:

- a) Les critères de la santé physique et de la tenue. Les aptitudes physiques, les capacités d'endurance doivent être les marques distinctives d'un révolutionnaire. Le physique d'un homme permet de lui porter les premiers jugements. Comment confier les soins d'un Etat à un homme qui ne sait pas prendre soin de lui-même?
- b) Les compétences intellectuelles. On ne demande pas à un cadre révolutionnaire d'être un savant ou un omniscient. On exige de lui des capacités intellectuelles suffisantes pour ne pas être à la traîne des événements ou être à la merci de techniciens non révolutionnaires. Le cadre révolutionnaire, à quelque poste qu'il soit, doit savoir comprendre les mécanismes du système, détecter les anomalies et les freins et faire des propositions adéquates pour en améliorer le fonctionnement.
- c) L'engagement et la moralité révolutionnaires des cadres. C'est un critère que l'on doit observer dans le choix des dirigeants et des responsables politiques. Bien entendu, un homme ne saurait être exempt de défauts. Mais, il faut se départir de ceux qui traînent des vices évidents dont ils deviennent esclaves. L'honnêteté, la franchise, l'intégrité, la droiture, le désintéressement sont autant de qualités qu'il faut louer et encourager. L'engagement révolutionnaire aux postes de commandement n'exclut pas l'utilisation des connaissances et des compétences des personnes non révolutionnaires. Celles-ci ont-besoin d'être encadrées et conduites d'une main ferme...

Avant de clore ce point, une commission chargée de l'élaboration d'un tel code de conduire révolutionnaire fut constituée, comprenant les ministères du Travail de la Sécurité Sociale et de la Fonction Publique, de l'Administration Territoriale, de la Justice, des Sports ainsi que le Secrétariat Général National des C.D.R.

Tel fut en substance le contenu du dernier conseil des ministres du gouvernement présidé le 14 Octobre 1987 par le Capitaine Thomas Sankara.»

XII

LE 15 OCTOBRE 1987 RELATÉ PAR FIDÈLE TOÉ ET SES CONSÉQUENCES

Fidèle Toé donne le récit des événements de l'après-midi du jour funeste:

«Le 15 Octobre dans l'après-midi, alors que je me rendais au bureau, j'étais loin de me douter qu'un affrontement entre membres du C.N.R. fût possible. Arrivé au bureau à 15h 30, j'ai téléphoné au P.F. au bureau de la présidence vers 15h 40. Je l'ai eu au bout du fil et nous nous sommes entretenus pendant plus de deux minutes. Ne voulant pas répondre à mes questions sur-lechamp, il m'a fixé un rendez-vous à son palais, à 18h 30, après le sport de masse.

Après cette communication, j'ai entrepris de traiter certains dossiers. Vers 16h 25, l'un de mes agents est accouru pour m'informer d'un déclenchement de tirs au Conseil de l'Entente. La première idée qui m'a effleuré fut: "Pourvu que le P.F. n'y soit pas!".

Dans les couloirs du Ministère de l'Equipement, au premier étage, tous les agents se sont attroupés. En bas, j'ai vu des agents commençant à enfourcher leur moto ou à démarrer leur voiture pour dégager les lieux. Panique générale! De là où je me trouvais - au premier étage - je pouvais voir des militaires: certains tirant à reculons en s'éloignant du Conseil de l'Entente; d'autres prenant le mur pour se retrouver dans l'enceinte du Conseil. Je pus ainsi voir une auto-mitrailleuse faire mouvement et prendre position, le canon dirigé sur le Conseil de l'Entente.

Après la communication avec Jean-Hubert Bazié que j'ai relatée plus haut, je me suis résolu sur l'insistance de certains de mes agents, à abandonner mon bureau pour rejoindre ma résidence sise 8, avenue Agostino-Neto. C'était aux environs de 17h. Sur le chemin menant à ma résidence, j'aperçus le Capitaine Henri Zongo en tenue de sport qui avait abandonné sa R5 noire pour une 504 bâchée marquée au flanc droit de l'inscription: "Coopération Franco-Burkinabé". Il me parut bouleversé et

inquiet. Assis aux côtés de son chauffeur, il était aussi accompagné d'un autre soldat armé d'un Kalachnikov. Plus tard, j'apprendrai que le Capitaine Henri Zongo était en train de fuir. Il passera la nuit dans le village de sa belle-famille, non loin de la frontière avec le Ghana.

De mon côté, j'organisai ma fuite sur le Ghana, pendant que la rumeur me portait au nombre des morts du coup de force du 15 Octobre.»

Ce long témoignage était nécessaire. Il éclaire notamment des zones d'ombre de la soirée du 15 Octobre 1987. Il dévoile l'attitude des dirigeants actuels quant à la création de la F.I.M.A.T.S., autour de laquelle a été bâtie l'histoire du «Complot de 20h».

La crise latente devenue manifeste au mois de Mai 1987 et qui a eu un «dénouement inattendu et brusque» dans l'après-midi du 15 Octobre, a été l'occasion pour le Président Thomas Sankara de se convaincre qu'il s'agissait entre lui et son alter ego, d'un affrontement entre deux conceptions politiques.

- «J'ai toujours pensé, devait-il me dire, que Blaise et moi avions la même foi en la Révolution. Je me suis longtemps trompé. Nous avons été entraînés par le même élan à la Révolution, mais il ne souhaitait pas la Révolution, il voulait seulement jouir et bénéficier des signes extérieurs du pouvoir. Il en est de même pour la plupart de mes compagnons militaires. J'ai compris cette vérité trop tardivement.»

D'ailleurs, au cours de la période de «guerre des tracts», un tract en faveur du P.F. - et dont ses adversaires l'avaient accusé d'être luimême l'inspirateur - a éclairé les oppositions en termes de lutte entre deux lignes politiques: l'une (celle du P.F.) pour la Révolution et son approfondissement; l'autre (celle de Blaise Compaoré) contre la Révolution et pour sa liquidation.

Si au lendemain du 15 Octobre, on pouvait se questionner sur l'orientation du pouvoir de Blaise Compaoré, aujourd'hui plus aucun doute n'est permis: la «rectification» entreprise par Blaise Compaoré, c'est la renonciation à la Révolution et la collusion avec les alliés naturels de l'impérialisme dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest: le Général Eyadéma du Togo, le Président Houphouët-Boigny de Côted'Ivoire.

La «rectification» de la Révolution burkinabé sous l'égide du Front «Populaire», c'est la résurgence des maux de la société qui ont pour noms: corruption, détournement, enrichissement illicite, luxure, prostitution, médiocrité, inconscience professionnelle, misère des masses côtoyant l'opulence d'une minorité cupide. Tous ces maux, que la Révolution sous Thomas Sankara s'évertuait soit à éliminer, soit à contenir, ont refait surface.

On peut accuser le Président Thomas Sankara, d'avoir passionnément voulu et entrepris de voir son peuple libre et prospère dans la dignité, son pays indépendant et débarrassé de tout assujettissement humiliant. Il a tellement désiré cela qu'il a pu agir avec précipitation. De cela on peut l'accuser.

Thomas Sankara a tellement voulu et désiré le changement, qu'il lui est arrivé souvent de prendre ses rêves pour la réalité, ses désirs pour leur satisfaction. Les anciens compagnons de route de Thomas Sankara ont pu l'accuser de tout cela parce qu'au moment où il a fallu rêver ensemble, eux sombraient dans les pesanteurs des réalités quotidiennes.

Le désir de Thomas Sankara et leurs désirs à eux étaient différents voire opposés. On a dit que lorsque l'on rêve seul, l'on reste dans le champ des utopies mais lorsque l'on rêve ensemble, c'est le commencement de la réalité. Aussi, peut-on bien accuser Thomas Sankara d'avoir été volontariste, rêveur, utopiste; mais c'est parce que sa volonté, son rêve, son utopie n'ont pas été partagés et soutenus par ceux avec qui il comptait agir. La critique de l'utopie de Thomas Sankara se résume chez ses adversaires à l'indigence, à l'absence d'un idéal noble mettant en scène, comme véritable acteur, le peuple burkinabé.

TROISIÈME PARTIE LE RÉGIME DE TERREUR DU FRONT «POPULAIRE»

XIII

MARIAM SANKARA EST PERSÉCUTÉE

Quelle haine anime Blaise Compaoré et les membres du Front «Populaire» car, après avoir assassiné le Président Thomas Sankara, ils persécutent sa femme, ses deux enfants, Auguste (7 ans) et Philippe (9 ans), ses frères et ses cousins! Nulle cérémonie de requiem pour les morts du 15 Octobre 1987. Ainsi en a décidé le Front «Populaire»:

«Depuis vendredi, raconte la mère de Sankara, nous demandons le corps de Thomas pour célébrer des funérailles. On nous l'a refusé. Mais nous voudrions tout au moins arranger sa tombe. Jusqu'à présent, on ne nous l'a pas permis».

Marguerite Sankara ne peut comprendre que le sort ait pu opposer à un tel point ses deux fils, Thomas et Blaise.

Mariam, Auguste et Philippe Sankara après avoir, le 15 Octobre 1987, passé une nuit blanche dans les jardins de l'ambassade du Ghana ont fini par réintégrer la grande cour familiale. De là, ils rejoindront leur maison proche du stade.

Les hommes du Front «Populaire» ont pris position tout autour de la maison en vue d'empêcher toute visite. Les éventuels visiteurs sont interpellés en ces termes: «Qu'allez-vous chercher chez la femme du chien?»

Même les plus courageux ont fini par renoncer à aller rendre visite à Mariam qui a pourtant bien besoin de réconfort. Ceux qui insistent trop sont amenés à la Sûreté Nationale et inculpés sous divers motifs.

On la réveille en pleine nuit pour opérer des «perquisitions». A son travail, on a défoncé les tiroirs de son bureau à la recherche de «documents». D'ailleurs, elle ne s'y rend que pour la forme. On l'a déchargée de toutes ses fonctions. Les agents de la sûreté ont même simulé une agression afin de la faire craquer. Une nuit, on a cassé la vitre de sa voiture et on y a laissé un mot: «Nous nous vengerons des actes de ton mari.» Signé: «Les parents des dégagés et des licenciés».

Les frères de Thomas Sankara sont allés se plaindre. On leur a proposé d'assurer la sécurité de Mariam Sankara, en maintenant en permanence des policiers à son domicile comme pour une résidence surveillée.

Blaise Compaoré était-il au fait de toutes ces exactions dirigées contre la famille de Sankara. Lui qui, même après le 15 Octobre 1987, a reconnu avoir été fondu totalement au sein de la famille Sankara.

«Je connais, déclara-t-il, ses enfants, sa femme qui me préparait souvent à manger. J'étais dans sa maison comme chez moi (...). Je suis encore émotionné. Il n'y a personne au Burkina Faso qui peut dire aujourd'hui qu'il avait des relations comme moi avec Thomas Sankara».

Alors, pourquoi abandonner la famille de l'être dont il a été «le plus proche» et dont la mort continue à l'«émotionner»?

Mariam Sankara, malgré les sollicitations de personnalités étrangères diverses, prêtes à l'accueillir, s'est fait le devoir de demeurer au Burkina Faso, jusqu'au moment où elle pourrait donner une sépulture décente à son défunt mari.

Avec l'aide d'un des amis d'enfance de Thomas Sankara, un certain Konaté, elle réunit une somme de 75 000 F CFA avec laquelle elle réaménage les 13 tombes de Deghnoën et les fait entourer d'un muret. Konaté payera sa fidélité à Thomas Sankara par un séjour de deux semaines dans les sous-sols de la Direction Générale de la Sécurité Nationale.

Un certain Monsieur du nom de Robert Henri communément appelé «Robert Presse», de nationalité française, s'entêtant à fréquenter la veuve de Thomas Sankara, se verra impliquer dans une affaire de «sûreté d'Étai». Il détiendrait «une quantité d'armes de guerre». En guise d'arme, on a saisi à son domicile une kalachnikhov avec deux chargeurs. Cette arme lui avait été donnée par le Président Thomas Sankara, en présence du commandant J.B. Lingani. L'affaire étant ridicule, on se contentera de l'expulser.

Au mois de Décembre 1987, pour souffler et surtout pour éviter à ses deux enfants un double traumatisme, Mariam décide de les envoyer à Bamako, au Mali, auprès d'un ami de Thomas Sankara. On lui refuse le laisser-passer qu'elle demande à cet effet. Pour la Sûreté Nationale, «elle cherchait à s'évader du

pays». Ne s'étant pas encore acquittée du devoir qu'elle s'était imposé (à savoir: la réfection de la tombe de son mari), elle ne nourrissait pas encore l'idée de quitter le pays. La Sûreté Nationale allait prendre des dispositions pour prévenir une éventuelle «évasion» de Mariam et de ses deux fils. Le 21 Janvier 1988, la Direction Générale de la Sûreté Nationale adressa un message à tous les postes frontaliers de la Sécurité Nationale, ainsi libellé:

«Honneur vous informer tentative de fuite imminente épouse ancien Président du Faso du nom de Sankara née Sérémé Mariam accompagnée deux enfants nommés Philippe et Auguste. Porteront faux documents. Sont susceptibles de se déguiser. Prendre toutes dispositions utiles pour empêcher toute sortie. Photos suivront message. Vous invite à beaucoup vigilance. DPDSP (Directeur Provinciaux de la Direction de la Sécurité Publique) seront personnellement responsables de leur fuite.

Signé: Le coordinateur de la S.P.

Tapsoba M. Pascal.»

Interrogé par des journalistes étrangers qui se posent la question de savoir pourquoi l'on empêche Mariam Sankara de quitter le Burkina, Blaise Compaoré, toujours cynique, répond:

- «A-t-elle seulement émis le voeu ou fait une démarche officielle en ce sens? Vous qui avez les moyens de la contacter, demandez-le lui. Elle n'a jamais demandé à sortir. Mais c'est toujours de l'extérieur que nous arrive ce genre d'informations, alors qu'elle reçoit beaucoup de monde et circule librement à Ouaga dans une indifférence qui contraste avec l'importance qu'elle semble avoir pour certains hors du Burkina».

Mi-Février 1988, le Front «Populaire» monte en épingle l'affaire de «la valise d'argent du Président Thomas Sankara». Après avoir arrêté et torturé le frère cadet du Président défunt, Pascal Sankara, les hommes de Wilma Alain, ont perquisitionné le domicile du Vieux Sankara. Là, la police récupère une valise demeurée intacte et contenant quatre-vingt-trois millions quatre-vingt-dix mille F CFA (83 090 000 F CFA). Le 16 Octobre, cette valise avait été emportée du palais présidentiel avec les effets personnels du couple Sankara et déposée chez le Vieux Joseph. Personne n'y prêtera attention, jusqu'à ce que la police vienne la

récupérer. Il est de coutume au Burkina de ne toucher aux effets du mort qu'après que toutes les procédures relatives aux funérailles aient été épuisées.

Mariam Sankara est aussitôt accusée de «recel» de biens publics. On parla de la traduire en justice, ainsi que toute les personnes impliquées dans «l'affaire de la valise».

Les colonnes du quotidien d'Etat Sidwaya sont largement consacrées à cette affaire. L'accusation de «détournement de fonds publics et privés, d'enrichissement illicite» est lancée contre le président Thomas Sankara qui a dû s'en retourner dans sa tombe lui qui, de son vivant, avait fait une guerre sans merci aux corrompus, aux détourneurs de fonds publics et à l'enrichissement illicite... Par contre, l'action en justice contre Thomas Sankara, «est éteinte pour faute de mort».

Les choses sont claires! On a tenté de mettre, avec cette affaire, une seconde fois à mort Thomas Sankara. Et cette fois, pour de bon: en portant atteinte à son intégrité, à son incorruptibilité légendaire. Fort heureusement et comme toujours, le Front «Populaire» a raté son coup car il a encore procédé de façon grotesque.

«Pourquoi ces fonds sont-ils déposés dans une armoire et pas en banque? Pourquoi la famille à Sankara a recelé la valise? Pourquoi Thomas Sankara tout en déclarant remettre à l'Etat tous les dons qui lui étaient faits, gardait-il cet argent? D'où provient l'argent?» (Sidwaya du 30 Mars 1988).

La mauvaise foi dont font preuve les membres du Front «Populaire» est évidente. lequel d'entre eux ignore en effet que Thomas Sankara a toujours reversé au compte de l'Etat des dons d'un montant trois à cinq fois supérieur à la somme soi-disant «détournée»?

Quelques faits le prouvent: un Emir arabe, ami de Thomas Sankara, lui avait signé un chèque de trois cent cinquante millions de francs CFA après avoir constaté l'insuffisance de son service de sécurité personnelle. Au moment où il acceptait ce chèque, l'Etat burkinabé était en difficulté pour payer sa part du financement du barrage hydroélectrique de la Kompienga. Thomas Sankara appela le ministre du Budget, Adèle Ouédraogo, et lui remit le chèque...

A deux reprises, plus de trois cents millions de francs lui furent donnés par Khadafi et servirent à payer le salaire des fonctionnaires, en attendant la conclusion d'une rallonge budgétaire sollicitée auprès de la France.

Etc.

C'est de la mauvaise foi que de vouloir accuser un tel homme de «détournement de biens publics», à supposer que les cent millions (100.000.000) F CFA initialement contenus dans la valise en question étaient destinés à des fins personnelles. Mais l'homme Sankara n'avait pas de fins personnelles! Il s'était voué corps et âme au service du peuple dont il s'était donné la charge. Il lui avait consacré ce qu'il avait de plus précieux: sa vie.

Il ne fait pas de doute, que cette somme contenue dans la valise devait servir à des actions secrètes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

J'aurais pu dans ces pages, faire état du comportement des principaux dirigeants du Front «Populaire» face à la chose publique et l'utilisation qu'ils ont faite ou font des dons reçus de l'extérieur. «La patrie des hommes intègres», le Burkina Faso, est bien mal nommée aujourd'hui en ce qui concerne ses dirigeants.

Mariam Sankara ne sera pas en fin de compte appelée à comparaître devant un tribunal de droit commun. «L'affaire de la valise» a desservi la cause des détracteurs du Président Thomas Sankara car le peuple burkinabé est resté sourd face à ce montage. L'opinion internationale s'en est même indignée.

Après cette nouvelle épreuve, Mariam Sankara devait fuir cette atmosphère étouffante. Elle n'avait pas le droit de se laisser détruire à petit feu. Sous la pression de personnalités de tous horizons, et grâce à la diplomatie efficace du Président gabonais Omar Bongo, Mariam Sankara et ses deux enfants réussirent, le 21 Juin 1988, à quitter Ouagadougou pour Libreville. Elle s'était écriée auparavant: «On cherche à salir la mémoire de Thomas avec une question d'argent. On veut me prendre tout ce qui me reste: ma dignité».

XIV

LE DROIT DE RÉPONSE DANS UN ÉTAT SANS DROIT

Nous étions au matin du 16 Octobre 1987.

Je venais de me réveiller quand on vint m'annoncer que treize tombes avaient été dénombrées au cimetière de Daghnoën. Parmi ces treize tombes, il y avait semble-t-il, celle du Président Thomas Sankara. La population y accourait de partout, nombreuse, pour voir la tombe de celui que l'on appelait familièrement «le Président du Faso (PF.)» et se convaincre qu'il était vraiment mort...

C'était donc plus grave que je n'osais le penser! J'ai seulement eu le temps de prendre quelques effets et de me faire déposer par un ami en un lieu qui allait être mon refuge, avant que n'arrivent chez moi six gendarmes envoyés par le Capitaine Jean-Pierre Palm pour s'assurer de ma personne. On se souvenait de nous autres civils maintenant que la question militaire pouvait être considérée comme résolue - en partie du moins. Les six firent le siège de mon domicile durant deux jours. Mariam Sankara réussit à me faire prévenir, là où j'étais caché, que j'étais recherché «vif ou mort». Plus d'une semaine durant, j'évitai soigneusement de mettre le bout du nez dehors.

1°) L'entretien avec le Capitaine Henri Zongo

Suite à la sollicitation du Capitaine Henri Zongo, je sortis de ma cachette. Celui-ci m'avait fait dire qu'il souhaitait me rencontrer au lieu de mon choix. Aussi, une fois revenu à mon domicile, j'envoyai lui dire que je l'y attendais. Mais il préféra que la rencontre se déroulât chez lui, à sa résidence ou au bureau où il allait se rendre aussitôt.

Ce changement d'attitude me parut plutôt suspect. Je refusai de me rendre au rendez-vous et je demeurai à mon domicile au lieu de réintégrer ma «planque».

Ainsi que je l'apprendrai par la suite, Blaise Compaoré avait beaucoup misé sur cette entrevue à l'issue de laquelle il escomptait mon ralliement. La rencontre ayant avorté, ils eurent recours à la méthode forte.

Dans la nuit du même jour, à l'heure du couvre-feu, c'est-à-dire à 21h, je me trouvais encore à mon domicile, lorsqu'une voix intérieure me recommanda de déguerpir des lieux au plus tôt. Je m'en confiai à mon épouse qui essaya vainement de me retenir à la maison. Selon elle, le danger était plus grand en sortant sous le couvre-feu. Je décidai quand même de partir.

A peine avais-je parcouru cent mètres qu'un groupe de commandos débarqua. Ils investirent la maison, la mettant sens dessus dessous, à ma recherche. Femme et enfants ne purent fermer l'oeil de la nuit. Sous leurs regards terrifiés, les hommes de Blaise Compaoré occupèrent les lieux jusqu'au petit matin. Ne me voyant pas revenir, ils se décidèrent à amener avec eux mon épouse qui depuis deux jours souffrait d'un accès de fièvre.

Yves, mon jeune neveu de 16 ans, qui vivait avec nous, se proposa en otage en lieu et place de sa «tanty». La «bienveillante» attention du chef de groupe, fit que l'on opta de l'emmener. On le garda d'abord dans les enceintes du Conseil de l'Entente. Puis, il fut transporté hors de la ville sur la route de Pô. Là, on le soumit à des traitements vigoureux et à des manoeuvres diverses: on cherchait à lui faire avouer le lieu où je me trouvais. Entre autres, on lui fit creuser une fosse, puis on l'attacha au tronc d'un arbre et on le soumit comme cible à des tirs de kalachnikov... Mais aurait-il voulu passer aux aveux, qu'il ne l'aurait pu.

Ma nouvelle «retraite» dura plus d'une semaine. Après mûres réflexions, je me décidai à nouveau à sortir de ma cache pour rencontrer Henri Zongo. De toute façon, me suis-je dit, la période des exécutions sommaires et crapui-cuses est révolue. Tout au plus, je risque d'être jeté dans les geôles du nouveau régime.

Aussitôt prévenu de mon désir de le rencontrer, le Capitaine Henri Zongo fut disposé à me recevoir, dans les instants mêmes, à sa résidence. Je l'y rejoignis, accompagné d'un de mes camarades, Raymond Train Poda. Il nous accueillit au seuil de la porte avec beaucoup d'amabilité, trouvant les bons mots pour détendre l'atmosphère. L'entrevue dura une heure et voici à peu près son contenu:

Capitaine Flenri Zongo:

- «Comme tu as pu t'en rendre compte, j'ai échoué dans ma mission (je lui avais en effet demandé d'muvrer à la conciliation entre le Président Thomas Sankara et Blaise Compaoré, afin que nous surmontions la crise). L'irréversible

s'est produit. Mais il nous faut plutôt songer à l'avenir de ce pays. Aussi, je te demande de faire preuve de maturité et de ne pas opposer un refus à une éventuelle invitation du Front Populaire.»

Valère D. Somé:

- «Comment peux-tu me demander cela? Tu devrais pouvoir te rappeler de la conversation que j'ai eue le 2 Octobre 1987 avec Blaise Compaoré à Tenkodogo. Au cours de cette conversation que je t'ai rapportée, j'ai clairement signifié à Blaise, que je préférais plutôt la mort que d'être compté parmi les siens. Je tiens tout son entourage comme étant composé d'éléments pourris. Et je le lui ai dit. Ainsi, si j'ai bien compris, tu demandes que je me renie.»

Capitaine Henri Zongo:

- «Je sais tout cela. Et cependant, je te sais capable de dépasser ce ressentiment. Tu dois le faire. Tu sais toute l'amitié que je te porte et tu sais aussi que je n'ai jamais été complaisant à ton égard. Je te dis que si tu fais la politique de la chaise vide, cela se retournera contre toi. Ce pays a besoin de la contribution de tous. Ce serait une erreur pour toi et tes camarades, de chercher à vous marginaliser du processus en cours».

Valère D. Somé:

- «Bien! je réfléchirai à ce que tu viens de dire. De toute façon, la Coordination du Front "Populaire" a promis de publier son programme et ses statuts. Mon Organisation aura donc l'occasion de les examiner et de prendre une position conséquente. D'ici là, j'aurai le temps d'intérioriser tes conseils. Tout en te remerciant de cette marque d'amitié, permets-moi d'exprimer toute mon indignation quant à la falsification des faits de notre Révolution, qui s'opère sous le couvert de la "Rectification".»

Capitaine Henri Zongo:

- «D'ici la fin le la semaine, je m'arrangerai pour que Blaise puisse te recevoir. A propos des persécutions dont tu es l'objet, Blaise affirme tout ignorer. Ce sont des initiatives incontrôlées. Il veillera à y mettre un terme.»

Valère D. Somé:

- «O.K.! Tu diras à Blaise que je suis prêt à le rencontrer, partout sauf au Conseil de l'Entente.»

Voilà en substance, le contenu de l'entretien que j'eus avec le Capitaine Henri Zongo. Il est vrai que durant la période du C.N.R., nos rapports étaient empreints de confiance et de considération mutuelles. Nous avions l'un pour l'autre une grande estime. Et à chaque fois que j'avais maille à partir avec le Président Thomas Sankara ou Blaise Compaoré, ce fut à lui que j'eus recours. Il avait toujours su me prêter main forte. Ce qui demeure pour moi inexpliqué, c'est son engagement aux côtés du Front «Populaire». Quel a été le degré de sa participation à la conjuration et au forfait accompli? C'est là une question à laquelle l'avenir se chargera d'apporter une réponse(').

2°) Le tête-à-tête avec le Capitaine Blaise Compaoré

Le samedi qui a suivi ma rencontre avec le Capitaine Henri Zongo, j'ai été reçu par Blaise Compaoré à sa résidence. Je m'y suis rendu, toujours accompagné de Train Raymond Poda. Rien dans l'attitude de Blaise Compaoré ne laissait transparaître une animosité quelconque à mon encontre. Comme si nous venions de nous quitter hier et que depuis rien n'était survenu! Ce que j'ai pu retenir de l'entretien que nous eûmes se résume à peu de choses. L'homme se caractérise ainsi: au bout d'une heure d'entretien avec lui, l'on repart avec un sentiment de vide, incapable de dire sur quoi a porté la discussion! Il est flou, ondoyant et louvoyant. D'un sujet, il passe à un autre, aussi légèrement qu'il les aborde.

Compaoré a tenté de me convaincre de sa version des faits. Tout au long de cet entretien - il me faut le reconnaître - il ne m'a jamdis laissé entendre qu'il souhaitait ma collaboration ou celle de mon Organisation. Il a seulement prétendu ignorer les tracasseries dirigées contre mes camarades et moi-même. Il a promis que des instructions seraient données afin que nous ne soyons plus inquiétés.

Cette entrevue m'a cependant permis de recommencer à mener une existence normale, n'ayant plus la nécessité de me cacher tout en demeurant conscient de la permanence du danger.

3°) La parution du Prolétaire N°9

Les attaques contre mon Organisation et ses militants les plus en vue, allaient désormais changer de terrain. A la place des croisés militaires, des chevaliers de la plume et des zélateurs faisant profession de griots du Front «Populaire» vont entrer en lice.

A travers les colonnes du Sidwaya ainsi que des émissions radiodiffusées, ils vont nous dépeindre comme ayant été les «larbins servilisés de l'autocrate Thomas Sankara». Je suis pris à parti, pour avoir été chargé par le Président du C.N.R. de l'élaboration du programme et des statuts du «Parti fantoche» qu'il avait décidé (??) de créer «pour consolider son pouvoir absolu».

On procède aussi à l'inversion des faits. Ceux qui se sont toujours illustrés par leur servilité au pouvoir dans la surenchère de certaines mesures tenues aujourd'hui pour erronées, se transforment en «intrépides, qui osaient dire NON à l'autocrate Sankara»!

Face à ces mensonges, faut-il se taire, ou faut-il oser opposer un démenti et braver la répression? Les dirigeants d'une Organisation ont-ils le droit d'engager leurs militants en dépit d'un rapport de forces en leur défaveur, dans une épreuve lourde de conséquences prévisibles? Mais garder le silence, n'est-ce pas se déconsidérer aux yeux de ces mêmes militants et être accusé de couardise et de démission? Toute bravade sera également considérée comme de l'irresponsabilité et de l'aventurisme.

Nous décidâmes donc de réunir et de publier des documents essentiels, connus jusqu'alors des seuls membres du C.N.R., expliquant quelle a été véritablement notre participation au sein de cette instance. Ces documents ont constitué le contenu exclusif du N°9 du Prolétaire, organe central de notre Organisation. Numéro qui sera largement diffusé dans tout le pays. L'opinion publique lui réservera un accueil chaleureux au grand dam du Front «Populaire». L'on pouvait désormais être convaincu qu'au sein du C.N.R., la discussion était admise et aucunement entravée par un quelconque «autocrate» (Sankara). L'on pouvait se convaincre désormais que le droit de critique, le droit à la contestation constituaient du temps de Sankara autant de prérogatives quand on était membre du C.N.R., pourvu qu'on osât y recourir.

La parution de ce N°9 du Prolétaire a littéralement enragé les «historiens» de «la rectification», mais cette rage, ils se devaient de la contenir pour un temps, du fait de la réaction de l'opinion publique burkinabé.

Nous écrivions dans l'éditorial, ce qui suit:

«Tout comme aujourd'hui, nous sommes disposés à publier les documents écrits pour les porter à la connaissance de notre peuple afin de l'aguerrir contre les falsificateurs à bon marché qui, au mépris de la vérité, veulent faire prendre des vessies pour des lanternes.»

Et plus loin:

«Nous n'avons pas attendu les événements du 15 Octobre 1987 pour oser dire ce avec quoi nous n'étions pas d'accord. Et ce ne sont pas les anciens membres du C.N.R. qui pourront nous contredire. L'ironie du sort cherche à nous faire assumer le rôle que certains ont toujours joué et qui aujourd'hui de façon très admirable tentent vainement de l'attribuer à autrui. Nous n'avons pas été, nous ne sommes pas et nous ne serons jamais les larbins de qui que ce soit, dussions-nous pour cela mourir. Nous avons une conviction, une éthique et une morale. On ne dira jamais de nous que nous troquons nos convictions au gré du moment. Cela, c'est le propre des opportunistes…»

Voilà un langage qui ne sied pas aux apprentis autocrates, véritables ceux-là, agglutinés au sein du Front «Populaire».

En effet, avec Thomas Sankara, nous avons noué des rapports militants basés sur la camaraderie et les principes. Ce qui consolidait ces rapports, c'est notre commun attachement à l'idéal de notre lutte. Thomas Sankara, pour nous, n'était ni maître, ni César, ni Dieu. C'était un ami, un camarade. C'est fort de ces rapports que nous le critiquions en face; que nous critiquions ce qui était erroné dans le processus. Nous ne pouvions assister, passifs, à la dérive d'une révolution dans laquelle nous étions partie prenante. Malgré nos critiques acerbes, nous avions la conviction intime que Thomas Sankara constituait bien l'âme de notre Révolution. Son engagement aux côtés de notre peuple ne faisait aucun doute. C'est pourquoi il oeuvrait avec passion et acharnement et, par conséquent, commettait des erreurs. Il se situait à l'opposé des dirigeants actuels du Front

«Populaire», entraînés à la Révolution par la marée populaire ascendante. Ils s'y sont trouvés mêlés, pourrait-on dire, à leur corps défendant.

Dans le N°8 du Prolétaire, paru au mois de Mai 1987, nous avions sonné l'alarme, lorsque nous écrivions:

«Aujourd'hui, Mai 1987, la bourgeoisie aidée par ses auxiliaires de la petite-bourgeoisie arriviste, formule les termes de la restauration. Elle les pose» (p.4).

Et plus loin:

«Lorsque le militant sous l'emprise de l'idéologie bourgeoise, en arrive à perdre la foi dans les capacités prodigieuses des masses, et à s'effrayer devant la force de la bourgeoisie et de l'impérialisme, il se transforme en partisan de la collaboration de classes. Il devient timoré, et recommande la prudence et la conciliation avec l'ennemi. La Révolution évolue trop rapidement à son goût déjà accoutumé à la transformation lente et sans heurts des choses. Une telle attitude n'est rien d'autre que du réformisme. Le même militant, lorsque les choses commencent à aller, qu'il a du regain de confiance en la Révolution à cause des victoires remportées, est celui-là même qui trouve que la Révolution piétine, qu'elle n'entreprend pas des transformations osées. Si on devait le suivre dans ses propositions avant-gardistes, la Révolution risquerait d'en souffrir» (p.8).

Dans cette description, nous visions la plupart des membres actuels du Front «Populaire».

Pour en revenir au N°9 du Prolétaire, paru le 7 Novembre 1987, indiquons que les documents internes rendus publics sont les suivants:

1. «LES QUESTIONS ESSENTIELLES DE LA RÉVOLUTION DANS LA SITUATION ACTUELLE: LE POINT DE VUE DE L'U.L.C.(R).»

(Intervention de l' U.L.C.(R) à la rencontre du mercredi 27 Mai 1987 entre les Organisations politiques membres du C.N.R.).

En guise d'analyse brève sur la situation actuelle, nous y mentionnons ceci:

«Après quatre ans de révolution, nous faisons le constat d'un état de démobilisation générale.

- a) Au niveau des masses: le mécontentement et l'indignation vont grandissant et pourtant toutes les mesures, les décisions, sont prises dans l'intérêt des masses. Pourquoi donc, ne requièrentelles pas leur adhésion? Il y a là posée la question de la direction des masses, de la méthode de savoir appliquer une ligne de masse. Tout chose contraire à cette ligne, tel le spontanéisme est à bannir. Le seul principe sacré de la Révolution, à partir duquel découlent les autres, réside en ceci: elle (la Révolution) est le mouvement de l'immense majorité au profit de l'immense majorité. En dehors de ce principe, toute théorisation, toute pratique, quels que soient les noms qu'on leur colle, est loin de la Révolution comme l'est le ciel et la terre. Les transformations révolutionnaires doivent être entreprises pour les masses et par les masses. Et beaucoup de nos mesures pèchent en ce qu'elles s'appliquent sans les masses et contre leur entendement du moment. Il ne suffit pas qu'une mesure soit juste pour qu'elle soit prise. Il lui faut pour son application réussie, l'adhésion des masses. Et c'est là que doit intervenir le travail patient d'explication, de conscientisation et de mobilisation par la persuasion. Travail que seuls peuvent accomplir des militants révolutionnaires organisés sous une direction unique reconnue de tous et répondant d'une discipline consciente et librement consentie.
- b) Au niveau des organisations révolutionnaires et des militants révolutionnaires: au début de la Révolution, les organisations politiques étaient actives, dynamiques et combattives. Aujourd'hui, elles sont pour la plupart tombées dans la torpeur et le découragement. Et cela est dû à l'instauration d'un climat de suspicion, de méfiance, les amenant à perdre confiance. Les militants de ces organisations en arrivent à perdre leur combattivité et se laissent aller au découragement. En tout cas, cela est vrai pour l'U.L.C.(R). Quelques faits à la base d'une telle situation:
- Les nominations discriminatoires des militants appartenant aux organisations membres du C.N.R.
- Le relèvement massif de militants aux postes de responsabilités sans même les prévenir.

- La mise à l'écart de certains militants lors de la restructuration des commissions du C.N.R.
 - La politique d'encouragement à l'arrivisme et au larbinisme.
- L'encouragement d'éléments réactionnaires, en leur confiant des postes de responsabilité.
- La poursuite et le traquage des militants révolutionnaires (cas des étudiants de l'Université).
 - La rivalité malsaine entretenue entre les organisations politiques.
 - Etc.

Il y a aussi un facteur qui contribue à accroître la démobilisation: c'est l'indifférence de nombreux militants de la L.I.P.A.D: P.A.I. mise à l'écart depuis la crise de Mai 1984.

Nous poursuivons, en affirmant que:

«Il ne fait plus de doute que la situation présente se caractérise par une crise de confiance:

- Une crise de confiance entre Organisations Politiques membres du C.N.R.
- Une crise de confiance entre Organisations Politiques et instances dirigeantes.
 - Une crise de confiance des militants et des masses révolutionnaires en les instances dirigeantes de la Révolution et par conséquent en la Révolution.»

Nous ne nous sommes pas seulement contentés de l'établissement d'un diagnostic. Nous avons aussi formulé des propositions de solution à cette situation de crise de confiance:

«La première tâche, proposions-nous, est donc d'o:uvrer ensemble à réinstaurer le climat de confiance qui sécurise chacun en créant les

conditions favorables lui permettant de donner le meilleur de soi-même pour la consolidation et l'approfondissement de la Révolution. Réinstaurer la confiance à tous ces divers niveaux est la tâche de l'heure, la tâche primordiale.

a) Travailler à réinstaurer la confiance au sein du C.N.R.

Au sein du C.N.R., les Organisations Politiques membres, doivent apprendre à se respecter mutuellement, à collaborer dans la franchise et dans la sincérité tout en travaillant à créer la confiance nécessaire pour une unité supérieure.

Le point de vue de notre Organisation a toujours été que notre Révolution a besoin de trois piliers fondamentaux pour aller de l'avant: l'armée populaire, le Front et le parti. Dans cette vision des choses, nous avons toujours considéré le C.N.R. comme un Front constitué autour d'une orientation politique anti-impérialiste contenue dans le D.O.P. du 2 Octobre 1983. L'unité dont nous parlons et dont nous sommes partisans ne consiste pas à demander aux Organisations politiques de se dissoudre dans le C.N.R.; mais il s'agit d'une unité entre Organisations qui se veulent marxistesléninistes (...).

Conscient du fait que la Révolution a besoin du concours du plus grand nombre et qu'il ne faut pas favoriser la constitution de plusieurs centres de résistance, notre Organisation a toujours pensé qu'il faut tout mettre en oeuvre pour réintégrer le P.A.I. au sein du C.N.R., et l'associer au processus d'unification des Organisations pour la création d'un Parti unique. Seule une telle orientation peut garantir à la présente Révolution, toutes les conditions favorables de succès; et c'est dans cette direction qu'il nous faudra travailler sérieusement et sincèrement. Plus on s'écarte de cette vision, plus on hypothèque sérieusement l'avenir de notre Révolution (...).

b) Travailler à réinstaurer la confiance au niveau des militants et des masses révolutionnaires

Il nous faut réfléchir sérieusement sur nos méthodes de direction des masses en vue de définir la méthode correcte qui s'inspire de la ligne de masse. Aujourd'hui, il est mille fois préférable d'axer nos efforts à reconquérir l'adhésion des masses que de nous obstiner à réaliser des transformations économiques et sociales pour lesquelles l'état d'esprit des masses n'est pas préparé. Cela peut paraître à première vue, comme une perte de temps, mais c'est un travail indispensable pour la longue marche que nous avons entre prise. Parce que nous sommes pressés, il nous faut marcher lentement mais sûrement. Nous sommes des révolutionnaires, c'est pourquoi nous préférons au succès du moment oeuvrer pour l'éternité. Donnons-nous par conséquent les moyens pour que notre oeuvre ne soit pas éphémère et qu'elle ne puisse pas nous survivre.»

Les représentants de I'U.C.B. et du G.C.B. lors de cette rencontre du 27 Mai, se sont contentés de garder un silence coupable s'ils ne s'érigeaient pas purement et simplement en défenseurs acharnés de la perfection du système, se faisant plus royalistes que le roi.

Quant au Président du C.N.R., il a écouté avec beaucoup d'intérêt ces points de vue critiques et s'est engagé à en tirer profit.

Les défenseurs d'hier de la perfection du système sont devenus les «rectificateurs» d'aujourd'hui. Les rôles se sont intervertis.

H. «LE PROJET D'UNE ESQUISSE DE PROGRAMME POUR LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉVOLUTION (C.N.R.)»

Le 21 Septembre 1987, lors d'une réunion du Bureau Politique du C.N.R., j'ai été désigné par le Président pour élaborer une esquisse de programme du C.N.R. Les discussions pour l'unification des Organisations politiques piétinaient. Aussi le président du C.N.R. avait-il estimé, avec raison, qu'il ne fallait pas pour autant que le C.N.R. soit paralysé dans ses activités et qu'il fallait le doter d'un programme politique.

Jusqu'alors, les transformations économiques et socio-culturelles entreprises sous l'égide du C.N.R., découlaient des grandes orientations formulées dans le Discours d'Orientation Politique (D.O.P.) prononcé par le Président Tho.nas Sankara le 2 Octobre 1983.

L'esquisse de programme qui m'était demandée devait être soumise à toutes

les instances du C.N.R. pour discussion. Etaient présents à cette réunion du Bureau Politique du 21 Septembre 1987 la quasitotalité de ses membres dont le Capitaine Blaise Compaoré, le Commandant Boukary, Jean-Baptiste Lingani et le Capitaine Henri Zongo.

Dès le lendemain de cette réunion, le Président du C.N.R. m'adressa une lettre en ce sens(2).

Le P.F. m'affecta un bureau dans les locaux du Conseil de l'Entente, non loin de la salle que lui-même utilisait comme bureau, dans le cadre de ses activités spécifiques au C.N.R. Le 29 Septembre 1987, je lui remis deux exemplaires dactylographiés de l'esquisse. Un des deux exemplaires fut transmis à Blaise Compaoré.

Malgré la connaissance de ces faits, les hérauts du Front «Populaire» n'ont pu résister à la tentation de calomnier le Président du C.N.R., et moi avec lui. Ils affirmèrent sans vergogne que le Président Thomas Sankara travaillait à la création d'un «parti fantoche» dont j'étais chargé d'élaborer le programme politique. Et le comble c'est que pendant qu'ils faisaient circuler de telles insanités, la Coordination du Front «Populaire» planchait sur mon «esquisse de programme» en vue d'élaborer son propre programme politique dont la publication prochaine avait déjà été annoncée!

En entreprenant de sortir l'esquisse de programme dans son entier, nous coupions ainsi l'herbe sous les pieds des idéologues du Front «Populaire». Ils en furent courroucés! Désormais, il leur fallait «pondre» un autre programme qui ne fût pas inspiré de l'esquisse, aux yeux du peuple averti. Ils y parvinrent après quatre à cinq mois alors qu'ils avaient annoncé l'imminence de sa publication (question de jours, disaient-ils!). Malgré tout, le pillage de l'esquisse est manifeste et partout où il y a eu innovation, on perçoit la volonté du Front «Populaire» de restaurer l'ordre néo-colonial et les structures de domination féodale.

La parution du N°9 du Prolétaire a aidé le peuple à tirer ses conclusions. Les hommes du Front «Populaire» ne pouvaient pas nous pardonner cela.

III. «LETTRE ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU C.N.R. SUITE À L'ARRESTATION DU CAMARADE SOUMANE TOURÉ»

Cette lettre est libellée comme suit:

«UNION DE LUTTE COMMUNISTE - RECONSTRUITE

U.L.C.(R)

Au Camarade Président du Conseil National de la Révolution Président du Faso OUAGADOUGOU

Objet: A propos de l'arrestation du Camarade Soumane Touré et autres.

Camarade Président,

Oser aller à contre-courant est un principe révolutionnaire. C'est pourquoi, sans méconnaître toute l'incompréhension que notre attitude présente va susciter, à cause de l'atmosphère de tension qui prévaut, nous sommes dans l'obligation révolutionnaire d'aller à contre-courant, en osant nous élever contre l'arrestation du Camarade Soumane Touré et nombre de ses camarades. Nous nous élevons contre cette mesure au regard des méthodes utilisées d'une part, et d'autre part, quant à son opportunité.

Du point de vue des méthodes utilisées:

Notre Organisation estime que l'acte posé par les C.D.R. du Secteur 29 est une action anarchique qui déresponsabilise les ins tances supérieures de notre Révolution que sont le Conseil National de la Révolution (C.N.R.) et le Gouvernement Révolutionnaire. L'initiative d'une telle action devait revenir essentiellement à ces instances dirigeantes qui en assumeront la responsabilité entière. Cautionner et encourager une telle action, c'est ouvrir la voie aux activités les plus spontanéistes, sous le couvert de l'action des masses.

C'est instaurer un climat d'insécurité pour tous les citoyens et même les militants révolutionnaires qui prennent part au présent processus. C'est annoncer la possibilité pour les uns de procéder à des règlements de comptes à propos de tout et à tout propos. L'action des masses est nécessaire, mais elle doit se faire sous la direction et le contrôle des instances dirigeantes.

Du point de vue de l'opportunité:

Cette arrestation vient accroître les motifs de démobilisation générale. Elle ne fait qu'accréditer sur le plan international les attaques formulées par le Camarade Touré Soumane contre certains aspects des transformations révolutionnaires en cours dans notre pays. Elle consacre la démission des militants de la R.D.P. face à la lutte politique conséquente qu'ils doivent mener contre tout attaque dirigée contre la politique de transformation du C.N.R. et de son Gouvernement révolutionnaire.

Les causes d'une telle démission résident dans le fait que les forces révolutionnaires engagées dans le présent processus se sont laissé divertir par des luttes intestines, faisant passer au premier plan ce qui constitue des contradictions secondaires. D'où leur incapacité à organiser une réplique conséquente, à la hauteur des attaques formulées contre la politique du C.N.R. La mesure d'arrestation prise à l'endroit de ces camarades se révèle être donc comme une solution de facilité au regard de la tâche révolutionnaire de réfutation à l'aide d'arguments politiques convaincants, en vue de rallier les masses à notre cause.

Cependant, on a pu assister, parallèlement, à l'organisation d'une campagne en règle contre notre Organisation parce que celle-ci a osé formuler dans le N°8 du Prolétaire, des critiques constructives, en se situant en tant que partie prenante du présent processus. Des plumitifs de toutes sortes, des conférenciers de nouvelle mouture, des journalistes d'un engagement demeuré insoupçonné jusqu'alors, ont à cette occasion étalé leurs talents de militants engagés dans la défense de la Révolution contre l'«opportunisme».

Mais lorsqu'il s'est agi d'assumer une lutte conséquente en vue de défendre véritablement la Révolution, c'est la désertion totale. L'état d'esprit des masses qui prévaut aujourd'hui dans notre pays ne se prête pas à une telle mesure d'arrestation. Celle-ci ne réussira qu'à faire du Camarade Touré Soumane un martyr. Et les divers communiqués à travers les masses-médias n'y pourront rien changer.

Aussi, le point de vue de notre Organisation est que le Conseil National de la Révolution doit prendre ses responsabilités en procédant à la libération du Camarade Touré Soumane et autres, et organiser une lutte

conséquente pour se rallier le point de vue des masses. L'adhésion des masses à la politique du C.N.R. importe beaucoup plus que la vie d'un quelconque individu.

Nous sommes conscients que le point de vue que nous exprimons ainsi amènera certains parmi les camarades du C.N.R. à procéder à des amalgames afin d'accomplir les sombres desseins qu'ils nourrissent depuis toujours contre notre Organisation et ses militants. D'ailleurs, ils n'auront pas attendu l'expression d'un tel point de vue pour procéder à un amalgame (cf. les déclarations et recommandations des C.D.R. des secteurs, du Comité de garnison et du Comité d'Université, etc.). Mais, nous osons compter sur l'esprit de compréhension et la maturité des membres du C.N.R. pour situer correctement l'appréciation que nous faisons de la situation présente.

C'est en tant que membre du Conseil National de la Révolution, convaincue d'oeuvrer dans l'intérêt de la Révolution, que notre Organisation vous fait part de son point de vue, en souhaitant qu'il soit pris en considération.

Toutes nos considérations militantes et révolutionnaires.

Ouagadougou, le 3 Juin 1987

LE C.C. DE L'U.L.C.(R)»

Lors de la réunion du Comité Central du C.N.R., qui suivit l'envoi de cette lettre au Président du C.N.R., la question fut inscrite à l'ordre du jour. Nous fûmes la seule voix à nous élever contre l'arrestation de Soumane Touré et contre les mesures préconisées, soutenant ainsi publiquement le contenu de notre lettre. Qu'ont dit ce jour-là, les «rectificateurs» d'aujourd'hui? N'étaient-ils pas de ceux qui réclamaient avec ferveur l'exécution de Soumane Touré? Où sont-ils aujourd'hui, les capitaines Palm Jean-Pierre, Hien Kilmité, Laurent Sedégo et autres? Que soutenaient hier encore, Etienne Traoré, Clément Ouédraogo, Béatrice Damiba, Gabriel Tamini, etc.?

Lors de cette réunion, le Président Thomas Sankara, laissa s'exprimer les diverses opinions avant de décider de faire siennes nos vues. Son intervention fut

décisive pour sauver la vie à Soumane Touré.

Il faut rappeler ceci: lors de la réunion du Bureau Politique du C.N.R. tenue à Pô, à la fin des cérémonies de sortie de la première promotion de capitaines formés à l'académie de cette ville, lorsque le Président du C.N.R. nous a informés de l'arrestation de Soumane Touré, Blaise Compaoré a surenchéri en préconisant l'arrestation de ses camarades Philippe Ouédraogo et Adama Touré.

Tout en comprenant aujourd'hui les ressentiments de Soumane Touré et de ses compagnons contre le C.N.R., je ne comprends pas pourquoi ils s'acharnent contre la mémoire du Président défunt, tout en jouant de coquetterie avec Blaise Compaoré et ses compagnons du Front «Populaire». Si de telles attitudes sont commandées par l'opportunisme, alors il faudra insister sur le fait qu'il y a toujours un «salaire» à l'opportunisme.

Le Président Thomas Sankara a en effet cautionné l'arrestation de son ami Soumane Touré, mais il l'a aussi sauvé de la mort réservée par ceux-là mêmes qui aujourd'hui se présentent comme étant ses «sauveurs», car ils l'ont effectivement libéré de la cellule le 15 Octobre 1987.

Tel fut le contenu du N°9 du Prolétaire et l'accueil fut tel qu'un second tirage fut nécessaire.

La réaction du Front «Populaire» ne se fit pas attendre. A défaut de pouvoir sévir, conformément à leurs procédés, ils décidèrent dans un premier temps de nous éloigner de la capitale en procédant à des affectations arbitraires.

Je me retrouvai ainsi à Djibo, dans la région désertique du Sahel, à l'extrême nord du pays. Le service dans lequel je fus affecté n'avait que faire de mes compétences. Le directeur de ce service, très embarrassé en effet, finit par me confier la charge de la documentation composée tout au plus de vingt ouvrages. Mon travail consistait à tenir à jour un cahier des sorties et des retours de ces ouvrages!

Qu'à cela ne tienne! Je mis à profit cette période de sous-emploi, pour étudier et approfondir différents thèmes laissés en jachère. J'avais emporté avec moi dans ma «déportation», plus d'une centaine d'ouvrages traitant des sujets les plus divers. J'en arrivais même, en mon for intérieur, à remercier le Front «Populaire»

de m'avoir créé les conditions les meilleures pour poursuivre mes études! Le village aux couleurs de sable, sa population laborieuse et hospitalière, le lait frais des vaches en abondance, tout était réuni pour une existence paisible.

Je venais de m'y installer depuis le 7 Décembre 1987. Le 16 Décembre 1987, je fus interpellé par la Gendarmerie Nationale de la localité, gardé à vue puis transféré à Ouagadougou où des centaines de personnes, civils et militaires, supposés être des partisans sankaristes, m'avaient précédé. Parmi eux, se trouvaient Firmin Diallo et Charles Somé, deux membres de mon Organisation. Les sbires du Capitaine de gendarmerie, Palm Jean-Pierre, étaient toujours à la recherche de certains de mes camarades de l'U.L.C.(R), dont Gilbert Kambiré et Basile Guissou.

Ayant été informé du projet de liquidation physique qui nous menaçait, mes camarades et moi, je réussis à communiquer de notre lieu de détention avec l'extérieur, recommandant que plus aucun membre de l'Organisation ne se rende. En dépit de cette recommandation, Basile Guissou se porta volontairement prisonnier, s'étant laissé convaincre par sa belle-famille qu'il ne risquait rien - le Capitaine Palm s'étant confié à sa belle-soeur qu'on en avait «après tout qu'à Valère Somé…»

Fort heureusement pour nous, le temps de rechercher Gilbert Kambiré va nous sauver la vie. Celui-là s'était résolumment caché et il réussit à quitter clandestinement le pays.

Entre-temps, la mobilisation de l'opinion nationale et internationale sur notre sort, avait rendu irréalisable le projet d'assassinat monté contre nous. Des pressions s'exercèrent de toutes parts et elles réussirent à nous sauver d'une mort certaine.

XV

EN DÉTENTION, LES DISCUSSIONS

En traversant la caserne par l'unique voie qui relie ses deux accès, j'aperçus de loin un attroupement sur la terrasse de l'un des bâtiments à gauche: les détenus se bousculaient à la balustrade pour voir passer femmes, enfants, amis, car c'était l'heure où leurs familles apportaient les repas.

Plus je m'approchais, plus j'identifiais des visages. Je reconnus ainsi successivement: Sankara Mousbila (ex-ambassadeur en Libye), Bassirou Sanogho (ex-ambassadeur en Algérie), le Capitaine Sanou Blaise, le Capitaine Sawadogo Issouf, le Capitaine Touissé Ani, le Lieutenant Kaboré Salif, le Sergent-chef Ouédraogo Kouka Adama, le Chef Passaté, le Chef Famoro (le géant, garde-du-corps du P.F.).

A leur tour, aussitôt qu'ils me reconnurent, ils s'exclamèrent tous en choeur: «-Valère, bienvenue dans la famille! Tu as mis du temps à nous rejoindre. Nous t'attendions avec impatience, sûrs que tu viendrais grossir nos rangs!»

L'accueil était chaleureux et aussi paradoxal que cela puisse paraître, j'étais soulagé et réconforté de voir qu'ils prenaient les choses du bon côté. Es formaient une famille soudée par l'épreuve. Quoi qu'il puisse arriver dorénavant, je savais que je serais fort et que je ne me laisserais jamais aller au découragement.

J'étais heureux de retrouver certains camarades que je tenais pour morts, tel le Sergent-chef Passaté qu'on croyait avoir été exécuté par les tueurs du Front «Populaire».

L'atmosphère qui régnait dans ce bâtiment, transformé pour la circonstance en maison d'arrêt, était une atmosphère de kermesse! Tous semblaient ignorer le danger. En réalité, on se donnait de la contenance.

Ceux des détenus que je ne connaissais pas me furent présentés. Dans cette maison, nous étions seize, civils et militaires confondus. J'appris qu'il y avait en

d'autre lieux, nombre d'autres détenus. En effet, je ne voyais ni Firmin Diallo, ni Charles Somé que je savais arrêtés.

Certains détenus en étaient à leur deuxième ou troisième mois de détention. Ainsi le Capitaine Kafando, doyen des détenus: doyen en âge, mais aussi doyen en durée de détention; de même pour le Sergent-chef Ouédraogo Kouka Adama, le Chef Passaté et le Capitaine Touissé, il y avait plus de trois mois qu'ils étaient détenus sans avoir été interrogés une seule fois!

Le doyen se chargera de m'initier à l'existence de détenu. Il m'expliqua qu'ils avaient adopté un mode de vie qui leur permettait de garder constamment le moral haut, en se soutenant mutuellement. Personne ne devait laisser transparaître les instants d'abattement et de découragement inévitables, sous peine de contaminer ses collègues. La jovialité était de rigueur. Les repas étaient pris en commun. Un service de nettoyage avait été organisé par les détenus euxmêmes en vue de préserver la propreté des lieux.

Le doyen me prodigua aussi des conseils quant à l'attitude à tenir vis-à-vis de nos geôliers qui, pour la plupart, manifestaient à notre endroit beaucoup de sympathie: pas de provocation inutile, mais aussi pas d'attitudes humiliantes. Nous devons, conclura-t-il, être toujours solidaires les uns des autres, malgré le fait que nous soyons là pour des motifs différents: la plupart, nous sommes accusés d'être des partisans sankaristes mais nous ne sommes pas tous engagés au même degré. Lui, par exemple, était à un pas d'une retraite bien méritée; il suivait, il est vrai, avec beaucoup de sympathie, les transformations qui se sont opérées sous la Révolution, mais ne pouvait se considérer comme un militant actif...

Mon initiation fut ainsi faite et j'intégrai la communauté sans peine.

1°) Les causes des détentions

Notre première nuit commune fut une veillée. Après l'euphorie des retrouvailles, nous avons essayé d'analyser la situation afin de comprendre les véritables raisons de cette chasse aux sorcières.

Ce qui, selon nous, avait occasionné ce vaste ratissage, c'est l'annonce faite par notre ex-ambassadeur à Cuba, Vincent Ouédraogo, de la création d'un

mouvement de résistance dénommé «Rassemblement Démocratique Populaire-Thomas Sankara» (R.D.P.-T.S.). Tout en saluant cette initiative, nous avons cependant unanimement déploré son caractère aventuriste à cause de la non préparation et l'inopportunité du moment choisi: les partisans sankaristes à l'intérieur du pays se voyaient pris au dépourvu au moment même où ils essayaient de se réorganiser!

Outre cette raison première qui pouvait expliquer la panique du Front «Populaire», il y avait des raisons particulières à l'arrestation de certains détenus. Ainsi:

- Le capitaine Kafando, «le doyen» qui aurait, dans la nuit du 15 Octobre, «disparu avec la clé du magasin des munitions». Pour cette raison, il était détenu depuis le mois d'Octobre sans avoir été entendu une seule fois.
- Le capitaine Touissé Ani qui, dès les premiers jours, avait rallié Blaise Compaoré sans conviction peut-être, tout comme la majorité des officiers de l'armée et s'était vu confier des responsabilités au sein de la Coordination du Front «Populaire»; les mauvaises langues avançaient qu'il était même celui qui avait été chargé d'établir le plan de l'offensive militaire contre le B.I.A. dans la ville de Koudougou; en tout cas, il s'était activé dans le cercle des dirigeants du Front «Populaire» espérant peut-être se faufiler entre les mailles du filet. Un jour, il fut convoqué à la gendarmerie pour répondre aux accusations portées contre lui par le C.D.R. de sa garnison: dans la nuit du 15 Octobre, il aurait déclaré devant ses hommes que «Blaise Compaoré n'avait pas l'étoffe pour être le Président de ce pays»... Malgré ses protestations, il croupit depuis lors dans les geôles dudit Président bien décidé à lui prouver qu'il est bien fait de cette étoffe!
- Le Capitaine Blaise Sanou, capitaine d'aviation, qui à l'annonce de l'assassinat du Président Thomas Sankara, avait eu, dit-on, l'intention de bombarder le Conseil de l'Entente devenu l'Etat-major du Front «Populaire»; accusation qu'il niait.
- Bassirou Sanogho, l'ex-ambassadeur en Algérie, aurait mis le drapeau en berne à l'ambassade d'Alger; aussitôt rentré, il se serait rendu chez la veuve, Mariam Sankara, et aurait tenu les propos suivants aux enfants du Président défunt: «On a tué votre père mais ce crime ne restera pas impuni: nous le

vengerons». Il faudrait, remarquait-il, être irresponsable pour tenir de tels propos devant des enfants de leur âge (7 ans et 9 ans)! Mais à l'heure qu'il était, il croupissait dans les geôles des assassins de Sankara.

- Mousbila Sankara, l'ex-ambassadeur en Libye. Les événements du 15 Octobre 1987 l'ont trouvé à New York où, en tant que membre de la délégation du Burkina Faso, il participait à une session de l'O.N.U. De retour à Tripoli, il expédia aussitôt un télex au Président du Front «Populaire», ainsi libellé: «Tu mens et tu sais que je sais que lu mens! Considère-moi comme démissionnaire car je ne saurais servir mon pays sous un tel régime.»

Sitôt dit, sitôt fait. Il prit un avion et rentra au pays pour braver le courroux de Blaise Compaoré. Maintenant, il s'attendait au pire; nos litières (des matelas posés à même le sol) étant voisines, j'ai pu constater qu'un linceul lui tenait lieu d'oreiller: en musulman convaincu, fidèle de la secte des Wahabites, il n'entendait pas être enterré sans son linceul. En effet, les morts du Front «Populaire» n'ont pas de sépulture, a fortiori de linceul...

- Le Sergent Dabré: élément de la garnison de Pô, il faisait partie de la garde de la résidence de Blaise Compaoré, le 15 Octobre 1987. Il vit s'activer les hommes de celui-ci, prêts à lancer l'offensive. Il courut avertir ses compagnons qui eux étaient en faction devant la Présidence. C'était le plus jeune et le plus muet des détenus.
- Le soldat Diwété Kambou: bien qu'étant détenu ailleurs dans un autre bâtiment j'ai pu apprendre (lui-même me le confirmera par la suite) que la veille du 15 Octobre, il a accouru de Pô pour prévenir le père du Président Thomas Sankara, de ce qui se préparait contre son fils là-bas à Pô. Il paye depuis pour sa loyauté.
- Le Capitaine Issouf Sawadogo et le Lieutenant Salif Kaboré, deux officiers du B.I.A. de Koudougou qui ont échappé aux tueries. Es doivent la vie au fait de n'avoir pas eu à transiter par Koudougou au moment où Gaspard Somé et Alain Bonkian étaient à l'owuvre. Le Lieutenant Salif Kaboré a été arrêté à Bobo et confié par le Commandant Louis Joanny Yaméogo a une équipe chargée de le conduire à Koudougou. L'équipe ayant mal pris les instructions, l'a conduit à Ouagadougou. Le Capitaine Issouf Sawadogo était à Ouagadougou où il représentait son chef le capitaine Boukaré Kaboré, à la réunion des chefs de

corps et des régions militaires. Tous deux attendent stoïques que l'on décide de leur sort.

<u>- Le Sergent-chef Passaté: Biaise Compaoré a laissé entendre dans certains milieux qu'il serait l'exécuteur du Commandant Sawadogo(3)</u> abattu lâchement et dans des circonstances demeurées jusque là obscures. En réalité, selon des éléments que j'ai pu réunir ça et là, Blaise Compaoré lui-même aurait été partie prenante du plan d'assassinat de son «ami» le Commandant Sawadogo. Aux yeux de la famille du disparu, il se fait donc passer pour le vengeur du crime. Le Chef Passaté doit en savoir beaucoup trop sur l'affaire, ce qui expliquerait sa détention. Mais il aurait laissé des écrits «Post-Festum» qui devront être divulgués au cas où...

Quant à nous, militants de l'U.L.C.(R), que nous reproche-t-on?

De mon lieu de détention, j'ai pu savoir que l'on nous accusait, mes camarades et moi, d'avoir diffusé des tracts «orduriers» contre Blaise Compaoré, son épouse, son cerbère le Capitaine Palm et le frère gourou de ce dernier, Jean-Marc Palm, devenu Ministre des Relations Extérieures du premier gouvernement du Front «Populaire» et contre bien d'autres encore...

Dans la nuit du 19 Décembre 1987, sous l'incitation du Capitaine Palm, un groupe de militaires s'était réuni dans les locaux du Conseil de l'Entente et avait décidé d'en finir définitivement avec les empêcheurs de tourner en rond que nous étions. Nous nous attendions donc à être passés par les armes, aussitôt qu'on nous aurait tous attrapés.

2°) Jeu, Religion et Matérialisme à la rescousse

Au bout d'une semaine de détention dans notre «villa-prison», le Capitaine Palm décida de nous faire transférer dans un autre bâtiment, réservé jusqu'alors aux musiciens de l'orchestre de la gendarmerie. Cette «Salle de musique» (c'est ainsi qu'on la désignait communément), était en retrait de la «rue». On nous enlevait donc le privilège que nous avions de voir passer dans la rue nos parents et amis.

Du même coup, nous fûmes rapprochés d'autres détenus qui vivaient dans le Bâtiment «C», situé tout juste derrière la «Salle de mu sique». Je pus ainsi

apercevoir à travers les persiennes de la fenêtre les autres détenus, parmi lesquels Firmin Diallo, Somé Charles Salvi, le Sergent Bicaba Denis, le soldat Kambou, etc. Il nous arrivait parfois de réussir à communiquer avec eux, en trompant la vigilence de la garde pour ne pas dire avec sa bienveillance! Ils étaient plus d'une vingtaine dans le bâtiment «C», dont un officier ghanéen qui ne parlait qu'anglais. Pourquoi, était-il là celui-là? Nul ne le savait.

Peu de temps après que nous ayions occupé la Salle de musique, on nous débarqua une nuit le Camarade Idani Omar, un militant de mon Organisation. Il avait été pris en otage afm de contraindre Basile Guissou - en compagnie duquel on l'avait aperçu la veille - à se rendre. Après avoir examiné la situation, Idani et moi avions convenu d'un message et réussi à le transmettre à Basile Guissou: nous l'exhortions à ne pas se rendre et à quitter plutôt le pays... Quelle ne fut pas notre surprise, lorsqu'une nuit Basile à son tour fut débarqué dans la «Salle de musique»! Lui, s'était volontairement constitué prisonnier, mais pour autant, Idani n'en fut pas libéré.

La Salle de musique, était un édifice colonial constitué d'une grande salle de séjour avec des couloirs d'accès et trois grandes chambres à coucher. Une petite salle servait de débarras. Le plafond en était démesurément haut. La bâtisse était dotée de deux salles de bains pourvues chacune d'une douche et d'un W.C plus ou moins en fonction. Il y avait aussi une cuisine où nous lavions nos plats et chauffions l'eau pour le café ou le thé. Les fils électriques étaient partout dénudés, et il fallait faire extrêmement attention pour ne pas s'électrocuter ou provoquer un court-circuit!

Dans l'opération de répartition des chambres, nous nous sommes trouvés, les civils, regroupés dans une chambre. Même en prison, la séparation entre civils et militaires persistait. Ainsi je partageais la chambre avec Mousbila Sankara, Bassirou Sanogo et Omar Idani. Les éléments militaires répartis en deux groupes de quatre et de cinq personnes, occupaient les deux autres chambres. Famoro, le géant gardedu-corps du Président Thomas Sankara, occupait le couloir donnant accès à notre pièce. A côté, le Lieutenant Salif Kaboré et Basile Guissou, dernier venu, occupaient le réduit «débarras». Nous étions donc dans cette «Salle de musique» au nombre de dix-sept avant qu'on ne me conduise en cellule d'isolement.

Très tard dans la nuit, nous occupions encore la salle de séjour transformée

pour la circonstance en lieu de récréation. S'y jouaient presque tous les jeux: dames, échecs, scrabble et même «ludo». Le jeu le plus prisé et qui souvent occasionnait des passions était le scrabble. Ceux qui n'avaient pas envie de jouer restaient dans leur chambre soit à discuter soit à lire.

J'aimais jouer à tous ces jeux. Je savais m'y soustraire aussi pour mener des discussions utiles ou pour lire. Généralement, je consacrais les matinées à la lecture car ce sont les moments les plus calmes de la journée dans cette «maison» où la vie est essentiellement nocturne. La vie y cesse aussitôt le soleil levé.



1. Une session budgétaire; de gauche à droite: Juste Tiemboré, ministre de l'Information du C.N.R.; Valère D. Somé, ministre de l'E.S.R.S. du C.N.R.; Kami Jambo, devenu secrétaire d'Etat à la Justice du Front «Populaire».



2. La délégation du C.N.R. avec celle du P.R.T. du Bénin, en 1986; de gauche à droite: Capitaine Arsène Ye Bognessan, devenu Secrétaire général des Comités de la Révolution (C.D.R.) sous le Front «Populaire»; Valère D. Sorné; Capitaine Pierre Ouédraogo, secrétaire général des C.D.R./C.N.R.



3. Thomas Sankara, lors de sa visite officielle à Moscou en 1986, avec les étudiants africains de l'Université «Patrice Lumumba»; au 1er rang et à l'extrême gauche: Valère D. Somé; au fond, à gauche: Capitaine Gilbert Diendéré.



4. Thomas Sankara accueilli par Gromyko lors de sa visite en U.R.S.S. (1986).



5. Thomas Sankara, Gromyko et les membres de la délégation burkinabé en U.R.S.S.; de gauche à droite: le capitaine A. Ye Bognessan, Watamu Lamien, V D. Somé, Eugène Talata Dandassé (ministre des Finances du C.N.R.), Capitaine G. Diendéré, Soumaila Keita, Basile Guissou (devenu ministre de l'Information).

Le seul bruit qui venait alors troubler le repos des détenus était la voix monocorde et raide du grand Imam Mousbila Sankara. A l'écouter psalmodier les versets du Coran, personne ne serait porté à se convertir à l'Islam. Il lisait le Coran avec foi certes, mais il le lisait très mal et l'on avait fort envie qu'il se tût. C'était notre «Astaghfirullah»(4), incessament à nous rappeler le Jour du Jugement dernier! J'engageais souvent avec lui, - par esprit plutôt de provocation - des discussions passionnées sur certains aspects conservateurs de l'Islam.

En ces lieux où la foi ressuscite et prend sa revanche sur les incrédules, «Astaghfirullah» s'employait à me convertir à l'Islam. Je faisais un compromis, affirmant ma croyance en l'existence de Dieu, mais d'un Dieu que je concevais autrement que dans les termes des religions officielles, un Dieu qui serait une unité supérieure, la résultante de toutes les énergies spirituelles positives qui donnent en chacun de nous. Ce Dieu-là, en effet, j'y crois. Ce qui ne m'oppose ni à mes ancêtres, ni au Dieu d'Abraham, ni à Jésus-Christ, ni à Bouddha, ni à Mahomet...

Mais alors ne suis-je pas en porte-à-faux avec le matérialisme dialectique de Marx qui est la philosophie fondamentale de l'Organisation Politique dont je suis membre? «Astaghfirullah», ne pouvait manquer de me faire une telle objection. Non! Je ne suis pas en contradiction avec le matérialisme de Marx! Ma conception élargie du matérialisme philosophique s'inspire de Marx, mais aussi

de Teilhard de Chardin, tout en se fondant sur la sagesse africaine. Elle ne pose pas en terme d'exclusivité la question de la prééminence de la matière sur l'idée. L'une et l'autre ne sont que les termes d'une même monade, deux aspects de la même réalité. L'on parle incidemment de l'autre en dissertant sur l'une.

Mon matérialisme philosophique repose sur la définition que Lénine a donné de la matière: la matière c'est ce qui existe indépendamment de la connaissance que nous en avons. La matière ainsi conçue, et qui n'est que le réel, me permet d'être autant en accord avec les lois du matérialisme historique (lois qui, comme l'affirme Teilhard de Chardin, sont opérantes dans l'étude de la vie physicobiologique) qu'avec l'idée de la croyance en une réalité supérieure qui transcende l'homme. Mon matérialisme est un réalisme qui se fonde sur l'expérience, sur la «praxis» - la pratique sociale - en admettant son historicité et, certes, une telle conception philosophique a des implications pratiques, politiques, économiques et sociales. Mais, je ne justifie pas ainsi mon appartenance à une Organisation communiste, c'est vrai. Il se peut que ce soit un simple transfert de la foi. Combien de militants révolutionnaires se sont trompés là-dessus!

En effectuant nos premiers pas dans la voie du militantisme antiimpérialiste pour l'indépendance du continent africain, le MarxismeLéninisme est apparu à la plupart d'entre nous comme étant la seule théorie cohérente et efficace à même de nous éclairer dans cette marche. C'est ainsi que nous l'avons embrassée sans nous soucier de savoir si nous avions rompu avec nos croyances religieuses pour devenir des «matérialistes conséquents!». Le Présent de notre lutte ne rendait pas urgente la résolution de cette question philosophique. En outre, Lénine lui-même n'a-t-il pas admis au sein du parti bolchévique la possibilité pour un prêtre d'y militer? Bien entendu, il assortissait cette admission de l'interdiction faite aux religieux de développer des conceptions contraires à la philosophie fondamentale du parti.

Aussi, avons-nous toujours pensé que la croyance à l'existence ou à l'inexistence de Dieu, dans le contexte spécifique de nos pays africains, demeurait une question privée, une question laissée à la conscience individuelle. Il appartient à l'individu de résoudre une telle contradiction. Et je l'ai résolue quant à moi de la manière exposée ci-dessus.

Sous le ciel de la Révolution burkinabé, je ne connais pas un seul militant communiste qui puisse soutenir sans honte qu'il s'en tient conséquemment aux

conceptions matérialistes. Tous autant qu'ils sont, communistes de quelque appartenance que ce soit - P.A.I., P.C.R.V., U.L.C.(R), U.C.B., etc. - ils s'adonnent de façon ouverte ou dissimulée, à des pratiques religieuses traditionnelles tels que les rites fétichistes ou les pratiques connues sous le nom de «maraboutage». Le «mysticisme», qu'aujourd'hui sous le ciel de la «Rectification» l'on voue aux gémonies, constitue sous certains rapports une évolution qualitative face aux pratiques superstitieuses de chez nous.

Dans la même logique, on nous a reproché notre appartenance à la «Rose-Croix» qui serait un appendice de la C.I.A.(5). Le peu de temps que j'ai eu à évoluer au sein de cette Confrérie ne m'a pas donné l'occasion de constater le bien-fondé d'une telle accusation. Je demeure convaincu que partout là où il y a la connaissance, la science, l'on doit y être, afin de ne pas laisser la place aux seuls réactionnaires.

En 1977, à la création de l'O.C.V., j'ai participé à la première Conférence Nationale où il a été demandé aux membres de cette Organisation un curriculum vitae faisant état de leur cheminement religieux. Pris dans des contradictions insolubles, entre ma foi religieuse et ma foi en la Révolution, je fis état de mon appartenance à la «RoseCroix». La direction de l'Organisation en prit note et me notifia que cela ne constituait pas un mal en soi qui puisse m'empêcher de militer au sein d'une Organisation communiste, dans la mesure où chaque membre a un passé religieux. Mais à partir de ce moment, j'ai inter rompu mon adhésion à la «Rose-Croix». Je l'ai fait non par conviction intime, mais par esprit de discipline.

Mais, lors des divergences survenues en 1979, avec la scission au sein de l'O.C.V. qui donna naissance à l'U.L.C. et au P.C.R.V., la direction de cette dernière Organisation utilisa à des fins malhonnêtes l'argument de mon appartenance passée à la «Rose-Croix». De là, date l'anathème de «mysticisme» lancé contre l'U.L.C. et ses membres. Et voilà comment on utilise la bonne foi des militants pour détruire leur Organisation!

Il est vrai, que Basile Guissou - qui a un goût prononcé pour l'exhibitionnisme - après avoir démissionné de M.L.C. en Octobre 1979 - parce qu'il affirmait ne plus croire au Marxisme-Léninisme - s'est adonné ouvertement aux activités de la «Rose-Croix», alimentant ainsi les attaques contre le «mysticisme des militants de l' U.L.C.».

Après ce point d'éclaircissement sur l'antinomie entre le matérialisme militant et l'idéalisme, il nous faut revenir aux discussions entre prisonniers.

«Astaghfirullah», lui, tout en marquant son adhésion pour la Révolution, affirmait son opposition au communisme athée. Mais, qui a parlé d'instaurer le communisme dans un pays à peine sorti de l'arriération primitive, comme le Burkina Faso? Le débat aujourd'hui pour notre peuple, pour les peuples africains, se pose-t-il en terme d'alternative entre le capitalisme et le socialisme? Je ne le pense pas. Il se pose plutôt et doit se poser, dans la lutte présente de nos peuples, en termes d'option entre deux voies de développement capitaliste:

- Le développement capitaliste de type bourgeois qui maintient le pays dans la dépendance néo-coloniale, cause du non-développement du pays;
- Le développement capitaliste de type paysan (petit-bourgeois par conséquent) à même de promouvoir l'accroissement des forces productives en dehors duquel il n'y pas possibilité d'améliorer les conditions de vie des masses populaires et a fortiori de socialiser les moyens de production et d'accroître la productivité.

Telles sont les préoccupations sur lesquelles portaient nos discussions. Loin de constituer une rhétorique de prisonniers en mal d'occupations, les questions que nous débattions ainsi sont les véritables questions posées à la génération des révolutionnaires africains que nous sommes, tenaillés, d'une part, par la «Séduction marxiste» (le titre d'un livre du père Armand Guillaumin) et, de l'autre, par la religiosité africaine.

Aujourd'hui dans le monde, on assiste à de profondes mutations angoissantes qui mettent en avant la question d'un projet de société pour les peuples d'Afrique. En tant qu'intellectuels révolutionnaires, nous nous devons de ne pas la sous-estimer, encore moins de l'ignorer en continuant à nous cramponner à des schèmes théoriques rendus inopérants par la réalité actuelle. On est en train d'assister à une convergence des systèmes et des idées. U.S.A. et U.R.S.S. se sont rapprochés. Dans ce nouveau contexte, il nous faut élaborer une stratégie et des tactiques appropriées afin de sortir nos peuples de la domination et de l'exploitation impérialistes qui elles n'ont que peu changé.

Ces discussions en prison furent pour moi les instants les plus passionnants de

ma vie de détenu. Il n'y avait pas place, là, pour la démagogie et l'hypocrisie. La situation incertaine dans laquelle nous nous trouvions, nous faisait nous découvrir et ouvrir nos coeurs. Chacun de nous s'est efforcé, en prison, de procéder à un examen de conscience et de se redéfinir à la lumière de son expérience.

QUATRIÈME PARTIE

LA RÉVOLUTION EST COMME SATURNE...

Amère vérité éprouvée par toutes les Révolutions qui se voulurent profondes: comme Saturne, la Révolution dévore ses propres enfants en se défigurant chaque jour davantage. Au fur et à mesure qu'elle se défigure, elle se débarrasse de ceux qui ont été ses initiateurs. Quelques transfuges tard venus, se l'approprient et entreprennent de réécrire les pages de son histoire.

La Révolution burkinabé tant admirée, qui suscita une lueur d'espoir au sein des masses africaines, n'a pas échappé elle non plus au sort commun à toutes les Révolutions. Elle est aujourd'hui, sous la direction du Front «Populaire», devenue une Révolution défigurée, une Révolution trahie.

XVI

UNE RÉVOLUTION DÉFIGURÉE, UNE RÉVOLUTION TRAHIE

Trois mois seulement après l'avènement de la Révolution dans la Haute-Volta de l'époque, j'adressais une lettre au Président Thomas Sankara, datée du 18 Novembre 1983. Je concluais cette lettre en ces termes:

«Si tu devais sous-estimer cette situation et tomber dans les hésitations de la veille du 17 Mai('), alors, au nom de l'amitié que je pense bénéficier de toi, utilise ton pouvoir pour m'obtenir un poste à l'extérieur et le plus tôt. De l'extérieur, je pourrais un jour écrire l'histoire d'une Révolution trahie, d'une Révolution défigurée. Pour l'instant, notre Révolution est en marche et j'ai la conviction qu'elle peut ne pas être trahie, qu'elle peut ne pas être défigurée, si nous le voulons, car nous le pouvons.»

Il me faut revenir, dans les pages de la présente histoire, sur le contenu de cette lettre qui a été, après les événements du 15 Octobre, exploitée par le Front «Populaire» en vue d'entraver toute entente, toute alliance entre l'U.L.C.(R) et le Parti Africain de l'Indépendance (P.A.I.). Cette lettre fut polycopiée dans les bureaux même du Capitaine Palm, commandant de la Gendarmerie Nationale, et ventilée comme tract à l'intérieur comme à l'extérieur du pays(e). Après avoir assassiné le Président Thomas Sankara, ils se saisirent donc de ses dossiers strictement personnels - sa correspondance, en l'occurence -, et n'hésitèrent pas à l'utiliser à des fins politiques.

1°) Opposer l'U.L.C.(R) au P.A.I.

Les forces politiques qui avaient préparé et conduit à terme l'avènement au pouvoir du C.N.R. étaient constituées, d'une part, par le P.A.I.(3), et les militants organisés de ce qui avait été l'Union de Lutte Communiste (U.L.C.) et, d'autre part, par l'Organisation militaire dénommée à l'époque ROC.

Ce sigle, pour l'opinion publique, signifiait: «Rassemblement des Officiers Communistes». Je n'ai jamais pu obtenir du Président Thomas Sankara ou de ses

compagnons d'armes, la confirmation d'une telle traduction. Au contraire, en 1979, lorsque j'ai voulu qu'il m'explique la signification de «ROC», il m'a répondu que cela voulait uniquement dire: «dur comme un roc». Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement car ce rassemblement n'avait rien de communiste. Il regroupait tout au plus des nationalistes révolutionnaires, sympathisants plus ou moins du marxisme-léninisme.

Telle fut la composition du C.N.R. les premiers jours de son avènement au pouvoir. Sur la scène politique, il n'y avait aucune trace de toutes ces Organisations, qui poussèrent sous le ciel de la Révolution comme des champignons après la pluie, elles qui composent aujourd'hui le Front «Populaire» de Blaise Compaoré.

Il n'y avait nulle trace ni de l'U.C.B. (Union Communiste Burkinabé), ni du G.C.B. (Groupe Communiste Burkinabé), ni du groupuscule arriviste réuni autour du journal dénommé La Flamme et qui s'arrogeait l'héritage de l'U.L.C. Les principaux animateurs de ce dernier groupe étaient soit absents du pays aux moments décisifs du processus (c'est le cas de Kader Cissé), soit en marge du processus qu'ils identifiaient à une «pseudo-révolution» (c'est le cas du couple Traoré, Moïse et Alima).

La nuit du 4 Août 1983, la possibilité était enfin offerte aux révolutionnaires que nous étions (ou que nous pensions être) de passer de la théorie à la pratique, de l'idéal au réel, du rêve à la réalité. Nous allions enfin pouvoir concrétiser, réaliser les idéaux révolutionnaires nourris et entretenus sur les bancs des écoles, au sein des Organisations estudiantines et dans les Organisations politiques révolutionnaires clandestines.

Mais dès cet instant, avions-nous conscience de mettre vraiment un terme à nos rêveries, à nos utopies en inaugurant cette période de transformation révolutionnaire de notre société? Etait-ce la fin des illusions puériles, face à l'amère réalité? Avions-nous conscience, que notre jeunesse, notre générosité de coeur et d'âme allaient se dissiper à travers les péripéties d'une réalité complexe, à travers les multiples adversités qui jalonnent une telle entreprise? Plus que jamais, nous allions nous heurter à cette vérité théorique selon laquelle il est mille fois plus facile de conquérir le pouvoir que de le conserver.

Il nous fallait également compter avec les courtisans internationaux - hommes

d'affaires ou de politiques qui se couvraient du manteau de la révolution, avec parmi eux des escrocs véritables - dont les jeunes pouvoirs révolutionnaires deviennent la proie facile.

C'est ainsi qu'un de ces malfrats, Michel L., ivoirien installé en France, nous fit frôler de près la catastrophe. Il avait réussi à nous convaincre, en exhibant des correspondances censées appartenir à Soumane Touré (un des dirigeants du P.A.I. les plus en vue et diri geant syndical bien connu), que ledit P.A.I. s'apprêtait à effectuer un putsch contre le C.N.R. et à s'accaparer du pouvoir. Le sort qui allait nous être réservé à l'issue du putsch n'était pas du tout enviable, avertit notre «informateur».

Cette «information» venait s'ajouter au fait qu'aux tout premiers jours de la Révolution, le P.A.I. usant de l'argument de son droit d'aînesse, avait recherché rageusement à nous éjecter (nous militants de l'ex-U.L.C.) du processus afin de mieux le contrôler. Ses dirigeants, avec qui nous siégions au sein du C.N.R., en arrivaient dans leur aveuglement, à nier le fait que nous avions organisé ensemble les grandioses manifestations des 20, 21, et 22 Mai 1983 et qu'ensemble nous avions préparé et soutenu l'insurrection victorieuse du 4 Août 1983. La confrontation entre nos deux Organisations se posa très tôt, de par la faute des dirigeants du P.A.I., en termes d'exclusion de l'une ou l'autre partie, alors qu'un accord avait été établi entre les directions des deux Organisations politiques, afin d'adopter la même stratégie pour contenir l'hégémonie du militarisme rampant.

Maintenant, grâce à «l'information» dudit Michel L.(4), il nous fallait faire face à cette première tentative de déstabilisation du C.N.R. par l'une de ses composantes. Et ce fut pour déjouer «la conspiration en préparation» - car nous fûmes convaincus de sa réalité - que j'ai eu à écrire cette lettre à Thomas Sankara.

Dans cette lettre, je proposais un certain nombre de mesures à prendre en vue de neutraliser et non d'éliminer physiquement (comme on a tenté de le dire en falsifiant les termes mêmes de la lettre) les comploteurs. Je n'ai jamais cru qu'il fallait faire du recours à la violence l'unique mode de règlement des conflits au sein de la société, a fortiori entre révolutionnaires oeuvrant pour la même cause!

J'écrivis dans cette lettre devenue célèbre grâce à sa publicité faite par le Front

«Populaire»:

«Par expérience indirecte (j'ajouterais volontiers aujourd'hui en 1989: et par expérience directe), je sais aussi que les premiers initiateurs d'une révolution finissent par s'entre-déchirer à cause des ambitions individuelles des uns et des autres. L'histoire des révolutions de par le monde en témoigne. C'est dire donc, que je ne suis pas prêt à suivre n'importe quel "leader" aussi révolutionnaire que soient ses proclamations de foi.»

Et plus loin:

«Je veux bien mourir pour une cause juste, mais pas de manière aussi sotte. Car à l'outre-tombe, je ne me pardonnerai pas d'avoir été tué pour n'avoir pas été intelligent. L'homme est mû par ses intérêts, même s'il est vrai qu'il y a des intérêts nobles et généreux à l'opposé des intérêts bassement matériels et individualistes. En te faisant ces propositions, je suis évidemment animé par des intérêts:

- 1°) intérêt de survie: je ne survivrai pas à la Révolution du 4 Août, trahie. J'ai conscience que ton élimination équivaudra à la mienne. J'ai, par conséquent, intérêt que tu survives, car ma survie en dépend.
- 2°) intérêt de notre Révolution: si la Révolution voltaïque devait un jour être dirigée ou porter l'empreinte de qui tu sais, c'en est fait du peuple voltaïque. Pour le peuple, mieux aurait valu, dans ce cas, que la Révolution n'arrivât jamais.»

Ci-dessous les propositions que je soumettais à sa réflexion:

«1°) nécessité de constitution d'un noyau homogène et clandestin dont tu devras veiller à la composition en y choisissant les camarades les plus sincères et qui te sont les plus dévoués. Ce noyau doit se constituer autour de ta personne. Et c'est lui qui devrait dé sormais constituer l'instance de réflexion, de conception de tout le processus révolutionnaire. Tous les autres organes qui existent déjà ou qui seront mis en place devront constituer des relais de cette instance. Ce noyau de sept personnes maximum, constituera l'embryon du futur Parti dont la nécessité n'est plus

à démontrer et qui sera le ciment de tout l'édifice qui est en train d'être mis en place.

2°) élaborer une tactique offensive pour contrer les desseins des scissionnistes "comploteurs".»

J'y énumérais les mesures préventives que je pensais indispensables de prendre en tenant compte des réalités sociologiques et culturelles de notre pays. En plus de ces mesures, je proposais déjà la création du Parti, «instrument indispensable pour la réalisation des objectifs révolutionnaires».

Je poursuivais en ces termes:

- «a) Cela suppose la dissolution de toutes les Organisations qui sont parties prenantes de la Révolution d'Août (P.A.I. et exU.L.C.). Il faut amener les intéressés à prendre sur eux l'engagement de principe de dissoudre leurs Organisations respectives. Pour ce faire, le "noyau" actuel baptisé "Bureau Politique" et qui regroupe les trois parties, peut adopter une résolution dans ce sens. Une telle résolution, ratifiée par toutes les parties prenantes sera d'une grande utilité pour l'évolution future de la lutte.
- b) Bien entendu, l'opportunité de la création du Parti, dépendra des circonstances favorables ou défavorables.
- 3°) La crainte d'avoir à croiser le fer avec nos amis du P.A.I., ne doit pas te retenir et t'amener à faire des concessions qui à la longue seront fatales à la Révolution.

Tu dois te persuader que plus vite on en aura fini avec cette Organisation et son annexe (la L.I.P.A.D.), mieux cela vaudra pour la Révolution. L'affrontement avec eux a toujours été évité. Mais aujourd'hui, saches une chose: en perdant les dirigeants du P.A.I.L.I.P.A.D. (il n'est pas certain que leur base les suive), tu conquiers à la Révolution des masses innombrables. Toute tergiversation, alors que l'affrontement est inévitable, joue à notre désavantage. Il faut passer intelligemment à l'offensive et, de façon ferme et résolue, neutraliser rapidement les fauteurs de division. Assure-toi de l'appui de quelques-uns des camarades militaires tel Blaise,

et frappe une bonne fois pour toutes.

Parallèlement à une telle action, les membres de cette Organisation qui sont au gouvernement pourraient être acquis à la cause, si un travail d'explication est mené de front.»

Ce sont ces passages de ma lettre du 18 Novembre 1983 qui furent mis en exergue par les commissionnaires du Front «Populaire» pour nous opposer aux militants du P.A.I. et compromettre toute tentative de rapprochement entre eux et nous.

La ventilation de cette lettre sous forme de tract, fit suite à la parution du N°9 du Proléiaire(5). C'était une tentative de démenti que le Front «Populaire» voulait opposer au fait que nous fûmes les seuls au sein du C.N.R. à nous être élevés contre l'arrestation de Soumane Touré et contre son exécution, demandée par le plus grand nombre. Ce fut également une façon indirecte de dissimuler le fait que nous fûmes les seuls à exiger la réintégration du P.A.I. au sein du C.N.R.

Ce qu'ont omis de dire les porte-parole du Front «Populaire», c'est que le contenu de cette lettre avait été dicté par la situation réelle ou supposée, à l'époque. Le déroulement ultérieur des événements nous a permis d'avoir une explication franche avec les dirigeants du P.A.I. A la veille des événements du 15 Octobre, nous entretenions avec la direction de ce parti, les meilleurs rapports.

La période de cohabitation entre le P.A.I. et notre Organisation a été entachée d'erreurs de part et d'autre. Mais selon moi, le P.A.I., à travers certains de ses dirigeants, assume une grande part des responsabilités. En d'autres occasions, nous en reparlerons. Je ne peux qu'espérer que les tentatives de nous opposer, menées par le Front «Populaire», demeurent vaines. Ma conviction est que toutes les forces attachées à la sauvegarde de la liberté, de la démocratie, de la paix et du progrès, dans notre pays, doivent s'unir pour mettre fin au régime de terreur instauré par le Front «Populaire».

2°) Opposer entre eux les militants de l'U.L.C.(R)

Citant des passages de la fameuse lettre, on a cherché à donner de moi, une image de quelqu'un qui privilégiait plutôt ses rapports per sonnels avec le

Président Thomas Sankara qu'avec l'Organisation. Je l'ai relue et je n'ai vu nulle part où se justifiait le reproche. Relisons:

«Je crois plus aux rapports entre individus ayant les mêmes aspirations qu'aux rapports d'Organisation à Organisation. On peut répondre d'un individu, on ne saurait répondre d'une Organisation et de ses militants.»

Qu'est-ce que des «rapports entre individus ayant les mêmes aspirations», sinon des rapports entre camarades, militant au sein d'une même organisation, ou, tout au moins, des relations entre individus fondées sur des principes clairs? En effet, j'ai davantage confiance en des individus qui militent avec moi au sein d'une même organisation qu'en des individus qui appartiennent à une autre organisation. Sinon, l'existence d'Organisations différentes ne s'expliquerait pas! C'est ainsi qu'il faut comprendre cet extrait de la lettre à Thomas Sankara.

Peut-on répondre au sein d'une même Organisation de tous ses membres? On ne le peut. Lénine affirmait, à propos des statuts fondant l'Organisation, qu'ils ne sont que les principes de «la méfiance organisée». Notre expérience au cours de ces quatre années de Révolution, nous a montrés que les opportunistes se sont recrutés aussi bien au sein de notre Organisation, qu'au sein des autres Organisations.

Je poursuivais, dans cette lettre, en ces termes:

«J'avais pris ma "retraite anticipée", mu par un sentiment de découragement. Si aujourd'hui je suis dans la lutte, c'est toi qui m'y as ramené. J'ai accepté de te suivre. Et depuis cette décision prise, je suis prêt à consentir tous les sacrifices indispensables. Ce n'est pas la croyance en un individu qui motive mon engagement.

L'expérience accumulée au sein du P.A.I., de l'O.C.V., de l'U.L.C. et du mouvement étudiant, m'a convaincu que même parmi les révolutionnaires, ou du moins ceux qui se prennent comme tels, la sincérité, la franchise et le désintéressement sont des qualités rares.

Je ne peux affirmer sans le risque de me tromper, que j'ai une connaissance profonde de toi. Cependant, intuitivement, tu m'inspires confiance et je pense reconnaître en toi les valeurs que j'exige d'un véritable camarade. Et c'est là que réside l'explication de mon attachement à ta personne.»

Il y a des gens qui aiment s'auto-flageller. Tels les dirigeants du Front «Populaire»: la publicité qu'ils ont faite de ma lettre, les a plutôt desservis que servis.

XVII

LA PARTICIPATION DU P.A.I. AU SEIN DU C.N.R.

Après les événements du 15 Octobre 1987, le P.A.I., à l'occasion de son Vème congrès, a rendu public le rapport de son Bureau Exécutif Central (B.E.C.). On y procède à une analyse critique et détaillée du C.N.R. durant les quatre années de Révolution. Bien que pertinentes sous de nombreux aspects, les critiques demeurent fortement teintées de subjectivité et frisent parfois la mauvaise foi. Se réclamant de Marx et de Lénine, le P.A.I., devrait savoir se rappeler ce que disait Lénine, à savoir que la grandeur d'un Parti se mesure à son attitude vis-à-vis des erreurs commises. Un Parti révolutionnaire digne de ce nom, se doit d'être impitoyable vis-à-vis de lui-même, en analysant en toute objectivité, les causes qui ont fait naître ses déviations ou erreurs, afin d'en empêcher le retour.

On se rend compte, après lecture de ce rapport, que le B.E.C. du P.A.I., mis en difficulté par sa base, s'est efforcé de présenter sous un jour qui lui est favorable, sa participation au sein du C.N.R. Ce faisant, il a escamoté les faits et fait porter tous les torts sur ses co-acteurs. Son attitude critique vis-à-vis du Président du C.N.R. ne procède pas du point de vue de la dialectique historique.

On comprend bien qu'il y a des bases objectives pour nourrir le développement d'un subjectivisme aussi épidermique, mais l'on ne peut admettre qu'un parti comme le P.A.I. - qui se veut marxiste-léniniste et que l'on ne peut soupçonner d'infantilisme - ne veuille pas et ne puisse pas transcender ses humeurs.

Sans vouloir analyser à fond ce rapport - cela n'étant pas notre objet dans le présent ouvrage -, il nous faut cependant souligner un certain nombre de remarques dans l'historique qu'il fait de la période de direction du C.N.R. En effet, il s'est établi entre le P.A.I. et le groupe de camarades qui restaient de l'ex-U.L.C., des rapports de collaboration. L'invitation avait été faite par le P.A.I. à ce groupe de camarades, afin qu'il intègre les rangs du Parti.

A la réunion qui eut lieu au siège de la L.I.P.A.D., à Zogona, la démarche fut

entravée par Soumane Touré, l'un des dirigeants du P.A.I. présents. Celui-ci, en opposition avec ses camarades, ne voyait pas cette intégration d'un bon oeil. Le projet avorta, et les contacts demeurèrent épisodiques.

Le Capitaine Thomas Sankara, sous le régime du C.M.R.P.N. du Colonel Saye Zerbo, avait dû déployer ses activités de part et d'autre, en vue d'aboutir à l'unification de toutes les forces de gauche. Il redoubla ses efforts dans la période du C.S.P. 1., et des liens étroits furent établis entre, d'un côté, le groupe militaire et le P.A.I., le groupe militaire et l'ex-U.L.C., et, de l'autre, entre le P.A.I. et l'ex-U.L.C. C'est ce qui permit au P.A.I. et à l'ex-U.L.C., de donner une réplique conséquente au coup d'Etat du 17 Mai 1983 du Président Jean-Baptiste Ouédraogo. Les membres de ces deux Organisations se répartirent les tâches afin de réussir les manifestations de protestation de la jeunesse contre cet acte pro-impérialiste. Mais aussitôt après la victoire, le P.A.I. voulut tirer à lui toute la couverture.

Après le 4 Août 1983, les directions de nos deux organisations se réunirent au domicile de Soumane Touré. A cette réunion, je présentai une analyse de la nature du C.N.R. et ses évolutions possibles. Il nous fallait nous unir, harmoniser continuellement nos vues afin d'empêcher une évolution de «type Bonapartiste». Le mot était lâché et Soumane Touré s'en appropriera dans sa lutte contre le C.N.R.

Malgré cette entente entre nos deux Organisations, le P.A.I. avait des rencontres avec la partie militaire d'où nous étions exclus. La suspicion commença à s'installer entre nous pour se consolider définitivement, lorsque le P.A.I. (plus précisément Soumane Touré) entreprit de nous faire éjecter du pouvoir. Il ne pouvait tolérer que nous puissions siéger au même titre et au même degré que le P.A.I., au sein du C.N.R.

- Le P.A.I., ou certains de ses dirigeants, multiplièrent des actes hostiles à notre égard, malgré nos multiples interpellations.
- 1°) La composition du ter Gouvernement Révolutionnaire et la détermination des quotas de représentation au sein du C.N.R.

A ces deux occasions le P.A.I. fit prévaloir son droit d'aînesse (ce qui n'est pas contestable) et son efficacité sur le terrain (ce qui est moins certain).

Lors de la composition du premier Gouvernement, il usa de l'arme du chantage à tel point que toutes les parties en furent indisposées: les cinq principaux ministères ou rien du tout; telles furent leurs exigences! Non seulement les cinq principaux ministères, mais personne d'autre (même un des leurs) au ministère de l'Information qu'Adama Touré! Or, Thomas Sankara avait retenu pour ce ministère, un des nôtres: Basile Guissou. Ces discussions firent retarder de trois jours la publication de la composition du 1er Gouvernement Révolutionnaire.

Il fallut que les autres parties se soumissent aux exigences du P.A.I. pour éviter que dès les premiers instants, le Front ainsi constitué, ne se brisât. Le 1er Gouvernement fut ainsi formé malgré tout.

Le nouveau ministre Adama Touré, proposa la dénomination suivante pour son ministère: «Ministère de l'Idéologie, de la Propagande et de l'Agitation». Lisons dans le rapport du B.E.C., ce qu'ils écrivent:

«La liberté de l'Information que semblait défendre avec beaucoup de conviction le Président du Faso, lorsqu'il était secrétaire d'Etat à l'Information du C.M.R.P.N. en 1981-1982 (...), est aujourd'hui complètement reléguée aux oubliettes.

Les mêmes journalistes des médias d'Etat qui semblaient en découvrir avec enthousiasme les vertus en 1981-1982 et sous le premier gouvernement du C.N.R. (cf. séminaires et colloques de 1984) - quoi de plus normal que de se jeter des fleurs? un des leurs détenait le portefeuille de l'Information -, ont rapidement compris, bien avant la dissolution de ce premier gouvernement, qu'il fallait s'aligner inconditionnellement derrière les dirigeants... Les médias, aujourd'hui exclusivement d'Etat, ne sont plus que des organes de propagande, déversant sans arrêt un flot de propagande grossière et mensongère».

Que serait-il advenu, des «mêmes journalistes des médias d'Etat», si on avait laissé faire Adama Touré, avec son «Idéologie» et sa «Propagande»? Ils seraient devenus à coup sûr de véritables zélateurs du pouvoir, transformés en militants d'un parti-Etat. Les mêmes, selon qu'ils sont au pouvoir ou dans l'opposition, ont des points de vue opposés sur la même question!

A l'occasion de la détermination des normes de représentation des diverses parties au sein du C.N.R., le P.A.I. proposa 5 sièges pour ses militants, et 3 sièges pour nous. La partie militaire s'érigeant contre un tel arbitraire, proposa 4 sièges pour chacune des deux Organisations. Le taux de participation de la partie militaire ne fut pas mis en débat. Il aurait fallu q1e l'U.L.C.(R), pour ne pas faire «preuve de l'attitude la plus opportuniste» vis-à-vis du P.A.I. et pour n'être pas accusée par le P.A.I., de «faire le jeu des militaires pour combattre le P.A.I., sans principe, avec la plus mauvaise foi», que l'U.L.C.(R) donc suive le P.A.I., dans sa volonté d'hégémonisme. Ainsi parle le B.E.C. du P.A.I. qui poursuit:

«De toutes les Organisations associées pour le coup d'Etat, la nôtre était la plus forte, la plus étendue, celle qui avait le plus d'expérience, s'était le mieux fait connaître et apprécier de l'opinion progressiste ou non, de l'intérieur comme de l'extérieur. Dès lors, nous pensions donc que la conduite des affaires après la prise du pouvoir, ne pouvait se faire sans la participation décisive de notre Parti.»

Ce passage est éloquent et explique toutes les erreurs commises par le P.A.I., erreurs qui finiront par l'isoler au sein du C.N.R., et l'éloigner des masses populaires.

Rétorquant à cette prétention affirmée d'être «l'Organisation la plus forte», un de nos camarades, lors de la réunion du C.N.R. où la question fut débattue, posa une question au porte-parole du P.A.I.: «Depuis quand avons-nous aligné nos troupes afin de procéder à l'évaluation des forces respectives?»

Le même porte-parole du P.A.I. avait volontairement oublié de dire que, deux ans plus tôt, il nous invitait à venir redynamiser le P.A.I. qui n'était que du «bidon» et qui se résumait en fait à quatre ou cinq personnes! Le Parti s'était éclipsé en faveur de l'organisation de masse qu'était la L.I.P.A.D.

Qu'ils aient acquis de l'expérience pour en arriver à la place qu'ils occupaient dans l'arène politique, c'est ce que nous ne pouvions contester. Ayant vivoté dans leur cercle étroit d'intellectuels marxistes des années soixante, réduits à leur plus simple expression par le Paru du professeur Ki-Zerbo, et laissés à eux-mêmes sans perspectives claires de lutte, sans stratégie ni tactique révolutionnaire pour la prise du pouvoir, ils avaient fini par patauger dans toutes les compromissions et en avaient acquis une certaine «expérience». Cette expérience-là, nul ne se

hasarderait à leur contester!

N'ont-ils pas, sous la IlIème République, avec le Général Lamizana, élaboré l'idée d'un «Gouvernement d'Union Nationale», afin d'être associés à la gestion du pouvoir néo-colonial?

A l'avènement du régime du C.M.R.P.N. du Colonel Saye Zerbo, pensant pouvoir tirer la situation à leur avantage, ne s'étaient-ils pas précipités pour proposer leurs bons et loyaux services, en caractérisant la situation de «prérévolutionnaire»? C'est parce que le M.L.N. (Mouvement de Libération Nationale) du professeur Ki-Zerbo, n'a pas voulu leur faire une place, qu'ils se retrouvèrent dans l'opposition.

Voilà leur expérience. Mais cela justifiait-il les prétentions qu'ils mirent en avant au sein du C.N.R.?

C'est volontiers que nous leur concédons l'affirmation selon laquelle, «il est difficile de percevoir dans l' U.L.C. une stratégie et une tactique d'ensemble». C'est vrai! Nous n'avons jamais pensé adopter une stratégie qui nous soit propre. C'est une des raisons pour lesquelles nous ne nous sommes jamais fait passer pour un Parti. Le Parti se doit d'avoir une stratégie autonome, pour la conquête du pouvoir. N'ayant pas cette force autonome, nous avons oeuvré à nous allier à d'autres forces politiques pour cette conquête du pouvoir. Et c'est aussi la raison pour laquelle nous n'avons manifesté, au cours de tout le processus révolutionnaire, aucune volonté d'hégémonisme. Nous ne nous sommes jamais mépris sur notre force réelle.

Par contre, le P.A.I. avait cette supériorité sur nous, d'être rompu aux intrigues en vue de s'assurer le contrôle du pouvoir, mais en même temps, pour cette stratégie de prise de pouvoir, ils se sont avérés être de piètres tacticiens. Leur obsession de se rendre maîtres absolus du pouvoir, les a aveuglés au point qu'ils ont commis erreur sur erreur, jusqu'à se faire éjecter du C.N.R. En temps opportun, nous leur avons fait cette critique qu'ils ont méprisée.

A l'inverse, sans être des stratèges émérites, nous savions être de fins tacticiens. Cela explique la défaite des uns et le succès éphémère des autres. Car de bonnes tactiques, sans une bonne stratégie, entraînent aussi, inévitablement, de cuisants revers.

Toute l'histoire de ces quatre années de Révolution, fut une confirmation éclatante de ces préceptes. Et il nous faut courageusement en tirer toutes les leçons qui s'imposent.

2°) Le projet de création de l'Union Démocratique et Populaire (U.D.P.)

Nous sommes venus au C.N.R., sans l'ambition de nous constituer en une force politique indépendante. D'où, notre ardent désir de voir toutes les Organisations politiques s'auto-dissoudre au profit d'une seule et unique Organisation. Mais face à l'incompréhension de la partie militaire, et au refus du P.A.I., nous nous sommes vus contraints de reconstruire l'U.L.C. Une fois I'U.L.C. reconstruite, il fallait dorénavant en tenir compte dans les différentes stratégies mises en oeuvre.

La partie militaire était d'accord avec nous, quant à l'auto-dissolution de toutes les Organisations politiques participant au processus, mais au profit du C.N.R. Le P.A.I. et l'U.L.C.(R), pour des motivations différentes, ne l'entendirent pas de cette oreille.

L'U.L.C.(R) donna son accord pour l'auto-dissolution des Organisations politiques, mais au profit d'un cadre marxiste-léniniste - le C.N.R., pour l'U.L.C. (R), n'étant qu'un front réuni sur la plate-forme anti-impérialiste, ce qu'exprimait le D.O.P. du 2 Octobre 1983 du Président du C.N.R.

Le P.A.I. qui n'entendait pas se dissoudre, parce que s'érigeant en parti d'avant-garde, le seul habilité (on s'en est rendu compte!) à diriger le processus révolutionnaire en cours, se réfugia derrière l'argumentation de l'U.L.C.(R), et la soutint.

Les choses restèrent en l'état jusqu'à l'éviction du P.A.I. du C.N.R. Mais ce qui faisait véritablement la force du P.A.I. sur l'U.L.C.(R), c'est qu'il disposait d'une organisation de masse: la L.I.P.A.D. Par l'entremise de cette organisation, il pouvait contrôler nombre de démocrates et de patriotes.

Les C.D.R. institués le jour même de l'avènement du C.N.R., avaient la même mission. De deux choses l'une: ou le P.A.I. acceptait de dissoudre la L.I.P.A.D. au seul profit des C.D.R., ou l'U.L.C.(R) se doterait d'une organisation de masse

sous son contrôle.

Ainsi naquit l'idée de la création de l'U.D.P. (Union Démocratique et Populaire). Les textes fondamentaux (programme et statuts) furent élaborés. Une vaste agitation fut entreprise. Les alliances nécessaires furent nouées. Enfin, l'on convoqua la tenue du congrès. Nombreux furent les délégués venus de toutes les provinces, pour prendre part à ce congrès.

L'U.D.P., s'annonçait être un vaste mouvement capable de drainer des masses innombrables. Le P.A.I. prit peur, et à la veille de la tenue du congrès, ses dirigeants - notamment Soumane Touré - firent le siège du Conseil de l'Entente où le Président avait ses bureaux. Alors commencèrent discussions et tractations entre les dirigeants du P.A.I. et le Président du C.N.R. Il fallait absolument empêcher la création de l'U.D.P. Les «gens» de l'U.L.C.(R) étaient traités de «lire-au-flanc». Plutôt que de renforcer l'union entre révolutionnaires, l'U.D.P. contribuera à aiguiser les rivalités. Tels furent les arguments essentiels des dirigeants du P.A.I., pour entraver la création de l'U.D.P.

A bout de patience, plutôt que d'arguments politiques, le Président du C.N.R. céda une nouvelle fois aux exigences du P.A.I. Le lendemain, avant de s'envoler pour Niamey, il confia à Blaise Compaoré la tâche de nous convaincre, afin que nous sursoyions à notre projet. Il fallut aussitôt placer des piquets aux entrées de la «Maison du Peuple» où devaient s'ouvrir les assises de constitution de l'U.D.P., pour renvoyer les délégations venues de partout. Le congrès fut reporté et le projet abandonné.

Le P.A.I. venait d'inscrire une victoire importante à son actif. Il préservait, sans confrontation, l'idée prétentieuse qu'il était «l'Organisation la plus forte, la plus étendue». Mais les observateurs avisés ne s'y trompèrent point.

Si comme le disent les dirigeants du P.A.I. eux-même, leur organisation était celle qui avait «le plus d'expérience», elle était aussi celle qui avait le plus cristallisé les inimitiés contre elle. Et elle ne bénéficiait pas au sein des masses d'une grande sympathie. Le constat d'une telle situation m'a permis de dire dans ma lettre au Président Thomas Sankara, qu'«en perdant les dirigeants du P.A.I.-L.I.P.A.D. (...), tu conquiers à la Révolution des masses innombrables».

Au sein de la masse, nombreuses étaient les sympathies pour la jeune équipe

de dirigeants que nous constituions au sein du C.N.R. et seuls les membres du P.A.I. freinaient leur engagement à nos côtés.

Concernant la création de l'U.D.P., pourquoi le P.A.I., n'a-t-il pas cherché à discuter avec nous? Pourquoi a-t-il préféré les intrigues de couloir avec le chef de la Révolution? Dès ce moment, il est devenu clair qu'entre nous et le P.A.I., la cohabitation allait devenir difficile.

3°) Des actes de vandalisme perpétrés par les militants de la L.I.P.A.D.-P.A.I. à la Voltelec et à la Radio-Télévision

Convaincus, que «la conduite des affaires après la prise du pouvoir ne pouvait se faire sans la participation décisive (souligné par nous) de (leur) Parti», les militants du P.A.I., suivant en cela les directives de leur dirigeant Soumane Touré, débordèrent le C.N.R., en posant des actes terroristes et anarchistes, sous le prétexte d'exercer le pouvoir populaire. Ils investirent armes au poing, les locaux de la Voltelec - Société Voltaïque d'Electricité, devenue par la suite Sonabel -, en séquestrèrent le directeur général et molestèrent des agents, en décidant sur le champ leur déchéance.

A l'Office des P. et T., ils agirent de même, semant la terreur au niveau du personnel.

A la Radio-Télévision, le directeur de l'époque, Serge-Théophile Balima, qui sera Ambassadeur du Front en France, fut sauvé de justesse de leur vindicte par l'arrivée des forces de l'ordre.

Leur projet d'investir la mairie de Ouagadougou, fut stoppé. Un homme, se tenant au-dessus du C.N.R., était le commanditaire de ces actes de vandalisme: Soumane Touré. Au C.N.R., il fut mis au banc des accusés et pour se défendre, il prétendit avoir prévenu son Président. Ce que ce dernier dénia. On passa l'éponge.

A la lumière de ces agissement, examinons ce que le B.E.C. du P.A.I. écrit aujourd'hui:

«Dans ces conditions, surtout dans les grandes villes ou les activistes des C.D.R. sont des chômeurs, des désaxés, des délinquants, des voleurs plus

ou moins reconnus, ce "pouvoir populaire" des C.D.R. s'est traduit par la terreur sur les masses, liée à des vexations gratuites, à des actes arbitraires nombreux, à des rackets purs et simples, à des actes de violence, à des crimes même, à des saisies de biens honnêtement gagnés.»

Et plus loin:

«Finalement, le "pouvoir populaire" des C.D.R. (...) s'est étendu dans des domaines très larges de la vie de la société. Mais c'est essentiellement un pouvoir sans règle, arbitraire, sans limite, donné à un instrument particulier du régime pour exécuter ses instructions, sans le moindre scrupule, pour terroriser et tenir les masses en respect, pour dépouiller les masses au profit de ses ambitions, pour traquer ses adversaires politiques.»

Cette description des C.D.R., qui nous est donnée dans le rapport du B.E.C. du P.A.I., n'est que le résultat de l'évolution entravée d'une tendance (celle que voulait imprimer les dirigeants du P.A.I.) vers le terrorisme et l'anarchie généralisée. On imagine alors, ce qu'auraient pu devenir ces C.D.R., sous le contrôle de Soumane Touré! D'ailleurs, aux lendemains de la Révolution d'Août, on s'en souviendra, l'unique thème de conférence de Soumane Touré, portait sur l'expérience de la Commune de Paris, qu'il exaltait sans discernement. On lui doit, mais là c'est à son honneur, l'instauration des Tribunaux Populaires de la Révolution (T.P.R.).

4°) La question syndicale

Le B.E.C. du P.A.I. écrit a posteriori:

«Dans cette situation nouvelle où il était associé au pouvoir, notre Parti n'a pas su dégager une stratégie et une ligne syndicale justes et appropriées, capables de lui faire éviter dès le début les confusions et les suspicions qui ont pesé par la suite sur les positions exprimées par ceux de ses militants dirigeants syndicaux en particulier.

Dans ces conditions, ils pouvaient verser soit dans une position syndicale extrêmement timorée par rapport aux projets de domina tion du régime, soit gauchiste par rapport au régime. Ils ont, en fait, balancé d'une position à l'autre. Certains d'entre eux ont en particulier commis des

erreurs liées à la seconde orientation: sans tenir compte des rapports de forces qui se sont détériorés aux dépens des syndicats depuis 1981, ils ont fait des déclarations dépourvues de sens tactique...»

C'est un aveu de taille, mais qui, hélas, est nettement en deçà des actes réellement posés par les militants du P.A.I. et non des moindres, dans cette question syndicale.

Soumane Touré, secrétaire général de la Confédération Syndicale Burkinabé (C.S.B.), membre dirigeant du P.A.I., est l'initiateur, le théoricien de la ligne syndicale erronée, pratiquée par le C.N.R. Aussi, avant de s'en prendre au C.N.R., ne peut-on effacer ce fait de l'esprit des travailleurs syndiqués du Burkina Faso. D'où cette tentative timorée d'auto-critique de la part du P.A.I. Les centrales syndicales du pays gardent à l'esprit que, s'il n'avait tenu qu'à Soumane Touré et au P.A.I., il y a belle lurette qu'elles auraient cessé d'exister au seul profit de la C.S.B.

Le ler Mai 1984, lors d'un meeting, Soumane Touré déclara que la C.S.B. soutenait et appuyait fermement toutes les mesures de dégagement des fonctionnaires prises par le gouvernement révolutionnaire. Il taxa alors les directions des autres centrales syndicales de «contre-révolutionnaires». Ces centrales devaient être fondues dans la seule C.S.B., qui deviendrait ainsi la seule centrale syndicale au Burkina Faso!

Au sein du C.N.R., il préconisa cette solution pour résoudre la question syndicale! Fort heureusement, ce point de vue ne s'imposa pas au C.N.R. C'est sans doute la raison pour laquelle le B.E.C. du P.A.I. est peu loquace, sur la question syndicale, lorsqu'il met le C.N.R. au pilori.

Sur les dégagements, licenciements et suspensions des travailleurs, après qu'ils soient passés à l'opposition, voici ce que ces gens écrivent:

«Après avoir chassé de l'armée tous ceux qui lui étaient indésirables, Sankara ordonna en Septembre 1983 à ses ministres d'en faire autant dans leurs départements. Cependant, dans la plupart des cas, et bien qu'on ne prît pas la peine d'enquêter au préalable, les dégagements dans le premier gouvernement du C.N.R. (précisément, le Gouvernement auquel ils participèrent de façon hégémonique-ajouté par nous), seront motivés par

des dénonciations de détournement, d'incapacité de travailler (alcoolisme, maladie prolongée...): le nombre de dégagés pour raisons politiques restera (sauf cas des enseignants grévistes de Mars 1984) notoirement inférieur à dix.»

Après un tel dédouanement, ils s'en prennent au deuxième gouvernement duquel ils étaient absents:

«Le deuxième gouvernement du C.N.R., recourra très largement aux dégagements ou aux licenciements pour frapper, aussi bien dans l'administration, les établissements publics que dans les établissements privés, tous ceux qui seront dénoncés souvent anonymement, d'avoir tenu en privé ou au cours d'une discussion, des propos jugés critiques vis-à-vis du régime.»

On se souvient que ce sont les militants de la L.I.P.A.D.-P.A.I. qui donnèrent le ton des dégagements au cours des actes de vandalisme qu'ils commirent à la Voltelec et à l'Office des P. et T. Ils le firent sans aucun mandat, mais ils avaient pour se justifier, la «légitimité révolutionnaire». Le peuple burkinabé est témoin que les membres du P.A.I. au pouvoir, procédèrent à des règlements de compte. Ils avaient le plus d'expérience et connaissaient mieux que quiconque «les indésirables». Ils pratiquèrent le «dégagement» avant la lettre.

Aujourd'hui, ils ont changé leur fusil d'épaule.

5°) Le licenciement de 1380 enseignants du primaire

Depuis le C.S.P. 1., le ministre de l'Education Nationale était Dajouari Emmanuel, membre dirigeant du P.A.I. Sous son ministère, furent licenciés 1380 enseignants du Primaire (le chiffre est exact) pour fait de grève.

Le B.E.C. du P.A.I. procède aujourd'hui à une auto-critique du bout des lèvres. Il affirme, que le gouvernement qui a pris cette grave décision a été victime «d'une manipulation policière». En effet, selon les services de sécurité, les militants du F.P.V. auraient reçu de l'extérieur, un financement de 250.000 dollars (100 millions de F.CFA) pour organiser cette grève qui devait préparer la voie à une déstabilisation du C.N.R.

Mais le gouvernement n'a pas été que victime «d'une manipulation policière», il a été aussi et surtout victime d'une manipulation politique, de la part du P.A.I. qui avait l'occasion belle d'en découdre avec ses ennemis jurés, les militants du M.L.N./F.P.V. du professeur Ki-Zerbo. Les militants du P.A.I. membres du gouvernement, réussirent à convaincre tout le conseil des ministres, que leur Organisation contrôlait le syndicat des enseignants du primaire (le S.N.E.A.H.V.), et que le mot d'ordre de grève ne serait pas suivi. D'ailleurs, le rapport du B.E.C. du P.A.I. fait ressortir cette responsabilité du P.A.I. Il y est écrit:

«De notre côté, une grave erreur d'appréciation nous a conduits à donner trop facilement notre accord de principe au licenciement des grévistes (il faut comprendre ici: à inciter au licenciement des grévistes - ajout de l'auteur). Partant de l'expérience du lâchage des enseignants en 1981 et 1982, qui ont refusé de participer à toute action syndicale après les mesures du C.M.R.P.N. contre la C.S.V. (quoi de plus normal, le parti du professeur Ki-Zerbo qui contrôlait le syndicat sans partage, était associé au pouvoir du C.M.R.P.N.! - ajout de l'auteur) et contre le droit de grève, nous étions convaincus que les militants du S.N.E.A.H., qui devaient logiquement se douter (mise en garde du ministre de la Défense) que des sanctions sévères les menaçaient, ne seraient pas nombreux à suivre le mot d'ordre de grève des 20%21 Mars 1984.»

En fait, ils s'étaient mépris sur «l'étendue» de leur parti, sur leur force véritable dans le milieu syndical.

Aussi le mot d'ordre de grève fut-il lancé, et le soir même, le conseil des ministres décréta le licenciement des enseignants grévistes sans même connaître le taux de participation à la grève.

Il me faut m'arrêter à ce point, pour faire un certain nombre d'observations:

- La décision de licenciement a relevé du ressort du seul gouvernement.
- Le C.N.R. a été mis devant le fait accompli. Ce qui dénote des insuffisances de fonctionnement dans notre jeune système.

A l'époque, je n'étais pas membre du gouvernement; je siégeais uniquement au

C.N.R. J'ai appris la décision de licenciement des enseignants à la radio comme tous les citoyens. Le soir même de la publication de la décision de licenciement, Thomas Sankara vint chez moi. J'engageai avec lui une discussion houleuse quant au caractère erroné de cette décision. J'aurais encore compris que l'on se contentât de sanctionner le petit noyau qui agitait le milieu des enseignants. Lorsqu'il me quitta aux environs de 23h, nous étions tombés d'accord qu'il fallait revenir immédiatment sur la mesure.

Le lendemain de cette entrevue, il convoqua un conseil des ministres extraordinaire, afin de reconsidérer la décision. «Ce serait une faiblesse que de reculer sur une décision déjà annoncée»: voilà le langage que lui tinrent les ministres P.A.I. du Gouvernement! Une majorité se dégagea pour le maintien de la décision. Il est vrai que le taux de participation ne leur était pas encore connu. Le Président Thomas Sankara se laissa convaincre sur le fait qu'un pouvoir qui se veut fort, ne doit jamais se dédire.

Dans son semblant d'autocritique, le B.E.C. du P.A.I., écrit:

«Nous n'avons pas eu l'intelligence de revenir sur notre accord (7), pour des sanctions de licenciements (erronées cependant, déjà dans leur principe lorsque des informations reçues après la première journée de grèves, il est apparu que le nombre de grévistes dépassait 400).»

Ils ne pouvaient revenir sur leur proposition de licenciement des grévistes, lorsque le nombre effarant de ceux-ci fut connu, et pour cause: ils avaient refusé de saisir l'occasion qui leur fut offerte par le Président du Faso, lors de la convocation du conseil extraordinaire des ministres. La persistance dans l'erreur fut diabolique. Aussi peuvent-ils écrire aujourd'hui, sans aucun remord, le bouc émissaire étant désigné:

«parmi les sanctions de ce genre qui causeront le plus grand émoi dans l'opinion, provoquant le plus d'indignation, constituant un grand coup porté à la popularité du régime, le licenciement massif des enseignants en Mars 1984 est certainement, et de loin, la plus importante (souligné par nous).»

Il faut signaler, que la «sanction de ce genre» qui fut «certainement, et de loin la plus importante», fut prise en Mars 1984, non sous le deuxième

gouvernement, mais bel et bien sous le premier gouvernement à dominance P.A.I.

Au conseil des ministres du 28 Mars 1984, ils proposèrent une demi-solution. Le principe fut admis de reprendre par vagues successives les enseignants licenciés qui auraient fait amende honorable, le P.A.I. en profitant pour exercer un chantage sur les pauvres enseignants et élargir sa base. Rappelons que le ministre de 1'Education Nationale à cette époque était un militant du P.A.I. Aussi, pour voir son nom inscrit sur la liste des repris, l'enseignant licencié se voyaitil obligé de prendre la carte de la L.I.P.A.D.-P.A.I.!

Quoiqu'il en soit, cette décision de licenciement des enseignants et leur remplacement par des enseignants «révolutionnaires», fut une véritable catastrophe. Le Président Thomas Sankara finit par se convaincre de cette erreur, lui qui le 4 Août 1987, trois mois avant qu'il ne soit assassiné, annonça la reprise de tous les enseignants licenciés et de certains des fonctionnaires dégagés.

Il faut souligner la responsabilité incombant aux initiateurs d'une telle mesure.

6°) La commémoration des Journées Anti-Impérialistes de la jeunesse

Lors d'une réunion du C.N.R., nous fûmes saisis par le secrétaire général national des C.D.R. (SGN/C.D.R.), le Capitaine Pierre Ouédraogo, sur le désaccord au sein de la Jeunesse quant au choix de la date de commémoration des Journées anti-impérialistes.

Un groupuscule manipulé par le P.A.I., avait choisi la date du 20 Mai 1983. La grande majorité des structures de la jeunesse, placées sous le contrôle du SGN/C.D.R., défiant ce groupuscule, avait quant à elle retenu la date du 21 Mai.

«La date la mieux indiquée pour nous était le 20 Mai 1983», écrit a posteriori le B.E.C. du P.A.I. Quand bien-même, le 20 Mai 1983 aurait constitué la date la mieux indiquée pour être retenue comme «Journée anti-impérialiste de la jeunesse», cela voulait-il dire que ce jour-là, seules les troupes mobilisées par le P.A.I. étaient descendues dans la rue?

Hélas! Les discussions furent faussées: le P.A.I. entendait démontrer qu'il était

le seul à avoir dressé la jeunesse contre l'intervention proimpérialiste du 17 Mai 1983. Ce qui était loin de la vérité.

La veille de la manifestation, représentants de l'U.L.C.(R) et repré sentants du P.A.I. tinrent une réunion dans la voiture de Philippe Ouédraogo. Ce dernier conduisait, pendant que les policiers sur leurs motos étaient à nos trousses! C'est ainsi que fut arrêtée l'idée des manifestations de la jeunesse, ainsi que la date de leur démarrage. Nous nous quittâmes après avoir déterminé les tâches de chacune des parties.

A l'époque, il n'y eut pas de tiraillements pour savoir quelle Organisation devait être à l'avant de ces manifestations. Le premier tract diffusé dans la capitale, et signé «des Commandos de la Révolution» mit le feu aux poudres; ce ne fut pas une initiative du P.A.I., mais des membres de l'ex-U.L.C. Pourquoi faut-il aujourd'hui que l'on tire à soi toute la couverture?

A la réunion du C.N.R., après avoir rappelé les éléments historiques ci-dessus, le Président Thomas Sankara invita le secrétaire général national des C.D.R., et le ministre de la Jeunesse, Ibrahima Koné (militant du P.A.I.) à se revoir pour harmoniser leurs actions et éviter qu'il n'y ait deux manifestations pour la même commémoration!

Le 20 Mai 1984, marchant en tête, le ministre Ibrahima Koné dirigea les troupes mobilisées par le P.A.I., ayant tenu à manifester séparément. Le 21 Mai 1984, les structures des Jeunesses organisaient à leur tour leurs manifestations!

La réaction du Président du C.N.R. fut immédiate. Le ministre Koné fut démis, le 21 Mai 1984, au soir. Ce fut le début d'une crise qui se concluera par la décision du P.A.I. de se retirer du C.N.R.

A cette occasion, le P.A.I. accusa l'U.L.C.(R) d'avoir soutenu de façon «inconditionnelle» le Président du C.N.R. et la partie militaire. Pourquoi devions-nous soutenir le P.A.I. dans ce bras de fer? Leur prétention, n'était-elle pas dirigée contre nous, en dernière analyse? Comptions-nous à leurs yeux, dans leur quête forcenée pour l'hégémonie? Dans cette confrontation entre secrétariat général national des C.D.R. et P.A.I., le premier avait pour lui la légitimité, et le second agissait comme s'il n'était pas membre du C.N.R., en dehors des instances légales du pouvoir.

7°) L'accusation de détournement de fonds portée contre le C.N.R.

Dans les faits, le P.A.I. avait suspendu sa participation au sein du C.N.R. dès fin 1984. Jusqu'à ce que le C.N.R. fut dissout par le Front «Populaire» après les événements du 15 Octobre 1987, aucun acte décisif ni de la part du P.A.I., ni de la part du C.N.R., n'a sanctionné le retrait définitif ou l'exclusion définitive du P.A.I.

Des correspondances échangées entre les deux parties restèrent sans suite, à défaut d'avoir pu trouver un terrain d'entente. Mais, de part et d'autre, le principe de la discussion fut maintenu.

Hors du C.N.R., le P.A.I. oeuvra désormais à dénoncer ce qu'il avait cautionné (sinon initié) et soutenu en tant que membre du C.N.R.

En Janvier 1985 se tinrent les assises des Tribunaux Populaires de la Révolution (T.P.R.), portant sur le dossier de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (C.N.S.S.). Un point de ce dossier impliquait la responsabilité du Conseil d'Administration de cet établissement public, dont Soumane Touré, en sa qualité de secrétaire général de la Confédération Syndicale Burkinabé, était membre. Il s'agissait d'une mauvaise gestion portant sur une somme qui se chiffrait aux alentours de deux milliards de francs C.F.A., somme destinée à la construction d'un hôtel. De l'hôtel, nulle trace, pas même la parcelle pour sa construction! Et pourtant, 200 millions de francs C.F.A. avaient déjà été débloqués au profit de la société U.D.E.C. avec l'accord des administrateurs de la Caisse! Aussi, les membres du Conseil d'Administration furent-ils appelés à comparaître au Tribunal.

Convaincu d'une machination du C.N.R., qui allait l'inculper pour détournement d'argent avec les autres administrateurs, Soumane Touré passa à l'offensive. Il accusa le C.N.R. d'avoir procédé à des détournements de fonds des société para-publiques telles que la C.N.S.S. Il laissa volontairement floue, son accusation. Mais la bombe était lancée! Qu'un ancien membre du C.N.R. accuse celui-ci de détournement de fonds, voilà qui ne pouvait manquer de susciter un vif intérêt au niveau du public à l'écoute!

Le lendemain, sommé d'étayer son accusation par des preuves, Soumane

Touré, en guise de «preuves», fit un long développement de la notion juridique de «détournement». Selon lui, lorsque les fonds d'une société sont utilisés à des fins autres que celles voulues par ladite société, il y a là «détournement». Y a-t-il eu «détournement» de la part du C.N.R.? Non!

Trois projets de construction dont la réalisation tenait à coeur au C.N.R., furent soumis à discussion en conseil de ministres du 1er Gouvernement (gouvernement à dominance P.A.I.): le barrage du Sourou relevant du ministère de l'Agriculture, l'Aéroport International de Bobo et un habitat social par la S.O.C.O.G.I.B. (Société de Construction et de Gestion Immobilières du Burkina), relevant tous deux du ministère de l'Équipement (portefeuille détenu par le polytechnicien Philippe Ouédraogo, un dirigeant du P.A.I.).

Pour le financement de ces projets, il fallait s'adresser à la C.N.S.S. Au lieu d'y prendre d'autorité les fonds nécessaires, on préféra engager une procédure visant à obtenir l'aval du Conseil d'Administration de la Caisse.

Au moment où Soumane Touré lançait son accusation de «détournement» contre le C.N.R., ces fonds n'avaient pas encore été débloqués! Il est vrai que plus tard, pour la réalisation des habitats sociaux, la C.N.S.S. sera sollicitée dans le financement en tant qu'actionnaire.

A propos de la construction du Barrage du Sourou, oubliant que certains de ses membres et non des moindres, tel Philippe Ouédraogo, siégaient aux conseils des ministres qui adoptèrent ces projets, le B.E.C. du P.A.I. écrit dans son rapport:

«Le barrage du Sourou est sans doute le premier et le plus spectaculaire exemple des décisions improvisées, exécutées en dépit des procédures réglementaires, avec des risques techniques liés au projet d'une seule entreprise consultée (SENAGRI).»

Il appartenait bien au polytechnicien Philippe Ouédraogo, comme membre du C.N.R. et du Gouvernement, de tout mettre en oeuvre pour empêcher que l'on ne s'engageât dans une entreprise «dépourvue de consistance»! La bombe à sensation amorcée par Soumane Touré lors de ces assises des T.P.R. fut un pétard mouillé.

Le Président du C.N.R., cependant, n'entendait pas que l'on essayât de traîner le C.N.R. dans la boue, par des fausses accusations. Soumane Touré fut mis aux arrêts et gardé trop longtemps, il est vrai. Tant que dura sa détention, le dialogue entre C.N.R. et P.A.I., pour une réintégration, demeura bloqué. Au cours des discussions de réconciliation, la délégation du C.N.R. était composée du Capitaine Henri Zongo, de Valère D. Somé et du Capitaine Yé Arsène Bognéssan. Philippe Ouédraogo et Arba Diallo y représentèrent le P.A.I.

Ces discussions échouèrent de par la faute du C.N.R. Les positions rigides que la délégation du C.N.R. avait pour mission de défendre à ces discussions, ne pouvaient objectivement pas permettre un accord quelconque. Les choses traînèrent en longueur, jusqu'aux événements du 15 Octobre 1987.

Ce sont là quelques observations qu'il convient de faire à la lecture du rapport du Bureau Exécutif Central du Vème congrès du P.A.I., tenu du 28 au 29 Août 1987 et rendu public après la dissolution du C.N.R. intervenu le 15 Octobre 1987 avec l'avènement du Front «Populaire».

Il y a beaucoup de choses à dire sur ce rapport. Volontairement, nous nous sommes abstenus d'émettre nos appréciations critiques quant au contenu du chapitre III, traitant des «Mesures économiques et situation économique actuelle du Burkina». Nous aurions pu l'aborder sans défendre coûte que coûte les réalisations pratiques du C.N.R. Il eût été utile d'établir un bilan sur l'aspect positif et l'aspect négatif de la politique du C.N.R. en matière d'économie. Il nous faudrait alors bien situer les responsabilités des différents co-acteurs: le Président du C.N.R., le Front «Populaire» (issu du C.N.R.) et le P.A.I.

Le P.A.I., malgré le fait qu'il s'auto-proclame l'Organisation «la plus forte, la plus étendue», avec «le plus d'expérience», la mieux connue et appréciée de l'opinion progressiste ou non, à l'intérieur comme à l'extérieur, n'a jamais pu présenter au peuple burkinabé un programme consistant de transformations révolutionnaires à entreprendre. Et cependant, elle s'auto-proclame: «Parti d'avant-garde».

Analysant la politique du C.N.R. dans les diverses branches de l'économie, le B.E.C. du P.A.I., fait un constat négatif de bout en bout.

- Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage:

«La politique du régime en direction du monde rural et notamment des paysans apparaît singulièrement inexistante.»

Il entreprend ensuite de citer le D.O.P. (Discours d'Orientation Politique du C.N.R.), en omettant l'essentiel qui consiste en ceci:

«La réforme agraire: elle aura pour but:

- l'accroissement de la productivité du travail par une meilleure organisation des paysans et l'introduction au niveau du monde rural de techniques modernes d'agriculture;
- le développement d'une agriculture diversifiée de pair avec la spécialisation régionale;
- l'abolition de toutes les entraves propres aux structures socioéconomiques traditionnelles qui oppriment les paysans;
- enfin, faire de l'agriculture le point d'appui du développement de l'industrie.»

Le B.E.C. du P.A.I., préfère à ce passage, des passages moins essentiels.

Cette orientation en matière de réforme agraire, est-elle juste ou non? Le P.A.I. n'ose y répondre. Car pour pouvoir répondre à une telle question, on doit être doté soi-même, d'une orientation différente. Et le P.A.I., malgré vingt ans d'existence, n'a pas donné de réponse à la question paysanne, question éminemment importante pour un Parti qui veut assumer correctement son rôle d'avant-garde dans un pays agricole comme le Burkina Faso.

Que le D.O.P. n'ait pas indiqué les voies et moyens pour conduire l'orientation qu'il dégage, quoi de plus normal! Il n'a jamais eu la prétention de se substituer à un programme de transformations politiques. La mesure de nationalisation des terres qui a découlé de l'orientation dégagée par le D.O.P., était-elle et est-elle juste ou pas, dans les conditions concrètes du Burkina Faso en 1983, et aujourd'hui?

Là ou l'on s'attend à des réponses appropriées, le B.E.C. du P.A.I. observe le silence. Où ira-t-il puiser ses éléments de réponse, puisque le programme du

Parti est muet en la matière?

- Dans le domaine industriel, le B.E.C. écrit:

«Ici également, il n'y a aucune politique du C.N.R., et le D.O.P. n'évoque même pas la question.»

Il est dit dans le D.O.P., traitant de «la réforme des structures de production et de distribution de notre économie» (mais, dira le B.E.C. du P.A.I., «nous parlons nous, du domaine industriel»!):

«Les réformes dans ce domaine visent à établir progressivement le contrôle effectif du peuple (...) sur les circuits de production et de distribution. Car sans une véritable maîtrise de ces circuits, il est pratiquement impossible d'édifier une économie indépendante au service du peuple.»

Comment, et par quels moyens matérialiser cette orientation, c'est une affaire de programme!

Quelles sont les indications contenues dans le Programme du P.A.I. qui auraient pu servir au C.N.R., en attendant que celui-ci se dote d'un programme? L'accaparement par le P.A.I., des principaux postes-clés de l'appareil administratif, n'a pas résolu le problème, car on administre toujours à partir d'un plan, d'un programme. On aurait mieux compris, aux lendemains du 4 Août 1983, que «le Parti d'avant-garde», désireux d'établir son hégémonie, se batte plutôt pour l'adoption de son programme que pour l'obtention de portefeuilles ministériels!

Le C.N.R. n'a jamais perdu de vue, en plus du D.O.P., la nécessité de se doter d'un programme politique. Il serait intéressant de poser côte à côte l'esquisse publiée du projet de programme du C.N.R., et le programme du P.A.I. Si l'on procédait à une telle comparaison, on serait bien embarrassé de savoir à qui des deux, du C.N.R. ou du P.A.I., il faudrait décerner le label «d'avant-gardisme». Parce que l'un se voulait «organisation de masse révolutionnaire» et l'autre s'auto-proclamait «parti d avant-garde» de la classe la plus avancée de la société.

Il nous faut terminer d'évoquer le P.A.I. en espérant qu'il saura, en usant de

l'arme du matérialisme historique, ne pas se tromper d'ennemi. Il a à cet effet accumulé beaucoup d'expériences. Le souvenir du C.M.R.P.N. est encore vif.

Aujourd'hui, nous divergeons quant à l'appréciation de la période révolutionnaire sous la direction du C.N.R., et quant au rôle joué par le Président Thomas Sankara dans l'histoire du peuple burkinabé. Que l'homme ait eu des insuffisances, ce n'est pas de cela qu'il sagit. Il arrive - pour plagier Lénine parlant de Rosa Luxembourg - à l'aigle de descendre aussi bas que la poule, mais au grand jamais, la poule ne saura s'élever à la hauteur de l'aigle... Notre divergence avec le B.E.C. du P.A.I. n'est pas insurmontable, pourvu que l'on s'en tienne à un point de vue commandé par l'objectivité historique.

XVIII

LES RESCAPÉS DU PROCESSUS DEPUIS LE 17 MAI 1983

Après le départ du P.A.I. en Mai 1984, le C.N.R. n'était plus constitué que de deux Organisations politiques: l'Organisation Militaire Révolutionnaire (O.M.R.) et l'U.L.C.(R). Il se dota de statuts et se structura. Il se donna un Comité Central, un Bureau Politique avec un Secrétariat Exécutif.

Il faut noter que lors des toutes premières réunions du C.N.R., je fis remarquer qu'il y avait une confusion entre le fait que le C.N.R. se voulait en même temps instance dirigeante et front regroupant nombre d'Organisations politiques. Je proposai en conséquence, que le C.N.R. soit considéré comme le Comité Central d'un Front que l'on pourrait dénommer Front National Révolutionnaire (F.N.R.) pour conserver le parallélisme des termes.

Au retour du Président Thomas Sankara de Corée du Nord, je formulai des propositions écrites, à sa demande, pour un agencement harmonieux de nos structures et des diverses instances. Cette étude en deux exemplaires fut communiquée à Blaise Compaoré. Et le Président Thomas Sankara n'ayant aucune opposition à formuler, me recommanda de convaincre au préalable, son alter ego, quant à la pertinence des propositions. Nous eûmes, Blaise Compaoré et moi, une séance de travail de quatre heures au cours de laquelle je m'évertuai à le convaincre, en vain. Aujourd'hui, il s'est énormement inspiré de cette étude toujours en sa possession pour conduire «la rectification des structures de la Révolution»...

Dans cette étude, je proposais que l'on considérât le C.N.R. comme un front auquel il manquait un corps. Le C.N.R. qui en était la tête, devait se doter du corps qui lui faisait défaut, c'est-à-dire le F.N.R.

La base du C.N.R. serait constituée par les diverses structures des C.D.R. qui, selon moi, avaient fini de jouer leur rôle historique et devaient disparaître. Au cas où l'on pourrait me soupçonner de vouloir toucher à des prérogatives individuelles - notamment celles du Capitaine Pierre Ouédraogo -, je proposais

qu'on fasse de lui le Président du F.N.R. Etant entendu qu'au Président Thomas Sankara serait réservé le poste de 1er Secrétaire du Parti à créer.

Ainsi, dans mes propositions, notre Révolution se verrait dotée des trois piliers fondamentaux indispensables à sa consolidation et à son approfondissement: le Parti, le Front anti-impérialiste et l'Armée Po pulaire. Ces propositions écrites demeurèrent lettre morte, pour n'avoir pas reçu la caution de Blaise Compaoré.

«Thomas Sankara est mort, vive la Révolution!».

C'est en ses termes tragi-comiques, qu'il convient de décrire la situation qui prévaut au Burkina Faso depuis le 15 Octobre 1987. Mais de quelle Révolution s'agit-il? Une Révolution vidée de son contenu, débarrassée de son âme! Celui qui a été et qui demeure, malgré ses insuffisances, malgré les erreurs qu'il a commises ou qu'on lui fait assumer, le meilleur de nous tous, est mort assassiné. Et le drame a voulu que ce soit par celui-là même qui a été son fidèle compagnon de tous les jours depuis qu'ils se sont connus (lors d'un stage au Maroc en 1978), celui qui marchait toujours derrière lui, se confondant à son ombre. Depuis, on essaye vainement de réécrire les pages de l'histoire de notre Révolution.

Une chose est pour le moins certaine: le 15 Octobre 1987 a marqué la scission définitive au sein des révolutionnaires, patriotes et démocrates, qui dans la nuit du 4 Août 1983 ont marché en rangs serrés à la conquête du pouvoir.

Que reste-t-il de ces compagnons, artisans de la Révolution d'Août, après que l'un deux ait entrepris de les «rectifer» en «rectifcant» la marche du processus? Au sein du Secrétariat Exécutif, nous étions au nombre de huit:

- le Secrétaire Général du C.N.R.: Capitaine Thomas Sankara; le Secrétaire Exécutif: Capitaine Blaise Compaoré;
- le Secrétaire Exécutif-Adjoint: Valère D. Somé;
- le Secrétaire Chargé de la Défense:Commandant Jean-Baptiste Boukary Lingani;
 - le Secrétaire Chargé de l'Economie: Capitaine Henri Zongo;

- le Secrétaire Chargé de l'Organisation Populaire: Capitaine Pierre Ouédraogo;
- le Secrétaire Chargé des Contrôles et Vérifications: Adjudant Christophe Saba,
 - le Secrétaire Chargé de la Culture et de l'Education: Sergent Denis Bicaba.

Des huit membres du secrétariat exécutif du C.N.R., deux ont été assassinés le 15 Octobre 1987: le Président Thomas Sankara et l'Adjudant Christophe Saba. Deux autres, après avoir cheminé aux côtés de Blaise Compaoré depuis la disparition du Président Thomas Sankara, se sont fait «rectifier» le 18 Septembre 1989: Lingani et Zongo. Deux sont demeurés en vie, tout en n'étant pas membres du Front «Populaire» de Blaise Compaoré: Valère D. Somé et Sergent Denis Bicaba.

Le Capitaine Pierre Ouédraogo a ballotté entre les deux camps, après les événements du 15 Octobre 1987, puis a fait acte d'allégean ce, en rédigeant une auto-critique où il reconnaissait avoir été «un petit-bourgeois radicalisé» qui s'était égaré.

A la coordination du Front «Populaire» siège seul Blaise Compaoré.

Le Bureau Politique du C.N.R., quant à lui, était composé de quelque dix-huit membres. En plus des huit membres du Secrétariat Exécutif, je cite de mémoire: le Commandant Abdul Salam Kaboré, le Capitaine Daouda Traoré, le Capitaine Moussa Diallo, le Capitaine Yé Bognessan Arsène, Train Raymond Poda, Watamu Lamien, Soumaila Keita, Jean-Marc Palm, Issa Konaté, etc.

Moïse Traoré qui siégeait avec moi, au sein du Bureau Politique au compte de l'U.L.C.(R), avait été remplacé par Train Raymond Poda, après son expulsion de l'U.L.C.(R) avec Kader Cissé.

Au nombre des membres du Bureau Politique du C.N.R., qui ont survécu aux événements du 15 Octobre 1987 et qui ne composent pas avec le Front «Populaire», il faut retenir en plus des deux membres du Secrétariat Exécutif déjà cités: le Commandant Abdul Salam Kaboré, le Capitaine Daouda Traoré, le Capitaine Moussa Diallo, Train Raymond Poda. Sept personnes en tout.

Au Comité Central du C.N.R., siégeaient nombre de militants dont le bas niveau politique et idéologique était compensé par l'arrivisme petit-bourgeois qui les animait. Tout compte fait, on ne saurait dénombrer au sein de la Coordination du Front «Populaire» mis à part Blaise Compaoré, qu'une ou deux personnes tout au plus, qui faisaient partie des premiers initiateurs de la Révolution d'Août. Tous les autres membres sont des ouvriers de la onzième heure.

Où sont-ils passés, ces pionniers de la Révolution d'Août? Ils ont été soit écartés, soit dévorés par la Révolution, devenue une machine infernale. La Révolution a dévoré ses propres artisans et poursuit son cours sinueux en se défigurant chaque jour davantage. Elle a revêtu l'apparence d'un monstre, elle qui dès le départ avait l'apparence d'une colombe.

Le peuple burkinabé, devra-t-il assister impuissant à une mutation rendue inévitable par la force des choses, ou pourra-t-il se mobiliser pour transpercer le coeur de la bête, armée de la lance de la libération forgée au cours de son histoire millénaire? Ce peuple qui, animé par sa propre logique, a déposé sur la tombe du Président Thomas Sankara, le bout de papier sur lequel était inscrite l'équation suivante:

«4 - 1 = 0» («Quatre moins Un égale Zéro»)



6. Séminaire de Farakoha (Bobo) sur la réforme des structures de la Recherche scientifique, en 1986; de gauche à droite (au premier plan): V. D. Somé, Capitaine Th. Sankara, Sanou Thomas-Paul (Haut Commissaire de la Province du Houet à Bobo Dioulasso).



7. La 2ème Conférence nationale des C.D.R. à Dédougou; de gauche à droite: V. D. Somé (E.S.R.S.), B. Guissou (Information).



8. Au palais de la Présidence; de gauche à droite et d'avant en arrière: Kader Cissé, Béatrice Damiba, Alima Traoré; Watamu Lamien, Laurent Sédogo, Capitaine Th. Sankara, V. D. Somé; Capitaine Blaise Compaoré, Lassina Konaté, Capitaine Bernard Sanou.



9. Un conseil budgétaire en 1986; de gauche à droite: V. D. Somé (E.S.R.S.), Da Sansan (Education nationale), Béatrice Damiba (Environnement & Tourisme).

CINQUIÈME PARTIE LES ORGANISATIONS POLITIQUES ET LE FRONT «POPULAIRE»

Rassemblées, dans la nuit du 15 Octobre 1987, autour de la dépouille du Président Thomas Sankara, des Organisations politiques burkinabé ont rencontré Blaise Compaoré. Un communiqué à la radio, invitait les membres de ces Organisations à se rendre au Conseil de l'Entente dans les meilleurs délais. Cette nuit-là, ont répondu à l'appel: l'U.C.B., le G.C.B., l'«U.L.C.»-la Flamme et quelques personnalités indépendantes tel Issa Tiendrébéogo.

Quelque temps après, on assistait à la naissance d'organisations telles que:

- La Convention Nationale des Patriotes Progressistes (C.N.P.P.) regroupant tous les intellectuels démocrates-chrétiens qui évoluèrent au sein ou autour du F.P.V. du profeseur Ki-Zerbo et de l'ex-leader du R.D.A., Joseph Ouédraogo.
- L'Union des Démocrates et Patriotes Burkinabé (U.D.P.B.), résurrection d'une aile du Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.) sous la direction du Gounguin Naba, Casimir Tapsoba.
- Le Mouvement des Démocrates et Patriotes (M.D.P.), simple résurrection de l'Union Nationale pour la Défense de la Démocratie (L'U.N.D.D.) de l'ex-Président Maurice Yaméogo qui céda la première place à son fils, l'avocat Herman Yaméogo.
- Le Mouvement Intérieur de Résistance (M.I.R.), qui s'est maintenu dans l'anonymat.
 - le Groupe des Démocrates Révolutionnaires (G.D.R.).

Toutes ces organisations qui pullulèrent au lendemain des événements du 15 Octobre, n'étaient que la résurgence des Partis réactionnaires qui, vingt-trois années durant, avaient entrepris et réussi, avec l'appui de l'Impérialisme, le pillage des ressources du pays, l'exploitation et l'oppression de sa population.

Il est écrit dans le D.O.P. du C.N.R., à propos de ces forces réactionnaires:

«Les classes parasitaires qui avaient toujours tiré profit de la Hautecoloniale et néo-coloniale, seront hostiles sont et aux transformations entreprises par le processus révolutionnaire entamé depuis le 4 Août 1983. La raison en est qu'elles sont et demeurent attachées par un cordon ombilical à l'impérialisme international. Elles sont et demeurent les fervents défenseurs des privilèges acquis du fait de leur allégeance à l'Impérialisme. Quoique l'on fasse, quoique l'on dise, elles restent égales à elles-mêmes, et continueront de tramer complots et intrigues pour la reconquête de leur royaume...»

Après le 15 Octobre 1987, l'occasion se présenta pour ses classes parasitaires, de reconquérir leur «royaume perdu» et pour cela, elles firent peau neuve.

Il nous faut maintenant dessiner la physionomie politique de chacune de ces Organisations évoluant au sein du Front «Populaire» ou marquant leur indépendance ou leur opposition audit régime.

Avant de procéder à une présentation des Organisations politiques «de gauche» préexistant au Front «Populaire» ou de droite véritable qui firent leur apparition à la faveur du Front «Populaire», chantant en choeur l'oraison funèbre de la Révolution, il est indispensable de faire le point sur les forces de la gauche qui se sont tenues à des degrés divers à distance du Front «Populaire».

XIX

LES ORGANISATIONS DE GAUCHE NON MEMBRES DU FRONT «POPULAIRE»

1°) L'Union de Lutte Communiste-Reconstruite (U.L.C.(R))

C'est contre cette Organisation et ses membres que tout le poids de la répression du régime du Front «Populaire» s'est abattu.

Lors du ratissage organisé contre les partisans sankaristes, nombre de membres dirigeants de cette Organisation furent arrêtés et torturés: Firmin Diallo, Charles Somé, Basile Guissou ainsi d'ailleurs que l'auteur de cet ouvrage, Valère D. Somé('). Kambiré Gilbert lui a réussi à échapper aux mailles du filet.

Durant cette période de répression, il apparut une tendance au sein de l'organisation, animée par Rock Kaboré et Alain Coéfé, qui chercha à intégrer l'U.L.C.(R) au sein du Front «Populaire». Ces deux camarades usèrent de l'argument de la «préservation de la vie des membres de l'Organisation détenus», pour essayer de faire entériner leurs dispositions personnelles à la collaboration. De ma cellule de détention, je réussis à influencer les débats au sein de l'Organisation en exhortant les camarades sincères à se tenir fermement dans la voie du refus. Cette attitude fut soutenue par la majorité des membres de 1'U.L.C.(R).

Au mois de Mars 1988, nous fûmes libérés suite à la pression de l'opinion internationale: Amnesty International, le Parti Radical Italien de Marco Panella, un groupe de sénateurs français, des démocrates et militants français de tous horizons. Mais pour moi, il s'agira d'une liberté provisoire. Les grandioses manifestations des élèves et étudiants qui eurent lieu le 19 Mai 1988 et qui visaient à réhabiliter le Président Thomas Sankara donneront un prétexte au régime du Front «Populaire» pour me faire endurer une seconde période (brève, il est vrai) de détention.

Quelques semaines auparavant, l'U.L.C.(R) avait encouru les menaces d'une répression sans précédent au cas où les manifestations d'élèves et étudiants auraient lieu. Ces derniers voulaient profiter de la commémoration de la journée Anti-Impérialiste de la Jeunesse (fixée au 20 Mai 1987) pour organiser leurs propres manifestations.

Les menaces eurent pour résultat de semer une peur panique dans nos rangs. Il y eut des défections. Aux éléments longtemps disposés à collaborer avec le Front «Populaire», s'est joint Basile Guissou. Détention et tortures ont-elles réussi à briser en lui toute velléité de lutte? Cette capitulation, il allait la justifier après coup par une prétendue «divergence» survenue entre lui et moi quant aux voies et moyens qu'il nous faudrait désormais utiliser pour le triomphe de nos idées. Lui, Basile Guissou, serait désormais partisan de «la voie constitutionnelle de lutte» tandis que je demeurais attaché à «la voie putschiste militaire» de prise de pouvoir.

Il n'est nul besoin pour moi d'affirmer qu'une telle «divergence» ne s'est jamais exprimée et qu'il s'agit d'une argumentation a posteriori pour justifier une conscience coupable.

Sous l'effet de la peur d'une éventuelle répression, les signataires déposèrent dans la nuit du 16 Mai 1988 la pétition suivante:

«LETTRE AU BUREAU POLITIQUE ET AU COMITÉ CENTRAL DE L'UNION DE LUTTE COMMUNISTE RECONSTRUITE U.L.C.(R)

Il y a de cela dix ans, en 1978, nous avions rompu idéologiquement, politiquement et organisationnellement avec l'Organisation Communiste Voltaïque (OCV) pour créer l'Union de Lutte Communiste (ULC) devenue en Mars 1984 U.L.C.(R). Dix années au cours desquelles nous avons impulsé et soutenu un courant politique dont les principales thèses ont largement influencé la vie politique de notre pays ces dernières années.

Aujourd'hui, nous sommes de nouveau à la croisée des chemins car il nous faut franchir une étape supplémentaire dans la recherche des solutions les meilleures pour l'émancipation véritable de notre peuple à travers un effort de réflexion critique sur cette période riche d'expériences théoriques et pratiques.

Il y a encore quelques semaines, un consensus s'était dégagé en notre sein pour procéder à un bilan critique de notre Organisation et dégager des perspectives nouvelles. En d'autres termes, prendre acte de la faillite de la ligne politique que nous avions suivie jusqu'alors et, notamment depuis le C.S.P., tirer les enseignements de notre participation au C.N.R. et des événements du 15 Octobre au même titre que toutes les autres forces politiques afin de nous renforcer.

Ce bilan critique, nous le voulions pour une fois, réel et approfondi, suivi d'un engagement de chaque militant à travailler au renforcement de l'Organisation.

Cependant, force est de constater que ce consensus est remis en cause par des affirmations du genre: "Les conditions ne sont pas réunies pour le bilan" et le refus de convoquer depuis plus de trois mois le Comité Central et le Bureau politique de notre organisation, laissant nos militants dans le désarroi le plus total. Une telle démission a favorisé le développement au sein de notre Organisation des pratiques que nous pensions à jamais révolues; ragots de couloirs, dénigrements et tentatives d'isolement des camarades qui posent la nécessité du bilan. Bref, un effritement quotidien de notre unité idéologique, politique et organisationnelle.

En lieu et place du débat franc et direct qui élève le niveau théorique des militants et renforce l'unité de l'Organisation, on a préféré dévelop per les commérages. Mieux, des initiatives sont prises sans consulter les membres du Comité Central et du Bureau Politique.

Cette volonté manifeste de ne pas faire le bilan, de continuer à contempler la situation et d'être à la remorque des événements vise à liquider à petit feu notre Organisation.

C'est pourquoi, pour parer au blocage qui plonge l'U.L.C.(R) dans une quasiléthargie et désoriente nos militants au moment où des choix tactiques et stratégiques clairs s'imposent, Nous, membres du Comité Central et du Bureau Politique, Signataires de la Présente, en accord avec les militants qui partagent notre point de vue sur la situation actuelle de l'Organisation, avons décidé de:

- Nous désengager de l'U.L.C.(R) dont les prises de positions et décisions à compter de ce jour ne nous lient plus.
- Nous atteler, sans polémique stérile, à faire un bilan critique de nos dix années de lutte, seule base objective pour participer à la lutte pour l'émancipation

véritable de notre peuple.

Pour le Bilan Critique, En Avant!

Salutations communistes.

Ouagadougou le 16 Mai 1988»

(Ont signé: Alain Coéfé, Basile Guissou, Blaise Kyélem et Rock Kaboré)

Des quatre signataires, seul Alain Coéfé était membre du Bureau Politique de l'Organisation.

Basile Guissou, malgré le fait qu'il s'auto-proclamait à l'extérieur du pays «premier dirigeant de l'Organisation» (lors de ses missions en tant que ministre des Relations Extérieures), avait longtemps été maintenu à la base comme simple militant - cette décision ayant été prise pour sanctionner son premier acte de trahison vis-à-vis de l'U.L.C. en Octobre 1979. Ce n'est qu'au mois de Mai 1987, sur proposition d'Alain Coéfé, qu'il fut relevé au rang de membre du Comité Central.

Quant à Kyélem Blaise, il était tellement déconsidéré pour ses pratiques de corruption, que l'Organisation aurait dû l'exclure depuis longtemps.

Telle est la physionomie des pétitionnaires du 16 Mai 1988.

La réaction de la Direction de l'U.L.C.(R) fut prompte. Il était plus que clair que ces quatre camarades couraient au devant des événements pour dénoncer leurs camarades et du même coup se blanchir aux yeux du régime.

Mesurant les menaces qui pesaient sur elle, la Direction entreprit de répondre à la «Lettre» des quatre pétitionnaires. Cette réponse date du 17 Mai 1988:

«Aux Camarades membres du C.C. de l'U.L.C.(R), Co-signataires de la lettre en date du 16 Mai 1988 adressée au Bureau Politique et au Comité Central de l'Organisation (Camarades Coéfé Alain, Basile Guissou, Roch Kaboré, Kyélem Blaise).

Nous accusons réception de votre lettre ci-dessus mentionnée. Afin de mieux

instruire les points qu'elle soulève, au sein de l'Organisation, il est de notre devoir d'exiger de vous des éclaircissements supplémentaires:

- 1°) Nous constatons avec satisfaction, que votre initiative est motivée par votre sincère désir d'empêcher la liquidation entreprise à "petit feu" de notre Organisation. Cependant, force est de douter de votre bonne foi, du fait de certains actes et agissements posés par nombre d'entre vous ces derniers temps.
- 2°) S'il est en accord avec les principes organisationnels que des membres d'une cellule, ou d'une instance quelconque se concertent et agissent en commun accord pour interpeller une autre instance de l'Organisation, cela devient purement des attitudes anti-organisationnelles, lorsque des militants appartenant à des instances différentes, supposées par conséquent s'ignorer, agissent d'un commun accord pour interpeller une autre instance de l'Organisation.

Vous-mêmes affirmez avoir agi "en accord avec des militants qui partagent (votre) point de vue".

3°) L'unique divergence à partir de laquelle vous avez élaboré votre lettre, se réduit à l'acceptation ou au refus de procéder à un bilan critique de notre Organisation. Vous accusez les autres membres du C.C. et du Bureau Politique de faire preuve de volonté manifeste de ne pas effectuer le bilan critique. Cela nous surprend. D'ailleurs, vous affirmez le nonfondement d'une telle accusation lorsque vous écrivez: "Cependant, force est de constater que ce consensus est remis en cause par des affirmations du genre: les conditions ne sont pas réunies pour un bilan".

Quoique inexacte (car il s'est agi de conditions qui ne sont pas réunies pour réunir le C.C. ou le B.P.), vous affirmez cependant l'acceptation de la nécessité du bilan.

En outre des raisons ont été avancées pour justifier l'inopportunité de la convocation de ces deux instances. Il aurait fallu démontrer l'inconsistance des raisons avancées.

4°) Vous parlez d'initiatives qui "sont prises sans consulter les membres du Comité Central et du Bureau Politique". Vous nous aideriez en nous explicitant une telle accusation. Puisqu'à notre connaissance, aucune initiative n'a été prise

au nom de l'Organisation.

- 5°) Il serait utile pour l'ensemble de l'Organisation que vous clarifiez le sens de vos décisions finales:
- que signifie "se désengager de l' U.L.C.(R) dont les prises de positions et décisions à compter de ce jour ne (vous) lient plus"?

Doit-on comprendre que par cette décision vous cessez d'appartenir à l'Organisation?

De quelles "prises de positions et décisions" de l'U.L.C.(R) s'agit-il?

Comment l'U.L.C.(R) peut-elle prendre des positions et des décisions, sans que le B.P. ou le C.C. ne se réunissent?

Votre décision de "(vous) atteler (...) à faire un bilan critique de nos dix années de lutte", dans quel cadre comptez-vous le faire si comme on peut le supposer vous n'avez pas rompu les liens avec l'Organisation?

C'est mus par le désir sincère de comprendre au mieux les termes de votre lettre, convaincus que nous sommes que l'Organisation doit se renforcer par l'engagement non formel mais pratique et conséquent de chaque militant, que nous vous invitons à préciser ces points.

Et le militant ne peut travailler conséquemment au renforcement de l'Organisation, que s'il met en pratique le respect des principes organisationnels. C'est justement le respect des principes organisationnels qui met un frein aux ragots de couloir, dénigrements et autres attitudes fractionnistes et scissionnistes que vous dénoncez dans votre lettre.

Peut-on être moralisateur, si l'on veut combattre le mal en pratiquant le mal?

Avec toutes nos militantes considérations.

Pour le S.P. du B.P. de l'U.L.C.(R)

Valère D. Somé.»

Cette lettre est restée jusqu'à nos jours sans réponse car l'intention des signataires n'était pas d'engager une discussion positive. Leur pétition avait pour unique but de se doter d'un élément de preuve qui les justifierait le cas échéant aux yeux du Front «Populaire».

Comme on pouvait s'y attendre, les manifestations eurent lieu le 19 Mai 1988 et nombreux furent nos camarades étudiants et élèves arrêtés et torturés.

Dans la soirée du 21 Mai 1988, en rentrant chez moi, je fus arrêté par les agents de la Direction de la Sécurité Publique commandée par le Commissaire Alain Ouilma. Le 23 Mai, Alain Coéfé se serait présenté au bureau du Capitaine Yé Bognessan Arsène, coordonnateur national des Structures Populaires, muni de leur pétition pour se justifier et avec lui ses camarades co-signataires.

Libéré le 28 Mai 1988, et ayant été informé d'une machination du Capitaine de Gendarmerie Jean-Pierre Palm pour attenter à ma vie, je me suis résolu à prendre clandestinement le chemin de l'exil(2).

Ainsi avec Gilbert Kambiré, nous retrouvons-nous deux membres de la Direction à l'extérieur du pays, les autres étant affectés loin de la capitale.

Après que j'aie quitté le pays, Basile Guissou entreprendra de créer une section nationale du Parti Radical en réunissant autour de lui, Salif Diallo, le Directeur de Cabinet de Blaise Compaoré, Allassane Sawadogo, Moustapha Saar, etc.

Fort de cette couverture, il se fera volontiers l'ambassadeur itinérant du Front «Populaire» auprès des Organismes d'aide internationaux. Tel est le prix de la quiétude et des va-et-vient hors du pays dont lui et ses amis (dont Alain Coéfé) jouissent.

Maintenant, Blaise Compaoré exige de ses commissionnaires la dissolution de l'U.L.C.(R) au sein de l'O.D.P./M.T. Et Basile Guissou ainsi que Rock Kaboré qui se sont d'eux-mêmes exclus de l'Organisation par leur pétition du 16 Mai 1988, ont entrepris d'engager les pourparlers avec l'O.D.P./M.T., au nom de la direction de l'U.L.C.(R) en vue de cette auto-dissolution de l'Organisation. Et pour arriver à leurs fins, c'est la question du bilan critique de notre participation au C.N.R. qu'ils mettent en avant. Paradoxalement, ils n'ont pas attendu de

procéder à un tel bilan pour décider de participer au gouvernement du Front «Populaire» de Blaise Compaoré: Rock Kaboré est l'actuel ministre de l'Equipement et des Transports du gouvernement du Front «Populaire».

Pour entraver le marchandage dont l'Organisation est l'objet, la direction de l'U.L.C.(R) a rendu publique une déclaration par laquelle elle suspend toutes les activités publiques de l'U.L.C.(R) en dénoncant à l'avance tout «trafic» qui sera effectué en son nom. Et c'est pour s'être opposés à cette machination que les membres de la direction de l'U.L.C.(R) restés sur place ont été arrêtés et sauvagement torturés dans le cadre de la prétendue «tentative de déstabilisation» du régime de Blaise Compaoré, par le Capitaine Boukary Kaboré, le 20 Décembre 1989.

L'U.L.C.(R), malgré les tentatives de certains de ces membres déserteurs, se situe par rapport au Front «Populaire» en situation d'opposition.

Ainsi l'organe central de l'O.D.P./M.T., Yeelen du mois de Mars 1990, a-t-il annoncé triomphalement, «l'acte de dissolution et la décision d'adhésion de l'U.L.C.(R) à l'O.D.P.IM.T.»:

«C'est là, y est-il écrit, un événement important dans la vie politique nationale qui suscite de la part des révolutionnaires burkinabé une joie immense (...). Pour les militants de l'O.D.P./M.T., et plus encore pour le camp du peuple tout entier, c'est incontestablement une victoire sur tous les réactionnaires, les apatrides qui rêvaient de faire de cette organisation (U.L.C.(R)), le tremplin de la subversion et de la contre-révolution dans notre pays.» (Yeelen n°7, de Mars 1990).

En effet, au mois de Mars 1990, Basile Guissou et Rock Kaboré, font paraître un n°10 du Prolétaire, dans lequel ils procèdent à un «bilan critique» de la participation de l'U.L.C.(R) au sein du C.N.R., pour conclure que:

«Le processus de rectification, engagé depuis le 15 Octobre, est une continuation du processus révolutionnaire en cours dans notre pays depuis le 4 Août 1983 (...). Dans ce sens, la naissance de l'O.D.P./M.T., le 15/04/1989, doit être saluée comme un pas qualitatif dans l'unification des forces de gauche (entendez, les organisations dites communistes), quel que soit ses insuffisances actuelles».

Pour accomplir toute cette mise en scène, il a fallu que le président du Front «Populaire» procédât au préalable à l'arrestation des membres dirigeants de l'U.L.C.(R) se trouvant sur le sol national. Depuis, nul ne sait ce qu'il est advenu de: Guillaume Séssouma, Train Raymond Poda et Moumouni Traoré.

La réaction de l'Organisation ne se fit pas attendre. Elle convoqua immédiatement les assises d'un congrès extraordinaire, en préparation depuis plus d'un an, autour du thème: «Pour une orientation nouvelle en vue d'une action politique qui tienne compte des exigences de notre peuple et de notre époque». A l'issue de ce congrès, réuni les 23, 24 et 25 Mars 1990,1'U.L.C.(R) s'est muée en Parti de la Démocratie Sociale (P.D.S.) et son organe central, Le Prolétaire est devenu Le Démocrate.

Au préalable, le congrès a ratifié la décision d'auto-exclusion du 16 Mai 1988, de Basile Guissou, Rock Kaboré, Alain Coéfé et Blaise Kyélem. Au changement de la dénomination de l'organisation, correspond un changement d'orientation politique.

Le Parti de la Démocratie Sociale se veut «le parti du bloc historique constitué par les intellectuels, les ouvriers et les paysans». Il lance un appel à la mobilisation de toutes les forces démocratiques autour des points de revendications immédiates:

1°) La reconnaissance du pluralisme politique pour rendre compte de la division sociale et de la diversité des intérêts sociaux en opposition les uns aux autres.

Le refus d'un totalitarisme «frontiste» qui a des ambitions bonapartistes, en cherchant à unifier la société par le glaive et sous la botte d'un despote.

- 2°) La reconnaissance de tout parti politique qui aspire à une vie légale, en toute indépendance et en toute autonomie.
- 3°) L'élection au suffrage universel d'une Assemblée Nationale qui sera chargée de l'élaboration d'un projet de Constitution pour le pays.
 - 4°) Le respect des libertés civiles et des droits de l'homme.

La libération immédiate de tous les détenus politiques et la cessation des

poursuites des citoyens pour délit d'opinions.

Le libre retour au pays de tous les exilés politiques et l'adoption immédiate de dispositions pratiques pour leur insertion dans la vie sociale.

5°) La nécessité de la coalition de toutes les forces attachées à la liberté et à la démocratie pour mettre un terme au régime de terreur du Front «Populaire».

2°) Le Parti Africain de L'indépendance (P.A.I.)

Rancunier à l'égard du C.N.R., et de son Président, le P.A.I. a saisi l'avènement du Front «Populaire» pour faire le procès de Sankara au profit de Compaoré, oubliant que les acteurs du Front «Populaire» sont ceux-là mêmes qui ont initié ou cautionné les exactions criminelles.

Pour répondre aux supputations des masses, le IV ème Plénum extraordinaire du Comité Central du P.A.I., réuni le 13 Mai 1988, pour débattre de la «situation actuelle au Burkina Faso», déclare:

«La longue expérience de notre Parti, la dure leçon de ces dernières années sous le C.N.R., le refus du subjectivisme (??), la primauté que nous donnons aux intérêts réels du peuple, tout en nous amenant d juger positivement (souligné par nous) le fait pour notre peuple d'avoir été débarrassés de la tyrannie du C.N.R., tout en déplorant les conditions sanglantes, dans lesquelles le changement est intervenu, ont conduit notre parti à prendre le recul indispensable pour apprécier en profondeur les événements du 15 Octobre auxquels ni les masses, ni notre parti n'ont participé».

Le P.A.I. reconnaît donc avoir été invité par le Front «Populaire» dès le 15 Novembre 1987 pour un échange de vues et le 9 Mars 1988, dans ce cadre de discussions, Blaise Compaoré lui remettait officiellement les statuts du Front «Populaire». Ce qui signifiait une invitation à adhérer.

La déclaration en question se veut le résumé des conclusions auxquelles le P.A.I. a abouti après l'analyse des documents fondamentaux du Front «Populaire», à savoir: statuts, programme d'action et Mémorandum sur les événements du 15 Octobre 1987.

En ce qui concerne les statuts du Front «Populaire», le P.A.I. y dénonce des insuffisances qui procèdent à son avis:

- «d'un refus d'une autocritique complète et sincère des fautes commises ou partagées par des membres du Front "Populaire" qui étaient membres du C.N.R.»
- des risques majeurs de rupture qui résident dans le fait que le Front «Populaire» admet en son sein organisations politiques et organisations de masse.
- du «flou politique» qui prévaut dans la caractérisation des Organisations politiques susceptibles de faire partie du Front: n'est pas précisée la nature idéologique et politique de ces Organisations. «Ce flou politique ouvre la porte à tous les opportunismes et à toutes les manipulations.»
- du principe d'égalité des organisations politiques qui n'y est pas affirmé, de même que concernant leur autonomie organisationnelle.

En lieu et place de l'esprit de discipline qui y est prononcé, ce qu'il aurait fallu,c'est: «l'esprit de critique et de franchise, l'esprit de révolte contre l'injustice, contre le culte du chef, contre la bureaucratie...

A propos du programme d'Action du Front «Populaire», la déclaration du P.A.I. dénonce:

- malgré «l'ornement démocratique» qu'on a voulu conférer à ce programme, il demeure que le programme d'une Organisation qui se veut révolutionnaire, ne peut être un assemblage sans discernement des desideratum, des masses populaires réunies dans un forum;
- il y persiste une confusion idéologique dans la détermination des objectifs à assigner au régime;
- l'insuffisance dans l'approche de l'aspect démocratique, héritée du D.O.P.; l'élargissement des libertés démocratiques se distingue de la préservation des libertés démocratiques telles que préconisées par le Front «Populaire»;
 - la politique du Front «Populaire», pour l'édification d'une économie

nationale indépendante et planifiée «est à la fois insuffisante et subjective. Le couplet sur le Capitalisme d'Etat est politiquement erroné, aussi bien dans la justification qui en est donnée, dans le rôle qui lui est assigné, que dans certains objectifs qui lui sont réservés.»

- en matière de politique sectorielle et d'actions sectorielles, le programme d'action du Front «Populaire» se révèle être:

«un catalogue ou une auberge espagnole, où chacun, selon son inspiration, inscrit ses idées et ses projets, sans grands axes directeurs (...). On ne voit nulle part ressortir de ce catalogue, l'option pour une économie nationale indépendante.»

«La réalisation d'un tel programme d'action, ne nuirait nullement à l'impérialisme, ou à peine..., mais elle ne modifierait pas sensiblement la structure même de l'économie du Burkina.»

- sur la question syndicale:

«l'attitude du Front "Populaire" envers le syndicalisme, est apparemment contradictoire, mais traduit la victoire en son sein de la tendance à la caporalisation des masses, la même qui existait sous le C.N.R. Après avoir dénoncé les putschs organisés par le C.N.R. au niveau des bureaux syndicaux, le Front "Populaire" a légalisé les bureaux issus de ces putschs d'une part en les invitant très officiellement aux Assises Populaires du 8-10 Janvier 1988, et d'autre part, en leur faisant remettre des récépissés de légalisation et de reconnaissance, le 26 Janvier 1988. Par contre, ces récépissés ont été explicitement refusés aux bureaux syndicaux légitimes mis en place conformément aux dispositions des statuts.»

Le Front «Populaire», tout en proclamant l'autonomie des syndicats, adopte cependant une «attitude de balancier» qui est très inquiétante «quant à la compréhension des principes régissant les rapports entre le Front "Populaire" et les Organisations de masse indépendantes.»

Au terme de son analyse sur la situation actuelle au Burkina Faso, et vu les perspectives qu'offre le Front «Populaire» à travers ses textes fondamentaux et les actes politiques majeurs posés durant ses six premiers mois d'exercice du

pouvoir, le P.A.I. considère que:

- les statuts du Front Populaire, «comportent des insuffisances politiques notoires, et véhiculent un esprit contraire à (sa) compréhension d un Front politique révolutionnaire.»
- son programme d'action «n'a, dans le fond, aucun caractère révolutionnaire; reflète un style de travail bureaucratique; se ramène finalement à un programme volontariste.»
- le Mémorandum sur les événements du 15 Octobre 1987, fait abstraction de l'autocritique des Organisations politiques et des personnalités politiques du C.N.R. participant au Front Populaire, sur leurs erreurs et responsabilités dans les déviations du C.N.R.
- la place des militaires et de l'Armée dans la vie politique, n'a pas été résolue de façon judicieuse.
- le Front Populaire, par la large ouverture opérée, favorise dans la pratique, la création de formations politiques qui, derrière de nouvelles appellations, ne sont en fait que «des noyaux de reconstitution des vieux partis réactionnaires autour de certains de leurs leaders ou de jeunes loups.»

Au vu de ces considérants, «le P.A.I. estime ne pas pouvoir répondre à l'appel lancé par le Front "Populaire" » et,

«ce n'est pas seulement en raison des préoccupations soulignées précédemment ou des insuffisances constatées dans les documents fondamentaux du Front "Populaire", c'est aussi parce que: il existe dans le Front "Populaire" de nombreuses personnes qui se sont comportées comme des tortionnaires envers le peuple, et notamment envers les militants de notre Parti (...).»

- les Organisations révolutionnaires et les organisations démocratiques au Burkina Faso, aujourd'hui, ont besoin d'établir entre elles un dialogue constructif. Il n'est pas nécessaire pour cela qu'elles soient toutes regroupées dans le Front «Populaire» au pouvoir.

Telle est la position du P.A.I., vis-à-vis du Front «Populaire», qu'il prend soin

de faire assortir des dispositions conciliantes suivantes:

«Le P.A.I., présentement, n'a aucune raison d'avoir, vis-à-vis du Front "Populaire", une attitude inamicale, a fortiori d'hostilité. Il ne s'attaque pas à lui, et n'a subi non plus aucun acte répressif de sa part.»

On devine aisément qu'une telle attitude éclectique, est commandée par le rapport de forces prévalant. Sinon, un Parti marxiste-léniniste ne se contente pas des proclamations de foi d'un pouvoir quelconque. Il se doit de procéder à une analyse des classes dont est issu ce pouvoir, de ses tendances possibles d'évolution.

Si le P.A.I., avait voulu procéder à une analyse, il aurait abouti à la conclusion évidente que le Front «Populaire» est la fraction dissidente du C.N.R., qui profitant des erreurs de celui-ci, s'est engagée résolument dans la voie de restauration de l'ordre néo-colonial reposant sur les forces sociales de type féodal, animées par leur idéologie, à savoir: le tribalisme et le régionalisme. Mais, le P.A.I. a vingt-cinq ans d'existence...! Dans un appel lancé à l'occasion de son 25ème anniversaire, le P.A.I. affirme que:

«l'échec du C.N.R., consacré par le coup d'Etat du Front Populaire le 15 Octobre 1987, qui l'a renversé et dissout, ne doit pas être considéré comme l'échec de la révolution au Burkina. C'est plutôt l'échec d'une expérience révolutionnaire, celle du CN.R...»

Il ne dit mot, sur le fait de savoir si sous le Front «Populaire» se dissimule une autre «expérience révolutionnaire».

Le P.A.I., dans cet appel, continue d'être animé par sa rancoeur contre le défunt Président du C.N.R. Tout Parti qui se respecte, ne devrait pas être animé par un tel subjectivisme. Il en va de son crédit et de sa réussite à long terme. Le P.A.I. invite les Organisations démocratiques anti-impérialistes et révolutionnaires, à la constitution d'un «Front Uni Anti-Impérialiste». Il en appelle aux Organisations marxistes-léninistes du Burkina Faso, à ceux qui sont au pouvoir et aux autres, à oeuvrer pour s'unir et renforcer le mouvement communiste burkinabé. Car ce qui les sépare est moins important que ce qui les unit...

Encore faut-il ne pas se tromper sur la nature des Organisations politiques...

3°) Le Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque (P.C.R.V.)

Tout comme le P.A.I., le P.C.R.V. a salué l'avènement du Front «Populaire» en se réjouissant de la défaite du C.N.R. Mais après cette brève période de jubilation, il est en train de déchanter. Sur une feuille volante diffusée le 24 Novembre 1988, le P.C.R.V. pleurniche:

«Ainsi donc aujourd'hui, pendant que la droite, les groupes politiques réactionnaires s'activent, diffusent partout et publiquement leurs documents, le pouvoir, par la répression, tente d'empêcher la circulation des documents du P.C.R.V. Posséder des documents du P.C.R.V., constitue un délit passible d'arrestation et de tortures. Il y a là "deux poids, deux mesures" et en tout cas, une attitude politique du pouvoir que le P.C.R.V. ne peut admettre.»

Sous le régime du C.N.R., le secrétaire général du P.C.R.V. Drissa Touré, fut arrêté et torturé à l'insu des instances dirigeantes. Cet acte relevait de l'initiative du Capitaine Palm Jean-Pierre, alors directeur général de la Sûreté Publique. En fait, il s'est agi d'un règlement de compte entre le frère du Capitaine, Palm Jean-Marc (qui fut ministre des Relations Extérieures dans le premier gouvernement du Front «Populaire») et Drissa Touré. Palm Jean-Marc avait gardé, semble-til, une dent contre le secrétaire général du P.C.R.V., pour avoir été chassé du Parti comme un malpropre.

Informé de cette détention illégale, en tant que représentant de l'U.L.C.(R), nous avons porté la question en débat au sein du C.NR., en exigeant le relâchement immédiat de Drissa Touré.

Ceux qui ont discrédité le C.N.R. par leur comportement irresponsable (terrorisme, corruption, etc.) sont les mêmes qui se posent aujourd'hui en «rectificateurs» des torts et des travers de la Révolution! Et le plus triste de l'affaire, c'est que le tortionnaire (le Capitaine Palm) et la victime (Drissa Touré) se retrouvent la main dans la main pour dénoncer les exactions du régime du C.N.R.

Déjà, en procédant comme il en a l'habitude, Blaise Compaoré a utilisé Alidou

Ouédraogo (qui s'est découvert l'âme d'un défenseur des droits de l'Homme et des peuples) pour opérer une scission au sein du P.C.R.V. Les quelques militants qui ont suivi Alidou Ouédraogo dans son action anti-parti, travaillent dans les coulisses du Front «Populaire», profitant des avantages sans pour autant se mouiller ouvertement.

Le P.C.R.V., en cheminant toujours dans la tradition stalinienne, se voit de plus en plus marginalisé par la réalité. Les bouleversements qui s'opèrent aujourd'hui dans le monde communiste, doivent laisser nombre de ses militants désemparés.

XX

LES ORGANISATIONS «DE GAUCHE» AU SEIN DU FRONT «POPULAIRE»

1°) L'Union Communiste Burkinabé (U.C.B.)

L'U.C.B. a été créée en Juillet 1984 à partir de trois groupes ou cercles d'intellectuels. Le premier groupe dénommé «Groupe pour l'Unité des Marxistes-Léninistes» a été constitué sous l'initiative de l'U.L.C.(R) qui cherchait à rallier à la Révolution un certain nombres d'intellectuels évoluant dans le Syndicat Unique Voltaïque des Enseignants du Secondaire et du Supérieur (S.U.V.E.S.S.).

Deux de nos militants, Séssouma Guillaume et Clément Ouédraogo, dans ce syndicat, furent chargés de mener un travail auprès d'un certain nombre d'intellectuels, afin de les amener sur nos positions politiques et idéologiques.

Ainsi fut créé le «Groupe pour l'Unité des marxiste-léninistes» qui comptait en plus de nos deux camarades, dix intellectuels dont Patrice Zagré, Etienne Traoré, Soumaila Keïta et Michel Sedogo. Ce dernier parlera de l'existence du Groupe à son frère cadet, le Capitaine Laurent Sedogo qui entreprendra avec le Capitaine Pierre Ouédraogo, Secrétaire général national des C.D.R., de récupérer le groupe au profit de l'Organisation militaire. Ils firent des approches auprès du Groupe. Informé de la manoeuvre, je saisis le Président Thomas Sankara pour l'informer que le groupe en question, était notre création et que Pierre Ouédraogo était en train d'y mettre les pieds. Nous n'avions pas besoin de disperser nos efforts dans des activités concurrentielles. Le Président m'envoya régler ce différent avec le Capitaine Pierre Ouédraogo. Celui-ci se méprit sur ma démarche, et pensa que je ne faisais qu'exprimer une prétention non fondée de l'U.L.C.(R), à vouloir contrôler ce groupe. Il persévéra dans ses contacts, faisant fi de mes observations...

Le deuxième groupe, appelé «Groupe Marxiste-Léniniste», avait été créé par Thiombiano Taladia, professeur à l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques (E.S.S.E.C.) de l'Université de Ouagadougou. Il regroupait tout au plus cinq

intellectuels. Il y avait en plus de Thiombiano, Dembo Gadiaga, enseignant également à 1'E.S.S.E.C.

Le troisième groupe, demeuré sans dénomination, se constitua au sein des intellectuels de la presse, autour de Watamu Lamien. Ils comptaient sept intellectuels dont: Béatrice Damiba, Yé Hanitan Jonas, Gabriel Tamini et Kahoum Joseph.

Avec ces trois groupes - qui réunissaient quelque vingt-quatre intellectuels - le Capitaine Pierre Ouédraogo, agissant au compte de la partie militaire, entreprendra de créer M.C.B.

Avant d'y parvenir, les trois groupes constituèrent une Coordination sous l'instigation dudit Capitaine Pierre Ouédraogo, agissant sous les directives du Président Thomas Sankara et de Blaise Compaoré. Au sein de cette Coordination, siégeaient les capitaines Pierre Ouédraogo et Sédogo Laurent, Séssouma Guillaume et Clément Ouédraogo au compte du «Groupe pour l'Unité des Marxiste-Léninistes» (en fait membres de l'U.L.C.(R)), Thiombiano et Dembo Gadiaga, au compte du Groupe Marxiste-Léniniste, Watamu Lamien et Yé Jonas, au compte du groupe sans dénomination. Ils firent de Séssouma Guillaume, le Président de cette Coordination, l'U.L.C.(R) fut invitée à y prendre part.

Le principe fut acquis, et l'on nous communiqua la plate-forme politique de la Coordination pour que nous l'examinions et l'amendions. Il y eut deux ou trois séances de travail entre les représentants de la Coordination (Sessouma Guillaume et Pierre Ouédraogo) et ceux de l'U.L.C.(R) (Valère D. Somé et Gilbert Kambiré).

Se ravisant par la suite, les membres de la Coordination revinrent sur leur invitation adressée à l'U.L.C.(R). Ils décidèrent de fusionner en une Organisation unique, avant de négocier avec l'U.L.C.(R). Car ils craignaient de se voir «phagocyter» par l'U.L.C.(R) jugée plus forte tant sur les plans organisationnel, idéologique que politique. Ainsi, sans nous prévenir, la Coordination créa-t-elle l'U.C.B., dont le Capitaine Pierre Ouédraogo devint le ler secrétaire général.

Avec la création de l'U.C.B., une discussion s'engagea avec l'U.L.C.(R), pour parvenir à l'unification des deux Organisations qui ne put aboutir, parce que

M.C.B. avait l'intention de faire se dissoudre l'U.L.C.(R) en son sein, alors que pour l'U.L.C.(R), les deux Organisations devaient se dissoudre au profit d'une nouvelle Organisation héritée des deux anciennes. Cette position semblait la plus sensée, mais elle fut rejetée par M.C.B.

Aussi, les deux Organisations évoluèrent-elles distinctement, préservant tout d'abord des relations de collaboration étroites qui s'effritèrent à la longue. La partie militaire, dans ses visées hégémoniques (c'est elle qui oeuvrait par l'entremise du capitaine Pierre Ouédraogo) décida de renforcer l'U.C.B., en y faisant adhérer tous ses gradés et soldats. Le Président Thomas Sankara, Blaise Compaoré, le Commandant Lingani, le Commandant Abdul Salam, s'inscrivirent chacun dans une cellule de l'U.C.B., laissant au Capitaine Pierre Ouédraogo la charge de continuer à diriger l'Organisation dans ses relations avec les autres Organisations politiques dont l'U.L.C.(R).

Il nous parut évident, que M.C.B. avait été créée par la partie militaire, afin de contenir l'U.L.C.(R) et de s'assurer ainsi le contrôle sans partage du processus révolutionnaire en cours.

Le Président Thomas Sankara finira par confier la charge de la direction de cette organisation à Blaise Compaoré, à qui Pierre Ouédraogo devra régulièrement rendre compte. Le Président marqua apparemment cette distance pour pouvoir se réserver le rôle de «gestionnaire des diverses tendances».

Nous ne pouvions être dupes de cette manoeuvre, puisque nous avions «infiltré» (l'expression est appropriée, vu l'évolution ultérieure des choses) les prémisses de l'U.C.B. Un des deux camarades infiltrés, Clément Ouédraogo, retournera sa veste et fera exclure des rangs de l'U.C.B., le camarade Séssouma Guillaume resté fidèle à l'U.L.C.(R).

On ne pouvait cependant nous accuser d'infiltration au plus haut niveau, puisque dans cette affaire, nous n'étions pas les manoeuvriers: les véritables manoeuvriers avaient été piégés dans leurs propres intrigues. Ils avaient pour nom: la partie militaire.

<u>Clément Ouédraogo - ex-ministre des Enseignements Secondaire et Supérieur et de la Recherche Scientifique(3)</u> du Front «Populaire», devenu le 1er Secrétaire de l'U.C.B., depuis la mort de Watamu Lamien, après avoir réussi à évincer

Etienne Traoré - fut un manoeuvrier à triple face. D'abord militant de l'U.L.C. (R), ayant pour mission de constituer «le Groupe pour l'Unité des Marxistes-Léninistes», ce qu'il fit avec Sessouma Guillaume, il s'arrangea pour être membre du «Groupe Marxiste-Léniniste» de Thiombiano Taladia, s'y voyant confier la même mission. Il était ainsi, militant de trois Organisations à la fois, et il sut manoeuvrer habilement. Cela ne fut connu par nous, que bien tard - après que l'U.C.B. fut devenue membre du C.N.R.

Le 17 Mai 1986, une déclaration conjointe des Organisations politiques membres du C.N.R., annonça l'U.C.B. et le G.C.B. comme membres du C.N.R. en plus de l'U.L.C.(R) et de l'O.M.R. Siègeant au sein du C.N.R., l'U.C.B. ne pouvait s'y faire représenter par le Capitaine Pierre Ouédraogo. On s'arrangea pour que Watamu Lamien en devint le secrétaire général.

Sous le régime du C.N.R., l'U.C.B. n'observa jamais une position indépendante de l'O.M.R. Rien d'étonnant à cela, l'une étant le relais, la caisse de résonnance de l'autre. Mais elle se singularisa au sein du C.N.R. dans la défense acharnée de toutes les décisions erronées prises à ce niveau. Elle fut la caution de ce que l'on ose, aujourd'hui, sous la «rectification», dénoncer sans honte sous le vocable de «militarisation du pouvoir».

Devenue après les événements du 15 Octobre 1987, l'une des composantes essentielles du Front «Populaire», l'U.C.B. s'est engagée dans un processus d'unification avec les deux autres Organisations membres du Front «Populaire», le G.C.B. et l'«U.L.C.»-La Flamme, pour la création d'un «parti d'avant-garde».

Vis-à-vis des Organisations politiques de gauche qui se tiennent en dehors du Front «Populaire», l'U.C.B. a adopté une attitude sectaire. Elle taxe le P.A.I. d'être «un vulgaire parti libéral ou parti petitbourgeois populiste».

Face à la prolifération des organisations politiques de droite, ressuscitées après le 15 Octobre 1987, l'U.C.B. adopte une attitude équivoque.

«Aujourd'hui, écrit-elle, cette question se pose même en termes d'inquiétudes, eu égard à l'apparition et à l'agitation de nombreux groupes politiques (depuis le 15 Octobre 1987) dont certains, à travers leur base sociale, rappellent étrangement les partis politiques réactionnaires dissouts. Pour certaines fractions de la gauche révolutionnaire, par ces

groupes, "c'est la droite qui relève la tête. C'est la droite qui revient". Il y aurait ainsi un danger de restauration de l'ordre ancien, danger d'autant plus grave que la droite a tiré des leçons des quatre premières années de la R.D.P., acquis de l'expérience et que l'unité de la gauche marxiste demeure une question non résolue.» (Voie Prolétarienne, N°6 de Mai 1988, p.18)

L'U.C.B. formule une question qu'elle veut fondamentale, en invitant «les communistes» et l'ensemble des révolutionnaires à y répondre:

«Les démocrates et patriotes révolutionnaires, ainsi que les communistes soutenant le processus de Rectification, sont-ils alors en train de perdre le pouvoir d'Etat au profit des forces réactionnaires, pro-impérialistes, en tissant des alliances opportunistes avec la droite?»

Pour sa part, l'U.C.B. estime que «la réalité vivante nous impose des alliances». Il est vrai poursuit-elle, que la résurgence et la création des Partis politiques réactionnaires, «soulèvent plutôt des inquiétudes et des interrogations quant à la sincérité de leur engagement révolutionnaire». Mais, «la question de sincérité ne peut être tranchée que par la pratique de ces groupes» (Ibid, p.28).

2°) Le Groupe Communiste Burkinabé (G.C.B.)

Sur cette Organisation il y a peu à dire, car son histoire est brève.

Après le 4 Août 1983, deux militants du P.C.R.V., Palm Jean-Marc et Idrissa Zampalégré, sont exclus du P.C.R.V. «pour pratique et dégénérescence bourgeoises». Ils vinrent frapper à la porte de l'U.L.C.(R), afin d'y militer. J'estimais à l'époque que la Révolution gagnerait à ce qu'ils constituent une Organisation politique indépendante à même de lutter contre le P.C.R.V., afin de lui arracher des militants. Les divergences entre l'U.L.C.(R) et le P.C.R.V. se sont cris tallisées en attitudes définitives, faisant qu'il nous était difficile de gagner à nous ses militants.

Comme ils manquaient d'assurance, je les aidai à monter leur Organisation qui vit le jour au mois de Mai 1984. Vivant à Bobo, Palm Jean-Marc et Zampalégré furent énormément épaulés par nos camarades de cette ville.

Au lieu d'oeuvrer comme convenu à attirer vers eux des militants du P.C.R.V. (en étaient-ils d'ailleurs capables?), ils entreprirent d'asseoir leur Organisation au détriment de la nôtre. Epaulés par Blaise Compaoré avant même qu'ils ne se soient structurés en Organisation, ils essayèrent de corrompre certains de nos militants, en leur proposant des postes. Il faut avoir en mémoire, que Jean-Marc Palm est le frère aîné du Gendarme Palm, lui-même homme de main de longue date de Blaise Compaoré.

Quoi qu'il en soit, nos rapports demeurèrent bons au sein du C.N.R., jusqu'au moment où Blaise Compaoré, désespérant de pouvoir rallier l'U.L.C.(R) à sa cause, entreprit de prendre celle-ci comme principale cible.

Le G.C.B. renforça son alliance avec l'U.C.B., au détriment de l'U.L.C.(R). Parmi les groupes politiques qui s'associèrent autour de Blaise Compaoré pour exécuter son plan de conquête du pouvoir, le G.C.B. fut l'Organisation la plus impliquée.

Après le 15 Octobre, Blaise Compaoré proposa à Zampalégré Idrissa, le poste de ministre des Relations Extérieures de son Gouvernement. Celui-ci refusa. Palm Jean-Marc bondit sur cette occasion inesPérée.

Le G.C.B. compte en son sein peu d'intellectuels révolutionnaires, mais y militent des personnages tels:

- Salif Diallo, actuel directeur du Cabinet du Président du Front «Populaire»;

Cissé «Kennedy» qui s'est illustré tout au long de notre Révolution comme étant le serviteur du Capitaine Palm Jean-Pierre et de Blaise Compaoré. Sous la IIlème République, il a été le garçon de course du ministre Georges Sanogho, battant la campagne pour lui. Il pratique des activités commerciales, mais sa base économique, il l'a constituée avec l'aide de Blaise Compaoré et de Palm Jean-Pierre.

Depuis le 15 Octobre 1987, le G.C.B. n'assure plus la parution régulière de son organe central «l'Avant-garde».

Dans une déclaration faite sur une feuille volante, à l'occasion du ler anniversaire du 15 Octobre, le G.C.B. procède à l'analyse de la situation

politique:

«Le Front Populaire, en tant que creuset de toutes les forces progressistes de notre pays, ne peut véritablement être un rempart antiimpérialiste, une force contre la réaction locale et internationale, que s'il se
démarque des ennemis du peuple déguisés en "amis". Le critère le
meilleur étant la défense des intérêts des masses populaires. Ces faux amis
du peuple, quels que soient leur déguisement, le langage et les écrits
largement soupoudrés de mots en isme, pour se mettre au goût du jour,
n'ont qu'un objectif: la restauration du néo-colonialisme. Le style et la
forme ont peut être changé, mais les méthodes et les arguments sont les
mêmes: mensonges, calomnies, intrigues, recours au tribalisme et au
régionalisme, emploi systématique de l'anti-Communisme, trafic
d'influences, etc.»

A la différence de l'U.C.B., le G.C.B., s'il reconnaît la nécessité «d élargir la base sociale de la Révolution par un travail de mobilisation sans sectarisme», affirme qu'il est «indispensable de se démarquer du clientélisme politique». Il termine sa déclaration, en réaffirmant avec fortes répétitions, son attachement à l'unité des marxistesléninistes qui constitue pour lui, une «question de principe».

Depuis, des dissensions sont survenues entre les frères Palm et Blaise Compaoré. Les deux frères ont été limogés de leurs postes respectifs(4).

Au mois d'Avril 1989, le G.C.B. s'est scindé en deux tendances: l'arrivisme inévitable dans une telle formation en a été la cause. La première tendance a continué d'être animée par Palm Jean-Marc. Salif Diallo, directeur de Cabinet de Compaoré, s'est érigé en chef de l'autre tendance soumise au Président du Front «Populaire»; la tactique de Compaoré étant de faire scissionner les Organisations lorsqu'il n'arrive pas à les contrôler.

3°) L'«U.L.C. »-la Flamme

L'historique de la naissance de ce groupe a été précédemment décrit. Ces principaux dirigeants sont Moïse Traoré, Cissé Kader et Alain Zoubga. Les deux derniers s'étant ligués contre le premier, l'ont marginalisé.

Peu consistant comme révolutionnaire, Moïse Traoré est en réalité un

anarchiste. En le nommant au Gouvernement, comme Secrétaire d'Etat à l'Habitat, il était évident que l'on cherchait à le disqualifier. Le 1er Février 1988, à l'issue d'un Conseil des ministres, un communiqué annonçait son limogeage pour «indiscipline». Mais il ne peut «bouger» car Blaise Compaoré a connaissance de vieux dossiers de corruption réunis contre lui et Cissé Kader, qu'il lui suffirait de sortir en cas...

A travers les écrits des «Flammistes», que nous citerons largement, l'on pourra se convaincre des divergences qui existent au sein du Front «Populaire», de l'attitude des diverses Organisations politiques dites «Communistes» concernant la question des alliances avec les forces de droite, et concernant la question de l'unité entre Organisations marxistes-léninistes pour la création d'un «parti d avant-garde».

Dans le N°6 de 1a Flamme, en date du 5 Juin 1988, abordant la question de la «Révolution d'Août et la droite à l'heure de la rectification», on commence d'abord par baliser la voie par un rappel de la nature et du caractère de la démocratie populaire qui signifie l'exclusion de tous ceux qui rêvent de retourner à une «vie constitutionnelle normale» dont les acteurs principaux seront les partis politiques réactionnaires (p.1).

Les «Flammistes» font remarquer que depuis le 15 Octobre 1987, «on a assisté au réveil des partis politiques de droite sous de nouvelles appellations». Ils proclament ensuite leur détermination farouche à lutter

«pour consolider le mouvement de rectification que tentent de dévoyer les forces réactionnaires à visage couvert ou maquillé en révolutionnaires, démocrates ou patriotes. Ces forces réactionnaires ont vu dans le 15 Octobre et dans la rectification, la liquidation de la Révolutionnaire Démocratique et Populaire et ont chanté pour elle l'oraison funèbre, se démasquant du même coup comme des réactionnaires indécrottables qui souffrent de dyspnée respiratoire dès qu'on leur parle de révolution» (p.2).

Le mot est lâché: A l'aide! La droite arrive!

Tout comme les «Communistes» du G.C.B., les «Flammistes» dénoncent les armes favorites dont usent ces «réactionnaires indécrottables», à savoir: «L'anti-Communisme primaire, le régionalisme vulgaire, l'électoralisme, le mensonge, le

dénigrement, la corruption, l'usurpation de titre» (p.3).

Comment expliquer un tel phénomène, s'exclament les «Flammistes»? Comment expliquer que:

«En moins de trois mois, germèrent comme des champignons qui poussent à la bonne saison, des groupes politiques dont les dénominations comportaient tous les adjectifs bien à la mode tels que "révolutionnaires", "patriotes", "démocrates", "progressistes" »?

Chacun de ces groupes annonçait son existence qui, par une «proclamation», qui, par une «déclaration» ou un «appel» faisant office de profession de foi.

«Toutes ces formations lancent des appels vibrants au peuple pour qu'il se mobilise pour soutenir le Front "Populaire" et son Président, font des éloges dithyrambiques au Front Populaire, saluent l'avènement du 15 Octobre...»

La réponse à une telle interrogation est évidente. Mais les «Flammistes» adoptent la politique de l'autruche et se taisent. La réponse, c'est que les forces réactionnaires savent d'instinct que le Front «Populaire» est des leurs. Elles saluent l'avènement du Front «Populaire» tout en chantant l'oraison funèbre du C.N.R. La Révolution à la ma mère du C.N.R., à la manière de son Président, ne leur convenait guère. Mais la «Révolution» à la manière du Front «Populaire», à la manière de son Président, c'est-à-dire la «Rectification», répond bien à leurs aspirations.

Pour comprendre l'agitation fébrile de ces «communistes» apeurés devant la montée vertigineuse de la droite, il faut se référer aux résultats des élections organisées au sein des structures populaires. La droite a écrasé sans distinction les trois groupuscules réunis qui se proclament «communistes» et qui tentent de monopoliser le Front «Populaire», en entravant l'ouverture autorisée par Blaise Compaoré.

«L'on a donc vu, écrivent les Flammistes, les animateurs de ces forces déployer un arsenal de guerre électorale, afin de se ménager une forte position dans les structures populaires, afin d'imposer par en bas leur volonté, tandis que par le haut, certains de leurs représentants qui jouissent

de bonnes positions administratives dans l'appareil d'Etat (l'allusion est à peine dissimulée: c'est le grand conseiller du Président du Front "Populaire", Issa Tiendrébéogo, qui est ainsi dénoncé - note de l'auteur) parachèveraient leur aeuvre» (p.6).

Le «Pouvoir d'en bas» est exercé par les forces dites de droite. Elles ne sont pas non plus absentes au niveau du «Pouvoir d'en Haut». Elles y disposent même de représentants qui «jouissent de bonnes positions». Il ne leur reste plus qu'a parachever leur oeuvre, en boutant hors du Front «Populaire», ces groupuscules aux vocables «communistes».

Les Flammistes font là un aveu de taille. Ils reconnaissent la «dualité de pouvoir» (une façon de désigner la monopolisation du pouvoir par les forces de droite) ainsi créée. Ces forces de droite, écrivent-ils, «ont lancé un défi aux révolutionnaires: liquider toute force progressiste au sein du Front, abattre la révolution démocratique et populaire.» (Ibid. p.7).

Plus loin, les Flammistes aboutissent aux conclusions tirées ci-dessus quant à l'explication à donner à l'apparition du phénomène de la résurgence des forces de droite. Ils écrivent:

«En effet, aussi bien pour les réactionnaires (avec leur conception individualiste du pouvoir), le Président du Conseil National de la Révolution a réussi à s'identifier à la Révolution (souligné par nous). "Qui est contre lui, est contre la Révolution". "Sans lui, point de Révolution".»

Par voie de conséquence, en l'absence du Président du Conseil National de la Révolution, il n'y a pas de Révolution (le «Quatre moins un = Zéro», que voilà!), et s'il n'y a pas de Révolution on n'a plus besoin de révolutionnaires au pouvoir (logique!).

Après être parvenus malgré eux, à une telle conclusion, ils poursuivent:

«Les groupes politiques qui ont fait irruption sur la scène politique nationale (tout comme ont fait irruption les groupuscules dits communistes qui composent aujourd'hui le Front, après l'avènement de la Révolution d'Août, nous faut-il ajouter), interprêtent les événements du 15 Octobre 1987 comme un échec de la gauche dans notre pays, comme un

échec de la Révolution. Ils prônent (secrètement pour les plus intelligents, et ouvertement pour les moins), le retour à une "vie constitutionnelle normale" et le retour des militaires dans les casernes. (...)

C'est d'ailleurs après ce message que certains prestidigitateurs mal guéris de leur réformisme impénitent, (Issa Tiendrébéogo est encore ici désigné - ajouté par nous) et qui voulant réveiller les morts (partis réactionnaires dissouts) se sont fiévreusement lancés dans la constitution de formations politiques qui ne représentent qu'eux-mêmes: s'alliant par ici à des féodaux, par là à des hommes politiques archi-dépassés, et abusant de la confiance mise en eux par le mouvement de rectification, ils nouent intrigues et complots, déversent calomnies et mensonges dans le but de faire craquer l'adversaire.» (Mid, p.7)

Puis l'on passe à l'inventaire des agissements de ces forces de droite qui, exploitant

«le sentiment du désir de "souffler" qui animait les masses» - entendez, la petite-bourgeoisie cupide et corrompue - tentent de «mobiliser les éléments honnêtes, élargir leur base, afin de pousser insidieusement le processus révolutionnaire vers la faillite.»

Ces forces «incitent à la paresse, et au laxisme dans l'administration, à l'anarchie et à la désorganisation des structures populaires.» (Mid, p.ll)

«Ainsi, on a pu voir certains se débattre fébrilement pour que soit définitivement supprimée toute idée de structure populaire et d'autres (on ne craint pas de s'attaquer à Chantal Compaoré, l'épouse du Président du Front "Populaire" - ajouté par nous) lutter pour transformer les structures populaires (l'Union des Femmes Burkinabé notamment - ajouté par nous) en des "Organisations de fêtes" et à défaut, s'agiter pour réveiller de vieilles Organisations de masse réactionnaires, fêtardes, rejetées aux calendes grecques depuis les premières années de la Révolution.»

Après un tel procès des forces de droite et de leurs représentants, au niveau du «pouvoir par en haut», les Flammistes instaurent le débat au sein des groupes dits «de gauche» qui composent le Front. Aujourd'hui, sous la «Rectification», écrivent-ils,

«Devons-nous permettre la prolifération de groupes politiques qui ne montrent aucune différence tant sur le plan des écrits, que sur le plan de leurs pratiques (...), avec les partis et groupes politiques réactionnaires de la Ilème et IIlème République, hormis les termes "démocrate", "patriote"?». (Mid, p. 14)

«Non!», se hâtent-ils de répondre en dénoncant «la position et l'attitude ambiguës et confusionnistes des révolutionnaires, des communistes en particulier».

Qu'on se rappelle la position de l'U.C.B. sur la question des alliances envers la droite et ses agissements. Ils s'en prennent aux «révolutionnaires» voire aux «communistes» qui observent le silence face aux agissements des «forces réactionnaires», et essayent même

«d'expliquer, de justifier cette remise en cause à peine voilée de la révolution. Cela contribue à renforcer la détermination des forces réactionnaires qui redoublent d'ardeur à cet égard». (Ibid, p.14)

«Nous n'avons pas le droit d'embrouiller des questions qui sont aujourd'hui pourtant claires.»

Il existe donc une divergence au sein du Front «Populaire», entre les Organisations «communistes» quant à la question des alliances. Cette conclusion, ce n'est pas nous qui la tirons. Nous n'avons fait que donner la parole aux Flammistes.

Après avoir conclu sur la question des alliances, les Flammistes s'en prennent maintenant au P.A.I., qu'ils accusent de n'avoir «rien compris à l'essence du processus révolutionnaire actuel, en cours dans noire pays.»

Le P.A.I., écrivent-ils, n'a pas compris la question de l'Etat sous la Révolution Démocratique et populaire qui est un «Etai de dictature démocratique des ouvriers, des paysans et des autres travailleurs.» Pour n'avoir pas compris cette question, le P.A.I., a «pensé que la démocratie révolutionnaire est inférieure à la démocratie bourgeoise». Le P.A.I. ayant son compte réglé, les Flammistes assignent les tâches découlant de leurs analyses aux communistes. Ils écrivent:

«Nous pensons que la tâche la plus urgente aujourd'hui est l'écrasement de la droite. Il faut le faire maintenant ou jamais. Elle vient de relever la tête, et cela nous a permis de savoir où elle gît; de savoir de quelle position elle résiste. C'est maintenant ou jamais. Il faut battre le fer quand il est chaud, parce qu'en retardant, elle finira par s'adapter et trouver de nouvelles formes de camouflage et de résistance.» (Mid, p.27)

Pour ceux d'entre les «communistes», qui perçoivent les «débris de l'aile militariste et populiste» (sous ce vocable, il faut placer tous les Sankaristes, civils et militaires confondus) comme étant le danger principal, les Flammistes répliquent sentencieusement: «Nous ne nous laisserons pas divertir; que les débris s'envolent»!

Une chose est certaine, avant que d'assister à l'éclatement des «débris», les «forces réactionnaires» en auront fini avec ces enflammés, que seul le langage différencie des premiers.

Sur le plan théorique, il n'existe pas de divergences fondamentales entre les Organisations membres du Front «Populaire». C'est ce qu'écrivent les Flammistes. Qu'est-ce qui retarde donc l'unification des révolutionnaires? Référons-nous au contenu des lettres circulaires N°6 et N°7 du Comité Central de l'«U.L.C.»-la Flamme adressées à toutes les cellules et à tous les militants. C'est un document strictement interne et confidentiel.

La lettre circulaire N°6 du 7 Septembre 1988 est relative au compte rendu des travaux du ler congrès de l'«U.L.C.»-la Flamme, tenu les 23, 24 et 25 Septembre 1988 à Ouagadougou. La question des alliances de classe et la question de l'unification ont beaucoup retenu, est-il écrit, l'attention des congressistes.

«Analysant les nouvelles forces politiques qui sont apparues sur la scène nationale après le 15 Octobre 1987, le congrès a conclu qu'elles sont pour la plupart des forces de droite créées pour défendre les intérêts de la bourgeoisie. Par conséquent, le souci légitime des révolutionnaires d'élargir la démocratie ne signifie nullement l'admission automatique et sans principe de ces forces, au sein de l'organe dirigeant de la révolution» (p.4).

Quant à l'unification:

«Pour être viable et atteindre son objectif (la création du parti), elle exige qu'au préalable les organisations M-L intéressées (celles composant la coordination actuelle et éventuellement d'autres) réduisent au maximum leurs différences de vue dans la question des alliances, la question de lutte pour l'hégémonie au sein des structures populaires, la question de l'hégémonie nécessaire des communistes et donc du Parti au sein du Front "Populaire".»

A l'issue du congrès, une nouvelle direction a été mise en place, élisant un nouveau premier responsable en la personne d'Alain Zoubga. La coalition Alain Zoubga, Kader Cissé a eu raison de Moïse Traoré. La nouvelle direction, à la différence du Comité Central Provisoire (C.C.P.), devra «(...) mieux que par le passé, veiller au respect des principes organisationnels et de travail au sein de l'organisation...»

La lettre circulaire N°7 se propose «de faire le point sur le processus d'unification des organisations communistes membres de la coordination du Front Populaire».

La réunion du 6 Octobre 1988 de la coordination du Front «Populaire» sur la plate-forme programmatique d'unification, a aussi fait le point sur l'avancement du processus d'unification. Elle a abordé entre autres questions:

- LA QUESTION DES ALLIANCES

«Malgré les insistances de M.L.C. pour qu'un débat préalable soit engagé sur cette question, elle n'a pas en réalité fait l'objet de débat approfondi. Les autres Organisations estimant qu'il s'agit d'une question pratique à résoudre par la future Organisation.

Le consensus pour elles étant l'analyse des classes et couches sociales constituant le peuple faite dans le D.O.P. et l'analyse de la situation nationale contenue dans la plate-forme programmatique.

Nos représentants au sein de la Coordination du Front Populaire, reprenant la position de notre Organisation, ont estimé que cette question n'est pas seulement pratique, mais qu'elle a un aspect théorique à clarifier. Et même si elle n'était que pratique, cette pratique (cf. élections C.R.,

question syndicale, question du pouvoir d'Etat, etc.) a révélé des alliances de certains de nos partenaires avec d'autres forces contre nous». (p.2)

- LA PROCÉDURE D'ADOPTION

DE LA PLATE-FORME PAR LES ORGANISATIONS

Après avoir fait la synthèse des amendements de la plate-forme programmatique, il a été retenu, que celle-ci ne soit pas adoptée «en Conférence du C.C., mais plutôt en Conférence des délégués des différentes Organisations (G.C.B., U.C.B., UL.C.).»

- LES ÉTAPES DE L'UNIFICATION

«Le G.C.B. a formulé la proposition suivante: la mise en place d'un C.C.P. (Comité Central provisoire) avec maintien pour une certaine période encore des différentes organisations. Le C.C.P. unique jouant un rôle de coordination» (p.2).

Cette proposition n'ayant pas réuni le consensus autour d'elle, le G.C.B. a demandé à retourner consulter sa base. Le point de vue de M.C.B. et de l'«U.L.C.»-la Flamme, est le suivant:

«...si le processus évolue jusqu'à la constitution du C.C. unique, il ne serait plus opportun de garder les C.C. des organisations, car cela les ramènerait à jouer un rôle fictif». (p.3)

La proposition du G.C.B.

«signifie que les conditions ne sont pas toutes réunies pour une véritable unification des Organisations».

«Du reste, la position du G.C.B.sur la procédure de dissolution (maintien des C.C. et des Organisations après la mise en place du C.C.P.) est à l'analyse, une question de fond, un manque de conviction quant au succès du processus d'unification». (Ibid, p.3)

Le plan comporte six étapes:

- 1°) Amendement du projet de plate-forme d'unification au niveau des organisations. Ce qui est fait, même s'il n'y a pas eu de consensus sur tous les amendements proposés.
- 2°) Adoption de la plate-forme par les délégués des Organisations réunies en conférence.
- 3°) Dénomination de l'Organisation; mise sur pied d'un organe dirigeant unique et dissolution des trois Organisations (étape dont la modification est proposée par le G.C.B.).
 - 4°) Structuration du C.C.
- 5°) Refonte des différentes structures sur la base des listes exhaustives des militants des Organisations signataires de la plateforme.
- 6°) Diffusion de la plate-forme auprès d'autres Organisations pour adhésion éventuelle.

Le Comité Central de l'«U.L.C.»-la Flamme conclut:

«Depuis notre 1er Congrès, des amendements ont été faits par les 3 Organisations au document de la plate-forme programmatique. Mais nous pouvons affirmer que la situation sur la question de l'unification n'a pas fondamentalement évolué. Chaque Organisation continue d'apprécier la question des alliances à partir de ses analyses propres, la lutte pour l'hégémonie au sein des structures populaires continue de plus belle, les attaques contre notre Organisation et ses militants se poursuivent, etc.» (Ibid, p.3).

Les raisons du limogeage de Moïse Traoré ainsi que les points de divergence qui ont amené ce dernier à quitter l'«U.L.C.»-la FLamme pour créer un autre groupe dénommé «Pour Le Parti» (P.L.P), confirment notre analyse.

Dans son «Rapport introductif» à la Conférence Nationale de l'«U.L.C.» des 10 et 11 Mars 1989, le C.C. de ladite Organisation invite les militants à procéder à un «examen approfondi de la vie de «')organisation dans le but de renforcer (sa) cohésion interne».

Il y est fait état de la crise intervenue après la tenue des Assises Nationales organisées pour discuter du «Bilan des quatre années de Révolution» sous l'égide du Front «Populaire» (du 8 au 10 Janvier 1988).

«La suite de ces assises, peut-on lire dans ce rapport, vous la connaissez: elle est marquée, entre autres, par la décision du camarade Président de mettre fin aux fonctions d'un de nos camarades et de son retrait de la coordination du Front Populaire. C'est justement autour de cette décision contre Moïse Traoré que d'aucuns estiment qu'en réalité il y a une grave crise au sein de l'U.L.C.» (p.3)

Suite à cette sanction, on convoqua le 5 Février 1989, une réunion du Comité Central autour de l'ordre du jour suivant: «Examen de la situation créée par la mesure contre le Camarade Traoré». Cette réunion fut «longue et houleuse».

D'entrée de jeu, Simon Compaoré, l'homme de main de Moïse Traoré, par une «déclaration préliminaire» se réjouit que ce soit «enfin l'heure de vérité». Puis il entreprend de dénoncer les «magouilles» qui ont été orchestrées au sein même de l'organisation contre Moïse Traoré et lui-même, par des camarades qui cherchaient à s'approprier le contrôle de l'Organisation.

Lors de la tenue des Assises Nationales, la direction de l'Organisation s'est refusée à donner des consignes claires aux militants chargés de l'y représenter. Alors quoi de plus normal que Moïse ait commis des impairs! Il avait été nommé Président de la commission du Thème des Assises par le Président du Front «Populaire». Mieux: la direction a «monté» les Hauts-Commissaires membres de l'Organisa fion, contre le consensus établi au sein de la Coordination du Front «Populaire» sur les conlusions à atteindre lors de ces assises.

Suite à cette «déclaration préliminaire», le Comité Central (C.C.) a abouti au cours de sa réunion aux conclusions suivantes:

- a) «Il y a eu effectivement laxisme» dans la tenue des Assises Nationales.
- b) L'analyse faite quant au «manquement aux engagements pris à l'unanimité au sein de la Coordination du Front Populaire, par le camarade Moïse Traoré» n'a pas permis de «cerner avec précision tous les éléments relatifs à un tel manquement». «C'est eu égard à une telle analyse, conclut le C.C., et dans le

souci d'une recherche de l'information saine et juste (...), que nous avons sollicité une rencontre entre une délégation du C.C. de l' U.L.C. et le Président du Front Populaire.»

Mais avant une telle conclusion, il faut faire remarquer que les membres du C.C. n'ont pas pu s'accorder sur les termes de ce qui avait été le consensus obtenu au sein de la coordination du Front «Populaire»:

«La plupart des intervenants ont estimé que la deuxième hypothèse (oui! pour l'élargissement mais nécessité d'une grande vigilance) qui du reste est contenue dans les différents discours (du Président du F.P.) et textes officiels, constituent le consensus en question. Quant au camarade Simon Compaoré, il a affirmé que notre position est contre le discours...» (Ibid, p.5).

La rencontre entre le C.C. de l'«U.L.C.»-la Flamme et le Président du Front «Populaire» eut lieu le 13 Février 1989. Et au C.C. de l'«U.L.C.» de rendre compte:

«En effet à cette occasion, le Président en nous recevant, nous a fait part de son appréciation de la situation actuelle; il dira d'emblée qu'il remercie l'U.L.C. pour avoir sollicité cette rencontre à la recherche de l'information juste. Puis il ajoute que ce n'est pas facile pour lui de devoir sanctionner un camarade avec qui il a travaillé pendant des années. Mais les responsabilités de l'Etat lui imposent cela face au manque de sincérité, d'honnêteté, de rigueur et de discipline de la part du Camarade» (Ibid, p.6).

Le Président du Front «Populaire», toujours selon le C.C., poursuivra en ces termes:

«Au cours des Assises, j'ai estimé, qu'on allait dépasser les débats entre camarades sur le principe de l'élargissement de la démocratie en particulier.

Les débats devaient se porter sur les modalités de cette intégration. Quant aux contacts préconisés, ils avaient pour but de mieux connaître les différents groupes pour une appréciation objective de chacun d'eux avant leur intégration éventuelle (...). Il conclut sur ce point en disant que la synthèse présentée par le Président du Comité de Thème n'est pas conforme à l'esprit de ce consensus».

Appréciant les résultats des Assises Nationales, le Président du Front «Populaire» reconnaîtra qu'«il y a eu bel et bien du laxisme» en citant les éléments suivants:

«- La non-publication du rapport de la Commission socioculturelle alors que cette partie est essentielle aux yeux des invités, des syndicats, de tous les travailleurs et de l'ensemble du peuple.

- Le refus de réunir le Comité restreint de Thème.

- Le refus de soumettre les points chauds à débattre lors de la rencontre (membres de la Coordination du F.P.) du 25 Février 1989 au M.A.T. (Ministère de l'Administration Territoriale), alors qu'elle était capitale pour uniformiser les points de vue car nécessairement selon lui, au niveau des bases, les débats étaient incontournables, voire indispensables.

Il dira que même s'il fallait débattre toute une nuit, revenir le voir pour faire le point, même si cela devait entraîner le report de l'heure de clôture des Assises, le Président du Comité de Thème devait le faire». (Ibid, pp.6 et 7).

«Ce qui s'est passé, particulièrement au M.A.T., est perçu par lui comme du sabotage. Il conclut en disant qu'il maintient qu'il y a eu laxisme, absence de loyauté, de rigueur, ce qui a entraîné une perte de notre crédibilité. "Si je n'ai plus confiance en un ministre, il s'en va, ou bien je m'en vais" ajoute-t-il.» (Mid, p.7).

Et au Comité Central de l'«U.L.C.»-la Flamme d'ajouter honteusement: «L'hypothèse émise lors de sa réunion du 5 Février 1989 correspond au consensus qui est ainsi précisé par le Président. Et c'est bel et bien cette proposition que l'Organisation a défendu lors des Assises.»

Si le rapport présenté par le Président du Comité du Thème, Moïse Traoré, a été une remise en cause du consensus, «soit». Mais,

«l'on ne saurait faire endosser à notre Organisation particulièrement, la responsabilité d'un rapport préparé en commission (...). Notre Organisation n'est nullement responsable des mesures prises par le Président; elle n'a aucunement travaillé dans ce sens. L'U.L.C. n'est pas responsable au regard des arguments et faits présentés plus haut. Comment peut-elle être la coupable à sanctionner, ou même être à l'origine de la sanction contre le Président du Comité de Thème (...). Mieux, aujourd'hui, les choses sont très claires. Le camarade Traoré vient d'introduire une note d'auto-critique sans avoir au préalable informé la Direction de l'Organisation, sans que nous en recevions une ampliation. Encore une fois, c'est désormais clair, comme de l'eau de roche!».

Comme le lecteur a pu s'en convaincre en lisant ces larges extraits, cette Organisation a peu de sérieux et Blaise Compaoré joue sur les contradictions internes qui opposent ses membres. L'Organisation lâche Moïse Traoré qui se précipite pour faire son autocritique et son mea culpa.

Dans un texte imprimé intitulé: «Déclaration du Camarade Moïse Traoré, Membre du Bureau Politique chargé du Contrôle et de la Vérification, à la Conférence Nationale des 10 et 11 Mars 1989», celuici entreprend de faire entendre sa cause. A la lecture, on se convaincra de l'absence de principes qui anime cet homme.

Comme Président de Thème, Moïse Traoré avait réussi à entraîner les participants aux Assises Nationales contre l'idée d'un élargissement du Front «Populaire» aux Organisations de droite apparues sur la scène politique après le 15 Octobre 1987. 11 ne faisait ainsi que traduire, au cours de ces Assises, les positions de son Organisation déjà exprimées dans les pages précédentes. Après la sanction, il s'est retrouvé le seul à s'accrocher aux positions exprimées dans le numéro 6 de la Flamme. Pour sa décharge, il plaide ainsi:

«Tous les militants de notre Organisation qui n'ont pas lu ce numéro (N95) ou qui l'ont oublié doivent le revoir pour savoir exactement ce que nous avions dit à ce propos. Car c'est autour de cette question qu'aujourd'hui le flou se développe, que les louvoiements s'opèrent et qu'en un mot, l'opportunisme se répand et que s'approfondit le processus d'avilissement». (p.2)

Ce même esprit de louvoiement qui est, dit-il, la «politique de l'hyène (biaiser, ne jamais aller droit au but)», se manifeste aussi dans la question de l'unification des Organisations de gauche qui composent pour l'instant, le Front «Populaire». Or: «la Flamme N°6 n'a jamais dit oui à l'élargissement démocratique tel que prôné aujourd'hui». (Ibid, p.4).

Comment se manifeste le louvoiement de ses camarades? Traoré Moïse y répond:

«Aujourd'hui, déclare-t-il, certains camarades osent affirmer que nous avons toujours dit oui à l'élargissement, mais qu'il s'agissait de sélectionner, choisir entre les nouvelles Organisations». (Ibid, p.5)

Déjà, dans le N°7 de la Flamme, la Direction dont Moïse a été pratiquement écarté depuis le Congrès de Septembre 1988, introduit une nuance de taille, lorsqu'elle cesse de parler de toutes les Organisations de droite comme défendant les intérêts de la réaction nationale et internationale, pour ne parler que de «la plupart» de ces Organisations. C'est ce qui, pour Moïse Traoré, «relève du procédé de la marche à reculons». Il s'en prend nommément à ses camarades qui sont déchirés, écartelés entre le sentiment de dire non à l'ouverture démocratique et «la peur des conséquences d'une telle position...» (souligné par nous).

Ainsi, concernant

- Alain Zoubga: Moïse Traoré affirme le connaître assez bien. Il est de ces camarades qui:

«argumentent de biais, parlent haut à certains moments, rentrent la queue à d'autres, ou brandissent un argument à un moment, puis un autre totalement opposé etc. (...). Il est de ceux qui s'opposant à "l'ouverture démocratique", répétaient constamment sur un ton irresponsable de plaisanterie: s'ils foncent, on provoque la crise».

Et Moïse de poursuivre:

«On ne plaisante pas avec de telles questions nationales et ceux qui le font ne savent pas le prix qu'il a coûté d'enfanter le mouvement de rectjcation (...). Nous autres nous en savons le prix et je mettrai

personnellement tout en œuvre avec les camarades qui en sont conscients (souligné par nous), pour éviter que ce mouvement ne soit liquidé».

Il est vrai, affirme-t-il, qu'au moment où il était question d'enfanter ce mouvement (entendez: l'assassinat du Président Thomas Sankara), «certains (Alain Zoubga - la précision est de l'auteur) avaient déjà leur billet d'avion et leur bourse, prêts à partir en stage». (Ibid, p.18)

Voilà un aveu de taille! La langue des assassins commence à se délier(5).

- Concernant Kader Cissé: Le théoricien de l'opportunisme et de l'arrivisme. Moïse Traoré l'a appris à ses dépens. Dans ce débat, il tentera de théoriser sur une prétendue différence qui existerait entre «ouverture démocratique» et «élargissement de la démocratie». Selon l'auteur d'une telle «thèse opportuniste»,

«l'on peut être d'accord avec l'ouverture aux Unions Nationales (structures populaires). L'élargissement de la démocratie en revanche signifierait l'intégration des Organisations politiques nées après le 15 Octobre (...). Voilà, ce qu'on appelle théoriser l'opportunisme. Il n'y a pas mille façons de s'ouvrir ou de s'élargir». (Ibid. p.8)

- Concernant Léonard Compaoré, Auteur «d'une autre théorisation», d'où: «une célébrité dans le genre». Il a le secret de «défendre l'opportunisme avec une simplicité désagréable pour ses propres amis». Il est le «spécialiste des points de vue simplistes» et seulement apte à amuser «la galerie avec les perles dora il a le secret». (Ibid, pp.8 et 9). Léonard Compaoré est l'actuel Ministre de l'Administration Territoriale du Front «Populaire» après avoir été Ministre de la Question Paysanne sous le C.N.R. Par ses surenchères mercantilistes, il avait failli compromettre toute la politique du C.N.R. sur le problème paysan. Lorsque le Président Thomas Sankara disait «I», Léonard Compaoré surenchérissait et disait «10», et la simple vérité se transformait en une énormité. Laissons Moïse Traoré décrire Léonard Compaoré:

«S'exprimant contre l'intégration des forces politiques en question, il déclara qu'il était favorable à l'élargissement de la démocratie, mais qu'un tel élargissement ne signifiait nullement ouverture aux nouvelles forces. Pour lui en effet, cette question d'élargissement ressemble à l'élargissement d'une maison. On peut élargir une maison sans en reculer

les limites territoriales; il suffit de faire dans les murs de nouvelles ouvertures, de portes et de fenétres».

Après avoir examiné les manifestations de l'opportunisme au sein de son Organisation, à travers certains individus qui en sont à ses yeux les vecteurs essentiels, Moïse Traoré essaye d'en situer les causes. Elles ont pour noms selon lui: «ambitions malsaines, jalousie morbide, complexes sociaux présentant de forts stigmates de féodalisme, rejet de la critique, esprit de conciliation excessif».

Voilà qui confirme nos propres jugements.

Par ailleurs, l'«U.L.C.»-la Flamme a donné naissance au groupe «Pour Le Parti» (P.L.P.).

Après cela, on s'attendrait à ce que Moïse Traoré se démarque de ce qu'il flétrit lui-même comme étant de «l'opportunisme» ou «la politique de l'hyène». Mais, non! Il se transforme lui-même en hyène. Il aurait fallu, déclare-t-il, pour arriver à la position actuelle ou récuser l'ancienne position ou expliquer son caractère désuet du fait des conditions nouvelles. Lui, a eu à réfléchir sur ces questions. Les prises de positions exprimées dans le N°6 de la Flamme découlent des conditions de l'époque qui se caractérisaient par:

«une ambiance générale de remise en cause de la Révolution accompagnée d'appels répétés au retour à une "vie constitutionnelle normale", au retour de l'armée dans les casernes.

- une propagande sur un échec de la Révolution imputé à l'échec des communistes.
- un réveil général des forces politiques de toutes natures y comprises les forces politiques ultra-réactionnaires affichées.
- des agissements extrêmement malveillants à l'endroit des Organisations de gauche et des attaques d'une rare violence contre les révolutionnaires surtout au moment des élections.
- une attaque contre les structures populaires (fermeture des permanences dans certaines localités).»

«Ceci à mon sens, conclut-il, a joué en faveur du caractère radicaliste et exclusiviste des positions du journal, ne lui permettant pas de prendre en compte les différences pouvant exister entre les divers groupes». (Ibid, p.11)

Quelles sont les différences apparues entre les diverses Organisations politiques de droite qui hier encore étaient considérées toutes comme étant attachées à la défense «de la réaction nationale et internationale»? On a beau chercher dans la «déclaration» de Moïse Traoré, on ne trouve nulle trace de l'existence d'une quelconque «différence». Mieux, toutes ces Organisations «constituent le mouvement bourgeois libéral de notre pays en constitution» (Ibid, p.12). Suit une affirmation sans aucune argumentation: «Ainsi, l'on peut constater objectivement que certaines sont plus d gauche que d'autres etc.» (Ibid, p.12).

La voie étant ainsi balisée, «l'hyène» qui s'est affamée de n'avoir pas amorcé «la marche à reculons», se précipite tête en avant pour combler la distance la séparant des autres. Sous l'emprise d'une fureur ambitieuse, notre homme surpasse les autres dans la théorisation de «l'opportunisme»:

«Cependant, ce mouvement libéral bourgeois ne peut prendre la même forme que dans les autres pays (...). C'est de la vigueur de notre action révolutionnaire que dépendra son assujettissement au mouvement révolutionnaire ou son alliance totale avec la droite classique. Il nous faut savoir maîtriser ce mouvement dont la résurgence était fatale après les quatre années de silence et de résignation». (Ibid, p.12)

Il appelle en renfort de son argumentation le Président du C.N.R., qui, dit-il, avait commencé à lâcher du lest, par le fait qu'il avait recours aux compétences de certains éléments, «représentants avancés de ces tendances».

Le Président du C.N.R. avait donné son accord pour la réouverture du journal l'Observateur. Enfin, «le Président du C.N.R. avait furtivement invité les ministres à reprendre les licenciés et autres dégagés». Etc.

Sa déduction: «C'est dire que cette tendance est un mouvement irrépressible parce qu'elle tient d la structure sociale et économique de notre pays». (Mid,

Mais où veut-il en venir? Il f init par avouer:

«En réalité, l'apparition de ces nouveaux groupes et leurs agitations sont le reflet des tendances sociales économiques en développement accéléré, dans le cadre du mouvement de rectification. C'est pourquoi, il apparaît vain de lutter contre leur intégration dans le cadre du Front sous peine pour les communistes de perdre le contrôle général de la situation en menant une lutte d'arrièregarde en contradiction avec les besoins du développement social» (souligné par nous, Ibid, p.15).

Nous ne pensons pas utile de réfuter le caractère d'une telle «théorisation». Nous avons affirmé plus haut que Moïse Traoré ne saurait s'agiter, ni se rebeller contre la politique dominante au sein du Front «Populaire», parce que l'on détenait contre lui et bien d'autres des dossiers de prévarications. Cependant, il laisse échapper des éléments d'une importance capitale quant à l'évolution future du mouvement de «rectification»:

«Cependant ces forces se manifestent dans des conditions où les communistes sont plus désunis que jamais. Ils paraissent (...) coin me des personnages mesquins dont les luttes intestines et de préséance sont interminables et ennuyantes.

Une telle image que les communistes sont en train de donner d'euxmêmes est de nature à compromettre dangereusement leur suprématie politique et dans une certaine mesure, la Révolution elle-même». (!bid, p.15)

La dernière justification que Moïse Traoré donne dans sa plaidoierie afin de se rallier à la politique d'ouverture du Front «Populaire» aux Organisations de droite, couronne son opportunisme érigé en théorie:

«En effet, malgré l'existence des statuts du Front, il s'est développé dans l'esprit des militants, une certaine confusion entre le Front et la Coordination du Front Populaire telle qu'elle existe et fonctionne aujourd'hui. Ainsi, l'on aboutit à une assimilation inconsciemment du Parti au Front. Le premier est fondé sur une unité idéologique, le second est une

réunion de diverses forces politiques et idéologiques. Le premier dirige le second qu'il a lui-même mis en place. Pour cela, il trouve les voies et moyens nécessaires.

En perdant de vue que le Parti qui sera issu de l'unification des Organisations communistes a pour rôle d'organiser et de diriger le Front, nous avons développé un refus obstiné de nous rallier ces forces et de cohabiter avec elles tout en préservant l'hégémonie». (Ibid, pp.11 et 12)

Voilà comment on trompe le plus grand nombre en se nourrissant d'illusions.

XXI

LES ORGANISATIONS DE DROITE À L'APPUI DU FRONT «POPULAIRE»

1°) Le Groupe des Démocrates et Patriotes (G.D.P.)

Il a été créé par Issa Tiendrébéogo, l'un des principaux partisans de l'avènement du Front «Populaire», qui a participé à la confection de tracts orduriers. Ex-dissidents du M.L.N. du Professeur Ki-Zerbo, Issa Tiendrébéogo et Philippe Somé ont évolué pendant longtemps en «indépendantistes» et ont fini par être drainés dans le mouvement de la Révolution d'Août.

Depuis la période du C.S.P.1., Issa Tiendrébéogo, sur notre proposition, entra dans le gouvernement au poste de l'Enseignement supérieur, cela après des tractations avec le P.A.I. qui voulait se réserver le poste de l'Education Nationale. Entré ainsi de façon impromptue dans le mouvement des révolutionnaires qui allaient organiser l'avènement de la Révolution d'Aôut, Issa Tiendrébéogo va manoeuvrer pour consolider sa position.

De 1983 à 1986, il demeure ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, domaine dans lequel il n'apportera aucune réforme significative, se contentant d'une gestion de routine. Outre ses attributions officielles, tablant sur son droit d'aîné, il va s'ériger en «conseiller» tour à tour du Président Thomas Sankara et de Blaise Compaoré.

Avec le mouvement d'élargissement du C.N.R. entrepris en 1986, il devient membre du C.N.R. La détérioration de ses rapports avec le Président Thomas Sankara date de cette époque et est sanctionnée par son départ du ministère. Il en conservera une haine mortelle contre le Président du C.N.R.

Sous la «Rectification», il a été jusqu'à ces derniers temps, le conseiller le plus écouté du Président du Front «Populaire».

Sa femme, Alice Tiendrébéogo, qui a occupé dans le premier Gouvernement du Front «Populaire», le poste de secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales, est aujourd'hui, ministre de l'Alphabétisation. Elle s'est trouvée un lien de parenté avec Chantal Terrasson de Fougère, épouse de Blaise Compaoré. Ce qui a contribué à renforcer la position déjà privilégiée de Issa Tiendrébéogo auprès du Président du Front «Populaire».

Pour préserver les intérêts de la famille, et contrebalancer l'influence des frères Palm (le gendarme et l'ex-ministre), ils ont nommé leur commun beau-frère, Alain Wilma, à la direction générale de la Sécurité de l'Etat. Depuis, une rivalité devenue de plus en plus ouverte a opposé les deux patrons de la Sécurité, c'est-à-dire le Capitaine de Gendarmerie Palm, et le Commissaire Wilma Alain. Prétextant une telle rivalité, Blaise les a tous deux limogés de leur poste. Mais c'était en réalité une façon de se débarrasser du Capitaine Palm.

Après l'avènement du Front «Populaire», Issa Tiendrébéogo fut le «chevalier» engagé par Blaise Compaoré pour ramener à lui toutes les forces réactionnaires et conservatrices. Il entreprit, avec le Gouguin Nabah, le nommé Casimir Tapsoba, de ressusciter une aile du R.D.A., pensant pouvoir s'ériger en leader. Mais ce fut sans compter avec les militants du R.D.A. qui ne pouvaient accepter le leadership d'un transfuge du M.L.N., connu pour ses intrigues. On le laissa agir, mais une fois l'Organisation constituée, on refusa de lui faire une place au sein de la direction. Déçu, Issa Tiendrébéogo entreprit de créer sa propre Organisation.

Tel est l'historique de la naissance du G.D.P. qui, selon ses détracteurs, ne représente que la seule personne d'Issa Tiendrébéogo.

Issa Tiendrébéogo ne s'est jamais caché de son anti-communisme qui, par bien des côtés, est resté primaire. Sa stratégie est de faire intégrer le Front par les forces de droite, afin de réduire à leur plus simple expression les groupuscules dits «communistes» qui se sont accaparés dès les débuts de la Coordination du Front «Populaire».

De tous les membres du Front «Populaire», il est celui qui voyait d'un bon oeil, l'entrée de l'U.L.C.(R) dans le Front. Il y oeuvra d'ailleurs clairement: l'U.L.C.(R) étant l'Organisation pouvant contenir dans leurs ambitions hégémoniques les trois Organisations réunies (le G.C.B., l'U.C.B. et l'«U.L.C.»-la Flamme). On lui doit donc l'accalmie observée à un moment donné dans la répression dirigée contre notre Organisation et ses militants.

Dans la «Déclaration du Groupe des Démocrates et Patriotes (G.D.P.) à l'occasion du premier anniversaire de l'avènement du Front "Populaire" (F.P.)», un appel est lancé en faveur de l'unité des forces de progrès du Burkina. Le G.D.P., qui se considère comme force de gauche, force de progrès, «est né, y estil écrit, après le 15 Octobre 1987, pour participer de façon organisée à la Révolution. Des analphabètes politiques ou des gens de mauvaise foi s'inquiètent (1"'U.L.C."-Ia Flamme et le G.C.B. notamment, croyons-nous devoir préciser aux lecteurs) de la naissance après le 15 Octobre, d'Organisations telles que le G.D.P., et ils nous font des procès d'intention.» (p.3)

Et au G.D.P. de rappeler à ces Organisations qu'elles aussi n'ont vu le jour qu'à la faveur de l'avènement de la Révolution d'Août 1983.

N'est-ce pas que «ce sont les conditions historiques qui font naître les organisations Politiques ou de masse?».

Les «intérêts inavouables» de ces «gens de mauvaise foi» n'empêcheront pas le G.D.P. de «participer à l'oeuvre de rectification engagée par le Front Populaire en oeuvrant pour la réalisation de son programme et à l'unification de toutes les forces de progrès du Burkina Faso...

C'est pourquoi aussi le G.D.P. dénoncera et combattra avec force et esprit de suite tous comportements, toutes attitudes, toutes pratiques d'où qu'elles viennent (individu, groupe, organisation...) qui sont de nature à compromettre la réalisation du programme du F.P. et l'unité du peuple autour du Front Populaire.» (p.3)

Le G.D.P. se démarque du régionalisme! On aura tout vu dans ce domaine où l'on flétrit ce que l'on pratique tout en louant ce que l'on évite de pratiquer! La Déclaration précise:

«Un des principes qui guident le G.D.P. dans son action, est la non discrimination clanique, tribale ou régionale. (cf. Statuts du G.D.P.). Si le Burkina est l'un des pays où le tribalisme et le régionalisme n'ont jamais constitué un réel problème, nous devons être vigilants pour que quelques individus pseudo-intellectuels en mal de popularité et d'arguments politiques, n'en viennent à compromettre dangereusement l'unité de notre peuple par ces pratiques.» (p3)

Comment Issa Tiendrébéogo peut-il prétendre souscrire au principe ci-dessus évoqué, lui qui, quelques jours seulement avant le 15 Octobre 1987, a participé à l'élaboration et à la ventilation d'un tract dont le contenu invitait tous les Mossis sans exception, à bouter du pouvoir l'usurpateur étranger (entendez: le Président Thomas Sankara). Un tract dans lequel on osait écrire que la nation burkinabé tient du fait des seuls Mossis qui furent les artisans de son histoire.

Un tract dans lequel vingt-sept ans après l'acquisition de l'indépendance politique par notre pays (c'est-à-dire sa constitution en Etat national), et surtout après quatre années de Révolution Démocratique et Populaire, on exhortait les Mossis à prendre conscience du fait que, désormais, «le sang d'un Mossi ne devra plus être versé au profit d'un non-Mossi». Ce tract est à retenir dans les annales de l'histoire du peuple burkinabé. La mémoire collective ne devra jamais l'oublier comme un échantillon de ce dont sont capables les forces conservatrices dans leurs visées hégémoniques.

Dans sa déclaration, le G.D.P. poursuit en insistant sur le fait suivant:

«après plus de cinq années de Révolution, l'union des forces de gauche reste à réaliser (...). Seule l'unité des forces de progrès (Démocrates, Patriotes, Révolutionnaires souscrivant aux Statuts et au programme du Front Populaire) peut consolider et approfondir le processus révolutionnaire.»

Pour rendre possible cette unité, il faut, recommande le G.D.P.:

- bannir le sectarisme: «que cessent les prétentions de certaines Organisations qui croient à tort, qu'en dehors d'elles, il ne peut y avoir de ligne juste, et traitent les autres Organisations avec mépris»;
- instaurer des rencontres entre organisations pour une meilleure connaissance mutuelle à même de dissiper les préjugés des unes visà-vis des autres.

Le mérite de la Déclaration du G.D.P., c'est d'avoir insisté à la suite du P.A.I. sur la nécessité pour les groupes et organisations politiques, de faire une autocritique approfondie de leur participation au sein du C.N.R.: «On a même eu l'impression, déclare le G.D.P., que chaque groupe ou Organisation, tout en reconnaissant avoir eu une part de responsabilité, se dépêche de passer sous

silence ses propres erreurs.» (p.2)

Et le G.D.P. convie à la réflexion:

«c'est celle plus approfondie, plus fine, plus sincère, plus courageuse qui n'escamote pas les raisons profondes des erreurs et déviations du passé (...). Méditons sur nos propres carences, sur nos responsabilités passées pour mieux nous corriger et nous rendre plus responsables pour la consolidation et l'approfondissement de notre révolution. Les questions que nous devons nous poser sont nombreuses. Elles dépendent de notre capacité à transcender notre subjectivitisme pour nous situer dans le domaine objectif:

- 1400 enseignants ont été licenciés après une grève sauvage. Tout le monde reconnaît aujourd'hui que ces licenciements étaient abusifs. Alors, question: à qui profitait cet acte? A quels individus ou groupes ou Organisations? Ceux qui tentent à présent, à coups de cris, de s'innocenter, devraient en avoir honte.

(la sortie est dirigée de façon évidente contre le P.A.I.)

- "Des syndicalistes ont été pourchassés, humiliés, vilipendés. Tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que c'était là une erreur. Alors, question: quels étaient les auteurs intellectuels de cet énorme pas de clerc?"

(l'U.C.B., se voit ainsi interpeller)

"Autre question: et ceux qui demandaient la suspension de certains syndicats? Où sont-ils? Qu'ils interrogent leur conscience!"

(Encore une sortie contre le P.A.I.)

- "Parlons des groupes de soutien à l'ancien Président du C.N.R. Questions: quels sont ceux qui en faisaient partie? Quels en étaient les animateurs?"

(Ici, se trouvent confondus pêle-mêle, des transfuges de l'U.L.C.(R), des éléments de l'U.C.B., et certains éléments de "la Flamme" - le couple Traoré

Moïse et Alima - qui se retrouvent aujourd'hui au sein du Front "Populaire")

Les réponses à ces questions, selon le G.D.P., permettent de faire une analyse approfondie de la situation politique présente, «et dès lors, de développer plus de vigilance afin que des imposteurs ne se camouflent dans nos rangs pour nous conduire une fois de plus sur le chemin des ronces».

Sans commentaire.

2°) La Convention Nationale des Patriotes Progressistes (C.N.P.P.)

Ce regroupement s'est fait selon deux caractéristiques essentielles:

- a) Y sont accourus tous les intellectuels du groupe Mossi de Ouagadougou qui considéraient qu'enfin, au Burkina Faso, un des leurs était parvenu au pouvoir. Et ce mouvement est sous-tendu par un groupe de pression constitué en défenseur des intérêts dominants des Mossis de Ouagadougou autour de personnalités tels Joseph Ouédraogo, le Cardinal Paul Zougrana, les divers chefs coutumiers de la cour du Mogho Naba.
- b) Ces intellectuels réunis n'ont pas seulement en commun leur appartenance tribale. Ils sont aussi des démocrates-chrétiens, ayant milité pour certains au sein du M.L.N. devenu après l'alliance entre KiZerbo et Joseph Ouédraogo, le Front Progressiste Voltaïque (F.P.V.).

Dans une publication en date du 31 Octobre 1988, intitulée: «La Convention Nationale des Patriotes Progressistes (CN.P.P.) et la Conjoncture Politique», ces intellectuels annoncent la couleur. Mais avant de se définir, le C.N.P.P. procède à une analyse de la période du C.N.R. que nous devons reproduire intégralement tant elle caractérise de façon claire les ressentiments des classes déchues vis-àvis de la Révolution. Lisons:

«Le 4 Août 1983, dans la nuit, un Régime Politique de type nouveau s'installe chez nous: la Révolution. Des bouleversements s'ensuivent, avec précipitation et sans analyse profonde des conséquences. Un an après (1984), la Haute-Volta devient le Burkina Faso; la couche supérieure de l'armée et la haute administration sont renouvelées presque intégralement.

Une autre année plus tard (1985), il est officiellement publié que le Régime politique en place, la Révolution, est dirigé par un Consortium de groupes Communistes restés jusque-là clandestins, ou venant de naître à la faveur des événements du 4 Août 1983.

Le pays tout entier comprend alors (souligné par nous) la nature des exactions, des menaces, des répressions, de la terreur qui s'abattaient sur lui. La réplique ne se fait pas attendre: démobilisation et résistance passive et active.

Ainsi, de clarification en délestement, contradictions internes aidant, on parvint à la rectification dont le processus entend préserver la révolution des excès et des sectarismes groupusculaires, et dans ce contexte, il est fait appel à tous les patriotes et démocrates pour la construction nationale. En réponse à cet appel, et prenant en compte l'histoire traumatisante du C.N.R., la C.N.P.P. s'est crue un devoir d'apporter sa pierre à cette oeuvre (cf. Déclaration du 23 Janvier 1988).»

Qu'est-ce que la C.N.P.P.?

«La C.N.P.P. est une Formation Politique de caractère national, nationaliste et progressiste (...). Elle s'oriente résolument vers l'avenir, la recherche du progrès collectif et individuel, en tirant sa substance philosophique des valeurs authentiques forgées par l'histoire de notre peuple.»

Quelle est son «option politique»? Pour la définir, la C.N.P.P. s'appuie sur un certain nombre de considérations:

- a) Sans la «participation consciente de la majorité numérique» il est impossible à tout Parti, tout régime politique encore moins à tout individu de conduire le développement réel du pays.
- b) «L'oppression, la terreur, la violence comme méthodes d'exercice du pouvoir au nom de qui ou de quoi que ce soit, donneront toujours des résultats négatifs au Burkina.»

Et pourtant, dans l'histoire du Burkina Faso, a-t-on connu un régime plus

meurtrier, plus terroriste, ayant choisi la violence comme moyen de gouvernement, que le régime du Front «Populaire»? LA C.N.P.P., malgré tout, se bat pour faire partie du Front «Populaire». Quels intérêts de classe y a-t-il làdedans?

c) «Le sectarisme et la haine politique conduisent inéluctablement à l'échec de toute entreprise politique.»

Pourvu que le Front «Populaire» fasse sienne cette considération, et se débarrasse de la haine qu'il voue au Président Thomas Sankara et aux militants sankaristes!

Par conséquent, et au regard de ces considérations, la C.N.P.P. préconise dans la formulation de son «option politique»:

1. «La cohabitation des principaux courants politiques».

Ce qui doit lui ouvrir les portes d'entrée du Front «Populaire». Cette cohabitation inclut-elle, les partisans Sankaristes? L'idée n'a même pas effleuré ces «patriotes progressistes» réunis en «Convention Nationale.»

2. «Un contrat social entre les partenaires socio-économiques: Etat, Patronat, Organisations des travailleurs.»

Pour un tel «contrat social équitable et respecté», la C.N.P.P.:

«opte à cet effet, pour une orientation de Sociale-Démocratie qui est un système politique non Communiste assurant:

- 1) L'élection libre et démocratique des organes de l'Etat.
- 2) La propriété privée des moyens de production tout en réservant un large secteur stratégique à l'Etat.
- 3) La solution des grands problèmes socio-économiques par une concertation permanente entre l'Etat, les Organisations des travailleurs et le Patronat.
 - 4) La réalisation d'une justice sociale, par la répartition équitable des

richesses nationales, au moyen de prélèvements fiscaux avantageant les moins nantis.

La Social-Démocratie a pour objectif l'établissement d'un socialisme démocratique sans contrainte ni embrigadement.»

S'il est vrai que l'avenir se présente favorablement pour la socialedémocratie, il est faux de confondre, en dépit de leur couverture, les libéraux-bourgeois, les féodalo-bourgeois dont l'idéologie tribaliste se veut nationaliste, aux réformateurs social-démocrates qui ont enterré le nationalisme depuis belle lurette et qui se sont départis de l'anticommunisme primaire.

Comment du point de vue de la C.N.P.P., se caractérise la conjoncture nationale? Lisons sa Déclaration du 23 Janvier 1988:

- «A la date du 15 Octobre 1987, le Burkina se trouve à la croisée des chemins:
- le C.N.R. a fini de tout démolir ("de briser l'Etat néo-colonial et ses œuvres").

-La reconstruction s'avère moins simple que la destruction».

Cela est évident. Mais il a bien fallu que quelqu'un, qu'un groupe d'individus, assument au péril de leur vie, la «destruction de l'Etat néo-colonial». Ce qui offre aux «sociaux-démocrates» d'aujourd'hui, la possibilité de se poser en «architectes de l'avenir». Seuls ceux qui osent et qui savent détruire, peuvent et savent aussi ce qu'il convient d'édifier à partir des ruines. Alors que quiconque se refusant d'entreprendre l'oeuvre pénible de destruction, ne saurait édifier quelque chose de meilleur.

La C.N.P.P., conclut en expliquant les raisons véritables de sa générosité «Social-Démocrate»:

«Le processus de Rectification, offre par ce biais, une chance de sauver en même temps le pays et la Révolution: encore faut-il que les groupes, membres exclusifs actuels du Front, le comprennent et s'y conforment.»

La cohabitation que voilà! Mais les «socio-démocrates» burkinabé de la

C.N.P.P., devraient se renseigner auprès du Président français, M. François Mitterrand, pour savoir si sa conformité à la cohabitation a été pour lui une situation souhaitable ou imposée par le rapport de forces.

Nos «socio-démocrates» burkinabé, se taisent sur les valeurs qui sont si chères à la sociale-démocratie internationale, à savoir:

- le refus du recours à l'assassinat comme moyen d'acquisition du pouvoir,
- la défense des droits de l'homme en condamnant les arrestations arbitraires et les tortures;
- l'instauration de la démocratie et la préservation des libertés individuelles et collectives.

Et c'est avec un tel discours, que les «socio-démocrates» burkinabé de la C.N.P.P., veulent se faire une place dans le sérail de la social-démocratie internationale! Eux qui n'ont pas su protester contre l'assas sinat d'un homme qui avait pour nom Thomas Sankara, qui n'ont pas su exiger pour lui et les multiples victimes du Front «Populaire», une sépulture décente! Eux qui, aveuglés par un anti-communisme primaire, n'ont pas su déceler dans l'ouvre entreprise par le Président Thomas Sankara, des actes dont la portée est louée par les socio-démocrates sincères et honnêtes de tous les pays. Eux qui gardent un silence complice sur les exactions d'un régime qui emprisonne, torture et assassine sans jugement.

Aujourd'hui, le rapport des forces au sein des nations est tel que les défenseurs les plus acharnés de la propriété privée des moyens de production, sont obligés de camoufler leurs discours sous le couvert de la sociale-démocratie. La C.N.P.P., au Burkina Faso, n'échappe pas à une telle exigence.

3°) Le Mouvement des Démocrates et Patriotes (M.D.P.)

L'U.N.D.D. de Maurice Yaméogo n'entend pas être en reste. Armant le bras de son fils, Herman Yaméogo, il crée le M.D.P.

Nous ne disposons comme document émanant du M.D.P., que le texte du communiqué conjoint - signé par la C.N.P.P., l'U.D.P.B. et le M.D.P. - intitulé «Message du Comité de Liaison des Forces Patriotiques et Démocrates

(CN.P.P.-M.D.P.-U.D.PB.) à l'occasion de l'an I du Front Populaire», daté du 12 Octobre 1988. Ainsi, pendant que les forces dites «de gauche» n'arrivent pas à mettre sur pied leur Organisation unique de coordination (le fameux Comité Central provisoire) les forces de droite, elles, n'ont pas perdu leur temps. Elles se sont dotées d'un «Comité de Liaison des Forces Patriotiques et Démocratiques».

Aujourd'hui, du fait des quatre années de révolution sous la direction du C.N.R., nulle force n'ose s'assumer en tant que force de droite réactionnaire et conservatrice. On est soit «démocrates», «patriotes» et «progressistes» pour les plus timorés, soit «révolutionnaires» et «communistes» pour les plus hardis.

Il y a d'un c6té, un «Comité de Liaison des Forces Patriotiques et Démocratiques» qui coordonne les actions de la C.N.P.P., du M.D.P. et de l'U.D.P.B. et, de l'autre, un projet de constitution d'un «Comité Central Provisoire» à qui sera confiée la tâche de coordination entre les groupes dits «communistes» que sont le G.C.B., l'U.C.B. et l'«U.L.C.»-la Flamme.

Depuis, une Organisation est apparue et se présente comme le résultat de la fusion de ces Organisations "communistes». Mais en réalité, il s'agit d'une simple mutation de la seule U.C.B. par l'adjonction de quelques éléments transfuges des deux autres Organisations. Au milieu se tient le G.D.P., comme trait de liaison entre la droite et ladite «gauche».

Le «Comité de liaison», se contente de «réitérer» son soutien et sa «disponibilité au Président du Front Populaire et au Mouvement de Rectification».

Il estime que «La construction nationale au Burkina Faso est désormais possible depuis le 15 Octobre, par la raison, le dialogue franc, l'association des complémentarités.»

Il a raison en cela, si l'on entend par «construction nationale» le développement économique et social en faveur des classes parasitaires. Il considère à juste titre la date du 15 Octobre 1987, comme étant «le jour qui a réouvert les portes de l'espérance» pour la conquête par les classes parasitaires, de leur «royaume perdu».

Cependant, il demeure quelque part insatisfait et se propose de «jeter un

regard rétrospectif sur le chemin parcouru, afin de voir s'il (ce jour du 15 Octobre 1987) a été conforme aux espérances et aux promesses, et de voir ce qui peut être fait pour conserver la flamme de la mobilisation ou pour l'attiser.»

Si «malheureusement, il existe encore des zones retranchées (...) et que sur certains points, les promesses faites n'ont pas été réalisées, ou ne l'ont été que partiellement»; par exemple,

- dans le domaine de «la transparence au niveau de l'appareil suprême de l'Etai» (les mots à notre époque ne sont plus l'apanage d'un groupement idéologique quelconque);
 - «l'absence d'ouverture politique nationale»;
- «l'absence d'une loi fondamentale», pour garantir les acquis de la droite, cela s'entend;
- «la réforme des statuts de la Fonction Publique» (pour la restauration des avantages acquis de par l'inégalité consacrée dans la hiérarchisation des fonctionnaires).

Cependant, le «Comité de liaison» admet que:

«ce qui a été déjà fait, est à mettre au crédit de cette nouvelle éthique politique plus soucieuse de tolérance et plus soucieuse d'aboutir à une adéquation de l'action politique aux aspirations populaires.»

Ainsi, le «Comité de liaison» reconnaît au crédit du Front «Populaire», les mesures suivantes:

«Au plan intérieur, on notera:

- les mesures relatives à la décrispation sociale;
- les mesures relatives aux loyers;
- la réalisation d'infrastructures, le renforcement d'équipements collectifs;

- l'abandon des mesures fantaisistes et anti-économiques: ville blanche, interdiction d'importation des fruits et légumes;
 - la suppression du port obligatoire du Faso Dan fani».

«Au plan extérieur, le Front Populaire a développé, intensifié et diversifié la coopération tant bilatérale que multilatérale et, tenant compte des impératifs de la géo-politique de même que des relations séculaires qui unissent les différentes populations de la sousrégion, il a réussi à assainir les relations avec les pays voisins.»

En effet, le Front «Populaire» a tellement réussi à «assainir» les relations avec les pays voisins, que c'est aujourd'hui avec le Togo et la Côte-d'Ivoire, que le Burkina Faso entretient les meilleurs rapports au détriment des liens avec le Ghana. Aujourd'hui, le Général Eyadéma Gnassigbé, s'est érigé en véritable «parrain» du Capitaine Blaise Compaoré, qu'il initie aux méthodes dictatoriales terroristes et à la démagogie. Ainsi, la garde de Blaise Compaoré est-elle envoyée au Togo pour y être encadrée. A peine, le Général Eyadéma institue-t-il un Comité des «Droits de l'Homme», que Blaise Compaoré se hâte de l'imiter.

Aujourd'hui, c'est avec l'armée togolaise et non l'armée ghanéenne, que l'armée burkinabé entreprend des manoeuvres communes. C'est un choix lourd de sens.

4°) Le Groupe des Démocrates Révolutionnaires (G.D.R.)

A l'heure où fleurissent les Organisations politiques disposées à prendre une part active au processus de «Rectification», un groupe d'intellectuels «fêtards» n'entend pas être en reste. Chaque soir, ils ont l'habitude de se retrouver dans une buvette dénommée «Coup de frein». C'est ainsi qu'un jour, entre deux verres, ils ont l'idée de structurer leur Amicale, afin d'essayer de se tailler une place dans ce fourre-tout qu'est le Front «Populaire». Ainsi naquit le G.D.R. Ses principaux animateurs ont pour noms: Lindou Thiam, Moctar Tall, Vinou Yé et Sidan Séré.

Ce groupe a peu publié. On se doute bien qu'un tel regroupement ne puisse afficher une physionomie politique déterminée, ses membres étant surtout liés par l'appât du gain et de la réussite.

5°) Le Mouvement Intérieur de Résistance (M.I.R.)

Le M.I.R., dans son «Appel du 15 Octobre 1988», qui est l'expression la plus hargneuse et la plus haineuse des classes réactionnaires, revanchardes, somme le Président du Front «Populaire» de «choisir entre ces groupuscules, ramassis d'ambitieux et de voleurs, genre Alfred Kondombo et consorts, et l'écrasante majorité du peuple qui veut le soutenir.»

XXII

LA STRATÉGIE BONAPARTISTE DU CAPITAINE B. COMPAORÉ

Au-dessus de toute cette mêlée - organisations de droite et de «gauche» réunies -, Blaise Compaoré navigue - tout comme sur le plan extérieur, il navigue entre les pays progressistes et les pays réactionnaires, et entre Khadafi d'une part, Houphouët, Eyadéma d'autre part. Pour combien de temps encore tolèrera-t-il ce clivage, ou sera-til lui-même toléré par les différentes factions en rivalité de prééminence?

Cette stratégie bonapartiste de B. Compaoré qui vise l'instauration d'un pouvoir absolu, repose sur les contradictions entre les diverses classes, contradictions suscitées et entretenues à dessein, et qui dans leur développement neutraliseront les différentes forces antagonistes au profit d'un «maître absolu».

Avant de décrire les différentes étapes de cette stratégie, il est très instructif de savoir dans quelles conditions Blaise Compaoré a créé l'Organisation pour la Démocratie Populaire-Mouvement du Travail (O.D.P.-M.T.).

1°) L'O.D.P.-M.T.: la préfiguration d'un parti unique «d'avant-garde»

Le 15 Avril 1989, l'opinion burkinabé fut informée par la voix du Capitaine Yé Bognessan Arsène, «Coordonnateur National des Structures Populaires» de la naissance de l'O.D.P.-M.T., qui consacre l'unité des organisations marxistes-léninistes, au sein du Front «Populaire».

C'était là l'aboutissement de la conférence unitaire tenue le même jour sous la présidence du Capitaine Laurent Sédégo, en sa qualité de Président de la commission de préparation de ladite conférence.

Dès le lendemain, un «acte de dissolution de l'Union des Communistes Burkinabé (U.C.B.)» était publié. Le comité central de l'U.C.B., conformément au mandat que lui avait donné la 4ème conférence de l'Organisation, tenue du 8

au 9 Avril 1989, a décidé de cet acte au profit «de l'Organisation unique d'avant-garde» qu'est l'O.D.P.-M.T.

Le même jour, une «déclaration de l'Organisation Communiste "Pour Le Parti" (P.L.P.)», indique que les militants de cette formation, «après avoir constaté une convergence totale de points de vue avec 1'O.D.P.-M.T., lors des entretiens fructueux de ce jour, 16 Avril 1989...», proclament «solennellement» leur «adhésion totale au processus unitaire» ainsi initié.

Cette formation, que l'on appelle ironiquement «Pour le Poste» (P.L.P.) et dont les principaux animateurs sont Moïse Traoré et Simon Compaoré, n'était donc pas associée à la conférence unitaire du 15 Avril. L'opportunité était trop belle pour qu'elle ne s'en saisisse pas. Nous verrons pourquoi.

Au même moment, des militants dissidents du G.C.B., sous la houlette de Salif Diallo (membre co-fondateur avec Basile Guissou de la section Burkinabé du Parti Radical italien), diffusent un document intitulé «Vive l'O.D.P.-M.T.». Ils y écrivent:

«La création de l'O.D.P.-M.T., s'est faite après une âpre lutte idéologique et politique, contre les divers courants menchévistes, parties prenantes du processus révolutionnaire actuel.Nous militants du G.C.B., au vue des positions anti-unitaires, de la direction de ce groupe, avons choisi consciemment de militer au sein de l'O.D.P.-M.T., afin de contribuer...»

L'«U.L.C.», quant à elle, dans le N°8 de La Flamme du 15 Avril 1989, laisse entendre que des difficultés de dernière heure ont surgi dans le processus d'unification. Elle n'est cependant pas opposée à l'unification. Elle ira vers elle après avoir «liquidé ces liquidateurs» qui ont pour noms: Moïse Traoré et Simon Compaoré. Le premier, «communiste dégénéré», désemparé par la perte de son poste. Si aujourd'hui il court à l'O.D.P.-M.T., c'est parce qu'il lutte «pour reconquérir un poste, surtout un poste juteux.»

Ce survol rapide de la littérature «Communiste» autour de la création de l'O.D.P.-M.T., dévoile que celle-ci n'a pas recueilli l'assentiment des Organisations dites «communistes», membres du Front «Populaire».

La seule Organisation représentée à la Conférence Unitaire du 15 Octobre, en

plus de l'O.M.R. - recréée style Front «Populaire» - fut l'U.C.B. Les deux autres (G.C.B. «U.L.C.»-la Flamme) n'y ont pas pris part.

En réalité, l'O.D.P.-M.T., c'est l'U.C.B., augmentée des militaires de Blaise Compaoré auxquels se sont joints quelques militants du G.C.B. et de l'«U.L.C.»-la Flamme, poussés à la dissidence.

Les même causes produisant les mêmes effets, déjà, l'examen des documents internes à l'«U.L.C.»-la Flamme, nous avait permis de comprendre la nature des divergences entre les Organisations politiques membres du Front «Populaire» qui rendaient l'unification difficile.

En effet, le ler Avril 1989, lors d'une réunion de la Coordination du Front «Populaire» (regroupant les représentants des Organisations à unir), réunion présidée par Blaise Compaoré lui-même, la «démarche unitaire» fut remise en cause par le G.C.B. que Blaise Compaoré avait utilisé pour compromettre le processus d'unification entrepris sous le C.N.R.

Quelles raisons le G.C.B. a-t-il mis en avant pour entraver le processus d'unification de Biaise Compaoré? Il nous faudra nous référer (à défaut d'avoir en notre possession des éléments venant des intéressés eux-mêmes) à la «Lettre ouverte» de Salif Diallo (Directeur de Cabinet du Président du Front «Populaire»), adressée à la Direction du G.C.B., et datée du 10 Avril 1989. On peut y lire:

«A l'instar des autres organisations M.L. (= Marxistes-Léninistes) membres du Front, le G.C.B. s'est prononcé ouvertement dès les premières heures du mouvement de rectification pour l'unification immédiate jugeant à cet effet les conditions subjectives et objectives remplies. Quel ne fut pas notre étonnement, qu'après la rédaction de la plate-forme programmatique d'unification, la direction arrive à la grande trouvaille "scientifique": oui pour l'unification, mais maintien des trois organisations.»

Ce qui en un mot, signifierait la création d'une confédération d'organisations et non une organisation unique.

Notons que le C.C. de l'«U.L.C.»-la Flamme, avait écrit dans sa «lettre

circulaire N°7, à toutes les cellules» (Février 1989):

«Du reste, la position du G.C.B. sur la procédure de dissolution (...) est à l'analyse, une question de fond, un manque de conviction quant au succès du processus d'unification.»

Suite à cette première argumentation, la Direction du G.C.B. - si l'on se fie au contenu de la «lettre ouverte» de Salif Diallo - passe à un autre front d'attaque: «créer des zones unifiées et non unifiées» et placer tout ce système sous la direction d'un organe unique. Ceci permettra de renforcer l'unité d'action entre les militants des Organisations à unir, en les éprouvant quant à leur volonté sincère d'union.

En dépit de cette nouvelle tentative d'entrave, on procéda à l'élaboration des statuts et du règlement intérieur devant régir la vie interne de l'Organisation unique qui serait l'aboutissement du processus d'unification. A ce stade d'avancement du processus, la direction du G.C.B. formula encore une nouvelle réserve.

«Oui pour l'unification, mais débat préalable autour de l'unité d'action entre révolutionnaires, afin de garantir le succès de l'unification contre l'opportunisme.»

A la réunion du ler Avril de la coordination du Front «Populaire», c'est s'accrochant à cette dernière raison, que la direction du G.C.B. dénonça les termes de l'unification.

2°) Les points de vue de M.C.B. à la réunion du 1er Avril

L'U.C.B. propose que malgré les réserves ou le refus du G.C.B., l'on poursuive le processus d'unification entamé et s'en prend à des «foyers d'opposition opportunistes» éventuels:

«En effet, au moment où à l'intérieur même de notre pays, se font jour des tendances à l'effritement et à l'éclatement (allusion manifeste à la scission intervenue au sein de l' "U.L.C."-la Flamme - ajouté par nous), notre impérieuse responsabilité est de faire triompher la seule ligne juste du moment, celle de l'unité pour éviter à notre Révolution de se fourvoyer

comme d'autres (...).

L'U.C.B. quant à elle, proclame solennellement sa foi en "l'unité pour le parti". Elle répudie toutes les thèses et antithèses tendant à retarder le processus d'unification et à étudier sa nécessité et son urgence (...).

Il n'est pas exclu que dans l'intervalle de temps relativement court qui reste à couvrir, des foyers d'opposition opportunistes apparaissent pour barrer la route au processus d'unification. Si tel était le cas, il faudrait prendre chacun pour sa part, la responsabilité d'écraser impitoyablement ces velléités de résistance, d'où qu'elles viennent.»

Et plus loin, elle ajoute:

«sinon, une crise organisationnelle qui se déclencherait maintenant, nous emporterait définitivement.»

C'est au vue de ces considérations, que la 4ème conférence de l'U.C.B. «estimant que l'unification est une nécessité historique pour les Marxistes, et une garantie contre le retour de la droite, préconise de la faire avec ceux qui la désirent.»

On verra par la suite les mobiles véritables qui prédisposent l'U.C.B. à une telle unification.

3°) Les positions de l'«U.L.C.»-la Flamme

Les représentants de l'«U.L.C.»-la Flamme, à cette réunion du ler Avril, ont estimé qu'ils ne pouvaient aller à l'unification sans le G.C.B. Ils demanderont à retourner s'en référer à leur base, afin de pouvoir se déterminer face à la nouvelle situation ainsi créée par le refus du G.C.B., opposé à l'unification.

Cette réunion du 1er Avril 1989, avait pour but de préparer la conférence unitaire du 15 Avril. Le 15 Avril 1989, la conférence unitaire fut en effet convoquée. L'«U.L.C.»-la Flamme n'y fut pas conviée.

A l'annonce de la création de l'O.D.P./M.T. et de la publication de la déclaration du «P.L.P.» («pour le poste») de Moïse Traoré, les dirigeants de l'«U.L.C.»-la Flamme, réalisèrent que les choses étaient en train d'évoluer sans

eux. Dans leurs calculs, ils n'avaient pas cru possible, cette éventualité. Et voilà les chercheurs de postes du «P.L.P.» cherchant à couper l'herbe sous leurs pieds. Le 16 Avril, ils adressèrent une lettre (anti-datée du 15 Avril) au Président de la «commission de préparation de la conférence unitaire», le Capitaine Sédégo, avec la mention: «Secret strictement confidentiel, établie en 6 exemplaires».

Dans cette lettre, ils reprochent au Président de la commission, de n'avoir pas épuisé toute la procédure proposée par le Président du Front «Populaire». Cette procédure prévoyait, après que chaque Organisation soit «retournée à sa base», la convocation d'une réunion, afm de recueillir les nouvelles propositions pour solutionner le «blocage» provoqué par le G.C.B. La direction de l'«U.L.C.»-la Flamme conclut en terminant sa lettre: «A ce jour, nous attendons la convocation de la réunion de la commission préparatoire pour faire nos propositions.»

En fait, la direction de l'«U.L.C.»-la Flamme, avait l'intention de proposer le report de la «Conférence Unitaire» à la date du 17 Mai qu'elle justifie de la manière suivante:

«...au regard de la nouvelle situation interne créée par le départ des liquidateurs, il nous faut faire le point d'abord et aller à la conférence unitaire, avec ou sans le G.C.B.»

La réunion du C.C. de l'«U.L.C.»-la Flamme avait en effet, décidé lors de sa réunion du 9 Avril 1989, qu'il fallait «aller à l'unification avec ou sans le G.C.B.»

L'attente par la direction de l'«U.L.C.»-la Flamme de la convocation de la réunion de la commission préparatoire dura indéfiniment. Dans sa réponse à l'«U.L.C.»-la Flamme, le Capitaine Sédégo a signifié que la «commission préparatoire» avait cessé d'exister depuis le 15 Avril 1989.

La direction de l'«U.L.C.»-la Flamme devrait désormais s'adresser directement au Président du Front «Populaire» sur toutes questions relatives à l'unification. Mais le Président du Front «Populaire» sera inaccessible jusqu'à ce qu'il ait opéré son remaniement ministériel au cours duquel furent limogés les représentants de l'«U.L.C.»-la Flamme et du G.C.B., siégeant à la Coordination du Front: Alain Zoubga et Kader Cissé (pour l'«U.L.C.»-la Flamme), Jean-Marc Palm et Issa Konaté (pour le G.C.B.) furent ainsi démis de leurs postes

respectifs.

Après ce limogeage, le Front «Populaire» signifia aux Organisations qui, comme l'«U.L.C.»-la Flamme, pressaient de s'associer à l'O.D.P.-M.T., que celle-ci n'admettait dorénavant que des adhésions à titre individuel.

Le tour était joué. Blaise Compaoré venait de réaliser l'objectif qui l'avait animé dès le début, restant fidèle à lui-même quant à ses méthodes d'action. Tout comme sous le C.N.R., il a été le maître d'aeuvre des scissions intervenues tant au sein du G.C.B. que de l'«U.L.C.»-la Flamme. L'objectif poursuivi sous le C.N.R. a consisté à faire de l'U.C.B. (regroupant en son sein les membres de l'O.M.R.) la préfiguration du Parti unique d'«avant-garde.»

Lors des débuts incertains de l'avènement du Front «Populaire», il avait besoin du soutien de tous ces groupuscules. Ensuite, il s'est senti à même de se passer de leurs services.

L'O.D.P.-M.T., c'est donc l'U.C.B. recréée sur ses bases anciennes de la période du C.N.R. C'est le seul cadre affirmé, toujours «à même d'a'uvrer à l'avènement de l'avant-garde de notre révolution.» Le peuple burkinabé, dans son langage expressif, a identifié les arrivistes en des termes appropriés:

«tous ces communistes du Front "Populaire" sont mobilisés autour des 3 luttes:

- la lutte alimentaire: pour l'acquisition des moyens pour se nourrir;
- la lutte postale: pour la recherche frénétique de postes;
- la lutte narinale (lutte pour "sauver son nez" c'est-à-dire sa vie): animée par la peur de l'épée que Blaise Compaoré fait planer sur chaque tête.»

Voilà comment l'imagerie populaire s'exprime, face au spectacle qu'offrent ces «révolutionnaires» qui se veulent de surcroît «communistes».

4°) Les étapes nécessaires pour l'instauration de l'absolutisme Frontiste

Une étape vient d'être franchie avec la création de l'O.D.P.-M.T. Elle se serait déroulée autrement (par la fusion des quatre organisations: U.C.B., G.C.B.,

«U.L.C.»-la Flamme et partie militaire) que le cours normal des choses ne se serait pas profondément modifié.

Les différentes solutions apportées au problème central de chaque étape, ne sont que des variantes. La pièce maîtresse de cette étape (qui n'est pas à confondre avec la «Reine» du maître du jeu, et que celui-ci garde en réserve) fut Clément Ouédraogo, Secrétaire Général de l'exU.C.B. et devenu pour ce faire secrétaire général de l'O.D.P./M.T., ministre délégué à la coordination du Front «Populaire».

Dans une seconde étape, qui ne saurait tarder, on assistera à une fusion entre les organisations de droite qui s'étaient déjà dotées d'un «Comité de Liaison» (C.N.P.P., M.D.P. et U.D.P.B.) et le G.D.P. de Issa Tiendrébéogo, épine dorsale de toute cette stratégie. Cette fusion donnera naissance à un «Rassemblement des Démocrates et Patriotes Burkinabé» (R.D.P.B.).

Cependant, dans cette seconde étape, peut intervenir une autre variante. Le «Comité de liaison» peut évoluter indépendamment du G.D.P. Et tout porte à croire avec les dernières évolutions que Issa Tiendrébéogo est en perte de vitesse.

Dans une troisième étape, le Front «Populaire» mettra en application sa politique «d'ouverture» ou «d'élargissement» pour ne compter en son sein, que deux Organisations (O.D.P.-M.T., R.D.P.B.) dans la première variante ou trois Organisations (O.D.P., R.D.P.B., G.D.P) dans la seconde variante.

Le terme ultime de cette seconde étape, c'est la fusion de toutes ces Organisations au sein du Front «Populaire». Et ce terme se situera dans la période avant ou après la convocation du ler Congrès du Front «Populaire». A ce congrès, l'ossature définitive du Front «Populaire» sera constituée. Et il est à prévoir qu'à partir de ce moment, le maître joueur commencera à dévoiler ses intentions véritables. S'il se sent suffisamment fort, il oeuvrera à entraver l'évolution de l'O.D.P./M.T. vers la création d'un «Parti d'avant-garde» de style classique et se contentera du Front «Populaire» comme seul et unique cadre.

Auquel cas, Blaise Compaoré se saisira de la commémoration soit de l'anniversiare de la Révolution d'Août, soit de l'avènement du Front «Populaire», pour proclamer la naissance du Parti Unique d'«avant-garde», et aura l'embarras

du choix entre deux dénominations inspirées soit du Parti du Travail de Belgique, suivant en cela les conseils de son dirigeant Ludo Martens, soit du Parti du Rassemblement Togolais, suivant en cela les conseils du Général Eyadema et le tour sera joué.

A partir de cet instant, notre «Bonaparte» ne s'embarrassera plus de considérations révolutionnaires, et s'engagera ouvertement dans la voie libérale de restauration néo-coloniale. Il affichera même - et c'est cela sa mission première - une politique anti-révolutionnaire. Et s'il doit continuer cependant de parler de «Révolution», ce sera dans le style du Maréchal Mobutu au Zaïre, ou du Général Eyadéma au Togo...

Nombre d'entre les «militants» seront tellement corrompus alors, qu'ils se transformeront en zélateurs déclarés de la nouvelle orientation libérale de restauration néo-coloniale. Quant aux insatisfaits, les aigris (ceux qui n'ont pas su se tailler une bonne place), ils tenteront de le déborder sur la gauche, et seront purement et simplement écrasés. S'ouvrira alors au Burkina Faso, une ère bonapartiste.

En effet, l'hydre à trois têtes (le triumvir) s'est transformée en hydre à une tête.

Dans la logique de cette mutation, on peut concevoir que le compte à rebours a commencé entre Blaise Compaoré et le Capitaine Gilbert Diendéré. A qui tirera le premier?

Une chose est certaine, à défaut d'être déchu par les forces d'opposition déclarées, qui comptent au sein de l'armée de nombreux partisans, le Front «Populaire» succombera, miné par ses propres contradictions.

SIXIÈME PARTIE EN GUISE DE CONCLUSION : RECONSTRUIRE

XXIII

BILAN D'UNE ACTION

1°) Bilan à des fins de «Rectacation»

Si d'aventure, toutes les erreurs d'une révolution ont pour auteur un seul homme, tous ses acquis positifs devraient aussi être marqués de son seul nom. Cette logique évidente semble échapper aux membres du Front «Populaire» et à tous les détracteurs du Président Thomas Sankara, lorsqu'ils soupèsent la Révolution burkinabé.

Il est indiscutable que le Président Thomas Sankara - en tant que principal dirigeant de cette Révolution - assume la responsabilité première des actes positifs et négatifs qui se sont déroulés. Mais, chercher comme le font les thuriféraires du Front «Populaire», à charger un seul homme de tous les péchés d'une révolution, voilà qui va au-delà du ridicule: en fait, c'est de la part des assassins, un aveu d'impuissance. C'est reconnaître tout bonnement leur propre médiocrité, leur lâcheté, sinon, on ne peut comprendre que, participant à une direction sensée être «collective», ils se soient tus et aient laissé agir un seul homme.

Blaise Compaoré et son équipe, en s'évertuant à tenir le Président Thomas Sankara comme seul responsable des erreurs de la Révolution Burkinabé, pendant qu'ils s'identifient aux acquis positifs de cette Révolution, n'ont guère de courage.

Le peuple burkinabé calcule lui-même le bilan de cette Révolution, et il aboutit à la conclusion qu'elle fut plus positive que négative, que le bien l'a emporté sur le mal, la lumière sur les ténèbres, la vérité sur le mensonge, le plus-être sur le moins-être. C'est cette constatation qui a fait la renommée internationale de la Révolution burkinabé et qui a marqué son Président d'une grande auréole illuminant alors tous ses collaborateurs.

Une approche dialectique de l'action d'un homme est ce qui fait le plus défaut aujourd'hui au Burkina Faso, chez ceux qui critiquent l'aeuvre du Président Thomas Sankara. Autant, on ne saurait lui attribuer tous les méfaits de la

Révolution, autant il serait erroné d'attribuer tous les acquis positifs à son seul mérite! Tout en sachant que seuls les peuples font l'Histoire, mais qu'il existe une dialectique entre le peuple et ses héros.

Quels ont été les arguments politiques avancés par le Front «Populaire», pour justifier l'assassinat du Président Thomas Sankara et son propre avènement?

En examinant le contenu de la proclamation du Front, on peut retenir que:

- Sankara s'est érigé en «autocrate»;
- Sankara est devenu un «renégat», cherchant à étouffer de l'intérieur la révolution.

Cette haute trahison s'illustrant par:

- «le bafouement de tous les principes organisationnels»;
- «les reniements divers des nobles objectifs de la R.D.P.»;
- «la personnalisation du pouvoir»;
- «la vision mystique quant aux solutions à apporter aux problèmes concrets des masses.»
- Sankara a, par sa politique, occasionné «l'écoulement continu du système productif et la décadence sociale.»

Quelques mois après son avènement, le Front «Populaire», pour donner caution à ces accusations, organise «les Assises Nationales sur le bilan de quatre années de Révolution». Tenues du 8 au 10 Janvier 1988, elles réunirent les délégués des 30 provinces, les Comités ministériels de secteur (CO.MI.SEC.), les membres du gouvernement, les structures populaires, les C.D.R. des étudiants et élèves, les Comités de garnison, l'Union des Femmes du Burkina (U.F.B.), l'Union Nationale des Anciens du Burkina (U.N.A.B.) et les organisations syndicales.

Sous le C.N.R., la tenue annuelle de la conférence nationale, nous avait accoutumés à l'étendue de telles assises. Le nouvel élément avec le Front

«Populaire», c'est l'invitation des syndicats.

Examinant le rapport général de ces assises, on aboutit au constat que le bilan des quatres années de Révolution a été largement positif. Et ce constat, ce n'est pas nous qui le faisons! Il découle du rapport lui-même. En effet:

A) LES STRUCTURES POPULAIRES

«elles ont assuré un rôle de premier plan dans la préservation et la défense de l'ordre révolutionnaire.»

Les participants aux Assises Nationales, «ont également relevé les nombreuses transformations révolutionnaires opérées dans les différents secteurs de notre société.»

RECTIFICATIONS À APPORTER-

- «la réorganisation des structures populaires en tenant compte des critères d'appartenance aux classes, couches et catégories sociales»;
- «l'invitation aux intellectuels révolutionnaires» à participer à la vie des structures de base»;
- «la recommandation que l'on donne beaucoup plus d'importance à la formation politique et idéologique sur la base d'un programme cohérent et permanent.»

B) LES STRUCTURES DIRIGEANTES

Les participants ont dénoncé:

- «le mystère constamment entretenu par le Conseil National de la Révolution (C.N.R.) sur sa vie interne.»
 - «la confusion des rôles entre la direction politique et l'exécutif»;
- «la concentration du pouvoir de conception, de contrôle entre les mains du Président du Faso»;

- «la violation fréquente et consciente des principes organisationnels» ce qui a «donné naissance à un courant déviationniste de droite, foncièrement militariste, anti-démocratique...»;

-«le fonctionnement inadéquat de l'exécutif révolutionnaire.»

RECTIFICATIONS À APPORTER:

Les participants recommandent à l'avenir.

- «la transparence de la vie de la direction politique»;
- «le respect des principes organisationnels»;
- -«l'Organisation de la vie institutionnelle de l'Etat»;
- «r unité des révolutionnaires»;
- «la suppression du Comité National d'Administration Ministérielle (C.N.A.M.) et la Conférence des Commissions du Peuple chargées des secteurs Ministériels (C.C.P.M.)»;
- l'abandon de la pratique de dissolution annuelle du gouvernement «au profit d'un remaniement technique responsable.»

C) LA DIPLOMATIE SOUS LE C.N.R.

«Les participants ont dénoncé la nature belliciste de la diplomatie sous le C.N.R., une diplomatie bâtie au jour le jour au gré des humeurs du Président du CN.R.»

RECTIFICATION À APPORTER:

Les participants ont plaidé pour

«une politique de relations extérieures privilégiant d'abord les rapports de bon voisinage.»

D) LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

Les participants ont d'abord

«noté les acquis dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. Les acquis rendus possibles grâce d l'élaboration de la réforme agraire.»

«La politique des filières de production doit être maintenue.»

Les participants ont encouragé:

la poursuite de la politique d'habitat «tout en continuant l'amélioration de l'infrastructure routière, les militants ont apporté leur appui au projet du chemin de fer du Sahel. »

RECTIFICATIONS À APPORTER:

- suppression de la tenue scolaire;
- suppression du test idéologique dans les concours;
- révision du calcul de l'impôt unique sur les traitements et salaires (I.U.T.S.);
- révision du reversement des taux des loyers;
- définition et application d'une politique commerciale cohérente et affirmation de la place du privé dans le développement.

Comme on peut le constater, nulle part il n'a été établi «l'écroulement continu du système productif» durant les quatre années de Révolution dirigée par le Président Thomas Sankara.

E) LA POLITIQUE SOCIALE ET CULTURELLE

Les participants

«ont unanimement reconnu l'amélioration de la couverture sanitaire, l'accroissement du taux de scolarisation et de la construction des cités. La politique culturelle a permis l'organisation de grandes manifestations comme la Semaine culturelle.»

Les participants ont pris

«bonne note de la révision du statut général de la Fonction Publique.»

ils ont reconnu que la C.C.P.M. (qu'ils appellent d'ailleurs à supprimer) tenue en Septembre 1986 sous la présidence de Thomas Sankara,

«a fait un véritable diagnostic des maux qui minent l'appareil étatique.»

RECTIFICATIONS À APPORTER:

- corriger l'incohérence (?) de la politique du C.N.R. dans le domaine de la santé, de l'habitation et de l'éducation;
- «s'attaquer à la déformation de l'esprit du sport de masse par son caractère contraignant, spécifiquement liée à la notation»;
- «corriger la politique de déguerpissement brutal» en dédommageant à temps les déguerpis;
- dénoncer le caractère incohérent et injuste de la révision du statut général de la Fonction Publique.
- F) LA POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION, À L'INFRASTRUCTURE ET À L'ÉQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION

Les participants ont affirmé que:

«la décentralisation est un acquis de la R.D.P., et participe de la nécessité de rapprocher l'administration des masses. Elle a permis de saper les bases de la réaction locale et de la féodalité, démystifier le pouvoir administratif.»

«Au niveau de la gestion des ressources matérielles et humaines de l'Etat, les participants ont reconnu la justesse de la politique globale en la matière, tout en dénonçant les erreurs qui s'y sont glissées.»

RECTIFICATIONS À APPORTER:

- revoir le découpage administratif qui, dans certains cas, s'est avéré erroné, certaines structures n'étant pas viables;

- au nombre des erreurs qui se sont glissées dans la gestion des ressources matérielles et humaines, il y a «la centralisation excessive du matériel de l'Etat», la lenteur, la lourdeur et le népotisme dans la gestion du parc automobile de l'Etat. Aussi, «une décentralisation progressive» à ce niveau, s'avère nécessaire;
- mettre un terme à «l'inertie qui s'est installée dans l'appareil d'Etat», à «la pléthore de réunions.»

G) LA POLITIQUE HYDRO-AGRICOLE

«Les participants ont souligné l'importance des aménagements hydroagricoles, tels que le Sourou, Bagré, Douana et Kompienga.»

RECTIFICATION À APPORTER:

-«Intensification de la politique hydraulique, en prenant davantage en compte les critères techniques dans l'étude et la réalisation des ouvrages.»

Ce rapport final

«a été adopté à l'unanimité par les participants, le 10 Janvier 1988 aux environs de 3 heures.

La Patrie ou la Mort, Nous vaincrons!

Les Assises.»

Le «bilan des Assises Nationales sur les quatre années de Révolution», sous la direction du C.N.R. et de son Président, le Capitaine Thomas Sankara, a fait ressortir que sur les sept points examinés, deux ont un solde négatif. Cela concerne les structures dirigeantes et la diplomatie-sous-le C.N.R.

D'où provient donc «cette haute trahison» du Président du C.N.R. s'illustrant par «les reniements divers aux nobles objectifs de la R.D.P.»? D'où provient l'accusation de «renégat» portée contre le Président Thomas Sankara, qui aurait cherché à «étouffer de l'intérieur la révolution»?

Les véritables raisons de l'assassinat du Président Thomas Sankara, sont évidemment ailleurs. Et les deux points négatifs qui ressortent du bilan de ces

Assises Nationales organisées sous l'égide du Front «Populaire», en disent long.

Analysons-les:

- Toute lutte autour des principes organisationnels, remettant en cause les structures dirigeantes, est une lutte d'influence, une lutte de préséance. Le point sur les structures dirigeantes constitue par conséquent, le thème d'agitation mis en avant (après coup d'ailleurs!) par Blaise Compaoré, pour légitimer son «putsch».
- Concernant la diplomatie du C.N.R., on établit clairement que ce sont des puissances étrangères principalement des pays voisins qui ont soutenu le comploteur Blaise Compaoré. D'ailleurs, on a vu depuis «à qui profite le crime»...

Voilà les conclusions qui s'imposent après analyse du «bilan des Assises Nationales» tenues sous l'égide du Front «Populaire». Le peuple burkinabé, même sous l'aeil vigilant de Blaise Compaoré, peut établir les véritables raisons de l'assassinat de son Président. En lui livrant nos analyses, nous contribuons à éclaircir les motivations profondes. L'orientation politique suivie par le Front «Populaire», après la tenue de ses Assises, aussi bien sur le plan national qu'international, confirme notre point de vue.

2°) A propos de: Il s'appelait Sankara(')

En publiant cet ouvrage, Sennen Andriamirado, a certes voulu rendre hommage à un homme qui «s'appelait Sankara», et auquel il paraissait profondément attaché. Il s'est acquitté d'une promesse: élucider les circonstances de l'assassinat de cet homme devenu «mythe».

A ce titre, ce journaliste a fait oeuvre utile. Il avait auparavant, par ses écrits, créé un courant de sympathie à travers le monde, pour la jeune Révolution burkinabé; et nous lui en sommes reconnaissants.

Cependant, dans son ouvrage Il s'appelait Sankara, nous devons relever quelques points sur lesquels nous divergeons quant à l'appréciation du déroulement des événements ayant conduit à l'assassinat du Président Thomas Sankara. Il me faut insister sur deux considérations que j'estime essentielles pour

la compréhension de la Révolution burkinabé et pour l'appréciation de son principal leader, le Président Thomas Sankara.

A) LA RÉVOLUTION BURKINABÉ: UN INFANTILISME RÉVOLUTIONNAIRE?

Sennen Andriamirado s'est évertué à convaincre ses lecteurs, que durant ces quatre années de Révolution, il s'est agi d'un «Congrès d'étudiants frustrés ou attardés». Les acteurs de cette révolution se sont comportés comme des éternels «étudiants en meeting».

«On ne gouverne pas, écrit-il, un pays avec des camarades qui pendant quatre ans se comportent comme des étudiants en meeting».

A partir de ces considérations, il conclut que se sont ces luttes estudiantines qui ont conduit à l'assassinat du Président Thomas Sankara. C'est sa façon à lui de voir et d'analyser les événements tragiques du 15 Octobre 1987. Bien. Mais, elle occulte l'essentiel. Car elle ne procède pas à partir des oppositions de classes, des intérêts divergents des classes sociales qui opèrent aussi bien sur le plan national, que sur le plan international.

Une expérience révolutionnaire entreprise durant quatre années, et qui ébranla «le monde» serait donc à inscrire au compte «d'éternels étudiants», au compte de «l'infantilisme révolutionnaire»?

Sennen reconnaît d'ailleurs cette contradiction, lorsqu'il explique ainsi son attachement à Thomas Sankara: «...il a failli réussir ce que nous, plus âgés que lui, avions raté à Madagascar...» (p.17).

Sennen tomberait dans les travers de Blaise Compaoré, en considérant que les succès de la Révolution burkinabé sont à mettre au compte du seul Président Thomas Sankara, qui lui n'aurait pas été «l'éternel étudiant»?

La révolution est le moment du foisonnement des idées et des conceptions du monde. «Oser inventer l'avenir» a dit Thomas Sankara. Partout dans le monde où de grands révolutionnaires ont été assassinés, c'est parce qu'ils sont demeurés intransigeants dans la défense des intérêts de leur peuple, et ont gêné, par conséquent, des intérêts de classe nationaux et/ou étrangers.

On nous a aussi reproché notre jeunesse. En effet, la plupart des acteurs de la Révolution burkinabé avaient dépassé à peine le cap de la trentaine. On a fêté, en France et dans le monde, le bicentenaire de la Révolution française: qu'on se souvienne de l'âge de ces jeunes gens qui bouleversèrent le monde, par leurs actions, et qui léguèrent à l'humanité, au prix de leur vie, des valeurs universelles et immortelles! Ces hommes avaient en 1789: Robespierre, 31 ans; Danton, 30 ans; Camille Desmoulins, 29 ans; Marat Jean-Paul, 46 ans; Saint-Just, 22 ans. Et Corneille n'a-t-il pas écrit: «Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années»?

Nous comptions aussi dans nos rangs, des hommes qui avaient la quarantaine, sinon la cinquantaine. Tels le Commandant Jean-Baptiste Lingani, Touré Adama, etc.

Il faut rendre hommage à ces étudiants que l'on qualifie trop facilement d'«irresponsables». A travers la F.E.A.N.F. (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France),1'U.G.E.A.O. (Union Générale des Etudiants de l'Afrique de l'Ouest), l'U.E.D. (Union des Etudiants de Dakar), la W.A.S.U. (West African Students Union), etc., on leur doit l'émergence des idées progressistes et révolutionnaires en Afrique.

Au moment où les responsables politiques africains du R.D.A. (Rassemblement Démocratique Africain) s'apprêtaient à brader l'avenir de l'Afrique, en souscrivant à sa balkanisation, ces étudiants ont représenté la conscience collective des peuples africains. Au moment où la plupart des responsables politiques africains se complaisaient dans l'asservissement colonial, ces étudiants ont revendiqué haut et fort l'indépendance immédiate de nos pays! Les responsables politiques africains ne se sont rendus à cette nécessité, pourrait-on dire, que par la force des choses. L'Histoire ne se refait pas.

Aujourd'hui encore, parce que les dirigeants politiques africains se complaisent dans la démission vis-à-vis du destin de leur peuple, c'est encore à ces étudiants que revient la tâche de les dénoncer, et de porter en avant les revendications de leurs peuples.

La sève vivifiante d'une société, c'est sa jeunesse qui la sécrète. Cesser d'être étudiant, d'être jeune, c'est détourner son regard de l'avenir. C'est cesser d'être révolutionnaire, si jamais on l'a été.

Le révolutionnaire c'est celui qui sait demeurer toujours jeune, en vivant dans le présent et en embrassant le futur. Le malheur de nombreuses révolutions, c'est d'avoir perdu leur jeunesse. le malheur de nombreux révolutionnaires, c'est d'avoir cessé d'être des «étudiants» (c'est-à-dire ceux qui étudient toujours et qui se remettent sans cesse en cause) pour se muer en bureaucrates qu'écrase le poids de la routine.

Aussi, considérer que ce sont les factions estudiantines qui ont occasionné l'assassinat du Président Thomas Sankara, c'est amener l'arbre à cacher la forêt.Il serait plus juste de dire que ceux qui voulaient en arriver au 15 Octobre 1987, ont su animer et raviver les oppositions entre les factions étudiantes. Sennen écrit qu'il ne faut pas «compliquer les situations les plus simples, fussent-elles tragiques» et aller chercher bien loin, des explications que l'on a pourtant sous les yeux (p.160). Il rejette «l'ingérence étrangère» dans l'assassinat de Thomas Sankara. La réalité est autre.

B) LA THÈSE DE L'«INGÉRENCE ÉTRANGÈRE», UNE PHRASE RÉDIGÉE «À CHAUD»

Sennen se repose entièrement sur les déclarations de Blaise Compaoré quand il écrit:

«Blaise Compaoré a raison quand il dit et répète que les "événements du 15 Octobre 1987" sont l'aboutissement d'une crise exclusivement interne.»

Sennen se contente de faire, dit-il, la «chronique d'une mort violente», mais, le journaliste devrait plutôt livrer à ses lecteurs une analyse dialectique des causes internes et externes.

Le mot «exclusivement» est de trop dans l'explication des causes de l'assassinat de Thomas Sankara.

C) IL N'EST PAS ASSEZ D'AVOIR TUÉ THOMAS SANKARA, IL FAUT EN FAIRE UN MYTHE

Le Front «Populaire» de Blaise Compaoré oeuvre à effacer l'épaisseur des actes et paroles du Président Thomas Sankara. Les amis, admirateurs et chroniqueurs de la Révolution burkinabé, ont pris le contre-pied de cette

tentative mais en cherchant hélas, à en faire un mythe hors de portée du peuple burkinabé.

«Peu de mythes, écrit Sennen, laissent des héritiers. Seulement des orphelins.»

Nous, nous luttons pour que Thomas Sankara mort, ne devienne pas un mythe, une icône inoffensive que l'on laisse aux classes opprimées afin de les endormir.

Nous refusons les héros mythiques ou mythifiés. Nous militons pour un Thomas Sankara, héros du peuple, qui a su se distinguer parmi ses compatriotes par ses qualités, sa vertu, son courage, son abnégation dans la lutte pour la liberté, la justice sociale et le progrès. D'autres «Sankara» doivent surgir et surgiront du peuple burkinabé.

C'était bien là le voeu de Thomas Sankara lui-même.

XXIV

L'HÉRITAGE DE THOMAS SANKARA

Cela fait bientôt 3 ans que le Président Thomas Sankara a été assassiné. Malgré les multiples efforts déployés par ses assassins pour l'expulser de la mémoire collective, les Burkinabé apprécient chaque jour davantage la valeur et les mérites du grand disparu.

L'amère constat est là: la «rectifccation» de Blaise Compaoré marque un net recul de la politique des transformations révolutionnaires entreprises sous le C.N.R.

La situation économique et sociale des classes pauvres s'est détériorée. De nouveau, on assiste à la hausse effrénée des prix des denrées de première nécessité car les dirigeants du Front «Populaire» se sont alliés aux spéculateurs véreux, affameurs impénitents du peuple.

De nouveau, les parents d'élèves sont tenaillés d'angoisse pour assurer la scolarité de leurs enfants car les coûts sont redevenus «libres., laissés à la seule appréciation des propriétaires d'établissements soucieux de bénéfices plutôt que d'enseignement de qualité.

La question des logements, qui était en passe d'être résolue, est de nouveau cruciale. Les «marchands de sommeil», longtemps lésés dans leurs appétits mercantilistes, se sentent de nouveau en terre conquise.

Le peuple burkinabé dont les conditions de vie empirent, s'indigne face aux vieilles pratiques revenues au galop: l'enrichissement illicite, le détournement des deniers publics, la corruption, le laxisme, la licence des moeurs, etc.

Avec amertume, l'homme burkinabé réalise aujourd'hui combien Thomas Sankara agissait dans l'intérêt général. Du même coup, il constate que Blaise Compaoré avec sa «rectification». oeuvre en fait au seul profit des classes parasitaires plus gourmandes que parle passé.

Plus d'innovations, plus de grands projets ou de grands chantiers au Burkina Faso: ce qui est en cours de réalisation a été initié sous le régime de Thomas

Sankara.

Le Front «Populaire» a à la bouche, comme une formule incantatoire, les mots «démocratie», «décrispation sociale», etc. Mais sous aucun régime auparavant, il n'y a eu autant d'actes de répression, autant d'assassinats crapuleux et cette terreur ambiante!

Sur le plan de la politique extérieure, le Burkina Faso a rejoint la cohorte des pays africains où dignité, honneur national, liberté et volonté d'indépendance, ne sont plus depuis lontemps, que des oripeaux.

Pour ces raisons, les Burkinabés regrettent le temps où leur pays était respecté et admiré partout à travers le monde. Ils n'ont pas oublié non plus qu'il n'y a pas si longtemps, leur pays s'appelait «Haute-Volta» et alors, il était méconnu ou ignoré; en Afrique même, on avait du mal à le situer! C'est seulement après le 4 Août 1983, sous la direction du Président Thomas Sankara, que les peuples du monde entier ont commencé à considérer ce petit pays enclavé dans l'Afrique occidentale.

Depuis l'avènement du Front «Populaire» de Blaise Compaoré, on assiste à un retour de l'ombre. Les syllabes qui caractérisaient le nom de leur pays ont perdu leur fière consonnance. Voilà le résultat des quelque deux ans et demi de «rectification» entreprise sous l'égide du Front «Populaire» de Blaise Compaoré.

Il apparaît désormais clairement, aux yeux de chaque Burkinabé, que ce qui a pu être considéré comme erreurs, excès de la politique du C.N.R., est encore pardonnable, comparé aux tristes performances du Front «Populaire». Avec recul, on considère que Thomas Sankara et son équipe ont péché par excès de précipitation et par volontarisme. Es ont placé la barre très haut pour un peuple qui n'était pas préparé et qui n'avait pas encore intégré en lui les énergies nécessaires et suffisantes pour les prouesses qu'on lui demandait d'accomplir.

Nous en convenons aujourd'hui.

Mais quel héritage le Président Thomas Sankara nous a-t-il laissé, et comment devons-nous le préserver? Quel fut son discours? Quelles espérances a-t-il suscitées au sein du peuple burkinabé en particulier, et des peuples africains en général?

Thomas Sankara a voulu combattre l'injustice, la misère du plus grand nombre pour bâtir une société moins inégalitaire, débarrassée de ces maux avilissants: la corruption, la prévarication, la démission, l'irresponsabilité, la paresse, la médiocrité, etc. Contrairement à ce qu'on a pu supposer ou affirmer, il ne s'est pas laissé enfermer dans la fausse alternative entre «voie libérale de développement» et «voie socialiste de développement.»

Non pas qu'il l'ignorait, mais cette alternative ne peut se poser au niveau de la conscience des masses africaines, que si nos pays entreprennent d'abord d'épurer les maux qui rendent illusoires tout projet de société fondée sur une quelconque philosophie, qu'elle soit «libérale» ou «socialiste».

Ces maux que l'on retrouve aussi bien dans la Côte-d'Ivoire ou le Cameroun du «libéralisme planifié», que dans le Bénin(2) ou l'Ethiopie du «socialisme scientifique», pour ne citer que ces pays...

Ces maux que le Président Thomas Sankara a recensés dans son action politique:

1°) Absence de volonté de développement indépendant et autonome

Un développement indépendant suppose que les dirigeants politiques aient une claire conscience des choix à opérer tant dans le domaine économique que sur le plan politique.

Un développement indépendant nécessite que l'on modifie les rapports de production et de distribution des richesses nationales et des modèles de consommation.

On ne peut parler de volonté de développement indépendant, de développement tout court, lorsque la richesse nationale, insuffisante par ailleurs, est détournée pour la satisfaction des intérêts égoïstes d'une minorité qui l'injecte dans des dépenses de biens de consommation importés des pays dits «développés». Ce faisant, ils appauvrissent leur pays au profit des pays industrialisés.

Il n'y a pas de développement sans une politique d'accumulation appropriée.

Lorsqu'un pays vit au-dessus de ses moyens, qu'il consomme davantage qu'il ne produit, il est économiquement dépendant de l'extérieur. Pour résorber le déficit de sa consommation, il doit:

- développer sa production nationale en réalisant des investissements productifs dans tous les secteurs économiques (agriculture, industrie, services); -
- procéder simultanément à une politique de rigueur qui vise à freiner principalement les consommateurs des biens de luxe importés, afin de drainer l'épargne nationale vers des secteurs productifs.

Il existe en effet, une injustice intolérable dans les Etats africains:

- Les dirigeants politiques et les bourgeoisies compradores(3) (qui constituent une minorité de la population nationale) se partagent plus des deux tiers de la richesse nationale qu'ils dissipent dans des dépenses de prestige ou placent dans des banques en Europe et notamment en Suisse. Pendant que la grande masse de la population se dénude chaque jour davantage. Surtout en période de récession mondiale.

Ce sont ces classes improductives, ces classes parasitaires de la société, qui utilisent l'appareil d'Etat comme une machine à produire rapidement la plus-value qui renflouera leurs comptes bancaires. Et c'est en partie cette richesse nationale immobilisée à l'extérieur, qui constitue la dette dont les pays africains sont accablés!

Les économies africaines, au lieu de fonctionner sur la base de ce qu'on a appelé l'«accumulation primitive» qui dans l'Europe du XIXème siècle a été la source d'un développement prodigieux, fonctionnent sur un autre principe que l'on pourrait désigner par l'expression: «ponction primitive»! Cette «ponction primitive» est cause du développement du sous-développement.

Quand la minorité s'accapare de toute la richesse produite par la majorité, il y a «ponction» d'une classe sur une autre. Lorsque le surplus de production - la partie de la production qui reste après que la consommation de la population ait été assurée - est dissipé dans des biens importés, il y a aussi «ponction» sur toute l'économie nationale.

Quand les richesses d'un pays sont livrées au pillage, à l'exploitation éhontée d'entreprises étrangères qui rapatrient dans leur pays d'origine les profits réalisés, au lieu de les réinvestir dans le pays où elles opèrent, il y a là aussi «ponction».

A la longue, ce peut être la mort par épuisement de la poule aux oeufs d'or.

Lorsque, pour suppléer à l'absence d'une politique d'accumulation, la minorité dirigeante, contracte des dettes à des taux d'intérêts exhorbitants auprès des institutions financières et bancaires occidentales, il y là aussi «ponction». «Ponction» non seulement sur l'économie nationale dans son ensemble, mais aussi sur la grande majorité des travailleurs producteurs; car c'est elle, cette immense majorité, qui sera pressurée pour financer le remboursement de tels emprunts et des intérêts qu'ils génèrent. Comme ces emprunts ne sont jamais utilisés à des fins productives, toute l'économie nationale finit par connaître une situation de cessation de paiement. C'est la faillite du pays! On voit de tels cas se succéder en Afrique notamment.

Prêteurs des «pays développés» et emprunteurs des «pays en sousdéveloppement» sont conscients d'une telle situation, mais continuent cependant de contracter ensemble, car ils sont liés par les mêmes intérêts. Corrupteurs et corrompus se soutiennent mutuellement, car chacun y trouve encore son compte...

Contre cette politique de «ponction primitive» prévalant aussi bien dans les pays africains qui se réclament ouvertement du «libéralisme économique», que dans ceux qui ont choisi la voie du «socialisme scientifique», il faut se battre! Il faut pouvoir lui substituer une politique d'accumulation véritable, «primitive» ou «secondaire»(4). Voilà une option plus difficile, plus contraignante que celle reposant sur le choix simpliste entre deux systèmes idéologiques, faux choix d'ailleurs en passe d'être jeté dans les poubelles de l'Histoire!

2°) Inexistence de gouvernements préoccupés de la gestion honnête des biens publics

En Afrique, il nous faut des gouvernements qui soient constitués d'hommes intègres ayant un sentiment élevé de l'honneur, du respect de la chose publique et qui placent l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers, les leurs y compris. Un bon gouvernement est plus opérant que tous les programmes que

des «plans quinquennaux» sont impuissants d'ailleurs à réaliser.

Il faut par conséquent moraliser l'administration et la gestion de la chose publique. Ce n'est guère une entreprise facile, car l'on touche aux intérêts de ceux qui par le monopole du pouvoir ou du savoir, dirigent et manipulent la grande masse ignorante; et ceux-là font l'opinion. Mais, l'on doit se convaincre que cette entreprise est indispensable pour frayer la voie à une véritable politique de développement. Sans cette action de «nettoyage», le récent mouvement visant à annuler la dette des pays en sous-développement est un coup d'épée dans l'eau!

3°) Absence d'une démocratie véritable mettant à contribution toutes les intelligences du pays

Nous sommes à une période où le glas du «totalitarisme» a sonné. Mais ce terme n'évoque pas dans nos esprits, que les seuls pays à régime «communiste». L'Afrique est le lieu par excellence du totalitarisme «primitif». Presque partout, c'est le règne du Parti Unique. A la tête de la plupart des jeunes nations africaines (encore en constitution), ont été, ou se sont placés des monarques absolus et... à vie!

Thomas Sankara a professé et laissé entrevoir qu'il ambitionnait d'édifier dans son pays un Etat social démocratique. Au moment où il s'apprêtait à doter son pays d'institutions démocratiques permanentes, à faire acquérir à son peuple, un état d'esprit démocratique, il a été assassiné. On ne devrait jamais perdre de vue dans l'appréciation de son oeuvre, que nulle part l'Etat de droit n'est venu au monde sans un accouchement douloureux, sans un coup de force. Nulle part au monde, on a vu la démocratie s'instaurer et perdurer démocratiquement.

Cependant, un mouvement démocratique va certes s'opérer en Afrique comme ailleurs. Les dirigeants africains, les élites africaines ne doivent pas s'en détourner. Ils doivent se convaincre que sans démocratie, il n'y a ni développement, ni épanouissement économique, social et culturel des peuples. Les mutations sont rendues nécessaires par la situation d'impasse dans laquelle ont échoué tous les pays africains après leur indépendance. L'expression plurielle de toutes les opinions politiques, doit être organisée dans le cadre d'un Etat de droit. Le monopartisme, loin de faire sortir nos pays de «l'Etat de nature», les y renvoie immanquablement. Il faut désormais oeuvrer pour promouvoir chez nous le multipartisme et le respect des droits de l'homme, afin d'en finir avec l'image

déshonorante de l'Afrique des barbaries, des exécutions sommaires, des coups d'Etat militaires, des monarchies «féodales», des tyrannies de village.

4°) Le manque de dignité et d'affirmation de la personnalité africaine

Patrice Lumumba, Um Nyobé, Kuamé N'Krumah, Modibo Keita, le Sékou Touré des années 1950, Amilcar Cabral, Marien N'Gouabi, Cheik Anta Diop, Samora Machel, et les vivants dont Julius Nyeréré, n'ont pas lutté en vain!

Thomas Sankara a voulu se faire l'héritier de tout ces militants de la dignité et de la liberté de l'homme africain. C'est la raison pour laquelle, il a dans son action, drainé derrière lui la sympathie de la jeunesse africaine. Les masses africaines aspirent à l'affirmation de leur personnalité, longtemps déniée, longtemps bafouée. Elles aspirent à vivre aux côtés des autres peuples dans la dignité, dans l'égalité, dans la reconnaissance et la considération mutuelles. Tel était le contenu des paroles du Président Thomas Sankara; telle a été la signification de son entreprise restée inachevée. Des milliers de jeunes en Afrique, sont prêts à la poursuivre, parce qu'il se sont identifiés à lui. C'est cette espérance que l'on a voulu assassiner en assassinant Thomas Sankara.

Tout discours présent et à venir, en Afrique, devra nécessairement prendre pour point de départ, s'il veut être convaincant, le terme final du discours du Président Thomas Sankara. L'évolution à l'intérieur de chaque pays africain, fera de ce discours - qui en son temps est apparu révolutionnaire, intransigeant et même utopique - un thème banal qui s'imposera aux dirigeants politiques sincèrement soucieux de la destinée de leur peuple.

Aujourd'hui, au Burkina Faso, il s'est constitué un mouvement Sankariste qui se veut être:

«l'organisation d'un courant de sentiments, de pensées et de conceptions issus de la théorie et de la pratique de la Révolution Démocratique, initiée depuis le 4 Août 1983, sous la direction du Président Thomas Sankara» (5).

Les militants de ce mouvement qui se font les héritiers et les continuateurs de l'oeuvre du Président Thomas Sankara et qui luttent pour la déchéance du régime

de dictature du Front «Populaire», doivent prendre en compte les aspirations à la paix et à la démocratie du peuple burkinabé. Depuis l'assassinat du Président Thomas Sankara, les dirigeants actuels du Burkina Faso ont, par leurs actes barbares, terni l'image de tout un peuple.

L'après-Front «Populaire» devra démontrer à l'opinion mondiale, que le peuple burkinabé, de même qu'il a pu enfanter des héros puis des monstres, est à même de regénérer des hommes capables, à nouveau et de façon durable, d'oeuvrer pour l'instauration de la paix, de la démocratie et du progrès social.

XXV

QUE RÉSERVE L'AVENIR AUX BURKINABÉS?

Après avoir été traumatisés, les uns, depuis l'avènement du Front «Populaire», les autres, depuis celui du C.N.R. et la grande majorité des sans-voix, depuis les indépendances de 60, le peuple burkinabé aspire à un Etat de droit. Même le régime de Blaise Compaoré, tout en oeuvrant dans le sens contraire, prétend évoluer vers l'instauration d'un Etat de droit. Ce discours lui est dicté par le poids de la pression de l'opinion nationale et internationale.

Les évolutions récentes au sein des pays de l'Europe de l'Est, et particulièrement en Roumanie, font réfléchir plus d'un despote en Afrique.(6)

Eti outre du fait des idéaux proclamés par la sociale-démocratie au pouvoir en France, puissance tutélaire de la plupart des Etats africains, les dictateurs réalisent avec amertume la précarité de leur système. Les plus malins font des fuites en avant, pour opérer une mutation dans la constitution de leurs Etats - ceux qui, de par la longévité du régime dictatorial avec lequel leur personne se confond (et c'est l'effrayante majorité!), ont du mal à suivre le courant. Et ils tentent de justifier leur refus d'une démocratie véritable, par la fragilité des nations africaines en formation. Le multipartisme serait cause, disentils, du non-développement, avec le tribalisme, le régionalisme, le clientélisme qu'il suscite, omettant volontairement de dire que le système du monopartisme n'a pu générer autre chose que cela même! Le parti se fonde et se consolide sur les divisions ethniques, tribales et régionalistes, et seuls les représentants de ces tribus, réunis au sein des instances dirigeantes, en ont tiré profit.

De tels régimes appartiennent d'ores et déjà au passé de l'Afrique. Leur système totalitariste disparaîtra avec la disparition du «Père de la nation» ou cèdera sous la vague des mouvements sociaux démocratiques.

Quant au cas du Burkina Faso de Blaise Compaoré, peut-il évoluer vers un Etat de droit? Blaise Compaoré peut-il s'instituer le législateur de cette mutation? Il ne le peut pas. Son pouvoir a été bâti dans le sang, et son existence tient grâce

à la peur et à la terreur qu'il exerce sur son peuple. Le jour où ce peuple sera à même de décider librement de la nature du gouvernement répondant à ses aspirations, ce sera la fin d'une tyrannie sanglante. Et on ne peut imaginer le bourreau en train de se passer lui-même la corde autour du cou.

C'est pourquoi, le régime de Blaise Compaoré est condamné à évoluer en sens contraire de sa proclamation d'évolution vers un Etat de droit. Le préalable, pour l'instauration d'un Etat de droit au Burkina Faso, c'est la démission du Front «Populaire» du pouvoir. A lui seul appartient de déterminer la voie, pacifique ou violente, de sa démission. Ne pouvant être l'artisan d'un tel Etat, il gagnerait à ne pas se mettre en travers.

Le Mouvement Sankariste, au sein duquel se reconnaissent les partisans du Président Thomas Sankara, veut être l'expression de cette aspiration du peuple Burkinabé. Il a établi un constat d'échec de toutes les tentatives entreprises au Burkina Faso pour l'instauration d'une démocratie politique, économique et sociale.

Pendant la colonisation, plusieurs partis (R.D.A., P.R.A., etc.) luttèrent ensemble tout en s'opposant, pour l'acquisition de l'Indépendance politique. En 1960, le Parti au pouvoir du nouvel Etat devenu indépendant, déclara «Hors-la-loi» les autres partis, et s'institua en parti unique. De 1966 à 1981, la Haute-Volta connut un système de gouvernement reposant sur le multipartisme. Cette expérience démocratique échoua et fraya la voie à une dictature militaire (le C.M.P.P.N. du Colonel Saye Zerbo) parce qu'elle ignora les aspects socio-économiques sans lesquels la démocratie même politique, est tronquée. Puis, vint la période de la Révolution Démocratique et Populaire sous la direction du Président Thomas Sankara, de 1983 à 1987.

Si l'orientation populaire de cette Révolution, lui a valu l'admiration et le soutien aussi bien sur le continent africain qu'à travers le monde, son aspect démocratique fut et demeure le plus controversé. Au nom de la légitimité populaire, de la légitimité révolutionnaire, on éluda la question de la légitimité instituée. Beaucoup de dommages furent commis au nom de la seule légitimité révolutionnaire. Nul doute, de par la foi en son peuple, de par son attachement aux idéaux de justice, de paix et de progrès, que le Président Thomas Sankara aurait été entraîné, s'il avait vécu plus longtemps, à instituer cette légitimité et à oeuvrer vers l'instauration d'un Etat social démocratique. Il appartient donc à ses

successeurs, de compléter son oeuvre en la portant à un niveau plus élevé qui réponde à l'esprit du temps. C'est pourquoi, le Mouvement Sankariste, à travers ses publications, préconise la Révolution Démocratique.

<u>Dans sa plate-forme minimale en Sept points(7),</u> le Mouvement Sankariste préconise après la destitution du Front «Populaire», posée en préalable:

- «La formation d'un Gouvernement d'Union Nationale, pour la démocratie, le progrès et la paix, associant toutes les forces ayant contribué à la déchéance de la dictature néo-coloniale restaurée.»
- L'organisation d'obsèques nationales en l'honneur du Président Thomas Sankara.
- L'amnistie générale de tous ceux qui ont été victimes du fait de leurs convictions politiques, que ce soit sous le régime du Front «Populaire» ou sous celui du C.N.R.
- L'élaboration et l'adoption par voie de Référendum d'une Constitution politique qui garantisse l'organisation d'élections libres.

Le Burkina Faso doit prendre un nouveau départ. Le peuple burkinabé a besoin de reconquérir la confiance en lui-même. Il lui faut panser ses plaies, oeuvrer à ressouder son tissu social, en sachant réunir tous ses enfants autour d'un véritable consensus social.

«Paix et Démocratie», qui à elles seules, constituent tout un programme, c'est cela le slogan, l'essence du Mouvement Sankariste. Peut-on, dans la situation actuelle du Burkina Faso, souhaiter un meilleur avenir que celui-là, pour le peuple burkinabé?

POSTFACE

$\ll 4 - 1 = 0$ »

La Révolution de Thomas Sankara, «rectifiée» par Biaise Compaoré, continue son cours sinueux en se défigurant chaque jour davantage. Elle vient donc de dévorer les rares initiateurs que comptait encore le Front «Populaire». Le 18 Septembre 1989, le Commandant Lingani Boukary Jean-Baptiste et le Capitaine Zongo Henri ont donc succombé.

Et Blaise Compaoré de s'écrier: «Le peuple burkinabé sait désormais qu'il n'a qu'un chef» (sic!)

Comme si le processus d'élimination des chefs historiques, entamé depuis le 15 Octobre 1987, n'avait pour but premier que d'instaurer le pouvoir d'un seul. En effet, de 4 au départ, il n'en reste plus qu' 1: celui qui a éliminé les trois autres.

Dès la première «élimination», - comme nous l'avons déjà rapporté - une main anonyme exprimant le sentiment général, avait déposé sur la tombe du Président Thomas Sankara cette épitaphe: «Quatre moins un égale zéro.» Ce qui pouvait vouloir dire:

Thomas Sankara, l'Un (1) réunissait en lui la valeur des Quatre (4);

- l'élimination d'un des quatre devait déboucher sur l'élimination des trois autres.

Quoi qu'il en soit, le Commandant Lingani et le Capitaine Zongo ont payé pour avoir cautionné un crime dont Biaise Compaoré a l'entière responsabilité. Ils ont été utilisés d'abord, pour expliquer et justifier son forfait du 15 Octobre 1987, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Il se sont investis dans cette tâche, ne se doutant pas qu'une fois leur mission accomplie, ils seraient à leur tour «rectifiés» par leur comparse.

La tentative de putsch, dont ils ont été accusés, est un montage grotesque qui ne convainc personne. Il n'y a pas lieu de nous étendre pour démontrer le nonfondement de l'accusation. Nous avons, dans ce livre, donné les éléments pour mieux éclaircir l'arrière-scène de cette tragédie digne du théâtre antique grec.

Trois mois avant les événements du 18 Septembre 1989, l'homme de la rue, au Burkina Faso, spéculait sur l'élimination imminente de Lingani et de Zongo! Le premier, pressentant la menace, avait même demandé à partir en retraite, en vain. Quant au second, il ne s'est jamais fait le chantre de la «rectification» de Blaise Compaoré. Et cela lui a coûté cher.

Dans ses aveux, arrachés certainement sous la torture (en dépit des dénégations de Blaise Compaoré), le Capitaine Henri Zongo fait ressortir clairement - et cela a été censuré - qu'il n'avait eu aucune responsabilité dans l'assassinat du Président Thomas Sankara.

Zongo aurait évoqué une affaire de détournement portant sur des milliards de francs impliquant Blaise Compaoré et son épouse. Cette information viendrait de Issa Tiendrébéogo (le 1er Conseiller du Président du Front «Populaire») et de Alain Ouilma (l'ex-Directeur Général de la Sécurité Publique). Ce qui expliquerait le limogeage de ces derniers! Si l'information est vérifiée, cela vaudrait-il dire que Blaise Compaoré doit préparer sa fuite hors du pays, qu'il ne parvient pas à mettre au pas? Il trouverait asile en Côte-d'Ivoire, sans aucun doute, comme Odjuku et Bokassa en leur temps...

L'un de ceux impliqués dans le fameux complot de Septembre, le Capitaine Palm, a été épargné. Pourquoi? Palm détiendrait des enregistrements compromettants pour Blaise Compaoré, qui n'ont pas pu être saisis. Les exécutions - suite au «complot de Septembre» - ne sont certes pas terminées.

Mais quel rôle a joué le Capitaine Diendéré, dans ces événements? Lui, qu'on tient pour le numéro 2 du Front «Populaire», et qui, selon une certaine presse, est la cheville ouvrière des différentes exécutions, y compris celle du Président Thomas Sankara! Est-il véritablement cet homme-là?

Examinons les choses de plus près, à partir de deux hypothèses:

hypothèse: le Capitaine Diendéré a planifié et organisé l'assassinat du Commandant Lingani et de Zongo Henri, Blaise Compaoré n'y étant pour rien. Il faut alors conclure que le Capitaine Diendéré est l'homme fort du Burkina Faso et qu'il marche irrésistiblement vers la prise du pouvoir. Il a donc éliminé ses

deux collègues pour mieux se positionner, et maintenant, il se trouve face à face avec Blaise Compaoré: qui tirera le premier? S'il sort vainqueur de ce combat de monstres, quel sera l'avenir du Burkina Faso, avec un tel chef à sa tête?

- 2ème hypothèse: le Capitaine Diendéré a sacrifié le Commandant Lingani et le Capitaine Zongo pour sauver sa tête. Blaise Compaoré et ses hommes - le sergent Kafando - tiennent la situation en main. S'étant rendu compte que toute alliance avec Lingani et Zongo était compromise d'avance, le Capitaine Diendéré décide de retourner sa veste. Il se met à la tête des fidèles de Blaise Compaoré et déjoue la «conspiration» qui reposait essentiellement sur ses épaules. Ce qui explique la facilité avec laquelle les «conspirateurs» ont été stoppés dans leur projet. Dans ce cas, le Capitaine Diendéré a soit bénéficié d'un sursis, soit il s'est donné un sursis. Face à face avec Biaise Compaoré, il ne sera vraiment tranquillisé que par l'élimination de ce dernier. De même pour Compaoré. Mais, cette fois, utilisera-t-on une manière moins spectaculaire même si tout aussi expéditive! L'«accident»? L'empoisonnement? Diendéré ne tentera-t-il pas un coup de force avec tous les risques liés à ce genre d'entreprise? Bénéficiant de l'initiative, il pourrait en sortir vainqueur. Quel sera alors l'avenir du pays? Diendéré se dessaisira-t-il du pouvoir (n'y étant pas préparé) et ouvrira-t-il la voie à une vie constitutionnelle, à travers l'organisation d'élections libres?

Telles sont les évolutions possibles au sein du Front «Populaire»; si l'on écarte la 3ème hypothèse d'un coup de force qui balaierait, toutes tendances confondues, le Front «Populaire».

Les dernières exécutions survenues au Burkina Faso, ont en tout cas définitivement discrédité le régime de Blaise Compaoré.

En ces temps de bouleversements démocratiques, où même les grandes dictatures sanguinaires (Eyadéma au Togo, Bongo au Gabon, Mobutu au Zaïre, etc.) ont d'abord cherché du bout des lèvres et frénétiquement à se couvrir de l'apparat de la «démocratie» et de la «défense des droits de l'homme», Blaise Compaoré lui, s'est englué aussitôt dans le sang de ses compatriotes. Il applaudit, lors de sa visite en Chine, les massacres de Juin 1989 sur la Place Tien An Men.

Aujourd'hui, certains de ceux qui étaient disposés à l'excuser pour sa forfaiture d'octobre 1987, sont mal à l'aise. D'autres, tel Ludo Martens, secrétaire du Parti du Travail de Belgique (P.T.B.), Parti marxiste-léniniste s'il en fût, a fait paraître

un ouvrage sur la Révolution(') favorable à Compaoré, et malgré l'exécution de Lingani et Zongo, il continue de justifier le régime criminel(2).

Le P.T.B., à travers L. Martens a encadré l'Union Communiste Burkinabé jusqu'à la faire évoluer en O.D.P./M.T. (Organisation pour la Démocratie Populaire/Mouvement du Travail), préfiguration du futur Parti du Travail Burkinabé (P.T.B.)... Il est certain que Blaise Compaoré, avait besoin, dans les premiers moments, du soutien des milieux de la «gauche révolutionnaire».

L'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.) - jadis le grand parti de Um Nyobé - de Woungly Massaga ainsi que la Ligue Démocratique/Mouvement pour le Parti du Travail (L.D./M.T.) de Abdoulaye Bathily au Sénégal, ont été avec le Parti belge sus-nommé, les trois Organisations à courir au secours de Blaise Compaoré. Il est intéressant de noter que la démocratie n'étant pas le fort du régime de Compaoré, ni les réalisations socio-économiques, sur quoi donc a pu se baser leur appui au Front «Populaire»?

En «rectifiant» la Révolution de Thomas Sankara, Blaise Compaoré a ramené les exigences du peuple burkinabé à la revendication de la démocratie et de la défense des droits de l'homme, tout comme sur le reste du continent où sévissent les pires dictatures actuellement ébranlées comme, l'an passé, celles de l'Est.

Nous sommes confiants: le peuple burkinabé vaincra!

ANNEXES

CHRONOLOGIE (1983-1990)

(Seuls quelques faits principaux sont ici regroupés)

ANNÉE 1983

Début Janvier: Une commission tripartite est instituée entre le groupe militaire (R.O.C.), l'ex-U.L.C. et le P.A.I., en vue d'influencer l'évolution de la situation politique créée le 7 Novembre 1982 avec l'avènement du Conseil du Salut du Peuple (C.S.P.) regroupant en son sein des officiers conservateurs et des officiers progressistes anti-impérialistes.

10 Janvier: Thomas Sankara est nommé 1er Ministre dans le Gouvernement du Conseil du Salut du Peuple (C.S.P.). La tendance progressiste au sein du C.S.P. avait opté pour cette solution, en accord avec les organisations politiques révolutionnaires avec lesquelles elle était en étroite liaison, afin de contrebalancer l'évolution vers une politique ouvertement réactionnaire amorcée par le Président du C.S.P., le Médecin Commandant Jean-Baptiste Ouédraogo.

On a préféré cette solution, à une autre qui préconisait le renversement du régime. Les forces démocratiques Anti-Impérialistes ne s'estimaient pas encore préparées pour entreprendre une révolution. Elles avaient encore besoin d'accumuler des réserves au sein des masses populaires pour une telle alternative.

17 Mai: L'aile réactionnaire du C.S.P. prit l'initiative en opérant un coup d'Etat. Le Capitaine Thomas Sankara et le Commandant JeanBaptiste Lingani furent arrêtés et démis de leurs fonctions. Le Capitaine Blaise Compaoré réussit à échapper au coup de filet.

Guy Penne, le conseiller spécial aux Affaires africaines du Président français, François Mitterrand était arrivé à Ouagadougou la veille. Il avait, dit-on, laissé entendre auparavant (le 14 Mai à Paris), qu'il se rendait à Ouagadougou pour «régler son compte à un petit trublion». Dans sa déclaration du 17 Mai 1983, le Président du C.S.P. justifie le coup d'Etat, par des déviations apparues quant aux objectifs premiers du C.S.P., à savoir: l'instauration d'une vraie démocratie et d'une justice sociale, la réorganisation de l'armée et de l'appareil étatique.

«Depuis un certain temps, déclare-t-il, des divergences se sont fait jour, au sein du Conseil du Salut du Peuple, qui menaçaient de se cristalliser en des oppositions de clans minant dangereusement l'autorité de 1'Etat (...). Ainsi donc, le Conseil du Salut du Peuple a décidé d'écarter de son sein, tous ceux qui oeuvraient à le faire dévier de sa voie initiale, par des comportements, déclarations et agissements tout aussi démagogiques qu'irresponsables.»

De là, date la distinction faite entre la première période (C.S.P.1.) et la seconde période (C.S.P.2.).

20-21-22 Mai: Grandes manifestations des élèves et étudiants, de la jeunesse de la capitale, pour dénoncer la nature pro-impérialiste de ce coup de force, et exiger la libération du Capitaine Thomas Sankara et du Commandant Lingani. Le premier avait été interné à Thiou, à quelques kilomètres de Ouagadougou, et le second à Dori.

Le Capitaine Blaise Compaoré, après avoir réussi à travers moult péripéties, à rejoindre le Centre National d'Entraînement Commando (C.N.E.C.) basé à Pô (145 km de la capitale), rentre en rébellion avec ses hommes.

Le Président du C.S.P., crie à la manipulation des élèves, par «ceux des pêcheurs en eau trouble, bien connus de tous, qui voyaient avec le Capitaine Thomas Sankara et ses amis, le moment venu de se saisir, sans coup férir, mais aussi sans gloire, d'un pouvoir longtemps convoité jusque-là, inaccessible de par leur incapacité de faire passer leur message.» (Déclaration du 20 Mai 1983). Le C.S.P., conclura-t-il, «ne fera la courte échelle à personne.»

22 Mai: Les forces de droite réagissent, organisent une contre-manifestation de soutien au Président du C.S.P. Les principaux organisateurs de cette marche furent le P.D.V.-R.D.A. et l'U.N.D.D. de l'exPrésident Maurice Yaméogo. Tout ce que le pays renferma de forces rétrogrades et conservatrices, sortirent ce jourlà, et défilèrent sous des pancartes portant des slogans d'un anti-communisme primaire.

La société voltaïque était entrée dans une véritable ébullition, annonciatrice de grands bouleversements. Il n'y avait plus de neutralisme, chaque citoyen devait prendre partie.

23 Mai: Face à la situation de crise qui affectait aussi bien les divers secteurs de la population, l'armée, que les instances dirigeantes, une Assemblée Générale du C.S.P. fut convoquée. A cette réunion, les officiers se scindèrent en partisans du Président (le Médecin Commandant Jean-Baptiste Ouédraogo) et partisans du Premier Ministre (le Capitaine Thomas Sankara).

A l'issue de cette Assemblée Générale, le Président Jean-Baptiste Ouedraogo proposa sa démission. Saisi des intentions du Président du C.S.P., l'ambassadeur de France en place intervient in extremis pour sauver la situation.

La situation qui prévalait en ce moment pouvait être caractérisée de la manière suivante: le pouvoir était dans la rue; ceux d'en haut ne pouvaient gouverner comme par le passé et ceux d'en bas ne pouvaient non plus se transformer en parti au pouvoir. C'est, comme le dit Lénine, les signes distinctifs d'une situation révolutionnaire.

27 Mai: Dans une adresse à la Nation, le Président du C.S.P. annonce:

- « la libération de l'ensemble des prisonniers politiques;
- le retour immédiat de l'armée à la caserne;
- la suppression de toutes les instances du C.S.P.: Assemblée Générale, Secrétariat permanent et Commission de contrôle;
 - la rédaction d'un avant-projet de Constitution dans les six mois.»

Tout ceci, «dans un souci de réconciliation nationale face à la guerre civile qui était imminente».

Telle fut la solution transitoire trouvée par les forces conservatrices pour étouffer dans l'oeuf la révolution en train de naître.

30 Mai: Le Capitaine Thomas Sankara et le Commandant Lingani fluent libérés et assignés à leur domicile dans la capitale. Les masses prirent d'assaut leur domicile pour témoigner de leur engagement avec eux.

Les forces de l'ordre étaient impuissantes face à une telle marée humaine qui brisait le cordon sanitaire établi autour des domiciles de ceux que le Peuple avait déjà désigné comme ses «leaders».

Juin-Juillet: Les préparatifs de part et d'autre pour l'affrontement décisif. Car nul n'était dupe que la solution transitoire du 27 Mai, ne serait pas viable.

- 4 Août: à 20h, Le Président Jean-Baptiste Ouédraogo, venait de livrer son Message à la nation à l'occasion du 23ème anniversaire de la fête de l'indépendance nationale (5 Août).
 - 21h 30mn, la population sursauta aux bruits d'un tir nourri.
- 22h, la radio-diffusion nationale, laissait entendre la phrase tant attendue: «Peuple de Haute Volta, le Capitaine Thomas Sankara vous parle».

La proclamation ainsi lue, se terminait sur ces mots: «Peuple de Haute Volta, tous en avant! Avec le Conseil National de la Révolution pour le grand combat patriotique, pour l'avenir radieux de notre pays. La Patrie ou la Mort, Nous vaincrons!»

L'aventure révolutionnaire en Haute Volta venait de débuter sa course folle et passionnante.

- 9 Août: La nouvelle de l'exécution du Colonel Somé Yorian Gabriel et du Commandant Fidel Guiébré parcourt la ville. Selon la version officielle, les deux officiers ont été abattus lors d'une tentative d'évasion. La réalité est tout autre.
- 19 Août: Réunion du C.N.R. pour la constitution du premier Gouvernement Révolutionnaire.

Du fait de la surenchère du P.A.I., les différentes parties en présence (O.M.R., ex-U.L.C.) ne parvinrent pas à un accord.

24 Août: Publication de la composition du premier Gouvernement Révolutionnaire.

Les ministres du Gouvernement membres du P.A.I.:

1. Ministre des Affaires étrangères: Arba Diallo

- 2. Ministre de l'Equipement et des Communications: Philippe Ouédraogo
- 3. Ministre de l'Education Nationale, des Arts et de la Culture: Emmanuel Dadjouari
- 4. Ministre de la Jeunesse et des Sports: Ibrahima Koné
- 5. Ministre de l'Information: Adama Touré

Les ministres du Gouvernement membres de l'ex-U.L.C.:

- 1. Ministre de la Justice et Garde des sceaux: Train Raymond Poda
- 2. Ministre du Plan et et de la Coopération: Talata Eugène Dondassé
- 3. Ministre de l'Environnement et du Tourisme: Basile Guissou

Les ministres militaires du Gouvernement:

- 1. Ministre d'Etat délégué à la Présidence: Capitaine Blaise Compaoré
- 2. Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants: Commandant Boukary Jean-Baptiste Lingani
- 3. Ministre de la Promotion Economique: Capitaine Henri Zongo

Les autres ministres civils du Gouvernement, étaient plus ou moins sous l'influence des trois tendances représentées au sein du C.N.R.

- 13 Septembre: un groupe de militants de la LIPAD/PAI font une descente à la Voltelec (devenue aujourd'hui SO.NA.BEL: Société Nationale Burkinabé d'Electricité), séquestrent le Directeur Général et le destituent (le «dégagement» avant la lettre). Ils mettent sur pied un «Conseil Provisoire de Gestion».
- 16 Septembre: Le Directeur de la Télévision, Serge Théophile Balima (ex-Ministre de l'Information du Front «Populaire» et Ambassadeur (du même Front) en France, accusé d'être un contre-révolutionnaire convaincu, est à son tour séquestré par un groupe de militants dirigés par la LIPAD/PAI.

Le même jour, le nouveau Président du Pays, le Capitaine Thomas Sankara,

faisait son premier voyage hors du pays. Il avait choisi la capitale du Mali, Bamako, comme première destination.

- 23 Septembre: Annulation de la tenue du Congrès de constitution de l'Union Démocratique Populaire (U.D.P.) sous l'égide des militants de l'ex-U.L.C.
- 2 Octobre: A 5h 30, le Président du C.N.R. s'envolait pour la France où il devait prendre part à la Xème Conférence «FranceAfrique».
- A 20h, le peuple burkinabé prenait connaissance du contenu du Discours d'Orientation Politique (D.O.P.); du C.N.R.
- 19 Octobre: Par ordonnance N°83-015/CNR/prés, les Tribunaux Populaires de la Révolution (T.P.R.) furent institués avec pour but de juger des cas de corruptions, de détournements de la chose publique et les enrichissements illicites.
- 9 Novembre: Création de la «Caisse de Solidarité révolutionnaire» (C.S.R.) dont le fonds sera constitué par des contributions volontaires, les dons divers en vue de secourir les populations sinistrées du Nord du pays. Avant de recourir à la solidarité internationale, il faut savoir compter d'abord sur la solidarité nationale des citoyens d'un pays.
- 18 Novembre: Des militants de la L.I.P.A.D./P.A.I., «kalachnikov» au poing, investissent les bâtiments de l'Office des Postes et Télécommunications (O.P.T.), séquestrant directeur et cadres techniques accusés de malversations.
- 20 Décembre: lère Semaine Nationale des Arts et de la Culture à Ouagadougou.

ANNÉE 1984

1er Janvier: Le peuple voltaïque est informé de la mort subite à Ouagadougou, de Mohamed Maïga, Journaliste d'Afrique-Asie dont l'engagement aux côtés des révolutionnaires voltaïques, surtout dans les moments difficiles, n'a jamais fait défaut. Cette mort subite est intervenue chez des cousins à lui qui l'avaient invité à déjeuner. Il est décoré à titre posthume de l'ordre de la «Croix d'Honneur». La Maison de la Presse, inaugurée le 5 Avril 1984 prendra le nom de «Mohamed

Maïga».

- 3 Janvier: Tenue des premières assises des Tribunaux Populaires de la Révolution (T.P.R.). L'ex-Président Sangoulé Lamizana et ses collaborateurs immédiats sont jugés pour leur gestion publique. Lamizana est acquitté. La crédibilité des T.P.R. s'en trouve grandie. Ce ne sont pas des lieux de règlements de comptes, comme on avait pu le craindre.
- 31 Janvier: Visite du Sécrétaire Général de l'O.N.U., Javier Pérez de Cuellar à Ouagadougou.
- 20-21-22 Mars: Grève des enseignants du S.N.E.A.H.V. (Syndicat National des enseignants Africains de Haute Volta).
- 22 Mars: A 22h 15, le Commandant Lingani, Ministre de la Défense lit un Communiqué à la radio et à la télévision, annonçant le licenciement des enseignants ayant respecté le mot d'ordre de grève lancé par le S.N.E.A.H.V. et qui s'inscrit dans un vaste plan de déstabilisation du pouvoir en place.
- 23 Mars: Le Président du Faso convoque la réunion d'un Conseil Extraordinaire des Ministres, afin de réviser la mesure de licenciement prise la veille. A l'issue de ce conseil, la décision est maintenue.
- 28 Mars: L'opération de construction des «Cités du 4 Août» (20 villas par chef-lieu de province) est adoptée par le Conseil des Ministres. Les populations fourniront la main-d'oeuvre gratuite, tandis que l'Etat fournira les matériaux de construction. Avant de recourir à la solidarité Internationale, il faut savoir compter d'abord sur la solidarité Nationale des citoyens d'un Pays.
- 31 Mars: Le Président Thomas Sankara effectue une visite officielle en République Arabe Sahraouie Démocratique (R.A.S.D.). Il est le premier chef d'Etat a avoir osé fouler le sol de ce territoire litigieux.

1er Avril: Mise en application du décret du 7 Mars 1984, règlementant en baisse les loyers des maisons sur toute l'étendue du territoire national.

5 Avril: Fondation du Quotidien National gouvernemental Sidwaya (la Vérité est arrivée). Paulin Bamouni en est nommé premier Directeur.

- 21 Avril: Débutent les Assises des T.P.R. sur la gestion de l'exPrésident Saye Zerbo et les membres du Comité Directeur du C.M.R.P.N. Saye Zerbo est condamné à 15 ans de prison, dont 7 ans avec sursis. Il sera, au bout de deux ans, grâcié et assigné à résidence dans son village natal.
- 26 Avril: Coup d'envoi des travaux d'aménagement de la vallée du Sourou. Le projet porte sur la construction d'un barrage, et l'aménagement de 41.000 hectares, dont 24.000 irrigués. Le but est de pourvoir à 10% des besoins alimentaires du pays, qui se chiffrent à 124.000 tonnes de céréales/an.
- 16 Mai: Le Conseil des Ministres déclare la journée du 20 Mai: «Journée Anti-Impérialiste de la Jeunesse.»
- 21 Mai: Eviction du gouvernement de Ibrahima Koné, Ministre de la Jeunesse et des Sports (membre du P.A.I.), suite aux manifestations commémoratives de la «Journée Anti-Impérialiste de la Jeunesse».
- 28 Mai: Découverte d'un complot contre le C.N.R. dirigé par le Colonel Didier Tiendrébéogo, et nombre d'officiers dégagés de l'Armée après le 4 Août 1983. C'est le complot des Mossis du Centre.
 - Publication du statut des C.D.R.
- 10 Juin: Un groupe de personnes non identifiées incendie les locaux du quotidien privé, l'Observateur, Journal dont les options libéral-bourgeoises et l'anti-communisme viscéral sont à peine dissimulées. On impute l'acte crapuleux aux militants de la L.I.P.A.D./ P.A.I. Mais, pour une fois, l'acte a été commandité par le Secrétaire Général National des C.D.R., le Capitaine Pierre Ouédraogo.
- 11 Juin: Sept des comploteurs du 28 Mai, sont passés par les armes après le jugement sommaire d'un Tribunal Spécial. Ils ont pour nom: Colonel Didier Tiendrébéogo, Lieutenant Moussa Kaboré, Lieutenant Maurice Ouédraogo, Moumouni Ouédraogo, Barnabé Kaboré, Anatole Tiendrébéogo (technicien d'aviation à Air-Volta) et Adama Ouédraogo. Sur les 26 comploteurs présumés, 15 furent acquittés, et 4 condamnés à 20 ans de prison. La révolution venait encore de poser un acte qui tachait de sang son image.

Juillet: Assassinat crapuleux du Commandant Ahmadou Sawadogo. Les circonstances et les mobiles de cet assassinat, n'ont pas été jusqu'à ce jour éclaircis. Constituait-il une menace pour la Révolution: de par sa filiation, il était le gendre du politicien Gérard Kango Ouédraogo, un des leaders historiques du R.D.A.

- 11 Juillet: Création de l'Union Révolutionnaire des Banques (U.RE.BA.). Moïse Traoré en est nommé Directeur Général; la mission première assignée à cette banque était de promouvoir et financer des projets agricoles, culturels et socio-économiques provinciaux. L'incompétence de son Directeur Général, sa cupidité, l'en détourneront.
- 12 Juillet: La journée du 4 Août est décrétée Fête Nationale, en remplacement de la date du 11 Décembre. Cette journée du 4 Août devrait synthétiser, les dates historiques telles, le 5 Août 1960, le 3 Janvier 1966 et le 4 Août 1983.
 - Institution du Service National Populaire (SER.NA.PO.).
- 28 Juillet: Inauguration par le Président du C.N.R., du Stade du 4 Août, un stade omnisport dont le financement avait été obtenu auprès de la République Populaire de Chine, par le gouvernement de la Illème République.
- 3 Août: La pays cesse de s'appeler Haute-Volta, pour devenir le BURKINA FASO (B.F.), «Pairie des Hommes Intègres». Le drapeau tricolore «Noir-Blanc-Rouge» s'éclipse au profit d'un nouveau drapeau fait de deux bandes (verte et rouge) horizontales, marquées au milieu, par une étoile dorée à cinq branches. L'hymne National cesse d'être la «Fière Volta», pour devenir le «Ditanyé», qui en langue Lobi signifie «le Chant de la Victoire».
- 8 Août: Ordonnance 84-050, portant réorganisation agraire et foncière du Pays. Cette ordonnance décrète la «nationalisation de la terre».
 - 15 Août: Découpage territorial du pays en trente provinces.
 - 19 Août: Dissolution du ler Gouvernement Révolutionnaire.

Un comité composé des 4 chefs historiques (le Président Thomas Sankara, le Capitaine Blaise Compaoré, le Commandant Lingani et le Capitaine Zongo)

appelés «Coordonnateurs du Faso», dirigent les destinées du pays au cours de l'entre-deux-gouvernements. Une structure qui n'est prévue nulle part, dans aucun texte et qui se place audessus du C.N.R. sensé être l'instance dirigeante suprême.

Par décret 84 313/C.N.R./PRES, les «Coordonnateurs du Faso» décident du projet de construction de la «Cité An II» à Ouagadougou. Ce projet sera réalisé sur financement imposé aux sociétés privées de la place.

- 31 Août: Publication de la liste des membres du 2ème Gouvernement Révolutionnaire. Le P.A.I. n'y compte aucun membre.
- 19 Septembre: Le Conseil des Ministres prend un décret (un «Kiti») qui décide de la réduction des frais de scolarité. Ces frais s'élevaient dans le primaire, à 10.000 F CFA; ils furent ramenés à 4.000 F CFA. Dans le secondaire, ils étaient fixés entre 70.000 F CFA, et 85.000 F CFA; ils furent ramenés à 45.000 F CFA.

Ces mesures provoquèrent l'affluence au Burkina Faso, de nombreux élèves ivoiriens (plus de 3.000 élèves) qui dans leur pays subissaient des coûts exhorbitants de scolarité pouvant s'élever à 350.000 F CFA dans certains lycées et collèges.

- 22 Septembre: La journée fut décrétée journée des «maris au marché». Question de familiariser les hommes aux besognes dont s'acquittent quotidiennement les femmes.
- 25 Septembre: Le Président Thomas Sankara effectue un voyage à Cuba, d'où il rejoindra New York pour participer à la 39ème session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies.

1er Octobre: - Suppression de l'impôt de capitation qui sévissait sur les masses paysannes depuis les temps coloniaux.

- Lancement du Programme Populaire de Développement (P.P.D.), un programme étalé sur 15 mois, et qui a eu pour ambition, d'amener les masses elles-mêmes à assumer leur propre développement.
 - 4 Octobre: Le Président Thomas Sankara, du haut de la tribune des Nations-

Unies, parle au nom de toute l'humanité souffrante.

- 21 Octobre: Les premiers autobus de la Régie Nationale des Transports (X9), font leur apparition à Ouagadougou.
- 31 Octobre: Arba Diallo et Adama Touré (deux dirigeants du P.A.I.) sont suspendus de la Fonction Publique, pour propos et menées subversifs.
- 25 Novembre: Démarrage de l'opération «Vaccination Commando», opération qui dura 15 jours, et au cours de laquelle 2.500.000 enfants âgés de 9 mois à 14 ans, furent vaccinés contre la rougeole, la méningite et la fièvre jaune.
- 13 Décembre: Réédition de la Semaine Nationale des Arts et de la Culture à Gaoua, chef-lieu de la Province du Poni.

ANNÉE 1985

8 Janvier: Au cours des Assises des T.P.R., sur la gestion de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (C.N.S.S.), Soumane Touré (Secrétaire Général de la C.S.B., dirigeant du P.A.I.) lance l'accusation de détournement de fonds contre le C.N.R. A défaut d'avoir pu le prouver, il est arrêté et détenu pendant 21 mois au camp militaire de Kamboinsé.

1er Février: Lancement de la Bataille du Rail.

- 12 Mai: U.C.B. et G.C.B. font leur entrée au C.N.R. Celui-ci sera composé désormais de 4 organisations politiques: O.M.R., U.L.C.(R), U.C.B. et G.C.B.
- 22 Mai: Les Trois luttes Lutte contre la coupe abusive du bois, Lutte contre les feux de brousse, Lutte contre la divagation des animaux sont décrétées.
 - 19 Septembre: Création de l'Union des Femmes du Burkina (U.F.B.).
- 25 Décembre: La guerre de Noël. Le Mali et le Burkina s'affrontent autour d'un litige frontalier.
- 31 Décembre: Le Président Thomas Sankara, dans son message à la Nation, décrète «la gratuité du logement» pour toute l'année 1986. C'est son cadeau de nouvel an aux gens soumis aux caprices des «marchands de sommeil».

ANNÉE 1986

Mars: Présentation d'un projet de réforme scolaire, qui après discussion au sein des structures populaires, sera rejeté.

- 31 Mars: Ouverture des Assises de la lère Conférence Nationale des C.D.R.
- 3 Avril: Ouverture des Assises des T.P.R. sur la gestion de la C.E.A.O. (Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest).

Mohamed Diawara, Moussa N'Gom et Moussa Diakaté, sont condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement (10 à 15 ans), et au remboursement de la somme détournée (6 milliards de F CFA).

17 Mai: Déclaration des 4 organisations politiques membres du C.N.R. (O.M.R., U.L.C.(R), U.C.B. et G.C.B.) faisant état de leur détermination à s'unir dans un cadre unique.

Juin: Naissance de l'Intrus, journal qui se veut satirique et dont Jean Hubert Bazié fut le Directeur Général. Ce journal paraissait sous la bénédiction du Président du Faso qui souvent y écrivait lui-même des articles.

3 Août: le G.C.B. dénonce les termes de l'accord d'unification des organisations politiques membres du C.N.R.

Août: - Dissolution du 3ème gouvernement révolutionnaire.

- Construction du 4ème gouvernement révolutionnaire.

Valère D. Somé y fait son entrée, au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en remplacement de Issa Tiendrébéogo.

ler Septembre: - Le Secrétaire Général National des C.D.R., dissout de façon arbitraire le Bureau National des Comités d'Université et le Comité d'Université de Ouagadougou. Le but visé par cette mesure: amoindrir l'influence de l'U.L.C. (R) à l'Université.

- Réunion du C.N.R., le soir à 20 heures. Le Président Sankara est à Hararé. Blaise Compaoré se réfugie à Pô. Le Commandant Lingani dirige la réunion.

- Valère D. Somé, suite à cette mesure, annonce sa démission.
- 3 Septembre: ler Conseil des Ministres du 4ème gouvernement révolutionnaire présidé par Blaise Compaoré.
- Valère D. Somé n'y prend pas part. C'est le début d'une crise qui sera résolue à l'arrivée du Président du C.N.R.
- 24 Octobre: Adoption d'un nouveau statut des agents publics (fonctionnaires et agents des établissements publics et para-publics).

ANNÉE 1987

- 3 Février: Kader Cissé, Moïse Traoré, après avoir été chassés de l'U.L.C.(R) (réunion du ler Février), se joignent à Alain Zoubga et Simon Compaoré pour faire paraître une déclaration de naissance de l'«U.L.C.»-la Flamme.
- 7 Février: Création de la Commission du Peuple, chargée de la prévention de la corruption.
- 21 Avril: Soumane Touré, Secrétaire Général de la C.S.B., porte plainte devant le comité de la liberté syndicale du Bureau International du Travail (B.I.T.), à Genève, qui le déboutera.
 - Il Mars: Création de l'Union Nationale des Paysans Burkinabé (U.N.P.B.).
- 30 Mars: Ouverture des Assises de la 2ème Conférence Nationale des C.D.R. à Dédougou.
- 21 Avril: Soumane Touré, au nom de la C.S.B., porte plainte contre le C.N.R. auprès du B.I.T., pour violation du droit syndical.
- 1er Mai: Le C.N.R. organise la commémoration de la fête du Travail sans la participation des grandes centrales syndicales.
- Parution du N°8 du Prolétaire. L'U.L.C.(R) y fait une analyse du rôle et de la place des syndicats dans la Révolution. Une analyse profonde y est aussi faite sur l'opportunisme arriviste et le danger qu'il fait planer sur la Révolution. Elle sonne l'alarme, en y affirmant que les termes de la restauration néo-coloniale

- sont posés par la petite-bourgeoisie arriviste, agissant en tant qu'auxiliaire de la bourgeoisie nationale et internationale.
- La C.S.B. fait paraître son Journal Union dans lequel elle s'en prend en termes virulents à la politique du C.N.R.
 - 11 au 17 Mai: Journées Anti-Impérialistes à l'Université de Ouagadougou.
- 30 Mai: Le C.D.R. du secteur 26, arrête Soumane Touré. L'action est en fait commanditée par le Secrétaire Général National des C.D.R., le Capitaine Pierre Ouédraogo.
- 3 Juin: Le C.C. de l'U.L.C.(R) adresse une lettre de protestation contre cette arrestation, et exige la libération immédiate de Soumane Touré.
 - 10 Juin: Licenciement de 19 magistrats membres du S.A.M.A.B.
- 12 Juin: Le P.A.I. adresse à son tour une lettre de protestation au Président du C.N.R.
- 27 Juin: Réunion dans les locaux du «Conseil de l'Entente», des Organisations politiques membres du C.N.R. A cette réunion, l'U.L.C.(R) dénonce la situation de crise qui prévaut.
 - mi-Août: Tenue de la Conférence Nationale des Etudiants à Pô.
- 4 Août: Célébration de la fête Nationale à Bobo-Dioulasso. Dans son adresse à la Nation, le Président Thomas Sankara annonce la nécessité d'une rectification du processus.
- 21 Août: Lettre-circulaire adressée à tous les Ministères, par le Président Thomas Sankara, les invitant à la reprise des enseignants licenciés et de certains fonctionnaires dégagés.
- 22 Août: Le Président du C.N.R. étoffe son secrétariat, par l'affectation de certains agents travaillant à la Présidence. Les organisations politiques sont invitées à y envoyer chacune, un militant:
 - L'U.L.C.(R) propose Train Raymond Poda, Blaise s'y oppose. Poda doit

rejoindre son poste à Kaya. L'U.L.C.(R) ne fait donc plus de proposition.

- Le G.C.B. refuse que son militant Salif Diallo choisi, siège au sein du Secrétariat.
 - L'U.C.B. est représentée par Patrice Zagré.
- 26 Août: Dissolution du 4ème gouvernement révolutionnaire. A la place des 4 coordonnateurs du Faso, c'est le Bureau politique du C.N.R. qui dirige l'entredeux-gouvernements.
- 3 Septembre: Réunion de l'O.M.R. au cours de laquelle Blaise Compaoré mis en minorité, se défend de vouloir organiser un coup d'Etat contre le Président Thomas Sankara.

Septembre: Mouvement des chefs des régions militaires.

- 8 Septembre: Réunion de l'O.M.R. On y décide du retrait de tous les militaires de l'U.C.B. Le Capitaine Pierre Ouédraogo et le Capitaine Laurent Sédégo donnent le pas.
 - 9 Septembre: Formation du Sème gouvernement révolutionnaire. Valère D. Somé et Basile Guissou quittent le gouvernement.
- 12 Septembre: Le Président Thomas Sankara se rend en Ethiopie. C'est son dernier voyage à l'extérieur du pays.
- 16 Septembre: Le Conseil des Ministres, présidé par Blaise Compaoré, ajourne l'examen du dossier de réorganisation du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité (M.A.T.S.). Cette réorganisation impliquait la création du F.I.M.A.T.S. (Force d'Intervention du M.A.T.S.).
- 24 Septembre: En compagnie de Blaise Compaoré, le Président du C.N.R., réunit les membres de son secrétariat pour leur signifier ce qu'il attend d'eux.

1er Octobre: Le Président du C.N.R. réunit son secrétariat pour examiner les points suivants:

- Projet de création du journal du C.N.R. dont Paulin B. Bamouni a la charge.

- Projet d'un code de conduite révolutionnaire dont l'élaboration est confiée à l'adjudant Christophe Saba.
- 2 Octobre: Célébration de l'anniversaire du Discours d'Orientation Politique (D.O.P.) du C.N.R. à Tenkodogo.

Le représentant du Comité C.D.R. de l'Université, Jonas Somé, prend le contre-pied du Discours qu'allait prononcer le Président Thomas Sankara.

- 7 Octobre: Conseil des Ministres présidé par Blaise Compaoré. Il s'oppose aux sanctions proposées contre Gabriel Tamini, par le C.D.R. de service de ce dernier. Il exprime son désaccord quant au projet de création de la F.I.M.A.T.S.
- 8 Octobre: Le Président Thomas Sankara, inaugure dans la matinée, le Boulevard Ché Guévara en présence du fils de ce dernier, Camillo Mach Guévara.
- Le soir, au «Conseil de l'Entente», il se réunit avec Blaise Compaoré et Henri Zongo, le Commandant Lingani étant en mission. Le «Pouvoir Révolutionnaire Provincial» du Houet (Bobo) vient de diffuser une déclaration cautionnant le discours de Jonas Somé à Tenkodogo. Ces actes de provocation doivent cesser. Qu'en pensent les deux autres «chefs historiques» de la Révolution? C'est le mutisme total.

Le Président Thomas Sankara se fâche et claque la porte, en déclarant qu'il ne peut continuer de diriger dans ces conditions.

- 9 Octobre: Grand meeting à Bobo, organisé par le Haut-Commissaire de la Province du Houet, Thomas Paul Sanou, pour désavouer le P.R.P. qui avait subi la manipulation du G.C.B. et de I'U.C.B.
- 13 Octobre: Réunion de l'O.M.R. La décision de retrait des militaires de l'U.C.B. est prise.
- 14 Octobre: Le Président Thomas Sankara préside pour la lère fois, depuis la composition du 5ème gouvernement, le Conseil des Ministres. Blaise Compaoré est absent.

Le projet de réorganisation du M.A.T.S. est examiné et adopté. Thomas

Sankara déclare à ses ministres que la situation de crise est surmontée. Il n'y a aucune opposition entre lui et son alter ego.

- 15 Octobre: Dans la matinée, Thomas Sankara est dans sa résidence présidentielle. Il travaille et discute avec Valère Somé (entre autres).
- Le soir, il passe à son bureau de la présidence, puis se rend au «Conseil de l'Entente» où il doit se réunir avec son secrétariat, sans se douter que la mort l'y attend... A 16h 30, il est assassiné par les hommes de Blaise Compaoré.
- Entre 17h et 18h, la Radio Diffusion Nationale diffusait la proclamation du Front «Populaire» signée par le Capitaine Blaise Compaoré.
- 18 Octobre: lère apparition publique du Président du Front «Populaire». C'est à l'occasion de la prise de contact avec les représentants des CO.MI.SEC. et les secrétaires généraux des ministères, chargés d'assurer l'intérim des ministres en attendant la formation du nouveau gouvernement.
- 19 Octobre: Adresse à la Nation, du Président du Front «Populaire». Le ton du discours est différent de celui de la proclamation des communiqués, et des commentaires du Front «Populaire» entendus jusque-là: «Thomas Sankara est un révolutionnaire qui s'est trompé...»
- 24 Octobre: Déclaration du P.A.I. sur la nouvelle situation ainsi créée par l'avènement du Front «Populaire». C'est un véritable réquisitoire contre le C.N.R. et surtout feu son Président.
- 27 Octobre: L'épisode de la résistance du B.I.A. et de son chef «Le Lion», est clos.
 - 31 Octobre: Formation du 1er gouvernement du Front Populaire.
- 3 Novembre: Le Front «Populaire» détermine le canevas de la discussion autour du bilan critique de quatre années de Révolution.
- 15 Décembre: Déclaration de naissance du «Rassemblement Démocratique et Populaire Thomas Sankara» (R.D.P.T.S.). Son porte-parole, l'ex-ambassadeur du Burkina Faso à la Havane, Vincent Ouédraogo, déclare que les partisans de ce mouvement de résistance au Front «Populaire» sont présents à tous les niveaux

de la vie politique du Burkina Faso, y compris l'armée. Déclaration qui va provoquer l'arrestation de nombreuses personnalités.

16 Décembre: Arrestation massive de personnalités civiles et militaires tenues pour être des «Sankaristes».

ANNÉE 1988

- 8 Janvier au 10 Janvier: Tenue des Assises Nationales, organi Sées par le Front «Populaire» sur le bilan des quatre années de Révolution. A l'analyse des résultats, le bilan s'avère globalement positif.
- 10 Février: A l'issue du Conseil des Ministres, le gouvernement burkinabé décide de poursuivre en justice l'ex-ambassadeur du Burkina Faso à la Havane, Vincent Ouédraogo, accusé d'avoir détourné 87,589 millions de F CFA. Cela fait suite à l'audit d'un rapport d'inspection à l'ambassade du Burkina Faso à Cuba.
- 17 Mars: Tout en reconnaissant que la mesure du port du «Faso Dan Fani» (costume national en cotonnade tissée par l'artisanat local), ainsi que le mot d'ordre de «produire et consommer burkinabé» étaient positifs dans leur esprit, le Front «Populaire» annule l'obligation faite aux fonctionnaires de porter le costume national.
 - Dissolution des C.D.R. et création des Comités Révolutionnaires (C.R.).

début Mars: Publication par le Front «Populaire» d'un «Mémorandum sur les événements du 15 Octobre». Véritable catalogue d'inventions, dans lequel à l'aide de preuves post-fabriquées, on tente de légitimer l'assassinat du Président Thomas Sankara.

- 10 Mars: Dans un «message à la Nation» le Président du Front «Populaire», Blaise Compaoré présente à l'opinion nationale et internationale, le programme et les statuts du Front «Populaire».
- 25 Mars: Certains des détenus politiques sont libérés. Sont du nombre: Valère D. Somé, Basile Guissou, Charles Somé, le Capitaine Daouda Traoré, le Capitaine Ousséni Compaoré, le Capitaine Moussa Diallo et le Capitaine Laye Dihiré.

- 6 Avril: Arrestation du frère du Président Thomas Sankara, Pascal Sankara, et montage de l'affaire de «la valise d'argent».
- 28-29 Avril: Election des bureaux des Comités Révolutionnaires qui remplacent les C.D.R.
- 11 Mai: Sous la menace des élèves et étudiants d'organiser une manifestation pour exiger la réhabilitation du Président Thomas Sankara ainsi qu'une sépulture digne à toutes les victimes du 15 Octobre 1987, le Front «Populaire» entame dans la précipitation, la réfection des 13 tombes du cimetière de Daghnoën.
- 16 Mai: Toujours pour prévenir les manifestations des élèves et étudiants, le Front «Populaire» procède à l'arrestation de dizaines d'élèves et étudiants dont Guy Yogo (étudiant de 3ème année de Médecine), Saratou Sermé (étudiante de 2ème année de Médecine), Tall, etc.
- 17 Mai: Libération du Capitaine Pierre Ouédraogo, du pharmacien Commandant Abdul Salam Kaboré et de Bassirou Sanogo.
- 19 Mai: Les manifestations des élèves et étudiants ont néanmoins lieu, et inquiètent le régime du Front «Populaire», qui déploie toutes ses forces de répression.
- 21 Mai: Valère D. Somé est de nouveau arrêté, accusé d'être le cerveau de ces manifestations. Il sera relâché le 28 Mai.
 - 23 Mai: Création de l'Union Nationale de la Jeunesse du Burkina (U.N.J.B.).

1er Juin: Valère D. Somé prend le chemin de l'exil. Il arrive à Brazzaville le 12 Juin.

- 21 Juin: Mariam Sankara et ses deux fils, Philippe et Auguste, après de longs pourparlers entamés par des personnalités politiques de divers pays avec le Président du Front «Populaire», réussissent à quitter Ouagadougou pour Libreville.
- 4 Août: Un «Manifeste du Mouvement Sankarisie» circule au Burkina Faso, dans les casernes, l'université et les écoles.

- Festivités du 5ème anniversaire de la révolution. Le Général Eyadéma, Président du Togo, est l'hôte de marque.
- 24 Août: Important remaniement ministériel: 5 départs (dont Somé Philippe, de l'Education Nationale, Somé Guy, des Finances, Millogo, de la Fonction Publique), et 6 entrées (dont Mme Sanogo Biniou aux Finances, le Capitaine Hien Kilimité à la Jeunesse, Moïse Traoré au Secrétariat d'Etat à l'Habitat).
- 29 Décembre: Sept militaires ayant appartenu à l'ex-B.I.A. commandé par le Capitaine Boukary Kaboré, sont passés par les armes. Us sont accusés d'être les auteurs de l'attentat commis à la grenade (le 11 Novembre 1988) et qui a coûté la vie au Capitaine Guy Lamoussa Sayogo et à son épouse.

ANNÉE 1989

26 Janvier: Ouverture des 2èmes Assises Nationales sur le bilan critique de 12 mois de politique de rectification.

1er Janvier: Réapparition du Journal l'Observateur, dont les locaux avaient été incendiés le 10 Juin 1984.

1er Février: A l'issue du Conseil des Ministres, Moïse Traoré est limogé du Gouvernement. Il perdra, par la suite, sa place à la coordination du Front «Populaire».

- 20 Février: Création du Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuple (M.B.D.H.P.). C'est une création du Front «Populaire», pour organiser à l'instar du R.P.T. du Général Président Eyadéma du Togo, la mystification: voiler les droits de l'homme pour mieux les violer.
- 5 Mars: Le Secrétaire Général de la Confédération Nationale des Travailleurs Burkinabé (C.N.T.B.), Emmanuel Ouédraogo, porte plainte auprès du B.I.T. pour avoir été limogé de la tête du syndicat.
- 11 Mars: Une condamnation à mort est prononcée contre sept personnes, tenues pour être des délinquants de droit commun. C'est la première fois au Burkina Faso, qu'une juridiction ordinaire (la cour d'assise de Ouagadougou) prononce des peines capitales.

- 16 Avril: Création de l'Organisation Démocratique PopulaireMouvement du Travail (O.D.P.-M.T.) sous l'initiative de Blaise Compaoré.
- 4 Août: On annonce la libération de tous les détenus politiques. Le Burkina Faso est sensé ne plus avoir de prisonniers politiques.
- 18 Septembre: Exécution sommaire du Commandant Lingani et du Capitaine Henri Zongo, accusés de tentative de putsch.
- 20 Décembre: Vague d'arrestations concernant aussi bien des civils que des militaires.

Deux mercenaires de nationalité camerounaise sont présentés à la presse pour faire des aveux: ils auraient été recrutés pas le Capitaine Boukary Kaboré, pour participer à une tentative de déstabilisation contre le régime de Blaise Compaoré, à partir du territoire ghanéen...

ANNÉE 1990

du 7 au 9 Janvier: Visite officielle au Burkina Faso, du Ministre français de la Coopération, Jacques Pelletier, pour la réunion de la commission mixte Franco-Burkinabé.

- 29 Janvier: Visite du Pape à Ouagadougou.
- 1, 2, 3, 4 Mars: ler Congrès du Front «Populaire» qui déclare: «Nous codifierons un Etat de droit, révolutionnaire et démocratique».
- 23, 24, 25 Mars: Congrès extraordinaire de l'U.L.C.(R) à Paris, à l'issue duquel l'Organisation dirigée par Valère Somé, entre autres, devient le Parti de la Démocratie Sociale (P.D.S.).
- 19 Avril: Limogeage du n°2 du Front «Populaire», Clément Ouédraogo (cousin du Capitaine Gilbert Diendéré), remplacé dans ses fonctions et également à la tête de l'O.D.P./M.T. par Christian Roch Kaboré (lui-même exmembre de l'U.L.C.(R).
 - 3 Mai: Réunion inaugurale de la Commission constitutionnelle chargée

d'élaborer la future Constitution.

16 Mai: Manifestation étudiante réprimée par le régime. La revendication de l'UNEB est sectorielle. Le P.C.R.V. est accusé d'en être l'instigateur. La date choisie pour manifester laisse penser qu'il y a un rapport avec des partisans sankaristes (le 17 Mai 1983, Thomas Sankara était arrêté par le régime de J-B Ouédraogo, et ce fut le capitaine Blaise Compaoré qui, avec les commandos de Pô, renversa le régime et libéra Sankara).

17 Mai: Libération de 35 étudiants sur les 58 détenus, proches selon les autorités du PCRV d'Alidou Ouédraogo, conseiller à la Présidence.

Fin Mai: «Dégagement» de militaires au sein du Front «populaire»: Capitaine Laurent Sédogo, Lieutenant Honoré Traoré, Lieutenant H. Nombré. Des civils en sont également «dégagés», suite au limogeage de Clément Ouédraogo. La Commission constitutionnelle a suspendu ses travaux suite à une crise interne.

BURKINA --- FASO CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION

ROCES-TERBAL ---

L'an mil neuf cent quatre vingt sept et le 27 Juin à 20H00, a eu lieu au siège du C.N.R. une rencontre, sur convocation du Camarade Président, des organisations membres du Conseil National de la Révolution.

Il a été discuté de la dissolution desdites organisations au sein du Conseil National de la Révolution (C.N.R.) .

A ce sujet les points de vue des organisations se mesument comme suit :

- Le G.C.B. : Est opposé à l'autodissolution des organisations M.L. au profit du front anti-impérialiste que constitue le C.N.R.
- L'O.M.R. : Est d'accord pour l'autodissolution au sein du C.N.R.
- L'U.C.B. : Demande la reprise du processus d'unification de l'année dernière sur la base de la platforme déjà dégagée.
- L'U.L.C.(R) ! Demande la reprise du processus d'unification que a abouti à l'élaboration de la plateforme et l'accord de mise en place d'un comité provisoire pour la Parti.
- Le Camarade Président suite à ces différentes positions des organisations a donné des précisions suivantes :

<u>Premièrement</u>: Maintenir la plateforme comme étant le minimum autour duquel les organisations vont autodissoudre .

Deuxièmement : La mise en place d'un comité provisoire pour le Parti

Troisièment : Après que les organisations se soient dissoutes, le C.N.R. élabore un programme (économique , politique et social) .

Le Camarade Président a donné un délai d'une semaine aux différentes organisations pour donner leur dernier point de vue .

La rencontre a pris sin à 220001 m

LA PATRIE OU LA MORT

regident he sting

resident de seinc

apreatite inchas

Ont signé : _Le G.C.B.

L'O.H.R.

L'u.c.R./

1'U.I.C.(R)

BURKINA -o- FASC

St. Cr. Co. Fr. C. C. V. T. E. RCCES-WERSAL -:-:-:-:-:-:-

L'an mil neuf cent quatre vingt sept et le 6 Juillet à 201100 . a eu lieu su siège du C.M.M., une rencontre sur convocation du Camarsde Capitaine Thomas SaidhaRa, frésident du C.M.A., des organisations membres du Conseil National de la Révolution .

au cours de cette :excontre, il à été discuté de l'auto-dissolution des organisations pour l'unité.

- n de sujet les orancisations ont donné les points de vue survants:
- 3.8.3.: Demande l'estrichissement de la plate-forme, la mise en place d'un comité d'organisation par marité et l'élaboration d'un programme (économique, politique et social).
- U....d. : Ent d'accord pour la dissolution des organisations at sein du C.H.R.
- U.C. .: Est d'accord pour l'autodissolution et demande qu' après la mise en place du comité d'organisation, des discussions soient engagées le of il y a eu des difficultés entre les différentes organisations en vue de créer un climat de confiance entre les militants des organisations . Ensuite interviendra l'autodissolution .
- U.L.C. (R): D'accord avec la procédure exprinée par l'U.C.A. c'est-i-dire sur la base de la plate-forme élaborée et adoptée par tous, la mise en place d'un comité d'organisation pour le Farti, à la suite de lacuelle pourra intervenir l'autosissolution des organisations; et insiste sur la nécessité d'instaurer un climat de confiance entre les militants de ces organisations

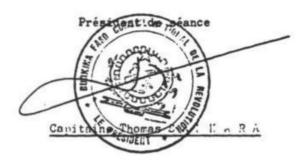
Le Camarade Président, après avoir donné des précisions sur le comité d'organisation qui sera en dehors du C.K.R., sur l'élaboration d'une plate-forme : arxiste-Léniniste et sur le programme, a invité tout un chacun à travailler de msnière à créer dans tous les milieux des conditions favorables pour l'unité . Il a mandaté les camarades Capitaine Blaise CCAFACRE , Commandant LERGAMI et Capitnine Senri 20.30 à organiser des rencontres de bilans aux endroits of il y a co des tensions entre organisations et ce, en vue de créer le clarat de confince rougaité .

• • • / • • •

Le Camarade Président a indiqué qu'une fois la présente unification réalisée, le C.N.R. prendra attache avec les organisations non membres du G.N.R. en vue de leur intégration. Suite aux différentes précisions faites par le Camarade Président, les organisations n'ont trouvé aucun obstacle qui s'oppose à l'exécution du plan d'unification.

La rencontre a pris fin à 22H30 ./-

LA PATRIE OU LA MORT , NOUS VAINCRONS !



Ont signé : - Le v. v. b.

- L. U. C. 3. 0-1

- L' O. M. R.

- L'U. L. C. (R

SECRETATEL ROCES - WE ERBAL -=-

L'an mil neuf cent quatre vingt sept et le 23 Juillet à 19800 a eu lieu à la Frésidence du Faso une rencontre des organisations politiques membres du C.N.R., sur convocation du Capitaine Thomas SANKARA, Président du C.N.R. L'ordre du jour de cette rencontre a porté sur la question de l'unité et l'autodissolution des organisations .

Introduisant les discussion le camarade Président du C.M.R. a porté à la connaissance des représentants des différentes organisations ,les amendements formulés d'une part par le 3.3.3. et d'autre part par l'U.L.C.(R) sur le contenu du projet de proc'è-verbal de la réunion précédente des organisations . Il a invité les organisations dans l'appréciation de ces amendements, à rechercher tout ce qui peut les unir sur la base de la justesse des principes .

À l'issue des discussions la démarcle suivante à été adoptée en vue d'aboutir à l'autodissolution des organisations:

1º) Reprise de la discussion de la plate-forme défà flaborée .

Il s'arit de recueillir les différents amendements pour son enrichissement et son acoption .

2°) La mise en place du comité d'organisation provisoire pour le l'arti . Il sera constitué sur une base paritaire dont les modalités pratiques restent à déterminer

3°) Claboration d'un programme politique :

Il revient au comité d'organisation, une fois mise en place de travailler entre autres tâches (structuration, etc ...) à l'élaboration d'un programme politique. Se programme politique comprendra une partie maximum et une partie minimum . coule la partie minimale sera discutée et adoptée au niveau du C.E.R.

Il est aussi recsorti clairement des discussions ou'un calendrier de cheminement vers l'sutodissolution des organisations, qui interviendra seulement après que le comité d'organisation provisoire ait accomuli un certain nombre de tâches (structuration, etc ...) après le 4 Août 1967.

Une concertation des différentes organisations est indispensable afin une harmonisation du contenu des déclarations d'autodissolutions réspectives.

Avant de lever la séance le camarade Président du Faso a invité les organisations à prendre les dispositions pour que leur participation aux discussions en cours soit assurée par les mêmes personnes. Il a en outre demandé à toutes les organisations, dans la perspective de l'sutodissolution et pour l'instauration d' un climat de collaboration franche, à désigner parmi leurs militants des camarades à nême d'assumer des responsabilités à la Irésidence du raso ./-

LA LATRIT. OU LA .A.AT , MODER V. INGRORD !

CONSEIL MANAGED CONSEIL MANAGE

Ont signé : - Le G.C.B.

(Palm Jean Marc

- L'O.H. R.

L' U.C.B.

L'U.L.C. (R)



Le C.C de 1'U.L.C.(R)

Au Camerade Président du Conseil National de la Révolution

OUAGADOUGOU

Camarade Président,

Par la présente, nous venons nous excusor du fait que mous ne saurons prendre part à la rencontre prévue ce jour 18 août 1987 à 19 E entre les Organisations politiques membres du C.E.R. autour de la question de l'Unification.

Dana l'ettente que vous puisaies nous rencontrer pour une plus ample explication, nous croyons quant à nous que l'unification en cours dont nous sommes partis prenante est une unification qui intéresse plus les militante de base de nos diverses organisations que les diverses directions.

Animée par une telle vision, et aux regarde des récentes évolutions, il y a lieu pour nous de croire que le processus d'unification en cours est une vaste supercherie qui autorise l'organisation d'attaques dirigées contre notre Organisation et ses militante et es am utilisant impunément les structures de la Révolution et l'appareil d'Etat.

En d'eutree occasions, nous avons déjà eu à affirmer que aous ne saurons continuer à participer à un processus. cependant que toutes les structures et instances de ce processus sont mises en ocuvre pour nous vouer aux génonies.

Mous vous prions de bien vouloir informer les différentes Organisations politiques composantes du C.N.R. de la position présents qui est la nôtre.

Vauilles agréer, Camarade Président, l'ausurance de nos considérations militantes.

Pour le C.C de l'U.L.C.(E)

Valère D. SOME

BURKINA --- FA SO CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION

Ouagadougow,le 22 Septembre 1987

CNR/PRES

Me Président du Conseil National de la Révolution

Camarade SOME Valère

SECRE! J. J. J. BENTIEL Objet : esquisse programe du C.H.R.

Suite à la réunion du Bureau Politique du 21 Septembre 1987, je vous invite à préparer une esquisse du programe du Conseil Mational de la Révolution .

Les résultats de vos travaux devront se parvenir au plus tard le Mardi 6 Octobre 1987 ./-

LA PATRIE OU LA MORT, MOUS VAINCRONS !



PLATE-FORME POLITIQUE MINIMALE EN 7 POINTS DU MOUVEMENT SANKARISTE

Le MOUVEMENT SANKARISTE est le mouvement de l'immense majorité au profit de l'immense majorité. Il se fonde sur l'alliance nécessaire des ouvriers et paysans de notre pays.

Il se fixe pour tâches de rassembler et d'unir tous les révolutionnaires, les patriotes et démocrates Burkinabé pour:

- 1°) renverser: la dictature néo-coloniale restaurée dans notre pays par le Front qui se dit populaire depuis le 15 Octobre 1987.
- 2°) Lutter avec courage et détermination contre le processus de restauration néo-coloniale entamé dans notre pays le 15 Octobre 1987, date qui s'inscrit désormais (en lettres de sang) dans les annales de l'histoire du peuple burkinabé sous le signe de la trahison, de l'ignominie et de la capitulation face aux intérêts impérialistes.
- 30) Poursuivre et approfondir la théorie et la pratique du processus de Révolution Démocratique et Populaire (R.D.P.) initié dans notre pays depuis le 4 Août 1983 sous la direction du Président THOMAS SANKARA.

Cette théorie se trouve formulée dans le Discours d'Orientation Politique (D.O.P.) prononcé le 2 Octobre 1983 par le Président THOMAS SANKARA.

La pratique de la Révolution Démocratique et Populaire, c'est la lutte engagée depuis le 4. Août 1983 jusqu'au 15 Octobre 1987 contre les divers maux politiques, économiques et socio-culturels dans notre pays sous la présidence de THOMAS SANKARA.

Quatre ans de politiques révolutionnaires couronnées par de grands succès mais aussi marquées par des insuffisances tant subjectives qu'objectives.

4°) - Etablir et Renforcer la solidarité militante des peuples africains et des peuples du monde entier, en renouant la lutte du peuple burkinabé à celle des autres peuples.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, le MOUVEMENT SANKARISTE en attendant l'élaboration d'un Programme Général (politique, économique et socio-culturel) correspondant à la situation concrète de notre pays et au développement de la lutte de notre peuple, s'est doté de la plateforme politique minimale formulée en sept (7) points de revendications essentielles autour desquelles notre peuple peut et doit être mobilisé:

PREMIER POINT

Proclamation de la déchéance de la dictature néocoloniale restaurée et suppression du régime de terreur et de barbarie du Front qui se dit populaire.

DEUXIEME POINT

Formation d'un Gouvernement provisoire d'Union Nationale pour la démocratie, le progrès et la paix en associant toutes les forces ayant contribué à la déchéance de la dictature néocoloniale restaurée.

TROISIEME POINT

Organisation d'obsèques nationales en l'honneur du Président THOMAS SANKARA et des combattants tombés avec lui.

Erection de sépultures dignes à tous ces combattants tombés.

Institution du Président THOMAS SANKARA en héros immortel du peuple burkinabé.

QUATRIEME POINT

- Amnistie générale et inconditionnelle, avec toutes les mesures qui en découlent:
 - libération de tous les détenus politiques,
- cessation des poursuites judiciaires relevant de la répression policière du régime du Front qui se dit populaire,
 - libre retour dans leur patrie de tous ceux qui sous la terreur de la dictature

néo-coloniale restaurée ou sous des contraintes diverses antérieures à ce régime se sont exilés,

- adoption immédiate de dispositions pratiques pour leur réinsertion dans la vie sociale et économique de la nation.
 - Assistance matérielle et morale:
- aux familles des martyrs tombés sous les balles des boureaux du Front qui se dit populaire, --- - - -
- aux militants qui au cours de la période de répression hystérique du régime de dictature néo-coloniale restaurée, ont subi des sévices, des blessures les ayant laissés handicapés.

CINQUIEME POINT

- Rétablissement des libertés politiques et syndicales, ce qui implique l'autonomie des organisations politiques et syndicales à organiser leur vie interne sans ingérence des instances de l'Etat et l'abrogation de toute législation et pratique contraires.

SIXIEME POINT

Elaboration et adoption d'une Constitution pour le pays à même de garantir l'organisation d'élections libres dans un délai de dix-huit (18) mois à deux (2) ans à partir de l'entrée en fonction du Gouvernement Provisoire d'Union Nationale.

Elections destinées à désigner une Assemblée Constituante, chargée de définir les institutions fondamentales du nouveau régime démocratique et leur fonctionnement.

SEPTIEME POINT

La mise en oeuvre d'une politique extérieure d'indépendance, de paix et de solidarité avec les autres peuples.

La réalisation de ces mesures ne constitue pas en elle-même la véritable solution aux problèmes fondamentaux des masses populaires de notre pays. Mais

une fois réalisées, ces mesures créent les conditions pour que la lutte que les diverses couches et classes sociales mènent les unes contre les autres se déroule plus clairement autour des véritables questions fondamentales. Le Discours d'Orientation Politique (D.O.P.) du 2 Octobre 1983 avait d'ailleurs clairement défini le champ de cette lutte.

Fait à Ouagadougou, le 4 Août 1988

Pour le Conseil National de la Révolution du MOUVEMENT SANKARISTE:

Le Secrétariat Exécutif Provisoire

GLOIRE IMMORTELLE

AU PRESIDENT THOMAS SANKARA!

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS!

TABLE DES MATIÈRES

ITINÉRAIRE DE L'AUTEUR4
<u>AVANT-PROPOS</u> 5
CARTE DU BURKINA FASO8
SIGLES UTILISÉS 10
PREMIÈRE PARTIE: LA TRAGÉDIE D'UNE RÉVOLUTION
I. Le dernier entretien
II. Comment l'on conspire pour le pouvoir
III. Déclarations d'intention et occasions manquées
IV. L'acceptation du martyre
V. L'assassinat ne put être évité
DEUXIÈME PARTIE: LA DÉFAITE DES VAINQUEURS
VI. Les débuts manqués de Blaise Compaoré 44
VII. Les réactions à l'annonce de la mort de Thomas Sankara 48
VIII. La résistance du «Lion du Bulkiemdé» 53
IX. La cruauté des «vainqueurs»

X. La «vérité» des vainqueurs
XI. Le conseil des ministres du 7 Octobre 1987 65
XII. Le 15 Octobre 1987 relaté par Fidèle Toé et ses conséquences
TROISIÈME PARTIE: LE RÉGIME DE TERREUR DU FRONT «POPULAIRE»
XIII. Mariam Sankara est persécutée
XIV. Le droit de réponse dans un état sans droit
XV. En détention, les discussions
QUATRIÈME PARTIE: LA RÉVOLUTION EST COMME SATURNE
XVI. Une révolution défigurée, une révolution trahie
XVII. La participation du P.A.I. au sein du C.N.R
XVIII. Les rescapés du processus depuis le 17 Mai 1983 125
CINQUIÈME PARTIE: LES ORGANISATIONS POLITIQUES ET LE FRONT «POPULAIRE»
XIX. Les organisations de gauche non membres du Front «Populaire»
<u>1. L'U.L.C.(R)</u>
2. Le P.A.I
<u></u>

XX. Les organisations de «gauche» au sein du Front «populaire»

<u>1. L'U.C.B</u>
2. Le G.C.B
3. L'«U.LC.»-La Flamme
XXI. Les organisations de droite à l'appui du Front «Populaire»
<u>1. Le G.D.P .</u> 164
2. La C.N.P.P
3. Le M.D.P
<u>4. Le G.D.R</u>
5. Le M.I.R
XXII. La stratégie bonapartiste du capitaine B. Compaoré 174
SIXIÈME PARTIE: EN GUISE DE CONCLUSION : RECONSTRUIRE
XXIII. Bilan d'une action
XXIV. L'héritage de Thomas Sankara
XXV. Que réserve l'avenir aux Burkinabés?
POSTFACE: «4 -1 s 0»

ANNEXES

<u>Chronologie de 1983 à 1990</u>	204
L Procès-verbal du 27 Juin 1987	221
Il. Procès-verbal du 6 Juillet 1987	222
III. Procès-verbal du 23 Juillet 1987	224
IV. Lettre du C.C. de l'U.L.C.(R)	226
V. Lettre du Président du C.N.R. du 21 Septembre 1987	227
VI. Manifeste du mouvement sankariste	228
Cahier-photos	

Achevé d'imprimer par Corlet Numérique - 14110 Condé-sur-Noireau N° d'Imprimeur : 75332 - Dépôt légal décembre 2010 - Imprimé en France

- * Voir annexe VI: le Manifeste du Mouvement Sankariste.
- 1. Alejo Carpentier, à propos de Jules Vallès.
- 2. Front Populaire: organisation unique qui a été instaurée après la mort de Thomas Sankara.
- 1. L'Union de Lutte Communiste-Reconstruite.
- 2. Le Président du Faso (Burkina Faso = Pays des Hommes Intègres); c'està-dire Thomas Sankara.
- 3. On connaît le poids politique des syndicats des étudiants et enseignants dans l'ancienne Haute-Volta.
- 4. L'un des dirigeants les plus en vue du Parti Africain de l'Indépendance (P.A.1.).
- 5. Voir les annexes I, II, III en fin d'ouvrage.

- 6. Voir l'annexe IV.
- 7. Voir les numéros 8 et 9 du Prolétaire.
- 8. De nationalité ivoirienne, elle est devenue l'épouse de Compaoré.
- 9. L'Intrus, journal satirique.
- 10. Corneille in Nicomède.
- 11. B. P. Bamouni était le Directeur de la Presse Présidentielle. Il a été assassiné le 15 Octobre 1987 aux côtés du Président Sankara.
- 12. Interview publiée dans La victoire des vaincus de Jean Ziegler.
- 14. Exposé du Président Denis Sassou N'Guesso aux membres du Bureau Politique du C.N.R. lors de sa visite officielle au Burkina Faso.
- 13. In L'Homme Robespierre, de Max Gallo.
- 15. Suite au coup d'Etat du 17 Mai 1983, Thomas Sankara à l'époque Premier Ministre et le Commandant Lingani furent arrêtés et déportés l'un à Ouahigouhia, l'autre à Dori.
- 16. Il était manifeste que le pouvoir cherchait à gagner du temps pour se renforcer en vue d'étouffer la rébellion dans l'oeuf.
- 17. Propos recueillis par P. Haslâ in Libération du 26.10.1987.
- 18. In Libération du 27.10.1987.
- 1. On dit avoir découvert chez Sankara une malette remplie de francs CFA, (voir plus loin le détail p.76).
- 2. La garnison militaire de Kamboïnsé basée à 10 kms de la capitale, et placée sous le commandement du Lieutenant Michel Kouama.
- 3. Bataillon d'Intervention Aéroporté placé sous le commandement du Capitaine Boukary Kaboré.

- 4. Voir le «Mémorandum».
- 5. Fidèle Toé: Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale.
- 6. Compagnie Républicaine de Sécurité (C.R.S.) et Garde Républicaine furent un legs musclé de la France coloniale.
- 7. Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale, autre section policière des forces françaises.
- 1. L'avenir s'est chargé très vite d'apporter une demi-réponse puisque Henri Zongo a été «rectifié» le 18 Septembre 1989 en compagnie du Commandant J-B. Lingani. Voir la post-face p. 199.
- 2. Cf. Annexes p.227.
- 3. Commandant Sawadogo, gendre du politicien Gérard Kango Ouédraogo, assassiné en Juillet 1984 dans la rue par un commando non identifié.
- 4. Personnage singulier du roman d'Amin Maalouf: Léon l'Africain, Presse Pocket, 1986.
- 5. Voir Ludo Martens: Sankara, Compaoré et la Révolution burkinabé, Epo, Bruxelles, Juin 1989.
- 3. Parti Africain pour l'Indépendance, premier parti communiste, créé en 1963, dans la Haute-Volta de l'époque.
- 1. Date de l'arrestation du Capitaine Thomas Sankara alors qu'il était Premier Ministre dans le gouvernement du C.S.P. 1.
- 2. Elle est reproduite d'ailleurs in extenso par Ludo Martens in Sankara, Compaoré et la Révolution burkinabé, Epo, Bruxelles, Juin 1989.
- 4. Le même Michel L. a également vendu l'histoire d'un «complot» «ourdi» par l'opposition voltaïque en France et visant à assassiner le Président Sankara à travers les «services» d'un exilé noir cubain. Ledit Cubain, G. A. «ami» de Michel L. et complètement ignorant de l'affaire! fut livré en Décembre 1983

par Michel L. à Sankara. Celui-ci en cuisinant amicalement et habilement le naïf Cubain s'aperçut très vite de sa méprise et renvoya sain et sauf son «meurtrier». Quant à Michel L., il court encore et sévit, sans doute, ailleurs...

- 5. Organe Central de l'U.L.C.(R).
- 1. En temps opportun paraîtra mon témoignage à ce propos.
- 2. La politique de répression barbare du Front «Populaire» devant donc faire l'objet d'une publication à part, nous ne nous attarderons pas ici sur ces faits.
- 3. Il est devenu par la suite, Ministre chargé de la Cordination avec le Front «Populaire». Après la dissolution de l'U.C.B., il devient Secrétaire général de I'O.D.P./M.T.
- 4. Jean-Marc Palm était Ministre des Relations Extérieures dans le ler gouvernement de Blaise Compaoré. Jean-Pierre Palm, lui, était Commandant de la Gendarmerie Nationale.
- 5. Cet aveu, nous en avons eu connaissance après avoir rédigé une partie de cet ouvrage. Chaque jour qui passe peut fournir des éléments de preuve établissant que les événements du 15 Octobre n'ont pas surgi parce que le Président Thomas Sankara voulait assassiner ses compagnons, mais qu'ils découlent bien d'un plan de conjuration anti-Sankara prémédité.
- 1. Sennen Andriamirado, Edition Jeune Afrique, Paris, 1989.
- 2. Le Bénin tout comme le Mozambique, ont récemment abandonné d'ailleurs l'étiquette «marxiste». D'autres pays suivront certainement.
- 3. Bourgeoisie liée avant tout à l'import-export et servant d'intermédiaire obligé avec le capital étranger auquel elle est intrinsèquement liée.
- 4. Nous ne préconisons pas que l'Afrique doive nécessairement passer par les tourments du système capitaliste pour son développement.
- 5. Voir la plate-forme de ce mouvement à l'Annexe V.
- 6. Côte d'Ivoire, Gabon, Zaïre, sont en pleine effervescence aujourd'hui.

- 7. Voir Annexe V.
- 1. Sankara, Compaoré et la Révolution Burkinabé, Epo, Bruxelles, Juin 1989. Le même auteur a aussi applaudi les massacres de Tien An Men.
- 2. Interview de Ludo Martens à Radio France Internationale (1989). Rappelons que ce maoïste fervent, a applaudi aux massacres de la Place Tien An Men, tout comme son «protégé» Compaoré...